TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 037 — SAMEDI 26 JUILLET 1980

50 morts en janvier 1979

Le gouvernement irlandais rend public le rapport sur l'explosion du « Bételgeuse »

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.B., 35 p.; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

VARSOVIE FACE A L'AGITATION SOCIALE

« Comment sortir de l'impasse ? » Cette question était posée à la mi-juin par un cercle d'oppositionnels modérés dans un rapport sur l'état de la Pologne. Aujourd'hui, les dirigeants de Varsovie la reprennent à leur compte.

Les grèves qui ont presque totalement paralysé, les 18 et 19 juillet, la ville de Lublin se sont terminées sans incident. Mais, après une brève accalmie, d'autres débrayages se sont produits mercredi 23 dans plusieurs villes du pays, et il y a peu de raisons que le mouvement s'arrête. Chaque fois que les ouvriers marquent avec quelque vigueur leur mécontentement, les entreprises sont en effet autorisées à céder aux revendications de salaires, et l'agitation fait tache d'huile. Depuis l'annonce des hausses de prix de la viande, une centaine d'usines parmi les plus importantes ont ainsi été le théâtre de conflits d'où les ouvriers sont sortis victorieux. Les augmentations accordées — jusqu'à 20 % du salaire moyen — vont encore aggraver l'inflation.

Cette crise sociale est un phénomène totalement nouveau en pays socialiste. Elle est suffisamment grave pour que le bureau politique, comme lors des émeutes de 1970, ait fait une allusion claire à la menace d'une intervention soviétique. Certes, il en avait en fait fallu beaucoup plus en 1968 à Prague pour arriver à cette immixtion injustifiable dans les affaires internes d'un allié. Mais, si la situation actuelle se prolongeait, les dirigeants du bloc ne seraient-ils pas tentés de se manifester ? Les solutions plus radicales qu'ils pourraient alors vouloir imposer risqueraient de déboucher sur l'aventure.

L'approche des congés annuels est sans doute de nature à contribuer — on l'espère visiblement à Varsovie — à ramener le calme. Mais, même dans cette hypothèse très incertaine, le bilan de ces trois dernières semaines resterait lourd pour les dirigeants politiques.

Le pouvoir est obligé, pour assainir l'économie, d'imposer l'austérité. Il vient de constater qu'il ne pouvait même pas faire un premier pas limité dans cette voie sans se heurter à de très vives résistances ouvrières. Si le parti s'en tient à sa volonté de ne pas tenter une épreuve de force hautement aléatoire, on ne voit guère que deux possibilités s'offrir à lui.

La première consisterait à continuer, comme semble l'avoir préconisé le nouveau premier ministre, M. Babiuch, à n'avancer que très prudemment et à temporiser entre deux mesures d'assainissement homéopathiques. Cette politique n'aurait que peu de chances d'assurer l'indispensable redressement économique. Elle favoriserait en revanche le développement de cette démocratisation « rampante » imposée par la population, qui caractérise la Pologne depuis les dernières émeutes de 1976. L'opposition intellectuelle, née à la suite de ces troubles, avait mis deux ans à s'affirmer sur la scène politique. Il n'a fallu que trois semaines pour voir apparaître un mouvement ouvrier assez vigoureux pour introduire et banaliser en système socialiste la négociation de conflits de classes.

La seconde possibilité — défendue avec éclat au début du mois par M. Rakovski, membre du comité central et directeur de l'hebdomadaire « Politika » — serait de prendre sans tarder l'initiative de profondes réformes de structure. Elle permettrait de créer le climat de confiance indispensable à la mobilisation des énergies et à l'acceptation des sacrifices. Mais, une fois la porte ouverte à des changements réels, il n'est pas certain que l'ampleur de l'évolution puisse être contrôlée. Cette crainte domine toujours à Varsovie.

Compte tenu de l'environnement de la Pologne, il faut presque du génie pour trouver le moyen de débloquer la situation sans provoquer d'explosion.

(Lire nos informations page 4.)

Les difficultés de M. Carter

Le Sénat constitue une commission chargée d'examiner les activités du frère du président

Les activités de M. Billy Carter compliquent la tâche de son frère, dont la campagne pour obtenir un second mandat présidentiel s'annonçait déjà très difficile.

Le Sénat a décidé, jeudi 24 juillet, de créer une commission spéciale qui examinera les relations que M. Billy Carter entretient avec la Libye. La commission cherchera également à savoir si les services rendus — contre argent — par le frère du président au gouvernement du colonel Kadhafi ont eu quelque incidence sur la politique américaine.

La commission d'enquête doit achever ses travaux le 4 octobre, un mois avant l'élection présidentielle.

M. Billy Carter, frère cadet du président, s'y entend depuis quelque trois ans pour faire une fâcheuse publicité à son aîné.

Autant M. Jimmy Carter incarne un certain moralisme, autant son frère Billy s'emploie à jouer les « affreux Jojos », à donner l'impression que rien n'est sacré pour un pompiste et, en fait, à laisser libre cours à une nature excentrique, qui ne se laisse brider par aucune convenance. Avec plus ou moins de bonheur, il a cherché à frapper monnaie avec son nom de famille, défrayant régulièrement la chronique goguenarde de la petite ville de Plains, où il exerce ses talents de bon à rien.

A-t-il cette fois dépassé la mesure ? Grand buveur de bière, il avait récemment subi une cure de désintoxication à l'hôpital militaire de Long-Beach (Californie). On le croyait rangé. C'est alors qu'éclata l'« affaire ».

Depuis deux ans, les Etats-Unis n'ont plus d'ambassadeur à Tripoli. Mais la Libye crut bien faire en s'assurant les bonnes grâces d'un Billy Carter. En 1978, ce dernier et un ami de Plains se voyaient invités à visiter la Libye et, à cette occasion, furent « briefés » par des officiels américains.

Rendant la politesse, M. Billy Carter reçut, en Georgie, une délégation libyenne et fonda une « société amicale libo-géorgienne », qui n'existe guère que sur le papier, mais sous l'égide de laquelle Billy se permit des déclarations à relent antisémite. En août dernier, nouveau voyage d'un mois en Libye, pour la célébration du dixième anniversaire de la révolution kadhafiste.

A. C.

(Lire la suite page 6.)

L'inflation et l'emploi

• Prix : nette décélération en juin
• Sidérurgie : une passe délicate

La hausse du coût de la vie s'est nettement ralentie en France pendant le mois de juin : l'indice des prix n'a, en effet, progressé que de 0,6 % (contre 0,9 % en mai) ; il y a dix-huit mois qu'une aussi faible progression n'avait pas été enregistrée *(lire page 24)*.

Cependant, le ralentissement de l'activité économique en Europe se traduit par une augmentation du chômage, qui, fin juin, frappait 5,7 % de la population active de la Communauté européenne contre 5,2 % un an auparavant.

Cet infléchissement de la conjoncture et la crise qui s'amorce dans l'industrie automobile expliquent les inquiétudes des sidérurgistes, et plus particulièrement des sidérurgistes français.

Deux ans après une difficile reconversion, cette industrie va de nouveau traverser une période délicate, qui ne facilitera pas la tâche du comité interministériel qui doit prochainement examiner le dossier de la restructuration des aciers spéciaux.

La sidérurgie française n'a pas de chance. Sortant à peine de la grande crise qui l'a ravagée entre 1974 et 1978, et a contraint les pouvoirs publics à la sauver de la faillite (aux frais du contribuable), parvenant presque à retrouver l'équilibre financier au prix de nombreuses fermetures d'installations et de la suppression de près de quarante mille emplois, elle s'engage à nouveau dans un tunnel dont les observateurs n'entrevoient pas encore très bien la sortie.

Le premier semestre 1980 n'a pourtant pas été mauvais, mais le second se présente sous de très mauvais auspices, en raison d'une redoutable conjonction : parmi les principaux clients, l'automobile (15 % à 18 % des tonnages) entre en crise et le bâtiment n'est pas bien vaillant, de même que les gros équipements. Quant à l'exportation, le marché américain, l'un des plus importants, est qualifié d'« *épouvantable* », avec une réduction de 50 % des livraisons, et partout les prix ont chuté.

En Italie, les célèbres Bresciani, qui, avec leurs mini-aciéries, produisent près de 9 millions de tonnes sur 24 millions de tonnes, font leur réapparition sur les marchés européens après avoir essuyé quelques déboires à l'extérieur, notamment au Moyen-Orient, mais en bénéficiant de la baisse du prix de la ferraille, leur matière première de base.

Bref, on retrouve une situation un peu analogue à celle de 1976-1978, avec un facteur aggravant, les difficultés de l'automobile, et, tout de même, quelques différences : cette fois-ci, tout le monde en Europe est concerné, même les Allemands de l'Ouest. Quant aux Belges, un de leurs ministres, M. Claes, a déclaré récemment que le gouvernement ne serait pas en mesure de remplir ses obligations au titre du plan de restructuration adopté en 1979.

C'est pourquoi les sidérurgistes européens n'ont pas repoussé l'initiative française de réduire globalement la production d'acier dans une proportion de 10 % à 15 % (*le Monde* des 18 et 20-21 juillet 1980). Cette procédure nouvelle et radicale apparaît plus efficace que l'imposition de quotas et de prix minima par groupe et par produits, comme en 1977, au titre du plan anticrise de la C.E.E. Dans beaucoup de pays, les produits ainsi réglementés ne représentent plus que 50 % de la production : il y a trop de « glissements ».

Les plus ardents à vouloir réduire sont les Belges, et les plus réticents, les Italiens, qui ont forcé les feux au premier semestre 1980 avec une production de 14 millions de tonnes (+ 16 %, et même + 21 % en juin).

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 21.)

POINT

Apocalypse 2000

Amère fin de millénaire. Si les astrologues jurent que l'ère du verseau — dans laquelle nous entrons — sera celle de la fraternité, plus terre à terre, l'administration américaine, par des projections quantitatives sur la population, les ressources et l'environnement, nous présente un monde à peine viable à la fin du siècle. « Si les tendances actuelles se poursuivent, *affirme cette étude commandée par le président Carter et publiée le 24 juillet,* le monde en l'an 2000 sera plus surpeuplé, plus pollué, moins stable écologiquement et plus vulnérable aux explosions que celui d'aujourd'hui. »

Ainsi la population mondiale passerait-elle de quatre milliards de personnes en 1975 à six milliards trois cent cinquante millions, vingt-cinq ans plus tard. Cinq milliards d'entre elles vivraient dans les pays en développement, ce qui signifie un afflux des populations rurales vers les villes, donc un surpeuplement « presque inconcevable » *dans certaines agglomérations urbaines. Mexico ne compterait pas moins de trente et un millions d'habitants et Calcutta près de vingt. Quant à l'écart moyen entre les riches et les pauvres, il ne cesserait de se creuser, passant de 4 000 dollars en 1975 à 7 900 en l'an 2000.*

L'urbanisation ajoutée à la désertification ferait reculer les terres arables et dégraderait l'environnement. Et le gaspillage des ressources de la planète ne laisse pas d'inquiéter : les réserves de pétrole — par tête — diminueraient de 50 %, celles d'eau de 35 %, et celles de bois de 47 %. Et 15 à 20 % des espèces animales et végétales disparaîtraient durant les deux décennies à venir.

Liée à la pauvreté, à l'injustice et aux conflits sociaux, cette évolution nécessitera, si on veut l'infléchir, « d'élargir la collaboration tant avec les pays développés qu'avec ceux du tiers-monde dans un esprit de générosité et de justice ». *Des vœux pieux que l'on a du mal à reconnaître dans les chicaneries du dialogue Nord-Sud. Il faut donc espérer que les futurologues, proches de la Maison Blanche, et leurs collègues réunis à Toronto, qui arrivent à peu près aux mêmes conclusions, se soient au moins un peu trompés, comme il leur arrive parfois.*

AU JOUR LE JOUR

Déguisement

A Moscou, l'arrivée de la poursuite cycliste a vu le triomphe d'un coureur aux couleurs de l'olympisme, qui précède un représentant olympique, qui se trouve lui-même devant un sportif olympique.

Pour la petite histoire des médailles, ces trois coureurs olympiques étaient, dans l'ordre : suisse, français et danois. Bref, avec tous ces résultats masqués, nous n'assistons plus à des Jeux olympiques mais à des Jeux déguisés, pour ne pas dire travestis.

MICHEL CASTE.

Point de vue

La vocation du peuple

par MICHEL JOBERT (*)

La vocation du peuple, qui s'en soucie ? Nous sommes ici pour entendre et recevoir. Rien de plus. Pour le réaliser, il n'est que d'assister aux démonstrations de M. Giscard d'Estaing, dont les prémisses, affirmées comme vérités d'évidence, sont pourtant fausses, ou d'enregistrer l'assurance péremptoire de M. Barre, trop à l'aise dans des satisfactions échouées qui, pour nous, sont amères.

Nos sociétés s'en sont remises aux machines et à une classe pensante qui s'est étiolée à cultiver ses certitudes et à se croire par conséquent tout permis. Notre destin est celui des nombres et du silence, un infini qui ressemble à la mort. Le pouvoir politique, avec ses brigades de faire-valoir, n'assume, par procuration, notre vie qu'en termes de « marketing », de « promotion ». Tout se ramène à un homme — « lui », comme écrivait Jacques Fauvet.

Ce qu'il fait, ce qu'il dit, ce qu'il rate sans le dire, ses échecs camouflés, sa course-poursuite avec la durée, c'est nous. Il est pleinement le gestionnaire de nos médiocrités. Plus elles seront accablantes, mieux il pourra se justifier. Et il se trouvera de nombreux ministres dans son gouvernement pour le supplier de bien vouloir remettre ça, bien sûr !

Mais, dépossédés de tout, cesserons-nous d'être des personnes au point de perdre le sens du ridicule et cesserons-nous d'être des citoyens pour vivre comme des plantes attendant l'arrosage quotidien ? Que n'avons-nous déjà accepté pour cela !

Pendant des années, les présentations fallacieuses des résultats, des indices, des perspectives. Des scandales qui auraient dû disqualifier leurs auteurs et dont ils se préservent pourtant par un silence épais ou des mines offensées. L'abaissement du niveau de vie et des forces vives. Le fatalisme de la faiblesse, transparaissant sous l'élégance brouillonne de l'action extérieure. Au total, le renoncement culturel de notre pays.

Oui. Culturel. Il s'agit de notre âme, de notre souffle, de notre langage, de notre capacité à nous reconnaître, neufs et profonds. De distinguer notre véritable visage dans le surgissement de l'idée, dans l'invention et l'aventure, dans la proposition, dans une démocratie ouverte au dialogue des hommes, et pas exclusivement au dialogue des ordinateurs.

Vivre, ce n'est pas seulement l'horaire, le travail, la fiscalité, la sécurité sociale, les soins, la consommation de productions de plus en plus immangeables ou inutiles, les fausses sécurités à l'intérieur et à l'extérieur. Vivre, ce n'est pas seulement accepter tout cela, le recevoir sans y retrouver ce qui vient de nous, ni le but originel de notre mission propre. Vivre, c'est notre responsabilité permanente de citoyens.

(Lire la suite page 7.)

(*) Ancien ministre des affaires étrangères, fondateur du Mouvement des démocrates.

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

Iles Cook : la route des ancêtres

(Page 15.)

« Le Théâtre depuis 68 », un livre de Colette Godard

Ils sont devenus frileux

C'était, il y a dix ans, marché Mouffetard. Entre fruits et légumes, quelques jeunes gens, juchés sur une estrade de fortune et outrageusement maquillés, célébraient le centenaire de la Commune. Ils le faisaient à grand renfort de slogans, vingt fois scandés, de chants d'époque et d'oriflammes rougeoyantes.

Les passants regardaient un peu, levaient le poing quand ils y croyaient, puis s'éloignaient pour constater que, décidément, les cerises avaient encore augmenté ce printemps-là.

Deux ou trois ans plus tard, les mêmes jeunes gens, ou d'autres, leurs semblables en tout cas, se retrouvaient dans le sous-sol d'une maison de jeunes, quelque part vers Belleville. Ils tentaient de mettre en scène Ronald D. Laing et l'antipsychiatrie.

JEAN-PIERRE ENARD.

(Lire la suite page 17.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

Les mauvaises surprises de la chirurgie esthétique

Une enquête d'Agnès Thivent

Le Monde

idées

UNIVERSITÉS

La réforme des universités lancée ce mois-ci par Mme Saunier-Seïté suscite des réactions *souvent passionnées.* Suivant P.-H. Chombart de Lauwe, ces décisions reflètent un choix de société visant à « punir » les sciences humaines, principal contrepoids au pouvoir bureaucratique. Trois professeurs de sciences de l'éducation déplorent *particulièrement* le déclin que cette réforme risque de causer dans leur branche. Christian Philip prend, lui, la défense du ministre. Les professeurs seront, à *son avis, moins* démobilisés et les petites universités devront viser à une qualité supérieure dans un « créneau » bien à elles.

Sciences humaines et totalitarisme

par PAUL-HENRY CHOMBART DE LAUWE (*)

UNIVERSITÉ parking, chercheurs *en chaise longue,* mandarins retardataires : l'éducation nationale est décidément bien défendue par ses représentants.

Le public français assistera-t-il indifférent à l'humiliation de *l'université,* à *l'asservissement* de la recherche, à l'élimination des courants novateurs, en particulier dans les sciences humaines ?

A première vue cette question est à régler par les universitaires et les chercheurs avec leur ministre. C'est une affaire de spécialistes ! En fait il s'agit d'un choix de civilisation et de l'avenir de la *démocratie. Expliquons-nous !*

Prenons le secteur des sciences humaines comme exemple parce qu'il est le plus menacé et parce que cette menace a une signification culturelle et politique que les Français doivent connaître. Il a été annoncé par le ministre des universités que la plupart des formations préparant au doctorat (D.E.A., diplôme d'études approfondies) dans divers domaines des *sciences humaines étaient* supprimées. Certaines disciplines sont soit totalement éliminées, soit rattachées à d'autres dans des conditions qui rendent le travail impossible.

Cela veut dire :

1) Les procédés utilisés sont inacceptables. Aucun compte n'est tenu des avertissements de nombreux universitaires. Seul le courant le plus traditionnel est écouté. *Les mesures sont* annoncées au dernier moment et en été, de telle façon que les réactions soient rendues très difficiles et que, en tout cas, la réorganisation *se fasse dans* la *précipitation* aux dépens des étudiants et de la qualité de la recherche.

2) Sous le prétexte d'une logique bureaucratique, il faut *supprimer, regrouper, simplifier.* Les chercheurs et les professeurs sont incapables de s'organiser ; traitons-les comme des mineurs et indiquons-leurs ce qu'il faut faire. L'année dernière, les *formations* de D.E.A., ne devaient pas dépasser trente à cinquante étudiants. Cette année, en les regroupant, ou bie.. on élimine la moitié des étudiants, ou bien la taille des formations devient telle qu'il est impossible de faire un travail efficace. Le D.E.A. est la première année de thèse et les étudiants ont besoin d'être *suivis* de très près par les enseignants, dès le départ. Refuser de voir cette évidence, c'est détruire la recherche.

3) *Sous prétexte de lutter contre* le mandarinisme, on instaure le pire des mandarinismes. *Sous prétexte de défendre les étudiants,* on les élimine ou on les empêche de s'orienter dans les voies les plus intéressantes. Sous le prétexte de promouvoir des universités d'elite ou des laboratoires *d'excellence,* on casse en fait toutes les initiatives *nouvelles,* pour revenir aux classifications les plus rétrogrades et les plus étroites.

4) *L'opposition entre les discours* et la réalité fris.. le ridicule. On veut une Université de qualité, mais les domaines où la recherche française en sciences humaines a le plus manifesté sa vitalité et son originalité sont *totalement* sacrifiés. *Le* travail interdisciplinaire, la sémiologie, la psychosociologie, la psycholinguistique, les sciences de l'éducation, etc., disparaissent des nouvelles *formations ou sont complètement* mutilés.

5) Dans la sélection des *étudiants,* l'accueil des *étrangers* devient de plus en plus difficile. Les nouvelles *dispositions* vont les dérouter encore davantage. La question est particulièrement *grave pour* les étudiants du *tiers-monde.* Par ailleurs, l'accès à la thèse par des voies parallèles, qui apporte aux groupes de recherche des étudiants plus âgés ayant une expérience vécue précieuse pour la recherche, est également sacrifié !

Il serait facile de souligner bien d'autres contradictions, mais là n'est pas la question. En *sabotant* le travail des sciences humaines, ou en le canalisant dans des voies étroites jugées immédiatement « rentables » et en allant dans le sens *souhaité par le pouvoir en* place, on procède à un choix de société. Les sciences humaines servent de contrepartie aux formules technocratiques, bureaucratiques et *totalitaires. En* les méprisant, en les éliminant ou en les domestiquant, nous faisons un pas de plus dans l'abandon des libertés, dans le mépris des droits de l'homme. Les régimes qui ne supportent pas les critiques et les innovations des sciences humaines, nous les connaissons. Hier ils avaient noms : nazisme, fascisme, franquisme, stalinisme. Aujourd'hui, ils resurgissent sous *d'autres formes, dans une série de* régimes totalitaires. En France, pourquoi pas ?

(*) Professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, directeur *du Centre d'ethnologie sociale et de* psychosociologie, associé au C.N.R.S.

Les sciences de l'éducation victimes de la réforme

par J. ARDOINO, V. ISAMBERT-JAMATI et A. LÉON (*)

DEPUIS 1967, lorsque trois enseignements pilotes de sciences de l'éducation (Bordeaux, Caen, Paris) avaient été créés, le développement de cette spécialité (avec des vicissitudes diverses, notamment en 1973) avait abouti à dix unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) ou départements universitaires assurant des formations de licence, de maîtrise, de D.E.A. (diplôme d'études approfondies). *L'originalité de celles-ci réside* dans l'approche interdisciplinaire d'un objet commun : le fait éducatif. Toutes les situations, agents et pratiques constituant une *fonction sociale que personne ne* peut sérieusement récuser aujourd'hui, l'éducation, pouvaient être ainsi analysés dans leur interdépendance, à partir des acquis des différentes sciences humaines.

Si les décisions récentes du ministre sont suivies d'effet, il restera pour toute la France, à la rentrée 1980, un D.E.A. (PARIS VIII au lieu de dix, trois maîtrises (Bordeaux, Paris-V, (Paris-VIII au lieu de dix, trois licences (Bordeaux, *Caen, Lyon,* Paris-V, Paris-VIII, Strasbourg) au lieu de dix. Ces mesures prises autoritairement, dans le secret, contre l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et, le plus souvent, des experts désignés par le ministre *lui-même, aboutissent* à un véritable démantèlement des enseignements et de la recherche en sciences de l'éducation.

Ces amputations sont présentées comme un *effort* d'assainissement et de rationalisation. Faute de moyens, il faudrait assurer en priorité les formations jugées les plus nécessaires, les *meilleures et les plus rentables.* L'idéologie du management est imposée aux universitaires pour ses vertus curatives. Cette politique de « remise en ordre », qui est en même *temps une politique* de « mise au pas », témoigne d'une continuité certaine au cours des dernières années.

Déjà, au printemps 1978 (la *stratégie* de l'été n'avait pu jouer pour des raisons de calendrier administratif), toutes les formations de second cycle des sciences de l'éducation avaient été *menacées de disparaître* à *partir du* même processus de refus d'habilitation. Grâce à des interventions massives (associations professionnelles, syndicats, présidents d'université) les enseignements ont été maintenus avec une dotation *théorique normale,* mais *dans la* pratique les moyens attribués se sont révélés inférieurs de moitié aux normes prescrites. Ces fluctuations ont coïncidé avec la mise à l'écart des sciences de l'éducation des dispositions relatives à la formation des enseignants, *y* compris pour le DEUG (diplôme d'études universitaires générales) des instituteurs.

Continuité

Or la réflexion sur l'éducation est plus que jamais nécessaire. Presque tous les pays l'ont entrevu *ou compris. Le* progrès démocratique ne peut se concevoir en dehors d'une politique hardie en cette matière. Même si l'éducation ne saurait être la panacée, sa carence *conduit* toujours à une aggravation des contraintes. Ce que l'Université française est en train de vivre ne l'illustre-t-il pas ? D'autre part, aucun des grands problèmes auxquels se trouvent confrontées nos sociétés ne se laisse réduire à une approche unidimensionnelle. La complexité de ces problèmes requiert à *la fois* la contribution et la confrontation de formes *multiples* d'analyse. *C'est* pour répondre à cette préoccupation qu'avaient été conçus bon nombre de DEA supprimés.

Le retour flagrant et surprenant au *monolithisme disciplinaire* ignore superbement cette exigence contemporaine. N'aurait-il pas finalement pour objet, à travers le cloisonnement retrouvé et la division des tâches, de détourner l'esprit scientifique d'*une* appréhension globale des phénomènes en le cantonnant dans les limites assignées par le pouvoir technocratique ? Ces remarques valent d'ailleurs pour l'*ensemble des sciences humaines* (n'oublions pas la philosophie) qui, notamment au niveau du troisième cycle, sont, à des degrés divers, logés à la même enseigne.

(*) Respectivement professeurs de sciences de l'éducation à Caen et à Paris-V, *tous trois membres de* l'Association des enseignants et chercheurs en sciences de l'éducation.

ALICE MÉDECIN

LA recherche du mieux ne peut aller sans sacrifices. C'est *ce qu'expose le* médecin Alice au chevet de notre Université réputée souffrante.

« Voilà un bras que je me ferais couper tout à l'heure... Ne voyez-vous pas qu'il tire à soi toute la nourriture, et qu'il empêche ce côté-là de profiter ?... Vous avez, là aussi, un œil droit que je me ferais crever si j'étais à votre place... Ne voyez-vous pas qu'il incommode l'autre et lui dérobe sa nourriture ? Croyez-moi, faites vous le crever au plus tôt, vous en verrez plus clair de l'œil gauche. »

Que peut dire le malade ? *« Cela n'est pas pressé. »* Ou encore : *« Me couper un bras et me crever un œil afin que l'autre se porte mieux ? Je préfère qu'ils ne se portent pas trop bien. La belle opération de me rendre borgne et manchot ! »*

Serge MALAVAL,
Deuil-la-Barre (Val-d'Oise).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

1978

Commission paritaire n° 57 437.

Une politique sage et ambitieuse

par CHRISTIAN PHILIP (*)

A la suite du vote par le Parlement de *modifications importantes* à la loi d'orientation *de 1968 concernant l'enseignement* supérieur, modifications touchant la composition des conseils d'U.E.R. et d'université et visant à donner aux professeurs 50 % des sièges dans *ces assemblées,* à *la suite aussi des* décisions prises par le ministre des universités sur les habilitations de second et troisième cycle, on entend dire aujourd'hui que l'Université *française* se verrait imposer un pas en arrière catastrophique pour son *avenir. J'ai lu que nous retournerions* à un système de mandarinat, lequel découragera l'innovation et le dynamisme de nos établissements, que la carte universitaire élaborée *par le ministre décapite des enseignements* de valeur et condamne les petites ou moyennes universités en les transformant en *« universités-parkings »,* pour ne donner des *moyens qu'aux seules grandes universités* ou *« universités d'élite ».*

Comme professeur et comme président d'une université récente, je veux m'élever contre de telles *affirmations.*

Il n'y a pas d'université sans professeurs. *Ces professeurs sont,* par leur enseignement et leur recherche, les garants de la qualité d'une université. Ils *ont accédé à cette fonction* après de nombreuses années d'efforts et après avoir vu la valeur de leurs travaux reconnus par leurs pairs. Pourquoi les estimer *incapables de gérer avec efficacité,* esprit d'initiative et compétence une université ? Il n'était pas normal, avant 1968, que seuls les professeurs appartiennent aux instances *dirigeantes.* La *communauté universitaire* comporte d'autres membres : les autres enseignants (maîtres-assistants et assistants), les étudiants et le personnel administratif, *ouvrier et de service ; l'association* de personnalités extérieures (élus locaux, patrons, *syndicalistes...)* s'est aussi avérée intéressante en ouvrant l'Université sur le monde politique, économique, social et culturel. Mais le législateur était *allé trop loin.*

Représentant, le plus *souvent,* moins du quart des conseils *mis* en place par la loi de 1968, les professeurs se sont sentis écartés de la *gestion des universités.* Beaucoup se sont repliés sur eux-mêmes : chacun sait combien *il était difficile,* ces dernières années, de convaincre un professeur d'accepter de siéger dans un conseil, encore plus d'y prendre des responsabilités. Cette *attitude négative s'explique par les* conditions de fonctionnement d'assemblées excessivement politisées et syndicalisées, où les véritables questions universitaires n'étaient pas *abordées, du moins sous un angle* scientifique.

Il *ne s'agit pas* de prendre une attitude corporatiste et de prétendre que seuls les professeurs sont à *même d'exercer des responsabilités* dans l'Université. Quiconque a vécu dans ce milieu peut apprécier le dynamisme et la compétence de la plupart des maîtres-assistants, qui *sont d'ailleurs les professeurs de* demain. Le système qui va dorénavant *s'appliquer* ne met pas fin à la participation. Toutes les catégories de la communauté universitaire *seront toujours représentées dans nos* conseils.

Ceux qui parlent de mandarinat devraient regarder d'un peu plus près le statut des universités étran*gères, et d'abord celui des universités* des pays dits socialistes. La réforme votée vise seulement à permettre à nos établissements d'être dirigés avec les professeurs et non *plus sans eux — pour ne pas dire* contre eux comme c'était le cas dans certaines universités. En associant davantage de professeurs à la vie de l'Université, cette réforme doit *contribuer* à *une meilleure* qualité de celle-ci. Mieux équilibrés, *ces conseils fonctionneront* dans des conditions plus satisfaisantes.

Promesses

Que l'on ne vienne pas dire qu'il s'agit d'une réforme politique. Pourquoi les professeurs seraient-ils tous d'une même opinion, qui plus est favorable à la majorité ? *On retrouve chez eux la diversité* rencontrée dans les autres catégories de la population. *Non* vraiment, on ne sert pas la cause de l'Université française en donnant l'image de professeurs sclérosés et vieillissants. Tel n'est heureusement pas le cas. *La réforme de l'an dernier,* qui a fusionné le corps des professeurs titulaires et des maîtres de conférences, les nombreuses transformations d'emplois de maîtres-*assistants en emplois de professeurs,* ont au contraire profondément renouvelé notre corps.

J'en viens maintenant au problème des habilitations. Là aussi, il faut être sérieux. La qualité d'une université ne saurait se mesurer au *nombre des enseignements dispensés* ou des étudiants inscrits. De nombreuses habilitations ont été supprimées, mais il faut savoir qu'il s'agissait souvent de formations sans étudiants (*combien* de DEA — diplômes d'études approfondies — ou *même de maîtrises* fonctionnent avec moins de dix étudiants ?), ou de *formations* sans *débouchés* (l'Université peut-elle aujourd'hui prendre la responsabilité de former des jeunes *qui n'auront aucun espoir* de trouver un emploi dans la formation *étudiée ?).*

Il *n'est pas* sérieux de prétendre que tout peut être fait dans chacun de nos soixante-dix-sept établissements d'enseignement supérieur. L'intérêt de *l'étudiant n'*est pas lié à la seule proximité géographique, mais *à la qualité* de l'*enseignement* dispensé. La démocratie consiste à permettre au maximum de jeunes de suivre des études supérieures. Pour ce faire, au sortir du lycée, il ne *faut pas leur imposer* des *déplacements* trop lointains et coûteux, qui rendront plus difficile leur adaptation à la vie universitaire. Le premier cycle universitaire doit être large*ment ouvert dans un grand nombre* d'établissements. Telle est la réalité de la France de 1980, après les créations *de nouvelles* universités *ces* dix dernières années. Mais ensuite *les données sont différentes.*

Le second et le troisième cycle signifient une spécialisation. Là une *carte* universitaire est nécessaire. Cette carte est un défi que doit relever *la petite université,* pas une condamnation. Je serai opposé à des universités comportant le seul pre*mier cycle, car il ne s'agirait plus* d'une université, et les professeurs n'y resteraient pas. Nous aurions là des « universités-parkings ». Mais je *ne crois pas que ce soit le sens* des décisions récentes. *Ces dernières* peuvent, au contraire, être riches de promesses pour une jeune université. Si celle-ci sait concentrer ses moyens *sur quelques axes, si elle sait définir* une politique, une stratégie, elle *peut se voir reconnaître des spécialités* d'excellence où elle pourra se développer. Il ne doit pas y avoir d'universités de valeurs différentes, mais une Université française.

Si le ministre avait laissé fonctionner des enseignements trop nombreux dont, chacun le sait, certains étaient plus ou moins *fantômes,* il aurait contribué à *créer* des universités de *seconde zone. Ses décisions garantissent* la valeur de toutes nos universités.

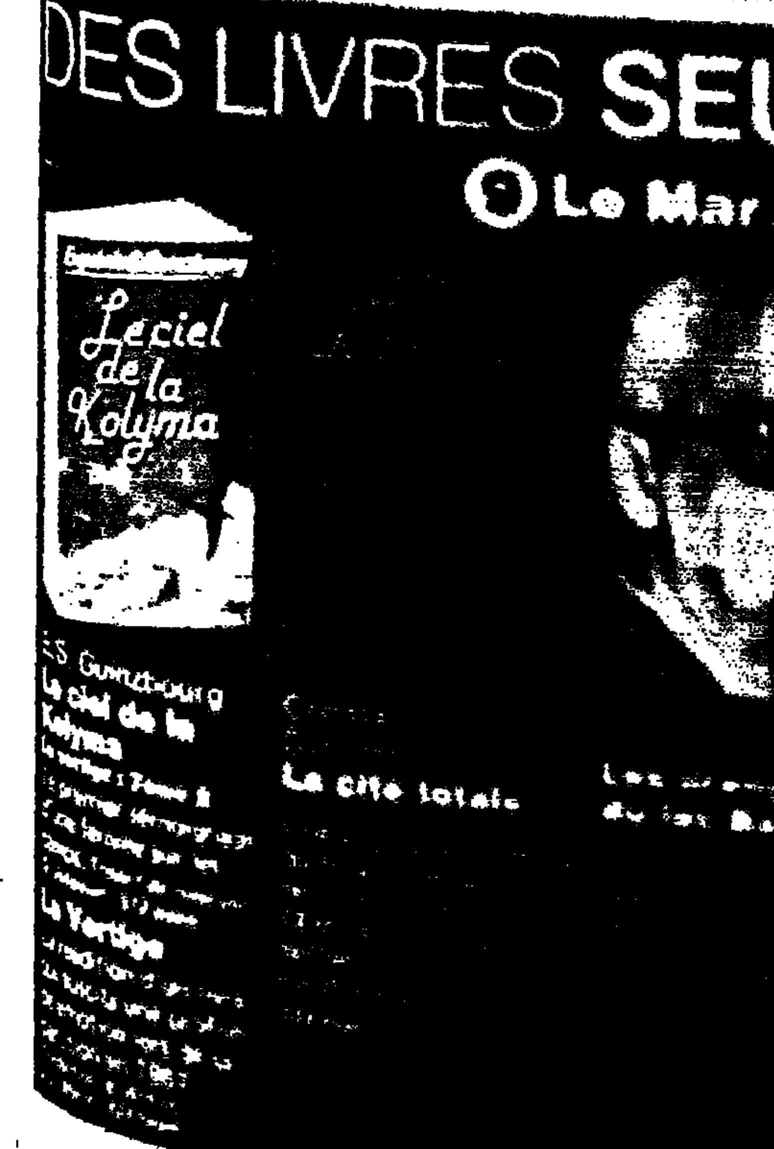
La carte universitaire est le certificat de garantie des jeunes universités, *dont la plupart auraient tout* à perdre dans une véritable autonomie et dans la disparition de la notion de diplôme national. On ne peut pas vouloir une chose et son *contraire. Ce sont ceux qui prétendent* défendre le diplôme national et *le développement des jeunes universités* qui protestent aujourd'hui, alors que les mesures prises vont dans le sens de ces idées.

Il est vrai que de nombreux éta*blissements jugent les décisions* trop brutales et souhaitent une période *transitoire. Mais seule* une opération un peu spectaculaire peut faire prendre conscience de la nécessité d'une *réforme.* Je *suis persuadé que,* à la *réflexion,* les petites universités pour*ront se convaincre* qu'elles ont beaucoup à gagner dans les perspectives désormais tracées. »

En conclusion, je suis convaincu que le gouvernement mène, aujourd'hui, *une politique* universitaire sage et ambitieuse. Mme Saunier-Seïté a entrepris de rénover une structure, des habitudes, *un certain laisser-aller,* qui donnaient une mauvaise image de *l'Université française* et ne lui permettaient pas de faire réellement face à sa mission. Comme pour cha*que réforme, les opposants sont nombreux* : une fois de plus, dans les partis politiques de gauche et les organisations syndicales.

L'Université française a la chance *d'avoir un ministre qui, depuis quatre* ans, patiemment mais avec courage et ténacité, lui donne les moyens d'être au *rendez-vous* de ses responsabilités dans le monde contemporain. Quand on fera sérieusement, sans parti pris électoral, le bilan du septennat qui s'achève, il sera clair que *l'Université aura* beaucoup changé.

★ Président de l'université du Maine (Le Mans).





هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

ASIE

Corée du Sud

La « campagne de purification » semble avoir la presse pour nouvel objectif

Séoul. — En milieu de journée, vendredi 25 juillet, on était toujours sans nouvelles de quatre des cinq journalistes travaillant pour la presse étrangère détenus depuis la veille pour interrogatoires au siège des services de renseignements de l'armée, dont le chef est le nouvel homme fort de la Corée, le général Chon Too Hwon. Seul, M. Shim Jae Hoon, correspondant du *New-York Times* et de la *Far Eastern Economic Review* — et qui envoie aussi des correspondances au *Monde*, a été relâché ainsi que sa femme dans la soirée de jeudi, après dix heures d'interrogatoire.

M. Shim, qui ignorait que ses confrères avaient été appréhendés en même temps que lui, n'est pas autorisé à nous dire où il a été conduit ni à rapporter la teneur de son interrogatoire ou les conditions de celui-ci. Très probablement, comme le pensent ici la

De notre envoyé spécial

plupart des confrères étrangers, les autorités veulent être informées des contacts avec les dissidents que ces journalistes peuvent avoir eus et de leurs sources au moment des émeutes de Kwangju. Les quatre autres journalistes encore entre les mains des services relevant du commandement de la loi martiale travaillent pour Associated Press, Reuter, *Asahi Shibun* et N.H.K. (la télévision japonaise).

Vendredi matin, le ministère de l'information se refusait à faire le moindre commentaire sur ces détentions et ne pouvait même pas en donner la raison. Jeudi soir, l'ambassade américaine à Séoul se heurtait au même mutisme de la part des autorités civiles, à qui, visiblement, cette affaire échappe complètement. S'il s'agit, comme tout porte à le croire, de manœuvres d'intimidation à l'égard de la presse étrangère, le moins que l'on puisse dire est qu'elles sont maladroites à un moment où les autorités militaires paraissaient vouloir améliorer leur image à l'extérieur. Il est pour le moins ironique de constater que les journalistes aujourd'hui détenus étaient il y a deux jours les hôtes d'un dîner offert par les généraux responsables de la loi martiale (*le Monde* du 24 juillet). Leur détention a provoqué des réactions de protestation du *New York Times*, de Reuter et de l'A.P. L'ambassade de Grande-Bretagne et le département d'Etat ont demandé des explications.

Au nom de la sécurité nationale, les autorités militaires s'estiment autorisées, semble-t-il, à faire n'importe quoi sans tenir compte, bien sûr, ni des réactions de la population — elle n'est d'ailleurs pas informée par une presse censurée — ni même de l'opinion publique internationale.

C'est la première fois que les autorités s'attaquent à des correspondants à plein temps de journaux et d'agence de presse étrangers : même, du temps du président Park, bien que soumis à des pressions diverses, les journalistes coréens travaillant pour l'étranger n'avaient jamais été inquiétés. En traitant aujourd'hui comme des suspects des personnes dont aucun de leurs confrères ne mettent en doute l'intégrité, le patriotisme et l'anticommunisme, le régime du général Chon révèle une fois de plus l'arbitraire de ses méthodes. Le seul « reproche » qu'on peut adresser à ces journalistes chevronnés, parmi lesquels le chef de bureau de Associated Press, est sans doute, aux yeux des militaires, leur attachement à l'éthique de leur profession : tendre vers la vérité des faits et rapporter aussi ce que leur disent des gens qui ne sont pas du côté du plus fort.

A la veille du procès de M. Kim Dae Jung, chef de l'opposition démocratique, dont le régime fait aujourd'hui un suppot des communistes, de telles manœuvres d'intimidation à l'égard des journalistes de nationalité coréenne travaillant pour l'étranger sont destinées à faire bien comprendre à ceux-ci qu'ils ne jouissent d'aucune immunité. Apparemment, « la campagne de purification » lancée par le Conseil pour la sécurité nationale — sorte de supergouvernement dont la plupart des membres sont des militaires et dont le comité permanent a pour chef le général Chon lui-même — a un nouvel objectif : la presse. Déjà, selon des sources informées, une cinquantaine de journalistes de la presse locale seraient arrêtés, d'autres auraient perdu leur travail. Les autorités affirment que ce ne sont là que des « rumeurs malicieuses », ce dont nous prenons acte. Mais on pourrait souhaiter cependant qu'elles donnent certaines précisions sur cette question.

PHILIPPE PONS.

Afghanistan

Le récent remaniement gouvernemental n'a pas mis fin à la « guerre des tendances » au sein du parti unique

La décision du président Karmal de remanier largement son gouvernement et d'éliminer ses adversaires appartenant à la faction Khalq (le peuple) du parti démocratique et populaire d'Afghanistan, a entraîné au sein du régime de Kaboul une crise grave, dont l'issue semble pour le moment incertaine. La crise ne pourra trouver de solution, estiment des diplomates à Islamabad, par la seule élimination, y compris physique, de dirigeants du Khalq dont l'influence demeure très grande dans l'armée. Les récents assassinats de personnalités sont attribués à cette « guerre de tendances » au sein du P.D.E.A. (P.C.). Si la mort de Mme Ratebzad, proche du chef de l'Etat et ministre de l'éducation, n'a pas été confirmée, en revanche, c'est bien le vice-ministre de l'éducation, M. Mohammed Yousufi, qui a été assassiné lundi matin à Kaboul. L'envoyé spécial de l'A.F.P., qui confirme cette information, indique que, mercredi 23 juillet, trois corps décapités de hauts fonctionnaires du même ministère ont été découverts dans les quartiers résidentiels de la capitale. M. Yousufi avait été doyen de la faculté des sciences politiques.

D'autre part, deux personnalités dont l'arrestation avait été annoncée à New-Delhi, M. S. Golabjoi, ancien ministre de l'intérieur, et le colonel Watanjar, ancien ministre des communications, ont été aperçues, mardi soir 22 juillet, à une réception à l'ambassade de Pologne à Kaboul, a-t-on appris de source diplomatique à Islamabad.

La tension demeure vive dans la capitale où patrouillent des milices. Des coups de feu ont été entendus au cours des derniers jours au quartier général de la 7e division blindée cantonnée à Rishkhur, au sud-ouest de Kaboul. D'autre part, des chars d'un nouveau modèle, indique l'A.F.P., ont été déployés aux points stratégiques de Kaboul et certains protègent le palais présidentiel, théâtre de réunions permanentes depuis quelques jours.

A Washington, des sources militaires ont indiqué, le 24 uillet, que l'armée soviétique en Afghanistan avait commencé à équiper ses soldats de gilets pare-balles pour les protéger contre les tireurs isolés.

Le secrétaire d'Etat américain, M. Muskie, a reçu, le 24 juillet, M. Aga Shahi, ministre pakistanais des affaires étrangères, et l'un des trois membres du comité islamique recherchant une solution politique à la crise afghane. M. Muskie s'est déclaré d'accord avec la démarche de la conférence islamique, indique-t-on de source pakistanaise. L'agence de presse du Pakistan, A.P.P., estime que les perspectives de discussions entre le comité islamique et Kaboul se sont améliorées.

AFRIQUE

Maroc

Les autorités s'efforcent d'améliorer les conditions de vie des populations des bidonvilles

Rabat. — Parmi les visites que le roi du Maroc a accomplies ces dernières semaines et qui l'ont conduit successivement à Essaouira, El-Jadida et enfin Casablanca, la dernière étape aura été particulièrement importante. Le souverain aura consacré, en effet, presque une semaine à la capitale économique du royaume et à ses villes satellites, inaugurant différents projets économiques et sociaux à Casablanca et à Mohamedia.

L'un de ces projets aura été la pose de la première pierre d'un ensemble d'habitations économiques destiné à loger ou plutôt à reloger six mille familles d'un quartier populaire appelé Hay Mohamedi, plus connu sous le nom des Carrières-Centrales. Le souverain n'hésitait pas ainsi à s'attaquer à l'une des plaies du Maroc moderne : la prolifération des bidonvilles.

Selon des documents publiés par le ministère de l'habitat, le nombre des agglomérations urbaines ne dépassait pas la quinzaine au début du siècle ; il atteint actuellement cent quatre vingts dont quatorze dépassent cent mille habitants. La proportion des citadins est passée de 10 % à 42 % entre 1910 et 1920 et devrait atteindre 57,6 % en l'an 2000. La population urbaine — huit millions et demi de personnes actuellement — atteindra alors plus de vingt et un millions sur une population totale de trente-sept millions.

De notre correspondant

Deux phénomènes expliquent ce raz de marée vers les villes : l'explosion démographique (quatre millions de Marocains en 1900, vingt millions en 1980) et l'exode rural. Les deux phénomènes cumulent leurs effets pour provoquer un doublement de la population urbaine tous les treize ans.

Où s'entassent ces millions de ruraux attirés par les lumières de la ville ? Dans les bidonvilles dont les autorités évaluent pour les plus grands d'entre eux la population de quarante-cinq à soixante-quinze mille habitants.

2 mètres carrés par personne

Le bidonville historique de Carrières-Centrales, qui fut en 1952 le théâtre de sanglantes émeutes nationalistes, occupe aujourd'hui 42,5 hectares, et la moitié de la population, évaluée à trente-quatre mille personnes, y dispose, selon une enquête de 1978, de 2,2 mètres carrés par personne. La densité moyenne de population atteint cinq à treize cents habitants par hectare. Le revenu moyen des familles ne dépasse pas 300 dirhams (1 dirham vaut 1,10 franc). La plaie des bidonvilles recouvre, on le voit, deux maux : absence totale d'emploi et de ressources dans beaucoup de zones rurales, sous-emploi dans les zones d'« accueil » des grandes villes.

Le problème pour les autorités marocaines consiste donc à s'attaquer en même temps à la prolifération des taudis, au sous-emploi, au manque d'hygiène et d'équipements socio-culturels. Devant l'accroissement ininterrompu de population, les autorités estiment qu'il est préférable d'améliorer le sort des habitants en transformant peu à peu les bidonvilles en villes normales et en cités de caractère social, plutôt que de transplanter ces populations ailleurs.

L'opération entamée depuis le début du dernier plan triennal (1977-1980) consiste donc à « *améliorer sur place les conditions de vie des populations des bidonvilles* » en leur offrant de devenir propriétaires d'un lot de terrain qui aurait été doté, avec l'aide de l'Etat, d'un équipement minimum (voirie, réseau de distribution d'eau et d'égouts, équipements socio-culturels). En même temps, on s'efforce de créer des emplois dans des « zones d'activité » proches des bidonvilles.

Le gouvernement marocain se rend, d'autre part, parfaitement compte de la nécessité d'une aide extérieure. La BIRD est associée déjà à la « restructuration » des bidonvilles : Douar-Doum, Douar-Maadid et Douar-Hajja (60 000 habitants) de Rabat, Bordj-Moulay-Omar (75 000 habitants) à Meknès et de Saknia (45 000 habitants) à Kenitra. A Casablanca même, les Etats-Unis fournissent une aide directe pour la transformation du bidonville de Ben-M'Sik. Mais la course de vitesse engagée entre les efforts de l'administration marocaine et l'afflux de la population des campagnes serait perdue d'avance si l'exode rural continuait au même rythme. Il faudra aussi, un jour, fournir aux campagnards les moyens de subsister dans les villages où ils sont nés.

ROLAND DELCOUR.

En échange de la libération de quinze pêcheurs

LE PORTUGAL RECONNAIT LE FRONT POLISARIO

Alger (*A.F.P.*). — Les quinze pêcheurs du chalutier portugais *Rio-Vouga*, capturé le 4 juin dernier par le Front Polisario, à six milles des côtes du Sahara occidental, ont été libérés mercredi soir 23 juillet, à la suite des négociations ardues menées par M. Luis Fontoura, représentant le gouvernement de Lisbonne. En échange, le Portugal a reconnu explicitement le Front Polisario comme « *unique et légitime représentant du peuple sahraoui* » et implicitement la République arabe sahraouie démocratique, en s'y référant à deux reprises.

Le communiqué commun publié dans la région de Tindouf, à l'occasion de la cérémonie de libération, indique en effet que la partie portugaise a « *exprimé son inquiétude devant la situation dangereuse découlant de la persistance de l'occupation militaire marocaine des territoires de la R.A.S.D.* » et « *son soutien au peuple sahraoui à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de son pays sous la direction de son unique et légitime représentant le Front Polisario* ».

Les deux parties, selon le communiqué, reconnaissent également « *la nécessité de l'ouverture de négociations entre les gouvernements marocain et sahraoui, conformément aux résolutions de l'O.N.U. et de l'O.U.A. pour aboutir à une solution juste et durable* ».

Le Front Polisario détient toujours quatorze pêcheurs espagnols capturés il y a deux mois et il est probable qu'il cherchera à obtenir de Madrid au moins les mêmes avantages que ceux consentis par Lisbonne.

● *A Lisbonne.* — M. Freitas do Amaral, chef de la diplomatie portugaise a déclaé jeudi soir que la « *reconnaissance de la R.A.S.D. serait prématurée et pourrait être considérée comme une action hostile envers le Maroc* ». Il a précisé qu'en raison des circonstance, le communiqué signé par M. Fantoura « *dépassait dans certains points et dans la façon dont il était rédigé, la position du gouvernement de Lisbonne* ».

Zimbabwe

● LE PARLEMENT DU ZIMBABWE a approuvé mercredi 23 juillet à l'unanimité le rétablissement, pour six mois, des mesures d'urgence décrétées, pour la première fois, par le gouvernement de M. Ian Smith en 1966. Aux termes des lois d'urgence, la police a le droit de détenir des suspects sans jugement et peut procéder à des fouilles et des arrestations sans mandat. M. Nkomo a néanmoins précisé que certaines mesures contenues dans l'acte sur les pouvoirs d'urgence portant sur la censure et le couvre-feu ne seront pas remises en vigueur. — (*Reuter.*)



EUROPE

Turquie : un pays menacé

II. — Les nostalgies d'une nation solitaire

Au bord de l'anarchie ou de la dictature militaire, mais fonctionnant selon les règles de la démocratie parlementaire, telle est la paradoxale Turquie de 1980, en proie à l'escalade du terrorisme. Dans un premier article (« le Monde » du 25 juillet), notre envoyé spécial a décrit ce développement et évoqué le rôle d'enjeu international que joue la Turquie.

De notre envoyé spécial
JACQUES NOBÉCOURT

Ankara. — « Déstabilisation » ? « *mains de l'étranger* » ? Sans doute. Mais ces explications sont insuffisantes. Les causes internes du pourrissement en Turquie s'accumulent, se multiplient.

Démographiques d'abord : avec un taux d'accroissement élevé (2,5 %), la population turque s'élève à environ cinquante millions de personnes, dont plus de la moitié ont moins de trente ans. Avec fierté ou crainte, selon leur idéal politique, les faiseurs de plans en annoncent quatre-vingts *ou quatre-vingt-dix millions en* l'an 2000. Installées où ? L'urbanisation se fait à un rythme élevé et incessant : de huit cents à mille personnes se fixent chaque *jour à Istanbul*, en *colonisant* les abordes, où les zones de bidonvilles et celles d'immeubles récents s'étalent sans règles, sans infrastructures, empêchant toute possibilité de réglementation municipale. Elles entourent aussi Ankara.

Les groupes ruraux qui cherchent à se reconstituer dans ce tissu urbain y perdent leurs façons de vivre, mais se cramponnent d'autant plus aux certitudes mentales ancrées dans la tradition : la prédominance du mâle mais, au foyer, sa soumission à la mère. Les points d'ancrage du nationalisme terrien servent alors à fixer le dévouement total à une cause politique pour laquelle, faute de vivre d'un espoir quelconque, il est acceptable de tuer et de se faire tuer. Pour la révolution ou pour les rêves de Grande Turquie. Emigrer en Allemagne — où il y a plus d'un million de Turcs, — c'est déjà avoir assimilé les réalités de la société urbaine et industrielle. Ils essaient d'y faire une modeste fortune qui leur permettra peut-être d'acheter un commerce ou un taxi. Mais la majeure partie de leurs revenus croupis*sent sur les livres de la Dresdner* Bank. Seize milliards de marks, dit-on, soit autant que le déficit en devises étrangères d'un Etat, incapable de contrôler le retour de ce capital, de l'évaluer exactement, mais dont il sait que, par des voies souterraines, il alimente une économie noire d'un montant égal à celui des courants commerciaux à ciel ouvert.

L'insécurité permanente

Le malaise, l'insécurité de la minute qui vient, est latente, sensible, jamais avouée. Les hommes politiques, les professeurs, sont accoutumés au policier qui veille au pied de l'escalier. La menace sur leur vie est aussi réelle qu'imprécise.

A Istanbul, dans le plus prestigieux site urbain aménagé par l'homme, l'inquiétude ne se traduit pas dans les regards ni dans le rythme des pas. Les pêcheurs à *la ligne du dimanche montent de* longues factions sur le pont de Galata et trouvent du poisson dans les eaux putrides d'une Corne d'or jadis transparente.

La submersion de la ville par la paysannerie se remarque aussi bien dans les transports en commun qui, lentement, gagnent les banlieues *sauvagement* surgies, que dans les danses aimables des jeunes Anatoliennes : en robes claires, le fichu sur la tête, elles tournent entre elles sur la place entre la mosquée *Bleue* et Sainte-Sophie, avec dans la démarche la crainte latente devant les hommes au poil noir. Jeunes femmes effarées du grand espace de la ville.

D'autres paysans ont peur, ces soldats *terriens* pas dégrossis, qui patrouillent deux par deux. Ils *pointent en avant le fusil* automatique ou la mitraillette lourde, le doigt sur le pontet, la sécurité relevée. Leurs yeux *tournent* sans se fixer, ils guettent la surprise. De quoi s'en faut-il pour que leur anxiété ne déclenche la panique ? De leur nervosité, d'un sursaut.

D'autres signes contredisent le malaise ? Par exemple, l'opulence des étalages de légumes et de fruits, dont les couleurs somptueuses évoquent l'abondance. Produits du pays, ils soulignent que, pour l'essentiel, la Turquie *peut vivre sur elle-même. Dans les* passages couverts, d'un restaurant à l'autre, les hommes tranquilles bavardent en goûtant une brochette de moules frites, des pois chiches.

Voici que la folie de la circulation rend sceptique sur la rareté de l'essence. Le café soudain apporté, alors qu'il a disparu de tous les échanges sociaux dont il était le signe, le paquet de tabac turc si rare et qu'on propose en sous-main, rappellent d'autres temps ou d'autres lieux où l'économie immergée assure la subsistance. Les *flots* de voitures mis à part, c'est à l'Europe année 0, l'Europe de l'après-guerre, que *fait songer l'état de survivance* où en est arrivée la Turquie, avec des échanges réduits au minimum. Mais cela se passe dans des villes qui n'ont pas été *détruites*. Evidemmet, *la* différence n'est pas mince.

La barrière de la langue et de l'histoire

A supposer que disparaissent la peur du *soldat*, la pauvreté et la tristesse dans les yeux du gringalet vendeur de cigarettes, *la tension des gardes du* corps au quartier général d'un parti ou d'un groupuscule, à supposer que la vie simple prenne la relève de la survivance, le sentiment de malaise disparaîtrait-il aussi ? Ce n'est pas certain. Il faut quelque temps pour en mesurer les raisons, qui ne sont pas seulement celles de la sorte d'indécence qu'il y a à errer parmi les Stamboullotes en *étranger* voyeur.

Il est impossible de trouver les mots-clés, ceux qui *font* passer de la chose vue à *l'enjeu* politique, du pittoresque au sens. L'évidence prend sa *force démonstrative* : voici un véritable étranger qui n'a rien à communiquer au Turc, même pas que, dans sa propre langue, Turc s'associe aux termes « grand » ou « fort ».

Banale constatation, valable pour beaucoup de pays. Autant rester chez soi si, en l'absence de tout échange verbal, on ne se résigne pas à tirer des apparences des conclusions définitives. Mais ici, le dépaysement, l'exil, l'ailleurs, pèsent autrement. Car Istanbul ne se sépare pas de l'Europe. Son histoire, son existence, fondent le droit de la Turquie à demander qu'on entre dans sa volonté d'adhérer à la Communauté européenne.

L'hermétique barrière du langage rappelle que, entre l'une et l'autre, *il s'agit bien d'histoire*, de rapports où il n'y a jamais eu que le vainqueur et le vaincu, sans la moindre référence à une quelconque communauté de culture. Pour *parler* de l'accessoire, pour négocier ou s'en tenir aux convenances, l'anglais, l'allemand, l'italien, le français, suffisent. Langues de notables, mais aussi langues des étrangers qui, dans un temps pas très éloigné, mettaient la Turquie en coupe réglée, selon leurs propres modèles. Le non-notable exprime différemment sa vérité ; elle demeure inaccessible. Impossible de discerner si elles disent la guerre, la mort, la vie, ces orchestrations *de syllabes où les voyelles familières* scandent des mots incompréhensibles en titres énormes sur des journaux maquillés de violentes couleurs. Elles refusent la plus élémentaire information.

Même l'amitié la plus raffinée, la sincérité la plus certaine des interlocuteurs turcs passés par les cultures d'Europe de l'Ouest, contribuent à cette étrangeté du contact. Elles laissent percer et font comprendre la difficile conciliation des vœux contradictoires pour leur patrie : une modernité totale avec l'Europe et dans l'Europe, l'épanouissement de ses énormes potentialités et, face à l'Europe, la sauvegarde des différences.

A quoi bon se leurrer sur des sentiments à peine cachés ? Très vite, le silence, le refus ou la réelle impossibilité d'expliquer montrent à nu le roc d'un orgueil qu'il faut prendre pour un fait, sans le juger. Plus que de capricieuses vanités nationalistes, il évoque une cicatrisation jamais achevée. Cette fierté farouche, un rien la fait tourner en arrogance.

On est moins éloigné qu'il n'y paraît des *données du terrorisme*. Car l'extrême droite comme l'extrême gauche se jouent sur deux nostalgies puissantes, même si elles les habillent différemment : *celle de la grandeur ottomane et* celle du moment d'affirmation, avec Kémal, de l'identité turque. La première, accomplie aux dépens d'une moitié de l'Europe, conquise et gérée par un appareil de pouvoir aussi vanté dans la mémoire de la Turquie actuelle qu'il est honni dans celle des peuples qui furent subjugués. La seconde, libérée de la tutelle économique de l'autre partie de l'Europe, avant de procéder à des ruptures radicales avec sa propre histoire et de revenir une nation.

Voici par exemple un juriste formé à Paris, universitaire, socialiste réformiste, très informé sur le gauchisme, laïque et démocrate *incontestable*. Au *détour d'une* phrase, il énonce tranquillement que son fils est né dans un pays « au passé glorieux ». Cela sonne comme une certitude respectable. A Londres, Munich ou Paris, qui le dirait sans emphase ou sans rire ?

Tel de ses amis indique en passant qu'il « a fait la guerre ». On ne saisit pas tout de suite qu'il s'agit de l'intervention à Chypre en juillet 1974. S'étonnera-t-on qu'une telle définition implique le caractère insoluble des conséquences de ce que le reste de l'Europe tient pour un épisode ?

L'orgueil turc ou la fierté nationale toujours à vif passent ainsi *dans la qualification* des événements : « intervention » à Chypre et non pas « invasion », « répression » d'une « révolte arménienne » et non pas « extermination préparée ». La solidarité avec l'histoire ne tolère pas le moindre désaveu, même pas au nom du réalisme politique immédiat. On imagine mal qu'un premier ministre turc fasse devant les Arméniens les gestes qu'au nom de l'Allemagne le chancelier Brandt eut à Auschwitz.

La volonté d'unification

Non pas qu'Ankara ignore le réalisme pour son compte, mais, à l'heure présente, la Realpolitik — celle des faits — est ressentie comme celle des voisins, plus ou moins suspects de convoiter des terres turques, le seraient-elles depuis peu. Près de soixante ans après Atatürk, l'entité géographique Turquie se sent toujours menacée.

En vingt *endroits*, la *Constitution* proclame « *l'indivisibilité de l'Etat turc avec son territoire et sa nation* ». Accepter de parler de « crimes de guerre » à propos des Arméniens, ou des Grecs ou des Kurdes, ne constituerait donc pas un aveu moral, ni même une possible concession verbale, ou dictée par l'opportunité. Ce serait renier la volonté de l'unification.

Le soldat en patrouille n'en sait sans doute rien, mais la peur qu'il éprouve lorsqu'une voiture s'arrête à sa hauteur se relie au refus d'un tel désaveu. Il est là parce que ses chefs ont pris en charge « *l'intégrité du pays dans ses frontières* » et que cette intégrité est, directement ou non, l'enjeu du combat des terroristes.

Taxés d' « internationalisme » — concept interdit qui a entraîné la proscription du com*munisme*, — *les groupes* d'extrême gauche subissent une répression sévère au nom de la nation.

Ceux d'extrême droite, ultranationalistes, semblent poursuivis *quand leurs crimes sont trop* identifiés. Leurs convictions « patriotiques » font passer leurs visées totalitaires.

Quant aux ethnies subjuguées, les Kurdes en premier *lieu*, *désignés* par leur nom depuis un an environ, leurs revendications sont portées au compte d'un dessein d'éclatement de la nation inspiré de l'extérieur et propagé par des commandos prétendument entraînés à Chypre ou par les Palestiniens. La dizaine de groupuscules d'inspiration islamique semblent enfin instrument de puissances arabes pour abattre cette laïcité dont Atatürk avait fait l'une des spécificités majeures de la Turquie nouvelle.

D'autres nations, plus anciennes ou résultant d'un autre processus de formation, peuvent se savoir enjeu de l'équilibre des puis*sances hégémoniques sans que* leur intégrité nationale, sans que leur être même, soit menacé dans son affirmation. Pour la Turquie, au contraire, née d'une volonté de n'être plus la victime de l'affrontement des Grands, l'intégrité, l'identité et l'appartenance à un système international se conditionnent réciproquement.

C'est du moins la certitude qui explique l'attitude de l'armée, ce qui revient à dire : de l'état-major.

Prochain article :

L'ARMÉE AU PIED DU MUR

Pologne

DE NOUVELLES GRÈVES ONT ÉCLATÉ

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — De nouvelles grèves ont éclaté, mercredi 23 *juillet*, en Pologne — notamment à Wroclaw, dans une usine d'équipement routier de trois mille ouvriers ; à Ostrov-Vielkopolski, dans une entreprise de réparation ferroviaire ; et dans une verrerie de *Lubarkow*, près de Lublin.

Les négociations se sont ouvertes jeudi avec les grévistes, qui demandent jusqu'à 20 % d'augmentation des salaires et une amélioration de l'approvisionnement. Lundi et mardi, dans de nombreuses entreprises, il avait suffi de menaces de débrayage pour que les *directions* accordent des augmentations.

Après *Trybuna Ludu*, l'organe du comité central, le quotidien *Zycie Warszawy* a évoqué, jeudi, les arrêts de travail dans un long éditorial. Appel à la raison beaucoup plus que condamnation, l'article souligne que le seul moyen réel d'améliorer le niveau de vie serait d'accroître le rythme et la qualité de la production. Critiquant durement les cadres intermédiaires de l'administration, le journal ajoute — dans une surprenante tentative de « récupération » du mouvement de contestation : « *Les ouvriers ont non seulement le droit, mais aussi le devoir d'éliminer les irrégularités et les barrières bureaucratiques* (…), *de contrôler la réalisation des plans de production (et celle) des fonds de salaires et des primes.* » — B. G.

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PRÉSIDENT ROUMAIN A PARIS

« Seule une Europe unie peut garantir une paix durable »

déclare M. Nicolas Ceausescu

Le président de la République roumaine, M. Ceausescu, qui regagne Bucarest samedi matin, 26 juillet, a, ce vendredi, un troisième tête-à-tête, suivi d'une réunion élargie, avec le président Giscard d'Estaing. Devaient être examinés, au cours de cette conversation, le dialogue Nord-Sud, le conflit du Proche-Orient et le développement du tiers-monde.

La journée devait se terminer par un dîner au château de Rambouillet, réunissant seulement les deux présidents et Mmes Giscard d'Estaing et Ceausescu (celle-ci est premier vice-premier ministre, et second personnage du régime.)

Jeudi ont été évoquées, au cours du second tête-à-tête entre les deux présidents, les relations bilatérales et la situation internationale.

Les relations bilatérales : la Roumanie et la France sont soucieuses d'étendre leurs relations à de nouveaux domaines, notamment le nucléaire. La Roumanie, dont le pétrole se raréfie, commence à connaître de sérieuses difficultés énergétiques. Elle envisage l'installation de douze centrales nucléaires d'ici 1990. Les premières lui seront fournies par le Canada, mais la France est sur les rangs pour la tranche suivante *et surtout pour la fourniture* d'équipement « paranucléaire », notamment des turbo-alternateurs (*le Monde* du 9 mars 1979). Pour ce contrat de 2 milliards de francs, elle est en concurrence avec les Etats-Unis et la Suisse. Recevant M. Ceausescu à déjeuner jeudi, M. Barre, évoquant cette perspective, a déclaré : « *Le programme français de construction de centrales électronucléaires et la décision de votre pays de recourir également à l'atome pour produire de l'énergie révèlent une convergence propre à déboucher sur une coopération de grande ampleur et de longue durée renforçant l'indépendance de nos deux pays.* »

Vers une « convergence de vues »

Le président roumain a visité, vendredi matin, entre autres entreprises industrielles, une usine d'Alsthom - Atlantique, susceptible de fournir des turbo-alternateurs et le centre de recherche de la C.G.E., de Marcoussis (Essonne).

La situation internationale : le tête-à-tête de mercredi a porté sur les relations Est-Ouest, la prochaine conférence de Madrid, *sur* la *sécurité* et la *coopération* en Europe et le désarmement. Les positions franco-roumaines sont « *très proches* » et l'on va vers une « *convergence de vues* », a déclaré M. Biot, porte-parole de l'Elysée.

Répondant jeudi matin, à l'Hôtel de Ville, à l'allocution de bienvenue de M. Chirac, maire de Paris, M. Ceausescu a notamment déclaré : « *Il importe d'agir non pas dans le sens d'une division de l'Europe, mais dans le sens de son unité, et ce dans le respect du régime politique et social de chaque pays (…). Seule une Europe unie peut donner la garantie d'une détente et d'une paix durable dans le monde entier (…). La France et la Roumanie doivent faire davantage dans le sens de cette unité.* » Le président roumain a critiqué la « *politique de domination de certains pays sur l esautres* » et le « *partage et le maintien de sphères d'influence* ».

Il a enfin souligné les « *dangers* » de la course aux armements, et notamment « *l'implantation de nouvelles fusées nucléaires en Europe, qui risquent de détruire le continent à l'Ouest comme à l'Est* ». « *Personne n'a encore inventé une arme sélective* », a-t-il affirmé en rappelant l'urgence de conférences sur le *désarmement*.

POINT DE VUE

Le cri d'un Roumain en danger de mort

par EUGÈNE IONESCO (*)

QUAND les Occidentaux voient en la Roumanie un pays « indépendant » de l'U.R.S.S. et M. Ceausescu un « *conductor* » (1) que les circonstances contraignent à maintenir une politique intérieure musclée, ils pèchent tout simplement par « désinformation ».

Mais quand, en dépit des *évidences* historiques (Yalta, l'origine *et le caractère du système imposé* par l'armée rouge) ou des réalités observables à l'œil nu (la misère matérielle et spirituelle, le culte de *la personnalité*), les Occidentaux, animés d'un zèle digne d'une meilleure cause, soutiennent la « *position originale de la Roumanie* », ils se rendent coupables de complicité dans le martyr du peuple roumain, soumis à une triple oppression : le système communiste, l'occupation soviétique (réelle, malgré l'absence de troupes soviétiques) et une dictature national-socialiste féodale.

La misère matérielle, le marasme *spirituel, les arrestations sont autant* d'éléments communs à toutes les nations soviétisées. Le malheur (mais non point le hasard) fait que la Roumanie est actuellement le *pays* d'Europe à avoir le niveau de vie le plus bas, une des révolutions culturelles de type chinois les plus actives (importée en 1971 et continuée… à la roumaine) et l'une des plus cruelles répressions policières.

∴

Le rapport récemment établi par Amnesty International est catégorique : en Roumanie, la police est toute-puissante : arrestations, tortures, internements psychiatriques, expulsions et assassinats. Deux des « *meneurs* » de la *grève* d'août 1977, des mineurs de la vallée du *Jiu*, les ingénieurs Jurca et Dobre, ont été tués dans la rue ; deux « *fous* », Virgil Dinculescu et Vasile Brincu, ont été tués *par* « *overdose* » en asile psychiatrique.

Mais deux cas sont particulière*ment scandaleux : celui de l'ouvrier* Vasile Paraschiv, d'une part, interné pour la première fois dans un asile psychiatrique en 1969 pour avoir *rendu sa carte de membre du parti* en signe de protestation. Interné par la suite à deux reprises pour avoir protesté contre le « *traitement ambulatoire* » auquel il était soumis. Interné encore en avril 1977 pour avoir adhéré au mouvement Goma. En 1978, Vasile Paraschiv est venu en France, où il a apporté son témoignage sur l'emploi de la psychiatrie à des fins de répression politique. Il a alors reçu des syndicats C.F.D.T., FEN, F.O., C.G.T.-*Livre* l'assurance de leur protection dans le cas où il *rentrerait* en Roumanie. Il est rentré. Le 8 mars 1979, il adhérait au Syndicat libre (SLOMR) *récemment créé. Immédiatement* arrêté, il était torturé et menacé de mort, libéré au soir du 8 mars, puis à nouveau arrêté le 9 mars. Malgré les nombreuses démarches effectuées par divers organismes humanitaires, syndicaux, etc., il fut ensuite impossible de savoir quoi que ce soit à son sujet, jusqu'à ce que, en juin 1980, parvienne de plusieurs sources cette nouvelle : la famille aurait reçu une urne contenant les cendres de celui qui fut Vasile Paraschiv. Où et dans *quelles circonstances* est-il « décédé » ? A la suite de tortures pendant l'instruction ? Dans la rue, par « accident » ? Dans un asile *psychiatrique, à la suite d'un « traitement »* ou « suicidé » comme tant d'autres ?

∴

Autre cas particulièrement scandaleux, celui du Père Gheorghe Calciu-Dumitreasa. Né en 1927, étudiant en médecine, le Père Calciu-Dumitreasa *a été arrêté en mai* 1948 et libéré plus de seize ans plus tard après plusieurs années à Pitesti, où, de 1949 à 1952, a été menée, sous la direction du *général* N.K.V.D. Nicolsky, la « rééducation » des étudiants roumains. Libéré, il fait des études de lettres et de théologie. Devenu professeur au séminaire théologique de Bucarest, il se rend coupable *d'« agitation contre-révolutionnaire »*. Il avait prêché l'amour au lieu de la haine de classe, et se voit *licencié le 17 mai* 1978. Arrêté en août de la même année pour avoir *donné* son appui au comité chrétien roumain (A.L.R.C.), il est libéré en septembre après avoir été coopté comme membre associé du C.I.E.L. Mais, en mars 1979, le Père Calciu est à nouveau arrêté : soupçonné d'être *l'« instigateur moral du Syndicat libre »*, il est jugé à huis clos et condamné à dix ans de prison sans que ni *lui ni* sa famille aient pris connaissance de l'acte d'accusation. Ils connaissaient cependant les intentions des autorités : « *On va te fermer la gueule… avec de la terre.* » Telle est la promesse, maintes fois réitérée par les enquêteurs, les geôliers et les représentants de la Métropolie présents aux interrogatoires. Cette promesse a été confirmée à Mme Calciu et il ne fait aucun doute que les autorités entendent la mettre à exécution.

Déjà soumis pendant l'instruction à la torture par privation de sommeil et de nourriture, le Père Calciu est détenu depuis septembre 1979 *dans ce qu'il faut appeler la section* d'extermination de la prison d'Aiud, la sinistre Zarca, seul dans une cellule humide, sans lumière, sans aération, sans chauffage et *n'ayant* pour tout vêtement qu'une chemise et un caleçon. Il est obligé de se tenir debout de 5 heures du matin à 23 heures, sa ration alimentaire est fixée à 100 grammes de pain tous les deux jours. Il est privé d'assistance médicale, de promenade, de colis, de parloir, sans cesse soumis à des menaces. Les jours du Père Calciu sont comptés.

On lui a cependant *fait* la faveur, *en mai 1980, d'une entrevue au parloir* avec sa femme. Celle-ci n'a presque pas reconnu son mari : il n'était plus qu'une ombre qui lui dit, en articulant avec peine : « *Je n'en ai plus pour longtemps, ils me tuent, ils me l'ont promis et ils tiendront parole si vous ne tentez pas quelque chose pour me sauver dans les semaines qui viennent.* »

∴

Nous sommes presque fin juillet et les « *semaines qui viennent* » sont déjà passées. Pouvons-nous rester sourds à ce cri du Père Calciu, cri *réduit à un chuchotement ?* Pouvons-nous demeurer indifférents aux murmures de ceux qui agonisent ici et maintenant en Europe ? En cet an de grâce 1980, ici, en Europe ?

(1) Terme roumain équivalent de *Führer* et de *Duce*.

(*) Membre de l'Académie française, président du CIEL (Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés).

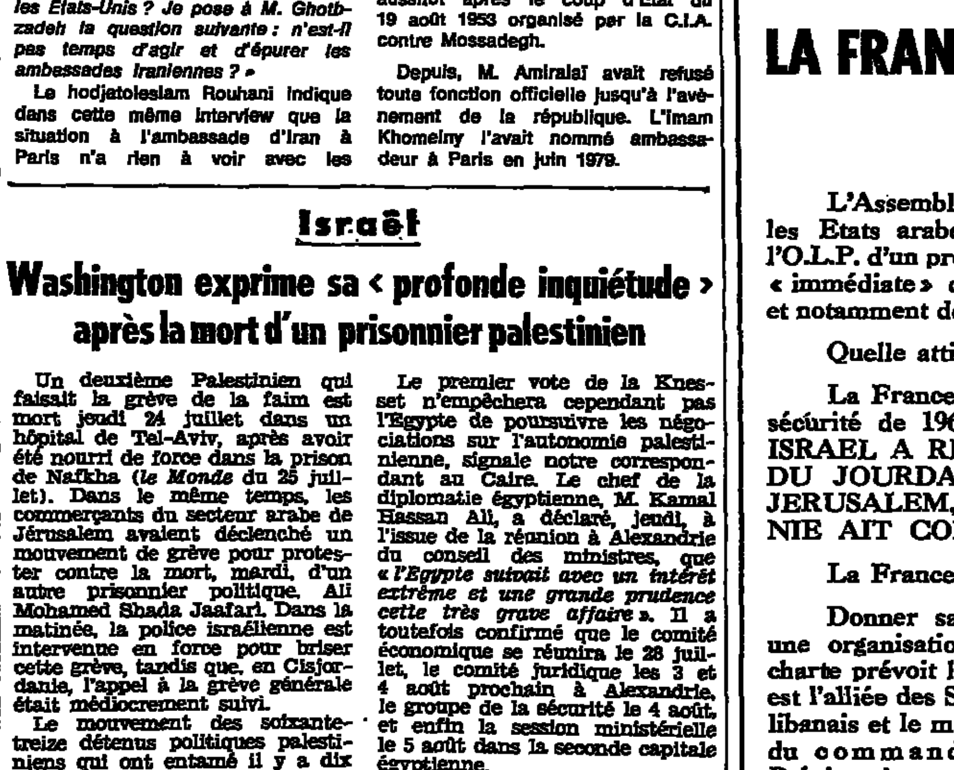
LE FONDS MONÉTAIRE DÉMENT QUE L'O.L.P. AIT ÉTÉ INVITÉE A PARTICIPER A LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Washington (A.F.P.). — On dément formellement vendredi au Fonds monétaire international l'information diffusée par l'agence palestinienne d'information (WAF), selon laquelle l'O.L.P. a été invitée à participer à la prochaine assemblée annuelle des gouverneurs de la Banque mondiale et du F.M.I., fin septembre à Washington.

Rappelons que, en marge de la précédente conférence des gouverneurs de ces deux institutions, tenue l'an dernier à Belgrade, une commission avait étudié l'éventualité d'admettre des observateurs aux conférences annuelles du Fonds et de la Banque. Cette commission, composée des représentants de quatre pays du *tiers-monde et de quatre pays industrialisés* (dont la France), n'avait pu alors parvenir à se prononcer pour ou contre l'octroi de la qualité d'observateur à l'O.L.P.

Les conseils exécutifs de la Banque et du Fonds, précise-t-on d'autre part, doivent se réunir dans le courant d'août pour étudier, entre autres, le rapport que lui a fait tenir cette commission. Il est peu probable, indique-t-on dans les milieux compétents, qu'ils se prononcent en faveur de l'octroi à l'O.L.P. du statut d'observateur, compte tenu du contexte international actuel.

PROCHE-ORIENT



Iran

Le vice-ministre de l'intérieur pourrait être candidat à la présidence du conseil

Un accord paraît avoir été conclu entre le président Bani Sadr et le parti républicain islamique sur la désignation d'un premier ministre. On s'attend que le chef de l'Etat présente, le samedi 26 juillet, la candidature de M. Mostafa Mir Salim, l'actuel vice-ministre de l'intérieur et chef de la police. Le P.R.I. aurait préféré la nomination de M. Jalaleddine Farsi, mais n'aurait fait aucune objection, selon un vote intervenu à la direction du parti, à celle de M. Mir Salim.

Ce dernier a été reçu, le jeudi 24 juillet, successivement par l'imam Khomeiny et M. Bani Sadr, avec lequel il s'est entretenu pendant plus de deux heures. M. Mir Salim est très peu connu de l'opinion iranienne. Il paraît acquis, d'ores et déjà, que M. Sadegh Ghotbzadeh, chef de la diplomatie, ne fera pas partie de la nouvelle équipe ministérielle. Il a fait l'objet de vives critiques ces dernières semaines, tant sur le plan de la gestion de son ministère que sur le chapitre de sa politique « pro-occidentale ».

La suspicion qui règne actuellement en Iran a atteint les journalistes étrangers. Deux d'entre eux, MM. Karl Serensen et Hami Sami, travaillant respectivement pour la télévision danoise et la télévision turque, arrêtés lundi soir à l'Hôtel Intercontinental, ont été inculpés d'espionnage en faveur des Etats-Unis. La presse en profite pour qualifier l'Hôtel Intercontinental — où résident la quasi-totalité des journalistes étrangers — de *« repaire de chacals occidentaux »*. Cela permet aux autorités de relancer leurs attaques contre les deux ministères jusqu'ici chargés de délivrer les visas et les cartes de presse aux journalistes étrangers, les ministères des affaires étrangères et de l'information, dont le comité central des comités révolutionnaires (qui a fait arrêter les deux journalistes) ne veut plus reconnaître l'autorité.

MM. Serensen et Sami étaient toujours au secret vendredi, leurs ambassades respectives n'ayant pu, malgré de multiples démarches, entrer en contact avec eux. Ils sont accusés, entre autres, de travailler clandestinement pour le compte d'une chaîne de télévision américaine, C.B.S.

L'inspecteur Salehi — qui a mis les deux inculpés à la disposition des tribunaux révolutionnaires, — après avoir affirmé que des films pornographiques étaient projetés, le soir, à l'Hôtel Intercontinenal, a annoncé qu'il demandera à l'ayatollah Khalkhali de faire occuper ce *« nid d'espions »* et le transformer en centre de rééducation pour les drogués...

D'autre part, le tribunal révolutionnaire de Kerman a engagé des poursuites contre Mme Azame Taleghani, député de Téhéran et fille de feu l'ayatollah Taleghani, pour avoir condamné, il y a trois jours, la lapidation de deux femmes dans la ville de Kerman. Elle est accusée d'*« insulte à l'autorité judiciaire »*. Mme Taleghani, qui est également membre du parti républicain islamique, et qui participe actuellement à la conférence internationale des femmes à Copenhague, avait mis en garde les responsables du pays contre la pratique de la lapidation, acte *« contraire à la justice islamique »*. Elle a dénoncé par la même occasion les injustices que subissent les femmes iraniennes, parfois *« frappées par leur mari »* ou *« abandonnées sans ressources »*, alors que *« l'Islam accorde une très grande valeur à la femme »*.

Le nombre d'exécutions annoncé jeudi a atteint vingt-neuf. Huit personnes accusées de divers crimes politiques ou de mœurs ont été mises à mort après les vingt et une personnes exécutées à l'aube pour complot contre la sécurité de l'Etat.

L'ayatollah Behechti a, pour sa part, annoncé jeudi que M. Chapour Bakhtiar devrait être jugé par contumace avant que le gouvernement de Téhéran ne demande à celui de Paris l'extradition de l'ex-premier ministre. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

M. Amiralaï abandonne ses fonctions d'ambassadeur à Paris

Téhéran (A.F.P.). — *Les fonctions de l'ambassadeur d'Iran à Paris, M. Chamseddine Amiralaï, ont pris fin, sa mission étant arrivée à son terme, a annoncé, jeudi soir 24 juillet, un porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères. Le porte-parole a précisé que le départ de l'ambassadeur faisait suite à des conversations qu'il avait eues avec le chef de la diplomatie, M. Ghotbzadeh, à Paris, les 19 et 20 juillet. M. Ali Bani Fatemi, le chargé d'affaires, remplacera M. Amiralaï dans ses fonctions.*

M. Amiralaï, selon des sources bien informées, avait en réalité présenté sa démission à l'imam Khomeiny à la suite de déclarations faites par le représentant de ce dernier à Paris, le hodjatoleslam Fakhr Rouhani, à l'organe du parti républicain islamique, *Joumhouri Islami*. Le chef religieux affirmait notamment : *« M. Amiralaï m'a avoué avoir proposé à M. Giscard d'Estaing que la France vienne remplacer les Etats-Unis en Iran. Comprend-il seulement la philosophie de la révolution islamique ? S'imagine-t-il que l'imam de notre nation islamique accepterait que la France remplace les Etats-Unis ? Je pose à M. Ghotbzadeh la question suivante : n'est-il pas temps d'agir et d'épurer les ambassades iraniennes ? »*

Le hodjatoleslam Rouhani indique dans cette même interview que la situation à l'ambassade d'Iran à Paris n'a rien à voir avec les conditions de l'Iran révolutionnaire. Certains tapis valent plus de 10 millions de rials (7 millions de francs) et les portiers sont toujours des *« éléments étrangers qui jouent le rôle de la cinquième colonne »*. Indignité supplémentaire : M. Amiralaï est accusé par le hodjatoleslam d'être un *« membre du Front national »*.

Agé de soixante-dix-huit ans, M. Amiralaï a été, en effet, plusieurs fois ministre sous le gouvernement du Dr Mossadegh au début des années 50 et avait démissionné de son poste d'ambassadeur en Belgique aussitôt après le coup d'Etat du 19 août 1953 organisé par la C.I.A. contre Mossadegh.

Depuis, M. Amiralaï avait refusé toute fonction officielle jusqu'à l'avènement de la république. L'imam Khomeiny l'avait nommé ambassadeur à Paris en juin 1979.

Israël

Washington exprime sa « profonde inquiétude » après la mort d'un prisonnier palestinien

Un deuxième Palestinien qui faisait la grève de la faim est mort jeudi 24 juillet dans un hôpital de Tel-Aviv, après avoir été nourri de force dans la prison de Nafkha (*le Monde* du 25 juillet). Dans le même temps, les commerçants du secteur arabe de Jérusalem avaient déclenché un mouvement de grève pour protester contre la mort, mardi, d'un autre prisonnier politique, Ali Mohamed Shada Jaafari. Dans la matinée, la police israélienne est intervenue en force pour briser cette grève, tandis que, en Cisjordanie, l'appel à la grève générale était médiocrement suivi.

Le mouvement des soixante-treize détenus politiques palestiniens qui ont entamé il y a dix jours une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention a suscité diverses manifestations de soutien dans la population palestinienne sous contrôle israélien.

Le porte-parole du département d'Etat américain, M. John Trattner, a exprimé sa « profonde inquiétude » et précisé que Washington était en rapport avec le ministère israélien des affaires étrangères au sujet du sort des détenus palestiniens. A Amman, un porte-parole du bureau de l'O.L.P. a exhorté le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, et la communauté internationale à œuvrer pour mettre un terme aux *« traitements inhumains »* dont sont l'objet les prisonniers palestiniens. Il a affirmé qu'on assiste au commencement d'*« une campagne de liquidation physique des quatre mille détenus palestiniens en Israël »*. Pour sa part, M. Yossef Burg, ministre israélien de l'intérieur et de la police, a ordonné la création d'une commission d'enquête pour faire la lumière sur la cause de la mort des deux détenus.

Sur le plan politique, le projet de loi controversé proclamant Jérusalem Est partie intégrante de la capitale d'Israël pourrait être adopté la semaine prochaine par la Knesset, a déclaré jeudi M. David Glass, président de la commission des lois, ce qui contredit les assurances données en privé par des dirigeants selon lesquels le déroulement ordinaire de la procédure parlementaire empêcherait le projet de loi d'être complétement adopté.

Le premier vote de la Knesset n'empêchera cependant pas l'Egypte de poursuivre les négociations sur l'autonomie palestinienne, signale notre correspondant au Caire. Le chef de la diplomatie égyptienne, M. Kamal Hassan Ali, a déclaré, jeudi, à l'issue de la réunion à Alexandrie du conseil des ministres, que *« l'Egypte suivait avec un intérêt extrême et une grande prudence cette très grave affaire »*. Il a toutefois confirmé que le comité économique se réunira le 28 juillet, le comité juridique les 3 et 4 août prochain à Alexandrie, le groupe de la sécurité le 4 août, et enfin la session ministérielle le 5 août dans la seconde capitale égyptienne.

Cela étant, le chef de l'Etat égyptien paraît assez désabusé. L'orientaliste israélien M. Shimon Shamir, qui rentrait du Caire où il s'est entretenu pendant trois heures avec le président Sadate, a déclaré à Tel-Aviv que ce dernier lui avait dit : *« Je regrette que Menahem Begin n'ait pu aller au-delà de la première étape du processus de paix. Il n'est plus en mesure de contribuer à ce processus mais, tout au contraire, il le freine. »*

LA LIBYE PLACE SES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES SOUS LE CONTROLE DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE VIENNE.

Vienne (A.F.P., Reuter). — La Libye a signé, le 8 juillet dernier, un accord de contrôle avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.). Annoncé jeudi 24 juillet à Vienne (Autriche), au siège de l'A.I.E.A., cet accord place toutes les installations nucléaires libyennes sous contrôle international, afin d'empêcher le détournement de matières fissiles à des fins non pacifiques.

La Libye avait signé le traité de non-prolifération nucléaire en 1975, ce qui lui faisait obligation de conclure par la suite un accord avec l'A.I.E.A. sur les garanties en matière nucléaire.

Jusqu'à présent, soixante-neuf pays ont conclu des accords similaires avec l'A.I.E.A.

L'ASSASSINAT DE M. BITAR

Un dirigeant de l'opposition met en cause le frère du président syrien

M. Salah Bitar avait été informé par un responsable d'un pays arabe pétrolier, environ une semaine avant son assassinat, à Paris, d'une menace de « liquidation », proférée par M. Rifaat Al-Assad, frère du président syrien, a déclaré à l'A.F.P., M. Akram Al-Hourani, ancien président du Parlement syrien.

Selon M. Hourani, qui réside à Paris, ce responsable, dont il n'a pas révélé l'identité, avait été personnellement prié par M. Rifaat Al-Assad de transmettre à M. Bitar cet avertissement : ou bien il mettait fin à ses critiques contre le régime de Damas, ou il serait *« liquidé »*.

« Selon nos informations, a poursuivi M. Hourani, *des agents secrets syriens sont actuellement à Paris, à Genève, à Londres, à Berlin et à Vienne pour tenter de liquider les opposants au régime de Damas. »*

Par ailleurs, M. Ahmed Mohaffel, un des dirigeants de la faction dissidente du parti communiste syrien, a précisé que cinq partis politiques syriens (le parti socialiste arabe, de M. Hourani, l'Union socialiste arabe, de M. Jamal Al-Atassi, le parti communiste syrien-bureau politique, le parti Baas arabe socialiste - groupe du 23 février et le Parti révolutionnaire des travailleurs) *« tentent de créer un front visant à effectuer un changement démocratique en Syrie »*, et a indiqué que M. Bitar n'était pas étranger à cette démarche. *« Mais,* a-t-il poursuivi, *ces partis n'ont encore eu aucun contact avec les Frères musulmans et je doute fort que M. Bitar ait effectué de tels contacts. »*

Enfin, M. Hourani a rappelé que M. Bitar, aussi bien que lui-même et la majorité des opposants syriens (à l'exception des Frères musulmans), ont participé en mars dernier à Bagdad, aux débats sur la « charte d'action nationale », proposée par le président irakien, M. Saddam Hussein et a affirmé que M. Bitar n'avait pas mentionné dans son intervention à cette occasion, le régime syrien, mais qu'il avait critiqué *« tous les régimes arabes sans exception »*.

M. Bitar devait être inhumé ce vendredi 25 juillet, à Bagdad, où sa dépouille mortelle a été transférée jeudi.





AMÉRIQUES

Nicaragua

Le secteur privé demande qu'une date soit fixée pour les élections municipales

De notre correspondant

Managua. — Depuis le 19 juillet et les cérémonies du premier anniversaire de la révolution, le « secteur privé » nicaraguayen et les partis politiques qui le représentent sont en ébullition, les *ambassades des pays occidentaux* sont inquiètes.

« *Je suis préoccupé par le côté martial donné à l'ensemble des activités commémoratives,* nous a déclaré M. Laurence Pezullo, ambassadeur des Etats-Unis, *par l'insistance mise à exposer la solidarité des pays communistes et totalitaires et par la non-reconnaissance des contributions les plus grande : celle des Etats-Unis et des démocraties occidentales.* » Pour sa part, M. Jorge Salazar, président intérimaire du Conseil supérieur de l'entreprise privée (Cosep), a, dans une conférence de presse, « *dénoncé le fait que la direction sandiniste n'ait pas donné de date précise pour la tenue d'élections municipales, conformément aux engagements qu'elle avait pris au début du mois de mai* ».

Un dialogue difficile

Il est indispensable de faire un peu d'histoire pour comprendre l'état actuel des relations entre le Front sandiniste (F.S.L.N.) et ce qu'on appelle ici le « secteur privé », pour ne pas avoir à employer le mot de « bourgeoisie » difficile à porter en période révolutionnaire. Le triomphe de l'insurrection de juillet dernier a été rendu possible par l'intégration autour du F.S.L.N. de tous les secteurs du pays non directement liés à Somoza. Tout le monde a participé, à des titres divers, à la victoire, et la junte de gouvernement formée en juin 1979 comprenait deux représentants du secteur privé : Mme Violeta Chamorro et M. Alfredo Robelo. En avril dernier, tous deux démissionnaient. La première pour des raisons dont tout le monde s'accorde à reconnaître qu'elles sont avant tout d'ordre personnel, le second pour des raisons politiques. « *Je n'ai pas voulu me laisser utiliser,* nous a déclaré M. Robelo, *voyant que je ne pouvais pas avoir une influence suffisante de l'intérieur, j'ai décidé de sortir du gouvernement tout en restant dans la révolution.* »

La crise, alors ouverte, a poussé la *direction du Front sandiniste* et les représentants du secteur privé à dialoguer. Le Cosep s'est présenté avec une série de revendications essentiellement politiques, car, dans son analyse, il fallait d'abord rétablir un climat permettant au secteur privé national, aux pays occidentaux et aux grandes institutions financières mondiales de se sentir suffisamment en confiance pour participer pleinement à l'effort de reconstruction. Les principales exigences portaient sur la liberté et le pluralisme de l'information, le retrait de la loi d'urgence, l'arrêt des confiscations et des occupations de terres et la fixation d'une date pour les élections municipales. Celles-ci constituent pour le Cosep un essai en vue d'élections générales, considérées par tous comme difficiles à réaliser dans les circonstances actuelles.

Le Front sandiniste, soucieux de maintenir les alliances qui ont permis la victoire, a répondu à ces exigences dans les faits (par exemple sur la loi d'urgence et la limitation des occupations de terres), ou encore en prenant des engagements de principe (sur la création d'une télévision d'Etat et les élections). La façon dont les remplaçants de Mme Chamorro et de M. Robelo ont été choisis est un bon indice de l'état d'esprit de la période : le Cosep voulait participer au choix, le F.S.L.N. ne lui en a pas donné l'occasion, tout en retenant deux personnalités absolument irrécusables, MM. Cordoba Rivas et de Arturo Cruz.

Un socialisme respectueux du pluralisme

Dialogue donc, mais dialogue difficile. Le Cosep affirme aujourd'hui que le Front s'était engagé à fixer au 10 juillet la date des élections municipales, alors que M. Sergio Ramirez, membre de la junte de gouvernement, vient de déclarer : « *Nous réaffirmons ce qui a été dit au moment de la constitution de la junte et au début du mois de mai, à savoir que nous sommes d'accord pour organiser des élections municipales, puis constitutionnelles et enfin générales, mais nous pensons sincèrement que la préoccupation des secteurs vraiment populaires n'est pas la fixation d'une date précise. Nous avons besoin de toutes les énergies du pays pour la reconstruction.* » Position que l'ambassadeur des Etats-Unis nous a dit comprendre dans la mesure où « *des gens éduqués sous le somozisme ne peuvent pas avoir une grande confiance dans les élections* » et parce que « *l'approche marxiste-léniniste des dirigeants sandinistes ne les pousse pas à une audace particulière dans ce domaine* ».

Tout dialogue est fait d'affrontement. Un an après le renversement de Somoza, toutes les forces en présence souhaitent un socialisme comportant le respect du pluralisme et de la propriété privée. Reste à déterminer dans quelles proportions, dans quelles limites. *C'est une question de rapport de forces* ; chacun s'efforce de gagner du terrain sur l'autre.

Le secteur privé ne manque pas d'atouts ; sa compétence technique est indispensable ; il contrôle 80 % de la production agricole, base de la richesse nationale, et il s'est lancé, à sa façon, dans un gigantesque effort d'organisation (chambres de commerce, associations de producteur, etc.). Pour le président intérimaire du Cosep, M. Jorge Salazar, « *les démocraties occidentales ont apporté une aide importante, mais on ne peut pas demander aux investisseurs de prendre des risques s'ils ne sont pas sûrs que les règles du jeu seront respectées. C'est une question de crédibilité* ». M. Pezullo estime pour sa part que « *la question des élections est cruciale, car elle est la seule façon d'apporter la preuve du soutien populaire, preuve à laquelle les forces politiques des Etats-Unis sont particulièrement sensibles. Les dirigeants sandinistes doivent comprendre que les programmes d'aide des démocraties occidentales sont votés et non arbitrairement décidés. Le choix est simple : ou ils acceptent de demeurer dans l'orbite des démocraties pluralistes ou les crédits s'assècheront* ». M. Pezullo est optimiste et demeure convaincu que les dirigeants de la révolution « *ne rêvent pas d'un socialisme sans pluralisme* » parce qu'ils « *ne sont pas assez solides, assez durs pour abuser de la confiance dont ils ont été investis* ».

Un engagement formel

Une partie de la réponse a été donnée, le 23 juillet, dans une conférence de presse, au cours de laquelle le Front sandiniste a annoncé la constitution d'un front patriotique révolutionnaire. Outre le F.S.L.N., il comprend le parti populaire social-chrétien, le parti libéral indépendant et le parti socialiste nicaraguayen. Le programme, rendu public à cette occasion, insiste sur l'engagement formel de « *contribuer à l'effort commun qui permettra de respecter les droits fondamentaux de l'homme : travail, logement, éducation, santé, vie digne et progrès social* ».

« *Nous appuyons,* dit le texte, *la libre émission et diffusion de la pensée, la liberté du culte, la liberté de déplacement, la liberté d'association politique et le prosélytisme.* »

Consulté sur le problème des élections, le commandant Bayardo Arce, membre de la direction nationale du F.S.L.N. et président du Conseil d'Etat, s'est étonné que le secteur privé, qui ne « *se préoccupait pas de la tenue d'élections véritablement libres sous le somozisme, s'en inquiète aujourd'hui. Ils n'ont jamais tenté d'organiser des élections comme celles que nous voulons organiser : totalement libres et démocratiques. Nous organiserons des élections quand notre pays sera en condition de décider avec une totale liberté. Cette liberté absolue s'obtiendra grâce à l'alphabétisation et nous ne sommes pas loin de parvenir à une alphabétisation presque totale.* »

FRANCIS PISANI.

Bolivie

Le gouvernement militaire paraît incapable de définir un programme politique

Hormis leur claire volonté de détruire le mouvement syndical mis hors la loi et dont les dirigeants sont victimes de la répression, les forces armées boliviennes ne sont pas encore parvenues à définir un programme politique ni à prendre la moindre mesure concrète.

Cependant, la résistance des mineurs au coup d'Etat semblait s'affaiblir. Une partie d'entre eux auraient accepté de reprendre le travail. Les troupes gouvernementales qui assiègent la région d'Oruro ont, il est vrai, coupé toutes les voies de ravitaillement.

A Washington, l'Organisation des Etats américains s'est réunie le jeudi 24 juillet pour examiner la nouvelle situation créée par le coup d'Etat. La résolution proposée par les quatre autres pays du pacte andin (Venezuela, Pérou, Colombie et Equateur), « déplorant » le coup d'Etat en Bolivie, paraît devoir obtenir une majorité au sein de l'O.E.A. où les Etats-Unis, notamment, l'appuient. Le quotidien « El Diario », porte-parole officieux du nouveau régime de La Paz, s'est prononcé le même jour pour le retrait de la Bolivie du pacte andin.

Le département d'Etat américain a dénoncé les « violations généralisées et même sauvages *des droits de l'homme* » en Bolivie à la suite du coup d'Etat.

Enfin, le putsch militaire a soulevé la « réprobation générale » des ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis le 22 juillet à Bruxelles. Mais on indique, dans les milieux de la Communauté, qu'aucune condamnation formelle ne sera formulée.

Correspondance

La Paz. — Apparemment décontenancées par les responsabilités dont elles se sont elles-mêmes chargées lors du coup d'Etat du 17 juillet, préoccupées par leur isolement international, l'hostilité de la majorité de la population et les réticences de certains secteurs militaires, les forces armées boliviennes ne sont pas encore parvenues à formuler un programme politique cohérent. Leur idéologie elle-même est incertaine. Fascisme ? Nationalisme ? Maccarthisme ? Réformisme ? Les forces armées ont pris le pouvoir avec la coopération directe de missions militaires commandos paramilitaires de la commandos para-militaires de la Phalange socialiste (F.S.B.), qui ont notamment pris d'assaut le siège de la Centrale ouvrière (COB), puis le palais présidentiel (nombre de phalangistes sont aujourd'hui à des postes-clés de l'administration, tel le ministre de l'*information, M. Fernando* Palacios).

La résistance populaire a été faible, parce que la population a d'abord été incrédule, puis s'est laissée aller au désarroi lorsqu'elle s'est vue privée de direction politique. Cette modeste résistance explique peut-être que la répression ait été moins massive que les déclarations du général Garcia Meza et de son ministre de l'intérieur, le colonel Luis Arce Gomez, de tonalité clairement fasciste, le laissaient craindre.

« *Nous sommes tous convaincus de l'échec de la démocratie représentative, représentative seulement de ceux qui ont décidé de nous offrir la misère, le désordre, l'anarchie, la faim, le désespoir, le deuil... Les aventures électorales sont terminées... Et nous ne garantissons pas l'existence de ceux qui ont détruit les structures de la nation* », avait ainsi déclaré le nouveau chef de l'Etat.

Et, en effet, tous les organes de la démocratie représentative ont été annihilés.

Le nationalisme, élément de cohésion

Le nationalisme proclamé est, sans doute, l'élément de cohésion entre militaires putschistes et... légalistes, unis pour ce coup d'Etat. Le chef de l'Etat a mis l'accent sur la nécessaire « *indépendance face aux impérialismes internationaux* ». Pour bien comprendre la force de ce sentiment, il faut tenir compte du fait que la Bolivie a perdu plus de la moitié de son territoire depuis l'indépendance. Elle se sent vulnérable, et les militaires se déclarent convaincus qu'un gouvernement dirigé par l'Union démocratique et populaire de M. Silec Zuazo aurait nécessité une réaction immédiate des pays voisins.

Réformisme ? Le général Garcia a tenu à s'identifier aux militaires révolutionnaires qui ont marqué l'histoire du pays. Dans son premier discours, il a évoqué « *le socialisme militaire du président Toro, la doctrine nationaliste et anti-oligarchique du président Busch, l'immolation du président Villaroel et le gouvernement révolutionnaire du président Barrientos* » (1). S'il a omis de faire référence à de plus proches prédécesseurs, qui s'inscrivaient dans la même ligne idéologique (les présidents Ovando et Torres) c'est, assure-t-on, afin de ne pas blesser les militaires « banzéristes » qui ont appuyé le putsch... Cependant, ce « réformisme » n'a été concrétisé, jusqu'à présent, que par des déclarations floues, et une semaine après la prise du pouvoir, aucune mesure n'a été décrétée.

Quant au « maccarthysme » de la junte, il n'est plus à démontrer. Chaque jour, des déclarations sont imprimées dans les journaux, attaquant les groupuscules « *marxistes, castro-communistes, anarcho-syndicalistes et ultras* », qui « *ont exploité les paysans et les ouvriers, et entraîné le pays dans l'anarchie, le chaos, la corruption, la vénalité* ». De ce point de vue, le régime actuel se situe *dans la droite ligne de celui du* colonel Natusch Busch, qui ne devait contrôler le pays que seize jours, en novembre dernier, succombant à la résistance interne et internationale.

Mais cette fois-ci les militaires n'ont pas craint de se faire passer pour des « durs ». A la différence du colonel Natusch, ils n'ont pas appelé les civils à participer de façon significative à un gouvernement. Ils sont apparemment convaincus que, représentant l'institution tutélaire de la nation, ils sont les seuls à pouvoir en garantir l'intégrité.

NICOLE BONNET.

(1) En 1936, l'armée bolivienne confia le gouvernement au colonel Toro, en 1938 au général Busch, puis en 1943 au colonel Villaroel. Tous trois suivirent une ligne idéologique national-socialiste, à la façon latino-américaine. En particulier, le colonel Villaroel, s'appuyant sur le Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.), a encouragé la formation d'un *syndicalisme, sous* tutelle, chez les mineurs, et supprimé certaines servitudes pesant sur les Indiens. Il a été assassiné en 1946 par une conjuration mêlant l'oligarchie terrienne et des officiers conservateurs, qui allaient diriger le pays jusqu'à la *révolution M.N.R.* de 1952. Le président Barrientos a gouverné de 1964 à 1969. — (N.D.L.R.)

● *Plusieurs organisations humanitaires françaises appellent à un « soutien financier urgent »* en faveur des populations boliviennes. Il s'agit du Comité catholique contre la faim et pour le développement (C.C.F.D.), de la Cimade et de Terres des Hommes-France (C.C.P. respectifs : 18249 74 Y Paris ; 4086 87 Paris ; 11670 57 W Paris).

● *La Fédération syndicale mondiale* (F.S.M., dont le siège est à Prague, a exprimé sa solidarité avec la « *résistance héroïque des travailleurs et du peuple bolivien à la domination militaire* ».

● *M. Georges Sarre,* représentant socialiste français de l'assemblée européenne, a, dans une lettre adressée le 23 juillet à M. Roy Jenkins, président de la commission de la C.E.E., suggéré une suspension de l'aide technique et financière de la Communauté à la Bolivie et le maintien de la seule aide alimentaire.

Etats-Unis

Les difficultés de M. Carter

(Suite de la première page.)

Jusqu'alors, les faveurs libyennes, et la manière dont les paye Billy, sont équivoques et plutôt gênantes pour la Maison Blanche — la Libye s'oppose farouchement aux accords de Camp David — mais elles ne suffisent pas à qualifier le remuant cadet du président d'« agent étranger », catégorie que la loi américaine oblige à se déclarer comme telle auprès du ministère de la justice.

220 000 dollars

Cependant, le dernier séjour en Libye de M. Billy Carter change la remboursement de « frais de déplacement » de 20 000 dollars, la promesse d'un « prêt » de 500 000 dollars, dont 200 000 lui seront effectivement versés à Washington. Cette fois, il tombe sous le coup de la loi puisqu'il s'obstine à considérer cette somme comme résultant d'un arrangement privé n'appelant pas de contre-partie. Le ministère de la justice ne l'entend pas de cette oreille, et ouvre une information contre M. Billy Carter pour nature de ses rapports avec Tripoli. Il obtient, sur place, outre un infraction à la loi sur les agents de l'étranger. Billy commence à s'inquiéter, va consulter le jurisconsulte de la Maison Blanche, M. Llyod Cutler, qui lui conseille de prendre un avocat et de se dépêcher de se faire « enregistrer » comme représentant d'intérêts libyens aux Etats-Unis. Ce que s'empresse de faire le frère du président.

Un compromis est conclu avec le ministère de la justice, qui renonce aux poursuites en échange de l'« inscription » tardive mais repentante de Billy Carter. Celui-ci n'avait pas la conscience aussi transparente qu'il le prétendait. Il avait essayé d'obtenir du « brut » libyen pour une petite compagnie pétrolière. Il aurait touché une commission sur chaque baril importé. Et, surtout, les Libyens auraient compté sur lui pour inciter le gouvernement américain à lever l'embargo sur les huit avions de transport militaires C-130 achetés par la Libye et dont la livraison est bloquée par l'état des relations entre la Libye et les Etats-Unis. On serait donc assez loin d'un cas de philanthropie libyen...

Néanmoins, on peut se demander sur quoi reposait le crédit dont jouissait M. Billy Carter auprès de ses commanditaires. Etaient-ils si mal informés qu'ils ignoraient que cet intermédiaire douteux et passablement sangrenu ne pouvait que desservir leur cause ? Il est vrai que personne d'autre que le conseiller des affaires étrangères de la Maison Blanche, M. Zbigniew Brzezinski tenta, lui aussi, d'employer les bons offices de M. Billy Carter en vue de recourir à la médiation libyenne pour libérer les otages de Téhéran. Disons que si « affaire » il y a, elle met en cause autant la crédulité que l'intégrité de ceux qui y participèrent. La commission sénatoriale d'enquête va essayer d'y voir plus clair. Le président Carter lui a promis son concours.

A. C.

OUTRE-MER

LA CRISE DES NOUVELLES-HÉBRIDES

Plusieurs milliers de personnes manifestent à Luganville contre le gouvernement néo-hébridais

De notre correspondant

Nouméa. — A l'appel de la fédération du Vemarana, regroupant les partis modérés francophones et le mouvement coutumier dirigé par M. Jimmy Stevens, plusieurs milliers d'habitants de l'île d'Espiritu-Santo, contrôlée depuis jeudi par les parachutistes français et britanniques, ont manifesté pacifiquement vendredi 25 juillet à Luganville. Un cortège s'étendant sur plus de 1 kilomètre et rassemblant, selon les observateurs, près de sept mille personnes, a défilé dans l'artère principale de la localité, en présence de la troupe, pour réaffirmer l'opposition de l'île à la politique du gouvernement anglophone de M. Walter Lini, premier ministre néo-hébridais.

M. Alfred Maliu, vice-premier ministre du gouvernement provisoire constitué, en mai dernier, par M. Stevens, a tenu des propos très durs contre M. Lini et son équipe gouvernementale. Il a notamment souligné que la présence du détachement franco-britannique n'a en rien résolu la crise politique des Nouvelles-Hébrides et il a déclaré que dans l'esprit des dirigeants et des partisans du Vemarana cette intervention ne met pas fin à la sécession de l'île d'Espiritu-Santo. Vingt-quatre heures après avoir accueilli les parachutistes français et les fusiliers-marins britanniques en leur offrant des fleurs, les habitants de Luganville et les aborigènes partisans de M. Jimmy Stevens ont voulu faire la démonstration de leur force et de leur volonté de maintenir leurs distances à l'égard des autorités de Port-Vila.

JEAN-NOËL FERAUD.

● *M. John Beasant,* porte-parole du gouvernement néo-hébridais, a souhaité, vendredi 25 juillet, à Port-Vila, une intervention « *plus ferme* » du détachement franco-britannique qui a pris le contrôle de Luganville. Estimant que cette intervention « *ne représente qu'un premier pas* », il a notamment jugé « *vraiment extraordinaire qu'aucune action n'ait été entreprise contre M. Jimmy Stevens et ses rebelles* ».

● *M. Bruno Richez,* animateur du « comité-international de soutien aux francophones des Nouvelles-Hébrides », a notamment déclaré, jeudi 24 juillet : « *Ce prétendu « rétablissement de l'ordre » ne fait que renforcer l'illusoire légitimité du gouvernement enplace qui aura ainsi tous les moyens d'exercer dans le restant de l'archipel son totalitarisme francophobe. De plus, cette opération introduit à Luganville une situation politique très dangereuse car Français et Anglais ne se mettront jamais d'acord sur la date de retrait des troupes, ce qui laisse prévoir un pourrissement regrettable du problème Santo. Dans ces conditions, le compromis dont on ne connait toujours pas le contenu, ne peut-être qu'une compromission honteuse, votre une trahison morale de la France envers les Néo'hébridais francophones.* »

★ Le bureau de ce comité (*le Monde* du 23 juillet) comprend, notamment, outre M. Richez, MM. Soyez, président de l'association francophone-jumelage, Delaneuve, maire de Port-Vila, Mitchel, président de l'association France-Nouvelles-Hébrides, Cornette, président de l'association franco-hébridaise, Chevalier, ancien délégué-adjoint à Port-Vila, Lassaigne, professeur.

● *M. Jacques Douffiagues,* délégué de l'U.D.F. chargé des Dom-Tom, estime que « *l'opération de rétablissement de la légalité dans l'île de Santo, menée avec le concours de la Grande-Bretagne, a été réussie car elle a pu conserver un caractère pacifique. La politique de la France aux Nouvelles-Hébrides est clairvoyante,* dit-il, *parce que elle a su préserver la création de liens étroits demandés par le futur Etat, et l'obtention de garanties fondamentales pour les activités de nos nationaux. Elle a également,* ajoute le délégué, *répondu aux vœux unanimes des pays voisins et amis qui souhaitaient que les Nouvelles-Hébrides accèdent à l'indépendance dans l'unité.* »

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● M. KURT WALDHEIM, secrétaire général de l'ONU, se rendra vers le milieu de la semaine prochaine à Bangkok et à Hanoï pour s'entretenir de la situation à la frontière thaïlando-cambodgienne. Le gouvernement thaïlandais avait demandé à M. Waldheim d'envoyer des observateurs de l'ONU à cette frontière, mais le secrétaire général de l'ONU a fait valoir qu'il ne pouvait pas assumer cette responsabilité sans décision du Conseil de sécurité.

D'autre part, les Khmers rouges qui étaient retranchés à l'extrême Ouest du Cambodge, dans les montagnes du Phnom-Malai, ont été obligés de se replier plus au Sud après un pilonnage d'artillerie incessant de leurs positions par les *forces* vietnamo-cambodgiennes. Selon des sources thaïlandaises militaires, ces forces s seraient emparées de certaines parties de la colline. — *(A.F.P.)*

Côte-d'Ivoire

● LE LIEUTENANT DE POLICE ZOUMANA OULAI, personnage au centre des rumeurs persistantes de coup d'Etat qui avaient couru en mai dernier (*le Monde* daté des 11et 12 mai), a été condamné, mardi 22 juillet, par un tribunal militaire, à trois ans de prison ferme pour abus de confiance, faux et usage de faux. — (*Reuter*).

Guinée

● LES EPOUSES FRANÇAISES DE NEUF PRISONNIERS POLITIQUES GUINÉENS viennent de former l'*Association des familles* françaises de prisonniers politique en Guinée.

Dans un premier communiqué, l'Association rappelle que M. Giscard d'Estaing avait demandé au président Sekou Touré la libération de ces prisonniers, lors de sa visite officielle en Guinée, en décembre 1978, et que la promesse faite à cette occasion par le président guinéen n'a pas été tenue à ce jour. Les neuf hommes ont été emprisonnés ou ont disparu depuis huit ans au moins. Parmi eux figurent le général Noumandian Keita, ancien chef d'état-major de l'armée guinéenne, ainsi que MM. Camara Balla, ancien ministre du commerce, et Fadiala Keita, ancien ambassadeur.

• A.F.F.P.P.G., 6, rue Schimber, 67000 Strasbourg.

Le Monde

politique

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Debré confirme sa détermination et accentue ses critiques à l'égard du pouvoir

Trois semaines après avoir annoncé sa candidature à l'Elysée, M. Michel Debré lance un appel aux parlementaires R.P.R. pour leur demander de l'« aider ». La lettre de l'ancien premier ministre aux députés et sénateurs gaullistes a été rédigée avant le 21 juillet et elle ne constitue donc pas une réponse à la déclaration faite par M. Chirac, le mardi 22 juillet, dans laquelle il énonçait ses principes au regard de l'élection présidentielle et indiquait qu'il ne se prononcerait pas avant la fin de l'année (« le Monde » du 23 juillet). M. Debré relève cependant les « menaces » exercées par les responsables du R.P.R. et notamment par M. Pons, secrétaire général du mouvement, envers ceux qui ne se prononceraient pas pour le candidat choisi par les instances du parti. Mais là n'est pas l'essentiel de cette lettre de huit pages.

Tout en confirmant sa résolution d'être candidat jusqu'au bout, « non pour témoigner mais pour convaincre et pour gagner », M. Debré veut démentir la réputation que lui ont faite certains de ses amis politiques de n'être qu'un candidat de diversion susceptible de se sacrifier, le moment venu, à la cause de l'unité du gaullisme, ainsi que M. Chirac semblait le souhaiter dans sa dernière déclaration.

La détermination du maire d'Amboise s'accompagne d'une accentuation des critiques qu'il formule à l'égard de la politique de M. Giscard d'Estaing. Cette nouvelle prise de position situe plus nettement encore M. Michel Debré dans le camp des contestataires du pouvoir actuel. Déjà, lors des journées d'études parlementaires du R.P.R. de septembre 1978 à Biarritz, et lors de la discussion du dernier budget, à l'automne 1979, M. Michel Debré avait tenté, mais en vain, de convaincre ses amis de renverser le gouvernement de M. Barre en déposant une motion de censure contre lui. M. Debré, depuis de longues années, ne vote d'ailleurs plus le budget de l'Etat. Cette attitude lui avait notamment été reprochée, à l'époque, par M. Rufenacht qui aujourd'hui le soutient !

Dans sa lettre, M. Debré étend le champ de ses reproches. Aucun domaine de l'action du chef de l'Etat ou du premier ministre n'échappe à sa condamnation. Qu'il s'agisse de la politique économique et sociale ou de la politique étrangère et de défense, le réquisitoire de l'ancien premier ministre n'est assorti d'aucune circonstance atténuante.

La réprobation qu'il exprime s'alourdit encore avec l'utilisation d'une collection impressionnante de qualificatifs péjoratifs, alarmistes et catégoriques, dont les moindres ne sont pas « abandon, déclin, affaiblissement, faiblesse, décadence, renoncement, contradiction, hésitation, concession, découragement, doute », pour mieux affirmer que l'on parle aux Français le « langage du sommeil ». Voulant provoquer le réveil de l'opinion — comme l'avait souhaité M. Pierre Juillet en termes comparables dans nos colonnes le 11 juin, — M. Debré assure qu'il peut tout à la fois « restaurer l'autorité de l'Etat », « redresser l'économie », « rajeunir la société » et « préserver l'indépendance nationale ». Sur le ton épique qui est celui de ses proclamations, de ses pamphlets et de ses discours depuis plus de trente ans qu'il exerce un mandat (il avait été élu sénateur en 1948), M. Debré ne se laisse pas décourager par le peu d'audience qu'il a jusqu'alors rencontré et qu'il reconnait sans fausse humilité.

La confirmation du comportement oppositionnel de M. Michel Debré ne risque-t-elle pas de rebuter certains des soutiens qu'il avait reçus dès l'annonce de sa candidature et qui se recrutaient parmi les moins antigiscardiens des membres de la majorité ?

Si les critiques formulées par l'ancien premier ministre se font de plus en plus convaincantes, ses électeurs du premier tour accepteront-ils de reporter leurs voix sans hésitation sur M. Giscard d'Estaing au second ? M. Debré se garde évidemment de dire ce que sera son attitude à ce moment-là. Son objectif est seulement de disposer d'un poids électoral suffisant pour contraindre les candidats du second tour à tenir compte de ses propositions.

Le durcissement des reproches de M. Debré a naturellement pour objectif avoué de dissuader M. Chirac de se porter candidat. Le maire de Paris — qui a résolu de demeurer silencieux sur ce sujet jusqu'à la fin de l'année — ne semble pas disposé à se laisser entrainer dans une surenchère de critiques à l'égard du pouvoir. Depuis près d'un an, M. Chirac a renoncé au mode agressif de ses diatribes passées et choisi de transformer l'image trop aiguë qu'une partie de l'opinion avait de lui. Sans renoncer pour autant à proposer une « nouvelle politique », le président du R.P.R., qui vise un électorat plus large que celui auquel semble s'adresser M. Debré et qui ambitionne de favoriser une « alternance », à défaut de jouer un rôle de « recours », préfère se hâter lentement.

ANDRÉ PASSERON.

Dans sa lettre aux parlementaires R.P.R., M. Debré écrit tout d'abord :

« Une atmosphère de menace et même d'excommunication se répand dans nos rangs. Si une telle atmosphère avait régné en 1974 — j'ai été de ceux qui veillèrent alors à ce qu'il n'en soit rien — où en serions-nous aujourd'hui ? Vous me connaissez suffisamment pour savoir que je n'entrerai jamais de moi-même dans la polémique qui, depuis quelques semaines, donne à notre mouvement une mauvaise image. Dans l'héritage que nous voulons défendre et promouvoir, il est une leçon : élever son attitude politique au niveau des exigences nationales. Nous nous devons de nous situer à l'opposé de l'esprit de chapelle, de clan ou de parti.

» Oui, je compte me porter candidat. Et, pour bien préciser ma pensée, non pour témoigner, mais pour convaincre et gagner. (...)

» *Regardez notre France !* Son affaiblissement économique se mesure à la courbe de la hausse des prix et à celle du chômage, au déficit des finances publiques et à celui de la Sécurité sociale qui provoquent la création de monnaie, attirent l'épargne, par les emprunts publics, vers les dépenses courantes de l'Etat et la détournent de son rôle premier qui est de favoriser les investissements productifs faute desquels le chômage s'aggrave. Notre affaiblissement se mesure également aux fermetures d'entreprises que ne compense pas le trop petit nombre de créations ou d'extensions. Enfin et surtout par les charges excessives qui pèsent sur notre production notre capacité est atteinte. On le constate par les difficultés de notre commerce extérieur qui ne sont pas uniquement le fait de la hausse du pétrole.

» *La faiblesse économique de la France n'est pas inscrite dans le livre de notre destin !*

» L'affaiblissement social de la France est, lui, inscrit dans la courbe de notre natalité, qu'on ne me reproche pas de me répéter. Je ne le dirai jamais assez, puisque je ne suis pas entendu. La France vieillit inexorablement, faute d'un nombre suffisant d'enfants.

» Ces deux affaiblissements, l'un et l'autre d'une gravité que l'on commence à peine à soupçonner, sont accompagnés d'hésitations et de renoncements qui font douter de la France à l'extérieur et de l'Etat à l'intérieur.

» *Notre politique de défense ?* On affirme toujours la priorité de la dissuasion, c'est-à-dire de notre force de riposte nucléaire qui doit nous protéger contre toute menace. Mais on n'a guère développé cette force stratégique. Au cours de ce septennat, la mise en chantier d'un seul nouveau sous-marin nucléaire a été décidée, et encore après de longues années d'attente ! On nous parle maintenant de développer de nouveaux types d'armement, certes intéressants ; mais leur donner priorité c'est compromettre, faute de moyens suffisants pour financer les deux en même temps, le développement régulier de notre force stratégique. En d'autres termes, veut-on, sans le dire, altérer la dissuasion en y substituant la tactique contestable d'une bataille de l'avant ?

» *Notre politique extérieure ?* On affirme qu'elle est toujours celle de l'indépendance, mais sommes-nous crédibles ? On ne plait pas à Washington ; on ne plait pas à Moscou ; on ne plait pas à Pékin : on doit se faire respecter et considérer avec sérieux. Tel n'est plus notre cas. Nos contradictions, hésitations et concessions nous font perdre audience et influence. Par ailleurs, au lieu de refaire une Europe neuve et fondée sur les réalités, nous nous laissons enserrer dans les liens d'une intégration progressive où notre voix n'est guère entendue. Aux dépens de notre économie, le Marché commun est devenu une passoire et la politique agricole, déjà dégradée, se meurt. Nous sommes désormais piégés par une Assemblée européenne où les Français, qui soutiennent la France, sont sans cesse en minorité, parfois même traités en accusés.
réfaute-lu so

La « fin du tunnel »

» Comment se faire respecter à l'extérieur quand, à l'intérieur, on doute de la *capacité de l'Etat* à assumer ses responsabilités au regard de la nation ? L'indulgence à l'égard des mouvements séparatistes et le refus d'enseigner l'histoire nationale aux jeunes enfants sont des manifestations parmi d'autres de la méconnaissance des valeurs profondes qui font la force de la République. L'Etat ne paraît plus avoir comme première mission l'affirmation et la protection de l'unité nationale, première condition de l'indépendance et de la liberté, au service des citoyens. Et que dire de la passivité officielle devant des crimes commis sur notre territoire par ordre ou avec l'appui de l'étranger !

» Certains pensent que nous devons nous résigner à une époque médiocre. (...) *Mais le monde est en guerre et l'honneur comme le bien des Français interdisent le renoncement.*

» *(...) Combien de temps accepterons-nous le déclin de la France dans un monde sans pitié pour les nations qui s'abandonnent ? »*

» Face à cette situation, nous entendons deux discours.

» Le discours du pouvoir est simple : on ne peut faire plus que ce que nous faisons et, d'ailleurs, dans six mois, dans un an, cela ira, cette fois, vraiment mieux et sans effort. Que de fois, en cinq ans, avons-nous entendu évoquer la « fin du tunnel » ?

» Le discours de l'opposition est d'un ton différent : rien ne sera possible et dans aucun domaine s'il n'y a d'abord une révolution sociale, accompagnée de modifications institutionnelles dont certaines conduisent directement au démembrement de l'Etat, c'est-à-dire de la nation !

» *Ces deux discours sont à la fois irréels et dangereux. Ils aboutissent tous deux à démobiliser les Français ou à les décourager.* Dans un cas comme dans l'autre, c'est le langage du sommeil que l'on tient.

» L'effort à entreprendre est à notre portée.

» Oui, nous pouvons *redresser notre économie*. Réexaminer les dépenses publiques et sociales afin de réduire le coût excessif de notre production et de consacrer une plus grande part d'épargne à la création ou à l'extension d'entreprises. Rendre aux priorités du Plan — sources nationales d'énergie, industries de base et de pointe, agriculture, aménagement du territoire, exportations — l'ardente obligation qui les éclairait. Imposer aux institutions du Marché commun une politique de protection européenne contre la concurrence abusive ou, à défaut, oser protéger par des mesures nationales certains de nos secteurs qui doivent survivre et prospérer.

» Oui, nous pouvons *redresser notre société* par une solidarité renforcée et par un élan vital retrouvé.

» *La solidarité* est la condition de l'effort économique. Un peuple au travail doit être un peuple uni. De la fiscalité à la participation, de la promotion individuelle au service civil des jeunes, les modalités de cette solidarité sont multiples. Elles doivent être toutes mises en œuvre.

» *Une politique familiale* doit avoir deux objectifs principaux : mieux permettre aux femmes d'associer leur vie professionnelle et les exigences de la maternité ; aider le plus grand nombre de foyers à avoir trois enfants.

» L'indépendance de la nation est exclusive de tout alignement, de tout transfert de souveraineté. En particulier, il n'y a de défense que nationale.

» Cette France renforcée, cette nation française qui s'affirme, donneront à la politique intérieure un grand souffle, et à l'étranger un grand exemple. »

M. Debré conclut :

« C'est concient de mon devoir que je suis monté en première ligne et que j'y resterai, afin de restaurer l'autorité de l'Etat et faire gagner la France, pour le bonheur des Français.

» Nombreux sont les Français, et notamment les militants de notre mouvement, qui approuvent le combat que j'ai décidé d'entreprendre pour un salut public qui n'a que trop tardé. Je suis persuadé que la campagne que je mènerai dans toute la France renforcera ce courant... A vous, cher collègue et ami, qui manifestez dans votre action le sens de l'intérêt général, je demande de me comprendre et, quand vous l'estimerez possible, de m'aider. »

La vocation du peuple

(Suite de la première page.)

En vérité, l'administration s'est emparée de nous. Naguère, elle se chargeait vaguement de mobiliser et d'exécuter. Maintenant, s'étant mise à compter sans effort — banques de données et terminaux en dérivé, — elle accapare les choses, et les hommes comme des choses. On a vu la surprenante décision d'une commission de l'informatique et des libertés s'en remettant à la « sagesse » du ministère de l'intérieur pour qu'il n'abuse point des possibilités que donne la carte d'identité « informatisée ». Qui s'est jamais remis à cette sagesse-là, sans scepticisme ou frayeur, selon les régimes ?

Des jeunes gens, très bien sous tous rapports, sortent des grandes écoles, des universités, de l'ENA. Ils savent tout. On leur a tout appris, sauf à être humbles, simples et clairs, sauf que la réalité vient du peuple et non d'eux-mêmes. Or ils vont — girondins comme jacobins — « rouler pour nous », dans le vide de nos responsabilités et la faiblesse du pouvoir. Il seront stupéfaits si, d'aventure, quelque réaction incontrôlée devant un texte abscons ou une décision ridicule et coûteuse (les codes en ville) rassemble, contre toute attente, les citoyens dans le refus. Le Parlement votera des lois préparées toujours par les mêmes fonctionnaires, qui en feront aussi les textes d'application. Au besoin, on dira le contraire ou autre chose ; ainsi, on voit bien le ministère des finances prêt à s'affranchir des règles et procédures qu'il a cependant lui-même édictées.

L'histoire disparaît de nos mémoires. Demain, on nous demandera le sacrifice de notre langue, parce que c'est plus pratique. Plus pratique pour quoi ? Pour que nous nous effacions plus vite. Mais ils ont tous raison, puisqu'ils ont la science infuse, puisque la civilisation c'est eux, et qu'ils font semblant de savoir où elle va... peut-être. Ainsi, après plus de dix ans d'études et de travaux, le tunnel du Fréjus débouche sur un réseau routier non préparé à son trafic.

« *Mais croyez-vous vraiment que la France existera encore dans vingt ans ?* » Voilà la question qu'on pose, sur un ton supérieur et sarcastique, dans les entourages de nos ministres. Comme ils sont bien entourés pour cette marche vers la lumière que le peuple *n'a pas oubliée* et *qu'il réclame !*

Pour l'heure, c'est la pénombre, triste, désespérante, où on demande au peuple d'avoir confiance et de courber le dos. Il le fait sans rechigner. Quand il éprouve quelque gêne, on le masse d'un onguent à la marjolaine : une majoration pour les pères, les mères, les enfants, une majoration pour ceux qui roulent, marchent ou volent. Une pensée pour les petits condamnés. Une promesse à tous ceux qui n'auront rien. Dans la chair de notre société, les cancers se forment en de multiples points : la conscience civique est la plus atteinte. Quand les camions brûlent vers le Perthus, le pouvoir fait semblant de ne rien voir.

Sous le règne d'un prince indistinct, sauf à la télévision, peut-être est-ce normal ou fatal... Ou n'est-ce pas le prélude à ces grands réveils par lesquels le peuple, longtemps moutonnier, ayant pourtant conservé la mémoire des erreurs ou de l'outrecuidance, et prenant conscience du danger, brusquement fait payer très cher sa trop longue résignation ?

Car le voilà bien oublié et privé de sa vocation qui est d'ouvrir lui-même les portes de son avenir. Jamais, dans notre récente histoire, son statut de captif politique n'aura été aussi évident. Si le courant ne passe plus entre lui et la classe politique, ses discours et ses accaparements, il se livre encore au fatalisme : « *Tous les mêmes, mais les jeux sont faits d'avance !* » Phrase familière et navrante, qui révèle un double mépris : des carriéristes et de leur système — d'argent, d'influence, d'information.

Il faudrait si peu, pourtant, pour que tout change. Pour que les partis se consacrent au Parlement et que le peuple désigne l'homme de la responsabilité présidentielle. La démocratie meurt quand personne n'envisage de mourir pour elle, tant son visage est devenu indistinct.

Il redeviendra clair quand le peuple aura retrouvé sa vocation : vivre lui-même la démocratie, et non par le truchement d'intermédiaires abusifs ou de machines qui peuvent classer, sélectionner, appeler, rejeter, mais sont dépourvues de l'imagination raisonnable et créatrice du futur. La vocation du peuple, c'est le retour au cœur de la décision. Et la vocation de l'administration, c'est de mettre en forme et en œuvre cet effort collectif, par lequel un peuple existe et sans lequel il s'efface.

Les idées ont toujours dérangé : l'habitude, l'ordre établi, les situations dominantes. Mais, tous, nous savons réfléchir, proposer, organiser. C'est notre capacité démocratique, notre pouvoir de vie collective qu'aujourd'hui nous avons si fâcheusement renoncé à faire fructifier.

Tous nos endormeurs ont bien tort de croire qu'il suffit de mener un peuple selon la ligne de plus grande pente de sa médiocrité, pour qu'il se sente à l'aise ou se tienne tranquille.

Dans une vie d'homme, il y a place pour un bonheur plus complet que cette médiocre ambition : celui de l'*action* et de la *responsabilité*. C'est de ce bonheur-là qu'on prive aujourd'hui le peuple de France.

C'est pour celui-là qu'il faut se battre et gagner.

MICHEL JOBERT.

La préparation du VIII[e] Plan pour les DOM-TOM

Un inquiétant constat

Le commissariat général du Plan a rendu public, vendredi 25 juillet, le rapport du comité chargé de préparer le VIII[e] Plan pour les départements et les territoires d'outre-mer. C'est la première fois que ce comité rassemblant une quarantaine de personnalités parmi lesquelles figurent des élus locaux de la majorité, des représentants de l'administration, des membres des organisations socio-professionelles et des experts, définit non seulement les objectifs souhaitables pour les DOM mais aussi ceux qui le sont pour les TOM.

A quoi servent les analyses et les recommandations du Plan ? La question vient immédiatement à l'esprit quand on examine l'inquiétant constat que dresse le président du comité du Plan pour les DOM-TOM, M. Harry Méry, directeur général de la Société de crédit pour le développement des départements d'outre-mer :

« *A la veille du VIII[e] Plan*, note-t-il, *les DOM-TOM sont confrontés à deux problèmes majeurs. L'insuffisance des créations d'emplois et d'activités sur place s'est traduite par un accroissement du chômage et un recours massif à la migration, alors que l'économie de tous les départements et territoires repose de plus en plus sur des transferts publics en provenance de la métropole. Ensuite, l'explosion démographique d'après-guerre et l'élévation rapide des niveaux de vie conduisent les nouvelles générations à des exigences et des comportements très différents. Devant ces deux problèmes, les perspectives d'avenir débouchent sur cinq constatations qui sont autant de défis : l'insuffisance des créations d'emplois et d'activités sera durable ; la migration sera rendue plus difficile par la situation de l'emploi en métropole ; les perspectives démographiques suscitent de nouvelles préoccupation dues à une baisse rapide de la natalité ; les jeunes générations vont poser le problème de leur insertion dans la vie économique et sociale ; les transferts publics progresseront moins rapidement qu'auparavant.* »

Constat inquiétant parce que les conseils et les propositions que présente le volumineux document du comité chargé de préparer l'avenir des DOM-TOM, dans le cadre du VIII[e] Plan, figuraient déjà, pour la plupart, dans les textes préparatoires au VII[e] Plan, il y a quatre ans.

Depuis la création des DOM, combien de fois n'a-t-on pas répété qu'il faut « *développer l'appareil productif* » des DOM, « *diversifier les activités agricoles* », *organiser la commercialisation des productions locales* », « *atténuer les disparités de salaires entre le secteur privé et le secteur public* », « *favoriser la création d'entreprises* », « *adapter la fonction aux besoins du développement* », etc. ?

Le constat est toujours le même : les départements et les territoires d'outre-mer demeurent en état d'assistance économique quasi-totale vis-à-vis de la métropole. En 1978, le bilan des importations atteignait, pour l'ensemble des DOM-TOM, 10 948 millions de francs, alors que celui des exportations ne s'élevait qu'à 3 162 millions. Cette année-là, les transferts publics de la métropole vers les DOM-TOM (la différence entre les dépenses publiques et les recettes locales) représentaient 8 038 millions de francs.

Tout espoir n'est peut-être pas perdu puisque les objectifs rappelés et précisés aujourd'hui par le comité correspondent souvent aux orientations retenues par le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, et notamment à la charte des « *vingt points d'appui* » arrêtée, l'été dernier, par M. Paul Dijoud, pour le développement économique des Antilles et de la Guyane.

Le secrétaire d'Etat trouvera dans le rapport du comité de nombreuses suggestions abondant en son sens. Ainsi, les experts soulignent-ils notamment la nécessité d'associer les producteurs et les importateurs locaux, jusqu'à présent à couteaux tirés, en suscitant la constitution de groupements d'intérêt économique interprofessionnels « *ayant pour but d'arrêter le volume des importations en fonction des productions locales* ». Encore faut-il que les intéressés désirent coopérer.

Le comité encourage également M. Dijoud à poursuivre son action visant à réduire les privilèges financiers dont bénéficient, outre-mer, certaines catégories socio-professionnelles : « *La réduction des avantages dont bénéficient aussi bien les fonctionnaires locaux que métropolitains, devrait être complétée par une suppression progressive de l'indemnité d'éloignement attribuée aux seuls fonctionnaires métropolitains. Car les progrès en matière de communications, et les conditions de vie outre-mer font que les DOM-TOM ne sont plus aussi « éloignés » de la métropole qu'il ya trente ans ; en outre, l'émergence, outre-mer, de nouvelles générations nombreuseset plus instruites, et la nécessité de préparer leur insertion dans la vie économique et sociale des DOM-TOM, font qu'il est de moins en moins justifié de maintenir des dispositions qui incitent plus particulièrement les métropolitains à occuper des emplois dans les DOM-TOM. L'égalisation des conditions de traitement entre métropolitains et locaux s'inscrit donc dans la logique de la départementalisation et apparaît plus conforme à la notion d'égalité au sein de la nation.* »

Le comité souligne aussi que « *une des originalités du VIII[e] Plan sera de prendre en compte la dimension culturelle de l'outre-mer française* ». En conclusion, il affirme que l'Etat doit « *faire participer les populations locales à leur développement* ». Encore faut-il que l'Etat le veuille vraiment et que les populations et leurs ..us le souhaitent. Jusqu'à présent, ce consensus demeure trop chimérique pour qu'on soit fondé à espérer que les « *défis* » posés par la situation des DOM-TOM seront rapidement relevés.

ALAIN ROLLAT.

Les décisions du Conseil constitutionnel

LE CODE DE PROCÉDURE PÉNALE PRÉVU POUR LES TOM EST DÉCLARÉ NON CONFORME A LA CONSTITUTION

Le Conseil constitutionnel, réuni le mardi 22 juillet, a déclaré contraire à la Constitution le code de procédure pénale prévu pour les territoires d'outre-mer dont le texte avait été adopté par le Parlement au cours de la session de printemps. Saisi par les députés socialistes et communistes, le Conseil a notamment jugé que « *Cette loi, qui établit pour la justice pénale dans les territoires d'outre-mer une organisation spécifique tenant compte des conditions propres à chacun d'eux (...), aurait dû, en application de l'article 74 de la Constitution, être précédée d'une consultation des assemblées territoriales intéressées* » (1). « *Dès lors*, ajoute le Conseil, *une telle consultation n'ayant pas eu lieu, ces dispositions n'ont pas été adoptées selon une procédure conforme à la Constitution.* »

(1) L'article 74 de la Constitution stipule : « *Les territoires d'outre-mer de la République ont une organisation particulière tenant compte de leurs intérêts propres dans l'ensemble des intérêts de la République. Cette organisation est définie et modifiée par la loi après consultation de l'assemblée territoriale intéressée.* »

● *Le Conseil constitutionnel*, qui avait été saisi par les groupes socialiste et comuniste de l'Assemblée nationale, a décidé que la loi sur la protection et le contrôle des matières nucléaires, votée par le Parlement au cours de la session de printemps, est « conforme à la Constitution ». Les groupes d'opposition s'étaient élevés, selon eux, par ce texte au droit de grève du personnel travaillant dans les centrales nucléaires.

Le Monde

société

LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

«Flambée» de haschisch à Nice

A l'occasion d'une visite dans les Alpes-Maritimes, consacrée à la lutte contre la drogue, de Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, un stock de 114 kilos de haschisch provenant de saisies effectuées par les douanes a été symboliquement incinéré devant la presse le jeudi 24 juillet, à Nice. Au cours actuel pratiqué par les revendeurs, ces 114 kilos détruits à l'hôpital de l'Archet en présence du directeur général des douanes, M. Jacques Campet, représentaient une valeur de 5 700 francs.

Des opérations de ce genre ne peuvent pour autant suffire à « exorciser » le fléau de la drogue en France, dont Mme Pelletier a admis qu'il s'aggravait malgré l'efficacité des services de prévention et de réperssion ; 114 kilos de « hash », ce n'est que *2,8 % des quantités saisies* sur le territoire national en 1979, et une part infime de la consommation...

De notre correspondant régional

Nice. — L'autodafé de hashisch de Nice était cependant l'aboutissement d'un succès des services de la Direction régionale des douanes des Alpes-Maritimes. Le stock incinéré sous les flashes des photographes et les caméras de la télévision provenait, en effet d'une quinzaine de prises effectuées depuis le début de l'année à l'aéroport de Nice-Côte d'Azur et qui se sont traduites par le démantèlement d'une filière ayant son origine à Lagos. Les douaniers — dont quatre ont été décorés par Mme Pelletier — avaient intercepté, entre février et avril dernier, une douzaine de « passeurs » venant pour la plupart de la capitale du Niger ou de l'Etat du Benin. La drogue était dissimulée, selon les cas, dans des sacs à double fond, dans des tableaux doublés et même dans des albums de photos dont chacune des couvertures contenait 1 kilo de cannabis ompressé. Ces livraisons paraissaient destinées dans leur presque totalité au marché italien.

Le bilan de la lutte contre la drogue dans les Alpes-Maritimes fait apparaître cependant, comme sur le plan national, une aggravation de la situation (1). Le nombre des interpellations des toxicomanes déférés à la justice a notamment augmenté en un an *de 20 à 30 %*. *« Le sentiment général*, a déclaré le ministre de la condition féminine, qui a été chargé par le premier ministre d'une mission de coordination interministérielle des actions de prévention et de répression, *est qu'il y a à la fois une progression du phénomène de la drogue, cela est indéniable, mais aussi une efficacité beaucoup plus grande des services spécialisés de police, de gendarmerie et de la douane, qui a permis davantage de saisies. Le stade des querelles théoriques, des conflits entre services ou entre spécialistes est aujourd'hui dépassé, et tout le monde admet qu'il ne faut plus faire de distinction entre les différentes sortes de drogue, car toutes constituent un risque et qu'il n'y en a pas d'innocentes.* »

Le ministre de la condition féminine a souhaité « *que la répression contre les trafiquants soit rigoureuse* », mais, a-t-il précisé « *on ne peut pas espérer enrayer le phénomène si l'on ne développe pas en même les développe pas en même temps les moyens de prévention* ». Mme Pelletier estime que la mise en place de « clubs de santé » dans les établissements scolaires constitue « *une action très importante* ». Le ministre s'est également félicité du travail accompli par les associations d'accueil et de réinsertion des jeunes toxicomanes auxquels elle a manifesté son intérêt en tenant une réunion à Nice avec leurs animateurs dans le département, et en particulier le pasteur Claudel, responsable de « Jeunesse assistance ».

GUY PORTE.

(1) Selon les statistiques publiées par les services des douanes, 3 957 kilos de cannabis ont été saisis en France en 1979, dont 3 728 par les seuls douaniers. Le chiffre fait apparaître une augmentation de plus de 60 % par rapport à 1978.

Les saisies d'héroïne se sont accrues de plus de 70 % (89,2 kilos contre 52,3 l'année précédente). En revanche, on a constaté une diminution sensible des quantités de cocaïne interceptées (49,9 kilos au lieu de 88,3), ainsi que de celles des doses de L.S.D. (4 697 au lieu de 8 765).

● *Trois mille kilos de hashisch ont été saisis* le jeudi 24 juillet à Flessingue (Pays-Bas) par la gendarmerie néerlandaise qui a appréhendé cinq hommes surpris en train de décharger cette cargaison d'un chalutier belge. Cette prise de drogue représente une valeur de trois millions de florins soit six millions de francs français.

JUSTICE

Le rapport du Conseil supérieur de la magistrature sur l'affaire des terrains de Ramatuelle

La mission que le Conseil supérieur de la magistrature avait, à la demande du président de la République, confiée à trois des siens — MM. Marcel Fautz, conseiller à la cour de cassation, Jean-Claude Soyer, professeur de droit pénal à l'université Paris-II et Jean Wagner, premier président de la cour d'appel de Colmar, *à propos de l'affaire de Ramatuelle* (« le Monde » du 25 juillet), avait un objet bien précis et tout à fait limité : « s'assurer du total respect de l'indépendance judiciaire » dans le déroulement de la procédure qui a abouti dernièrement au renvoi de deux inculpés, MM. Gérard Groult, ancien notaire et Henri Tournet, homme d'affaires, devant *la cour d'assises de la Manche pour crime* de faux en écriture publique.

M. Giscard d'Estaing avait, le 6 décembre dernier, formulé sa demande en se fondant sur l'article 64 de la Constitution, qui dispose que « le président de la République est garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire. Il est assisté par le Conseil supérieur de la magistrature », ainsi que sur l'article 12 de l'ordonnance du 22 décembre 1958, portant loi organique *sur le Conseil supérieur de la magistrature*, prévoyant que le C.S.M. « peut être consulté par le président de la République sur toutes questions concernant l'indépendance de la magistrature ».

Pour les trois enquêteurs et pour le C.S.M. « il ne s'agissait nullement de contrôler l'information telle qu'elle s'était *déroulée* », *ni « de se comporter comme* une sorte de médiateur à la disposition de plaideurs mécontents », ni, enfin, « de se substituer à la chambre d'accusation ou d'usurper les prérogatives de son président pour contrôler l'instruction ». Pourtant, *malgré toutes ces précautions initiales*, le rapport du C.S.M., remis au président de la République le 13 mars (« le Monde » du 15 mars) — et rendu public le 23 juillet *dans le souci de ne* provoquer aucune interférence avec l'instruction de l'affaire proprement dite qui s'est terminée le 9 juillet — apporte quelques éclaircissements non seulement sur l'esprit dans lequel la mission fut accomplie, mais sur les conditions dans lesquelles fut menée depuis 1975 l'instruction d'une affaire dont les développements *furent à l'origine de la mort de l'ancien* ministre du travail et de la participation, Robert Boulin. — J. Sn.

Ni trop ni trop peu d'indépendance

Les trois conseillers sont partis d'un postulat : « *Depuis 1958, le juge d'instruction n'est plus désigné par le procureur de la République et, depuis 1973, il n'est plus noté par lui.* » En conséquence, d'une part il « *mène souverainement ses investigations et ne doit se soucier, comme le veut l'article 81 du code de procédure pénale, que de la manifestation de la vérité* » ; et, d'autre part, il « *est affranchi de toute sujétion vis-à-vis du parquet, lequel est hiérarchiquement subordonné au ministre de la justice* ».

Pour le vérifier en l'espèce, MM. Fautz, Soyer et Wagner ont pu disposer du dossier — que leur fit remettre M. Alain Peyrefitte — de la correspondance et des relations des communications téléphoniques échangées à propos de cette affaire entre la chancellerie et le parquet général de Caen. Cette correspondance avait-elle une raison d'être ? Oui, répond le rapport : « *Toute procédure importante, surtout lorsqu'elle met en cause un membre d'une profession judiciaire, donne lieu à l'ouverture d'un dossier administratif au ministère de la justice, organe de tutelle et de gestion des officiers publics et ministériels.* » Se déplaçant à Caen — le ministre de la justice avait donné « *toutes instructions pour que les investigations nécessaires puissent s'exercer sans obstacles* » — les trois enquêteurs entendirent M. Van Ruymbeke puis, de retour à Paris, Mlle Garson (aujourd'hui Mme Bonnan) initialement chargée du dossier au tribunal d'instance de Coutances. Ils n'entendirent personne d'autre : « *Aucune personne, aucun magistrat ou auxiliaire de justice ne s'est manifesté pour signaler un fait, mentionner une confidence reçue, un propos rapporté.* »

De cette enquête, les trois conseillers tirent une genèse de ce qu'il est désormais convenu d'appeler l' « affaire de Ramatuelle ». Ouverte le 3 mai 1975, à Coutances, après une plainte de la chambre départementale des notaires, l'information pour escroquerie, qu'instruit Mlle Garson, aboutit, deux jours plus tard, à la délivrance à la section financière du service régional de la police judiciaire de Rouen d'une commission rogatoire qui ne « rentrera » que le 7 février 1979. Entre-temps, le 1er février, M. Van Ruymbeke s'est vu confier le poste de juge d'instruction spécialisé dans les affaires économiques et financières pour le ressort de la cour d'appel de Caen (dont dépend, notamment, le département de la Manche), vacant depuis sa création, le 9 août 1977. Le 23 mars 1979, une ordonnance lui confie donc, parmi vingt autres, le dossier de Ramatuelle. Le nouveau juge « *prend possession d'un dossier complété par une enquête menée par un service de police spécialisé* » ; « *il peut se consacrer entièrement à sa tâche* (...), *prendre sous sa seule responsabilité toutes initiatives qu'il juge utiles à la manifestation de la vérité* », et « *il bénéficie des pouvoirs que la loi du 6 août 1975 lui confère, notamment la possibilité de se déplacer sur tout le territoire pour les besoins de son information* ».

Et « *ce sont, notamment, les transports sur les lieux et les documents saisis par le juge d'instruction qui permirent une évolution rapide de l'affaire* », en l'occurrence la modification de la qualification pénale originelle d'escroquerie en crime de faux en écriture publique, puis l'inculpation du même chef de M. Henri Tournet.

Incarcéré le 12 juin 1979, ce dernier est libéré le 9 juillet, après qu'une première demande de mise en liberté eut été repoussée le 20 juin. Cette libération avait surpris, d'autant que quatre des cinq motifs avancés pour l'accorder (inculpé âgée de soixante-sept ans, faits remontant à cinq ans, l'intéressé n'a jamais cherché à se soustraire à la justice, impossibilité de prévoir la durée d'une procédure aussi complexe) existaient dès le 20 juin. Or, par une curieuse coïncidence, les rumeurs mettant en cause Robert Boulin commencèrent à circuler dans les semaines suivant la libération de M. Tournet, et certains voulurent voir là un rapports de cause à effet. Mais pour le Conseil supérieur de la magistrature la décision du parquet de ne pas s'opposer à la mise en liberté de M. Tournet « *ne paraît pas surprenante : elle est conforme non seulement aux termes mêmes de la loi (...) mais à la pratique suivie dans des affaires comparables* ».

Survient alors ce que le rapport appelle un « rebondissement » : « *L'apparition de M. Tournet dans la procédure va faire apparaître à son tour M. Robert Boulin à partir de la mi-juin* ». Pour le C.S.M., « *toutes les accusations publiques qui furent portées, fondées ou non, comportaient une double série logique de conséquences :*

» — *d'un côté, M. Robert Boulin, par la façon dont il avait été mis en cause, pouvait être conduit à témoigner en justice (...) ;*

» — *d'un autre côté, il entrait dans les prérogatives du juge d'instruction de procéder à toutes les vérifications par lui jugées opportunes* (notamment de manière à mieux apprécier la vraisemblance des affirmations d'Henri Tournet mettant en cause Robert Boulin, en vue de préparer l'éventuelle audition comme témoin de ce dernier) ».

C'est alors que M. Van Ruymbeke fut conduit à demander, le 15 octobre 1975, « *par lettre simple* », le relevé du compte de Robert Boulin pour le premier trimestre 1975, à sa banque de Libourne, acte dont il ne rendit compte au parquet — en conformité avec les règles de procédure — qu'à réception, le 9 novembre, du document demandé, qu'il versa au dossier.

Bref, pour le Conseil supérieur de la magistrature, M. Van Ruymbeke a eu, dans l'acomplissement de sa tâche ni trop ni trop peu d'indépendance, et son comportement fut « *conforme à la règle de droit actuel* ».

APRÈS LES ATTENTATS DE NEUILLY ET DE PARIS

LES VOISINS DE M. BAKHTIAR LUI DEMANDENT DE CHANGER DE DOMICILE

Les voisins de M. Chapour Bakhtiar, au 101 du boulevard Bineau, à Neuilly, où avait eu lieu, la semaine dernière, l'attentat contre l'ancien premier ministre iranien, ont profité de la journée des obsèques du brigadier Jean-Michel Jemme, mercredi 23 juillet, pour attirer l'attention sur les risques que la présence de personnalités étrangères en exil à Paris pouvait faire courir à des Français (*le Monde* du 24 juillet).

Rappelant la mort au cours de la fusillade d'une colocataire de M. Bakhtiar, Mme Stein, ils ont demandé, dans une « *lettre ouverte* », le départ de l'ancien premier ministre de l'immeuble et son installation « *dans un lieu plus isolé que la police pourra mieux protéger* ». Cette demande, reprise par les membres de la Fédération autonome des syndicats de police qui s'étaient réunis devant l'immeuble du boulevard Bineau pour déposer une gerbe de fleurs à l'endroit où leur collègue était tombé, s'applique en fait à toutes les personnalités étrangères bénéficiant d'une protection. Les voisins de M. Bakhtiar ont émis le vœu que soit suivi l'exemple de l'ayatollah Khomeiny qui avait habité, lors de son séjour en France, une villa en banlieue, à Neauphle-le-Château.

L'ancien premier ministre iranien, qui avait participé à la brève cérémonie des syndicats autonomes, boulevard Bineau, a promis à ses voisins de « *déménager aussi rapidement que possible* ».

En huit ans

VINGT-CINQ ÉTRANGERS ONT ÉTÉ VICTIMES D'ASSASSINATS POLITIQUES EN FRANCE

En huit ans, vingt-cinq assassinats politiques de personnalités étrangères ont eu lieu en France. La plupart ont été commis à Paris et la moitié d'entre eux étaient en relation avec les événements du Proche-Orient. Nous publions ci-dessous la liste des personnes tuées.

1972

— 7 août : Stephan Kulic, réfugié croate, à Nice.

— 13 novembre : Khodr Kannou, journaliste syrien.

— 8 décembre : Mahmoud Hamchari, représentant de l'O.L.P.

1973

— 6 avril : Basil Al Kubaisi, dirigeant du F.P.L.P.

— 28 juin : Mohamed Boudia, algérien, membre du Fath.

— 26 août : Dr Outal Bono, opposant tchadien.

1974

— 19 décembre : colonel Ramon Trabal, attaché militaire de l'Uruguay.

1975

— 24 octobre : Ismail Erez, ambassadeur de Turquie et son chauffeur.

1976

— 11 mai : colonel Joaquim Zenteno Anaya, ambassadeur de Bolivie.

— 28 août : Yvan Tsukor, réfugié croate, à Nice.

1977

— 3 janvier : Mahmoud Ould Saleh, militant palestinien, ancien représentant de l'O.L.P.

— 2 décembre : Laid Sebai, gardien de l'Amicale des Algériens en Europe.

1978

— 4 mai : Henri Curiel, réfugié politique apatride.

— 3 août : Ezzedine Kalak, représentant de l'O.L.P.

— 18 octobre : Bruno Ante Busic, réfugié croate.

— 21 décembre : José-Miguel Benaran Ordenana, militant basque espagnol, à Anglet.

1979

— 25 juin : Henrique Gomez Corta, basque espagnol, à Bayonne.

— 25 juillet : Zouheir Mohsen, chef du département militaire de l'O.L.P., à Cannes.

— 2 août : Juan Lopategui Carrasco, basque espagnol, à Anglet.

— 13 septembre . Justo Elizaran Sarasola, militant basques espagnol, à Biarritz.

— 7 décembre : Chahryar Moustapha Charik, neveu de l'ex-chah d'Iran.

— 22 décembre : Yilmaz Colpan, directeur du bureau de tourisme turc.

1980

— 18 janvier : Youssef Moubarak, gérant de la librairie arabe.

— 14 juin : Yahia El Meshad, ingénieur atomiste égyptien travaillant pour l'Irak.

— 21 juillet : Salah Eddin Bitar, ancien premier ministre syrien.

LES RÉACTIONS

● *M. Philippe Marchand, député (P.S.)* de la Charente-Maritime, a attiré l'attention du ministre de l'intérieur, rappelant sa question écrite du 23 février, où était souligné « *le danger que représente la prolifération des personnes armées gravitant autour de certaines personnalités étrangères* ». M. Marchand demande au ministre « *s'il compte prendre des mesures pour que des contrôles soient effectués afin de vérifier que tout porteur d'armes est titulaire des autorisations nécessaires* ».

● *L'Union des syndicats catégoriels de police*, qui compterait dans ses rangs environ 20 % des gradés et gardiens de la paix et 40 % des officiers de la police en tenue, a fait part de « *son indignation de voir des terroristes fortement armés se promener en France pour s'y livrer à des attentats et à des assassinats* ». L'U.S.C.P. dénonce, d'autre part, « *l'insuffisance de la formation, de l'équipement et de l'armement des gardiens de la paix, qui rendent inefficaces les missions de protection de personnalités menacées.* »

Faits et jugements

Protestations après les sanctions contre deux magistrats.

Plusieurs organisations protestent contre les sanctions prises par le garde des sceaux à l'encontre de MM. Jean-Pierre Michel, magistrat à la chancellerie, et Jacques Bidalou, juge d'instance à Hayange (*le Monde* daté 20-21 juillet).

Selon le parti socialiste, ces décisions « *révèlent une volonté de mise au pas du corps judiciaire (...), font bon marché de l'indépendance de la magistrature et visent à briser toute velléité de critique venant du corps judiciaire, ainsi qu'à créer un climat de chasse aux sorcières* » pour réduire au silence ceux « *qui pourraient encore s'élever contre le projet « sécurité et liberté* ».

La C.G.T. exprime « *son entière solidarité* » aux magistrats sanctionnés et « *dénonce l'autoritarisme du pouvoir qui défend instaurer avec le projet Peyrefitte une justice expéditive et répressive privant les citoyens des garanties essentielles (...) et veut se donner des juges dociles* ».

La Ligue des droits de l'homme estime que la sanction contre M. Jean-Pierre Michel « *montre que le ministre, contrarié par la vague de protestations suscitées parmi les magistrats par son projet de réforme du code pénal, cherche moins à convaincre qu'à intimider en n'hésitant pas à sanctionner pour des faits non établis un magistrat exemplaire* ».

Le mouvement de défense des automobilistes Antodéfense « *assure M. Bidalou de son soutien, lui adresse ses félicitations pour son esprit d'indépendance et son action pour la défense des libertés et observe que cette mesure contre un défenseur des automobilistes intervient à la veille de la majoration démentielle des amendes à l'initiative du ministère de la justice* ».

Le prince Thibault d'Orléans reste détenu.

Tarbes. — Inculpé et placé sous mandat de dépôt depuis le 26 avril, le prince Thibault d'Orléans, impliqué dans la tentative de cambriolage commise à Tarbes au domicile d'une collectionneuse d'objets d'art, reste détenu, après la reconstitution des faits à laquelle a procédé, le 23 juillet, M. Jean-Pierre Belmas, juge d'instruction chargé de l'affaire (*le Monde* des 29 et 30 avril).

Le prince Thibault d'Orléans reconnaît s'être rendu dans les Hautes-Pyrénées, le 30 mars, en compagnie des deux hommes, MM. Jacques Bonnaud, directeur de la galerie parisienne La Tour de Nesle, dont le prince est lui-même propriétaire, et Henri Rippert, qui furent surpris en flagrant délit, mais affirme qu'il s'est arrêté à Lourdes pour ensuite revenir directement à Paris par le train.

Il n'est pas contredit par ses compagnons. Cependant, au terme de la reconstitution du 23 juillet, M. Hervé Robin, procureur de la République, devait déclarer : « *Il subsiste d'énormes contradictions entre les déclarations des trois inculpés. Mais certains points ont été élucidés.* ». — (Corresp.)

Trois malfaiteurs s'emparent de 10 millions de francs à Cannes.

Cannes. — Deux hommes armés ont attaqué, jeudi 24 juillet en début de matinée, à Cannes, trois convoyeurs d'une entreprise de transport de fonds, le Groupe de surveillance française (G.S.F.), et leur ont dérobé une somme d'environ 10 millions de francs en argent liquide et devises étrangères. Les trois convoyeurs s'apprêtaient, vers 8 h. 30, à déposer des fonds dans les locaux de l'agence Cook, 9, rue Monboisier à Cannes. Alors qu'ils se trouvaient dans le garage de cette agence, deux hommes brandissant un revolver et une carabine ont fait irruption et, sous la menace de leurs armes, se sont fait remettre plusieurs sacs contenant l'argent. Un coup de feu, qui n'a atteint personne, a été tiré au cours de l'action soit par accident, soit par intimidation. Les deux gangsters, qui avaient au moins un complice à l'extérieur, se sont enfuis à bord d'une voiture volée qui a été retrouvée une heure plus tard dans le garage souterrain d'un immeuble avenue de Camp-Long, à Cannes.

(Corresp. rég.)

SPORTS

Football

Le championnat de France

SAINT-ÉTIENNE ET SOCHAUX BATTUS

Au cours de la première journée du championnat de France de première division, jeudi 24 juillet, les deux clubs appelés à prendre part à la Coupe de l'UEFA, Saint-Etienne et Sochaux, ont été respectivement battus par Bordeaux et Lens. Le champion de France, Nantes, est allé gagner à Nîmes ; Monaco, le vainqueur de la Coupe, a fait de même à Nancy. Tours, l'un des nouveaux promus, a battu Laval.

RESULTATS

Nantes b. *Nîmes, 3-2 ; *Bordeaux b. Saint-Etienne, 3-0 ; Lens b. *Sochaux, 2-1 ; Monaco b. *Nancy, 3-2 ; *Angers et Paris S.G., 1-1 ; Bastia b. Auxerre (*match joué à Toulon*), 2-0 ; *Tours b. Laval, 3-2 ; *Lyon et Valenciennes, 1-1 ; *Lille b. Strasbourg, 3-0 ; *Nice et Metz, 0-0.

CLASSEMENT : 1. ex aequo Bordeaux, Lille, Bastia, Monaco, Nantes, Tours et Lens, 2 points ; 8. ex aequo Angers, Lyon, Paris Saint-Germain, Valenciennes, Metz et Nice, 1 point ; 14. ex aequo Sochaux, Laval, Nîmes, Nancy, Auxerres, Strasbourg et Saint-Etienne, 0 point.

Tennis

PORTES BAT CONNORS A WASHINGTON

Le Français Pascal Portes a créé une grosse surprise en battant l'Américain Jimmy Connors, jeudi 24 juillet, au tournoi de Washington, doté de 175 000 dollars. En réussite sur ses services, Pascal Portes l'a emporté en deux sets par 6-4 et 7-5, après avoir même mené 5-2 dans le second set. Il sera opposé à l'Italien Corrado Barazzutti en quart de finale.

∴

L'Espagne, qui a finalement battu l'Union soviétique par trois victoires à deux, jeudi 24 juillet, sera opposée à la France qui a dominé l'Argentine par 5 à 0, en finale de la coupe de Galéa, les 26, 27 et 28 juillet, à Vichy.

ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES...

● ECOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES.
(par ordre de mérite)

Option M :

Mmes et MM. Alaterre, Colin de Verdière, Bœuf, Viala, Leglise, Comte, Lallement, Thieblin, Barraquand, Audren de Kerdrel, Chaffaut, Depommier Cotton, Coulon, Hermann, Duclos, Gouyet, Bregier, Villemaud, Portevin, André, Thalassinos, Bouty, Avril, Demotes Mainard, Nicolas, Courtois, Metivier, Chanet, Rémy, Chancellier, Castaing, Bernard, Azinheira, Caudron, Moury, Camboulas, Granier, Mesurolle, Devedeux, Chopinet, Lucas, Bonetto, Geoffray, Delcombel, Peyrelongue, Pot, Georgelin, Liebaert, Robin, Bochu (50e).

Burtin, Noizat, Forget, Khanfir, Simon, Maurel, Hartmann, Lesrel, Lustman Taddei, Dalili, Chabard, Braun, Moulinoux, Bodard, Suslewschi, Dicquemare, Seroidi, Prelot, Massenet, Boussarie, Trotin, Chauvet, François, Héritier, Dreyfuss, Dor, Geromel, Schneider, Bernard, Wehrli, Nahaboo, Moy, Gassiat, Bajon, Carrère, Mechulam, Monnier, Knecht, Urbah, Vilcot, Bochet, Grillet, Hamy, Boissier, Calcagno, Dumaine, Aubry, Michel, Le Muet Lacordell (100e).

Cichowlas, Bozouklian, Fulda, Pacaud, Diot, Donnet, Garelli, Valter, Cunin, Deleglise, Frontigny, Boiteau, Gastaud, Litzler, Julia, Perrot, De Boysson, Grimm, Claude, Zeller, Ballaiche, Pottecher, Guerineau, Bourrelier, Monchanin, Mir Alai, Almayrac, Faure, Guillaumin, Hamel Monguillet, Jouty, Achard, Simonson, Trift, Thummel, Tricaud, Moret, Beaufrère, Kauffmann, Guillemot, Foehrillon, Guérin, Schmitt, Bigand, Cossic, Hertout, Germon, Bense, Baror (150e).

Bensaquin, Mallet, Petit, Roversi, Jartoux, Taverniez, Jourdan, Delouis, Van Roekeghem, Pintart, Siouffi, Titeux, Le Gleau, Bardedette, Masas, Gimenez, Perdriat, Costes, Landiech, Chemillier, Hillion, Moraillon, Domenech de Celle, Barreteau, Dalstein, Le Naour, Postel, De Barbuat, Demarez, Fontanet, Raphalen, Harrewyn, Plauchu, Denais, Vergamini, Jacquemot, Bacchi, Mercadier, Simon de Kergunic, Delaplace, Abdallah, Giovachini, Boidot Forget, Dubreuil Helton, Figuieri, Petitmengin Pouletty, Balle Calix, Colin de Verdière, Montagnon (200e).

Option P :

Mmes et MM. Tanchou, Panel, Monard, Setton, Dufourd, Leny, Lafitte, Caristan, Berder, De Parcevaux, Simonneau, Paroult, Royer, Longcote, Laborde, Boru, Morey, Haddad, Pache, Poidevin, Herault, Delestre, Jarry, Gaspard, Mathieu, Coffinières, Pelce, Leblond, Labaye, Buriet, Chenel, Delarue, Janichewski, Lecoruche, Jumel, Fouque, Huber, Bordier, Lopez, d'Elmar de Jabrun, Bernard, Valette, Guir, Hebenstreit, Denneulin, Picard, Khallouf, George, Hayer, Jombart (50e).

Gue, Goasiou, Norch, Ges, Gilader, Reisenthel, Bellart, Fargeot, Demathieu, Delisle, Henrat, Eteneau, Chalom, Solignac, Gassin, Chastrette, Garanzini, Priem, Hayd, Choulon, Maure, Combaud, Bendidi, Zerbib, Boisson, Lumbroso, Coupat, Jammot, Malrin, Meunier, Reich, Fady, Lamy, Guillon, Lot, Durand, Marie, Lorsignol, De Peretti, Lescoat, Goreaix, Derotn, Crouzat, Robey, Lucchese, Bour, Chiabaut, Rebbi, Bo, Lesage (100e).

Option TA :

Mmes et MM. Dias, Houllier, Bergoend, Degiovanni, Noël.

● ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE JEUNES FILLES (section sciences).
(par ordre de mérite)

Groupe A (mathématiques).

Mmes et Mlles Elisabeth Granier, Cherfils, Cunin, Catherine Monnier, Brigitte Chauvin, Kaan, Marie-Monique Lebrun, Garotta, Anne-Marie Chabrier, Laure Simon, Xausa, Paoli, Marie-Françoise Blanc, Picaronny, Moulinoux, Armelle Rambaud, Hereller, Saada, Gaillet, Jami, Bouton, Fricker

Groupe B (physique-chimie).

Mmes et Mlles Mireille Blanchard, Chantal Gilbert, Sabine Portier, Bouvot, Pourcelot, Geirnaert, Abel, de Jacquelin-Dulphe, Weill, Vrillon, Michèle Chauvin, Pascale Laporte, Rebuffel.

Groupe C (sciences naturelles).

Mmes et Mlles Godefroy Fauchet, Mintz, Julier, Chanut, Labarre, Catherine Barlet.

Groupe D (sciences naturelles).

Mme Odile Miret.

... ET AUX AGRÉGATIONS

● Sciences physiques (option physique).

Mmes et MM. Alastuey (59e ex.), Monique Arnaud (45e ex.), Auriacombe (47e ex.), Balocco (6e), Nicole Bodin-Reynaud (21e), Bonnelie (26e), Borenstein (8e), Robert Botet (64e), Brault (66e ex.), Anne Brisset (17e), Caillatte (59e ex.), Camalet (66e ex.), Chapelet (29e), Chardon (15e ex.), Evelyne Chassagneux-Bonini (30e ex.), Chen (45e ex.), Michèle Chevalier (42e ex.), Cocquerelle (55e ex.), Catherine Colin (51e ex.), Marie-Pierre Combes (38e ex.), Couchot (18e), Creuzet (55e ex.), Danon (36e ex.), Desrousseaux (9e), Catherine Desrues (7e), Dombre (27e), Drouglazet (30e), Fay (56 ex.), Fouque (24e), Gambier (22e ex.), Giattil (51e ex.), Gref (39e ex.), Habert (34e ex.), Himbert (13e), Jeru (66e ex.), Joanny (10e), Jorre (49e), Koch (3e), Labastie (25e), Legait (39e ex.), Leray (20e), Lerme (64e), Lerminiaux (47e ex.), Odile Maire-Bayart (61e ex.), Robert Martin (58e), Maurines (19e), Marlier (22e ex.), Metivier (61e ex.), Mezard (2e), Morch (32e ex.), Mosca (54e), Bruno Noël (4e), Dominique Olivier (44e), Pain (42e ex.), Pajot (51e ex.), Perrenot (12e), Marie-Yvonne Perrin (5e), Luc Petitjean (32e ex.), Patrick Petitjean (15e ex.), Pierron (39e ex.), Michèle Poumellec-Badiolle (28e), Rainson (50e), Roubin (11e), Jean-Pierre Simonin (38e), Tabouret (14e), Vallier (34e ex.), Vors (61e ex.), Wolf (1er).

JURY PRÉSIDENTIEL

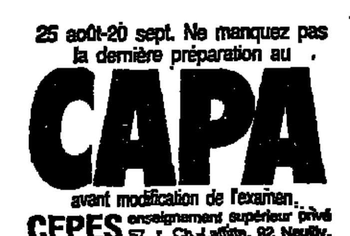
Un arrêté du ministre des universités, publié au Journal officiel *du 23 juillet, donne la composition des jurys pour les concours de recrutement des professeurs d'université dans les disciplines juridiques. On apprend que le jury de la section droit public sera présidé par M. Charles Debbasch.*

Lorsqu'il n'enseigne pas à l'université d'Aix-Marseille III, M. Debbasch est conseiller technique à la présidence de la République. C'est même son occupation principale.

Qu'il ait conservé un enseignement lorsqu'il a pris ces fonctions élyséennes, pourquoi pas, s'il parvient à concilier les deux emplois du temps et les deux activités éloignées de 800 kilomètres ?

On peut admettre que, par cet emploi d'appoint, le conseiller présidentiel garde le contact avec la réalité universitaire et avec sa bonne ville d'Aix-en-Provence. En revanche, qu'il préside au choix des professeurs derrière le paravent d'un concours est plus discutable.

La dépolitisation des universités qui obsède le ministre est en marche. — C.V.



RELIGION

MORT DU PASTEUR HÉBERT ROUX

Nous apprenons le décès, survenu le 23 juillet, à Coulommiers (Seine-et-Marne) du pasteur Hébert Roux.

[Né le 16 mai 1902 à Montauban, licencié ès lettres et en théologie, Hébert Roux est devenu pasteur à Crest (Drôme) en 1928. Il exerce ensuite ce ministère à Die, à Bordeaux et à Paris (1962). Jusqu'en 1971, il est chargé de mission pour les relations avec le catholicisme et devient président de la commission *ad hoc* de la Fédération protestante et coprésident du Comité mixte catholiques-protestants créé en 1967.

Membre du conseil national de l'Eglise réformée de France, président du Conseil œcuménique réformé, il participe à divers mouvements œcuméniques. Il est aussi délégué à la commission exécutive de la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants puis délégué à l'Assemblée d'Oxford. Parmi d'autres fonctions qu'il a assurées, figurent : délégué à la première assemblée du conseil œcuménique des Eglises à Amsterdam ; membre consultant à la commission « Foi et constitution » ; observateur délégué au concile Vatican II pour l'Alliance réformée mondiale et pour la Fédération protestante de France ; membre de l'Académie internationale de Bruxelles. Bien avant le concile, il est invité à participer aux travaux du groupe des Dombes.

Après sa retraite, il est nommé docteur *honoris causa* de la faculté de Montpellier.

Le pasteur Roux est l'auteur d'une dizaine de publications dont *Détresse et promesse de Vatican II* (le Seuil, 1967) et *De la désunion vers la communion* (édit. du Centurion, 1978).

Lors du concile, le pasteur Roux affirmait notamment : « *L'intégrisme romain alimente et donne une justification à un certain intégrisme protestant qui ne désarmera son anticatolisme que dans la mesure où disparaîtra l'esprit de la Contre-Réforme.* ».

Homme de rigueur intellectuelle, profondément attaché à l'amélioration des relations œcuméniques, le pasteur Roux avait noué des amitiés solides et fécondes avec ses partenaires catholiques. — H.F.]

MÉDECINE

UNE LOI LIMITE LA LIBERTÉ DE PRESCRIPTION DES « SPÉCIALISTES » DE L'AMAIGRISSEMENT

Modifiant un article du code de santé publique, une loi relative à l'inocuité des médicaments, qui a été publiée au *Journal officiel* du 9 juillet, interdit, de fait, la prescription et l'incorporation, dans des préparations, de certains principes actifs considérés comme dangereux. Les sanctions prévues vont de deux mois à deux ans d'emprisonnement, et de 2 000 à 20 000 F d'amende.

La liberté de prescription ainsi limitée concerne essentiellement les associations de certaines substances, au premier rang desquelles on peut citer les diurétiques, les anorexigènes, les extraits thyroïdiens et les bêta-bloquants, fréquemment utilisés par certains praticiens « spécialistes » de la perte rapide des kilogrammes excédentaires.

Les décrets d'application devraient être publiés avant la fin de l'année.

Le Monde des 4, 5 et 6 juin 1978 avait consacré une enquête à ce sujet, démontrant les réels dangers que comportaient de tels « *traitements* ».

● *L'affaire de la clinique de la Tête-d'Or.* — A la suite des polémiques soulevées par la décision préfectorale de fermeture, à partir du 15 août, de la clinique de la Tête-d'Or (Lyon) où les dispositions de la loi sur l'interruption de grossesse n'auraient pas été respectées (*le Monde* des 10, 13, 14, 20-21 juillet), M. Oli- M. Olivier Philip, préfet du Rhône et de la région Rhône-Alpes a donné son accord pour la création d'une commission chargée de contrôler les problèmes d'application de cette loi. Cette décision résulte d'une suggestion présentée par la fédération départementale du parti socialiste. — *(Corresp.)*

SCIENCES

PHYSIQUE DES NUAGES ET MODIFICATION DU TEMPS

Pluie sur commande et lutte anti-grêle

Clermont-Ferrand. — Depuis le 15 juillet, Clermont-Ferrand joue le rôle de capitale mondiale des météorologues. La huitième conférence internationale sur la physique des nuages s'y est d'abord réunie, suivie de la troisième conférence scientifique de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.) sur la modification du temps, qui se termine ce 25 juillet. Au total, plus de cinq cents spécialistes sont venus d'une cinquantaine de pays.

Faire pleuvoir sur commande, arrêter des pluies trop abondantes, supprimer les chutes de grêle : l'homme rêve depuis très longtemps de contrôler le temps-qu'il-fait. Sous la pression des agriculteurs, des responsables de la production d'énergie hydroélectrique ou de ceux des systèmes d'irrigation, des essais sont faits depuis une trentaine d'années. Un peu partout dans le monde, on s'efforce chaque année de provoquer la pluie ou d'empêcher la grêle de tomber. Les spécialistes sont pourtant très réservés sur l'efficacité des divers procédés. Depuis des années, ils répètent que la connaissance et la compréhension de la physique, de la microphysique et de la dynamique des nuages pourront, seules, permettre de modifier le temps — dans dix ou vingt ans, peut-être.

En l'état actuel de la connaissance, une seule chose est absolument certaine : la pluie ou la grêle proviennent de la condensation ou de la congélation de l'eau contenue dans l'atmosphère, c'est-à-dire des nuages. Aucune pluie provoquée ne tombera jamais d'un ciel bleu.

Dix à vingt ans sont encore nécessaires pour approcher la pleine efficacité

De notre envoyée spéciale

Les nuages constituent des systèmes extraordinairement complexes obéissant aux lois de la thermodynamique. La capacité de l'air à contenir de la vapeur d'eau dépend, en effet, de sa température. A — 40 °C, 0,2 gramme d'eau suffit à saturer 1 mètre cube d'air. Mais à 20 °C, il faut 17,3 grammes d'eau pour saturer le même volume d'air. D'autre part, une masse d'air entraînée dans un mouvement ascendant se détend. Elle se refroidit donc et atteint ainsi le seuil de saturation.

La saturation n'est pas suffisante pour entraîner la condensation de la vapeur d'eau excédentaire. La condensation ne peut se faire spontanément, comme l'ont montré Coulié en 1875 et Aitken en 1880. Elle s'amorce grâce à des noyaux de condensation toujours très nombreux (200 000 par litre d'air). Ceux-ci sont des particules minuscules (1/10e de micron de diamètre) de natures diverses (chlorure de sodium, poussières industrielles ou volcaniques). Les gouttelettes ainsi formées n'ont en général guère que quelques microns de diamètre et sont trop légères pour tomber. Il ne pleut donc pas.

Il existe aussi des noyaux de condensation « géants » (quelques microns de diamètre) autour desquels se forment de « grosses » gouttes de 50 à 100 microns. Ces dernières sont assez lourdes pour tomber. Au passage, elles absorbent les goutelettes et, par coalescence, deviennent de plus en plus grosses et tombent de plus en plus vite. Lorsque les gouttes ont 200 microns, elles parviennent jusqu'au sol sous forme de bruine. A partir de 2 millimètres, elles tombent en pluie.

Ce processus de « pluie chaude » est valable pour des températures supérieures à 0 °C.

Lorsque le développement du nuage en altitude est suffisant pour que celui-ci soit, en tout ou partie, à des températures inférieures à 0 °C, l'eau devrait geler. Mais de 0 °C à — 40 °C, la congélation, elle non plus, ne peut se faire spontanément, comme l'a montré, en 1954, M. Guy Soulage (actuellement directeur du laboratoire associé de météorologie physique du C.N.R.S. et professeur à l'université de Clermont-Ferrand), elle a besoin, pour s'amorcer, de noyaux glaçogènes. Autour de ceux-ci — minuscules particules de silicates, de poussières industrielles, volcaniques, ou météoritiques, d'oxalates de calcium, fort rares dans l'air (moins d'un par litre) — se forment de premiers cristaux de glace hexagonaux dont la dimension est de 4,51 dix millionièmes de millimètre.

Ces cristaux élémentaires attirent la vapeur et l'eau en surfusion et grossissent vite. Dès qu'ils mesurent 50 microns, ils sont assez lourds pour tomber, ce qui leur permet de rencontrer et d'aborder les gouttelettes et gouttes présentes dans la partie inférieure du nuage. A force de tomber, les « glaçons » parviennent dans la zone où la température est supérieure à 0 °C. Ils fondent et se transforment en grosses gouttes de pluie « froide ».

Si les « glaçons » sont suffisamment gros, ils n'ont pas le temps de fondre pendant leur chute jusqu'au sol : il se met alors à grêler.

Les cristaux d'iodure d'argent

Tous les essais de pluie artificielle jouent sur les noyaux de condensation ou sur les noyaux glaçogènes. Si la température du nuage est supérieure à 0 °C, on l'« ensemence » (par avion ou par fusées) avec de la poudre de chlorure de sodium ou parfois d'alginates (substances extraites de certaines algues brunes). Si la température du nuage est inférieure à 0 °C, on l'« ensemence » avec de l'iodure d'argent. Celui-ci, en effet, cristallise comme la glace, selon un système hexagonal de dimension (4,58 dix millionièmes de millimètre) très voisine de celle du cristal de glace et, comme le cristal élémentaire de glace, il attire l'eau et la vapeur et les fait geler.

Pour provoquer la pluie, l'iodure d'argent sert à « fabriquer » des gouttes d'eau assez grosses pour tomber jusqu'au sol. Pour combattre la grêle, l'iodure d'argent multiplie les noyaux glaçogènes. Ceux-ci étant nombreux, ils entrent en concurrence les uns avec les autres et, la quantité d'eau présente à ce moment dans le nuage étant supposée fixe, les « glaçons » ne peuvent pas devenir assez gros pour tomber en grêle.

Tout ce schéma est simplifié à l'extrême. Dans la réalité, les processus physiques et thermodynamiques des nuages sont extraordinairement complexes. En fait, on ne peut jamais prévoir si un nuage crèvera en pluie ou en grêle, même si son « auscultation » par radar permet de connaître, dans une certaine mesure, sa structure interne et sa teneur en eau. La formation de la pluie ou de la grêle résulte sans nul doute des actions et des interactions d'innombrables paramètres. De plus en plus, on essaye de « modéliser » les nuages. Mais ces modèles, même les plus compliqués grâce aux progrès réels de la connaissance de la physique des nuages, sont très loin de correspondre, selon certains spécialistes, à la complexité de la nature.

Chaque année, de nombreux « ensemencements » de nuages sont réalisés dans le monde. Bien entendu, les promoteurs de ces opérations assurent que celles-ci sont efficaces : ici, elles ont fait pleuvoir, là elles ont évité la grêle. Pourtant les études sérieuses faites par des spécialistes de la physique de l'atmosphère — il y en a quelques unes — arrivent à des conclusions très dubitatives.

Après plusieurs années d'études, l'Alberta Research Council (Canada) pense que les résultats auxquels il est parvenu dans la lutte contre la grêle ne sont ni consistants, ni significatifs. Les spécialistes de l'Hebrew University de Jérusalem, qui travaillent depuis plusieurs années sur la pluie provoquée, assurent qu'ils augmentent de 13 à 30 % les pluies d'hiver sur la région du lac de Tibériade (source principale du réseau israélien d'irrigation allant jusqu'au Neguev) et qu'ils augmentent même aussi les pluies tombant sur la Jordanie. Mais, à Clermont-Ferrand, d'autres spécialistes ont répondu que les expériences israéliennes, les plus sérieuses de l'avis unanime, ne sont pas assez contrôlées.

Il est en effet, très difficile d'obtenir des résultats ne prêtant pas à discussion : un nuage n'est jamais semblable à un autre nuage, même voisin. Il faut donc répéter les expériences pendant plusieurs années dans une même zone en choisissant au sort, parmi les « bons » nuages, ceux qui seront ensemencés et ceux qui ne le seront pas. Ainsi aura-t-on des séries statistiques valables, seule base possible d'estimations à peu près fiables.

De telles études sont si complexes que l'O.M.M. a mis sur pied un vaste Projet d'augmentation des précipitations (PAP) auquel participent plusieurs pays (dont la France). Le site retenu après plusieurs années de sélection est proche de Valladolid (Espagne) (*le Monde* du 28 mars 1979). Aux printemps 1979 et 1980, les premiers travaux ont été consacrés uniquement à la vérification de la qualité du site. Si celui-ci est reconnu « bon » — ce dont on n'est pas encore sûr — les « ensemencements » pourraient commencer au printemps 1981 ou 1982 et être répétés tous les ans pendant cinq ans. Viendraient ensuite plusieurs années d'études des données recueillies. Ainsi saura-t-on peut-être en 1990 s'il est possible ou non de faire pleuvoir sur commande. Si le site de Valladolid n'est pas « bon », il faudra repartir à zéro et recommencer la longgue procédure de sélection d'un nouveau site...

Pour la lutte anti-grêle, la Suisse, la France et l'Italie sont associées depuis 1977 dans le projet Grossversuch IV, qui se déroule chaque été près de Lucerne (*le Monde* du 26 juillet 1978). Il s'agit de tester sérieusement une méthode mise au point et très utilisée par les Soviétiques. Le développement du projet rencontre deux sortes de difficultés : d'une part les Français ne savent pas encore s'ils auront en 1981, le financement nécessaire (1,8 millions de francs) ; d'autre part, la région de Lucerne a été, depuis 1977, le siège d'orages moins nombreux que ce que l'on espérait... Quoi qu'il en soit, le projet Grossversuch IV aura au moins servi à améliorer notablement la connaissance de la structure et de la dynamique des nuages.

Le Groupement national d'études des fléaux atmosphériques (GNEFA) (1) est le principal organisme français qui est chargé des études sur la lutte contre la grêle. En France, les dégâts dus à la grêle sont estimés, en moyenne, entre 800 et 1 400 ou 1 600 millions de francs par an, soit environ 1 % de la valeur de la production agricole. L'évaluation des dégâts est importante à obtenir car, si on arrive un jour à les diminuer nettement, il faudra alors voir si les dépenses de lutte antigrêle sont inférieures ou non aux pertes dûes aux dégâts.

Depuis 1978, l'université de Clermont-Ferrand II travaille sur cette approche économique de la lutte contre la grêle. Trois régions ont été choisies : l'Auvergne où l'on cultive les céréales et aussi des arbres fruitiers, le Bas-Languedoc où la vigne règne sans partige et le Gers, département le plus « grêlé » de France. Les différences de culture sont importantes, elles aussi : on sait, par exemple, que mille petits grêlons par mètre carré ne font rien à la vigne alors que la même grêle fait des dégâts importants sur les pommes.

M. Roland List, de l'université de Toronto, qui préside la conférence de l'O.M.M. sur la modification du temps (M. Soulage présidait celle sur la physique des nuages), s'est montré prudent. La pluie ne peut pas encore se mettre en équation et, sans prévisions fiables de la quantité d'eau qui va tomber dans les jours suivants, il est impossible de fixer ce dont les cultures auront besoin. Or, un peu d'eau peut effectivement augmenter les récoltes de manière appréciable. Mais peut, tout aussi bien leur être préjudiciable...

YVONNE REBEYROL.

(1) Le GNEFA est une association régie par la loi de 1901, qui groupe des représentants des chambres d'agriculture, des syndicats d'exploitants agricoles, des mutuelles agricoles, des conseils généraux, de diverses organisations agricoles et de compagnies d'assurances. La délégation générale à la recherche scientifique et technique aide financièrement le GNEFA (250 000 F en 1978 et en 1979, 120 000 F en 1980) au titre de son action complémentaire coordonnée « modification scientifique du temps ».

Seize mois après l'accident

DEUX HOMMES ONT PÉNÉTRÉ DANS LE RÉACTEUR NUCLÉAIRE DE THREE-MILE-ISLAND

Middletown (Etats-Unis) (*A.P., A.F.P.*). — Deux volontaires ont pénétré mercredi 23 juillet dans le bâtiment abritant le réacteur nucléaire de Three-Mile-Island (Pennsylvanie), pour la première fois depuis l'accident du 28 mars 1979 qui l'avait gravement endommagé. Les deux hommes sont restés une vingtaine de minutes dans le bâtiment. Ils avaient fait une première tentative en mai dernier, mais n'avaient pu entrer : la corrosion avait bloqué la lourde porte qui assure l'étanchéité du bâtiment.

L'opération a permis de relever le niveau de radioactivité en divers endroits, en vue d'une décontamination ultérieure : en juillet, le krypton radioactif a, pendant deux semaines, été progressivement relâché dans l'atmosphère. Mais il reste à décontaminer les quelque 3 millions de litres d'eau radioactive qui s'étaient répandus il y a seize mois, ainsi que le cœur du réacteur. Selon les experts, il faudra attendre 1985 pour que la centrale soit complètement « nettoyée ». Le coût de l'opération, initialement estimé à 400 millions de dollars, devrait être largement supérieur à ce chiffre.

● *Le vaisseau cosmique Soyouz-37* s'est ammarré à la station orbitale Saliout-6 jeudi 24 juillet, à 22 h. 2 (heure française). Son équipage, formé du Soviétique Victor Gorbatko et du Vietnamien Phanm Tuan, a rejoint les occupants de Saliout-6, Leonid Popov et Valeri Rioumine.



Les J.O. de Moscou

Une Tropézienne en or

De notre envoyé spécial

Moscou. — Pascale Trinquet est revenue de loin. De tellement loin. L'escrime française, grande pourvoyeuse de brevets olympiques, a donc apporté sa contribution presque automatique à la maigre caisse commune. Après la médaille d'argent obtenue la veille par son camarade Frédéric Jolyot, cette jeune fille de vingt-deux ans a enlevé, jeudi 24 juillet, le titre olympique individuel en fleuret féminin.

Ce ne fut pas sans mal. L'escrime est un sport déroutant. Un sport de nerfs et *de tête qui fait se succéder* phases d'euphorie et moments de dépression, réussites miraculeuses et échecs inexplicables. Ainsi Pascale Trinquet : mercredi, au premier tour éliminatoire, l'escrimeuse française connaissait les pires difficultés pour se qualifier. Immédiatement après, elle réussissait un deuxième tour sans faute : cinq victoires en cinq matches.

Même scénario jeudi. Après un premier tour victorieux contre une Allemande de l'Est, la future championne se fait battre (6-8) par la très vive Polonaise Barbara Wizoczanska. Là, ses chances de « revenir » sont infimes. En barrage, Pascale Trinquet trouve sur son chemin les trois meilleures fleuretistes soviétiques, une équipe en somme, et la Hongroise Schwarzenberger. Cette poule de barrage est d'un tel niveau qu'elle aurait pu tout aussi bien constituer la finale olympique.

Situation sans espoir ? Pascale Trinquet reviendra pourtant. Et encore une fois de très loin. Car, si elle remporte quatre matches assez facilement, elle ne se sauve qu'« in extremis » dans le cinquième contre Nailya Gilyazova, la fleuretiste soviétique présumée la plus faible. Menée 2 à 6, Pascale Trinquet égalise et l'emporte 8-6.

La voilà donc en finale avec une autre Française, Brigitte Gaudin-Latrille, arrivée là, elle, sans les mêmes difficultés et les mêmes frissons. « Conscrites », les deux amies firent partie ensemble de l'équipe de France juniors quand, en 1978, Brigitte Gaudin-Latrille obtint le titre mondial. Elles vont ensemble disputer une finale exemplaire. Pascale Trinquet commence d'ailleurs par battre sa camarade, obtient trois autres victoires et se fait dominer une nouvelle fois par la Polonaise Wizoczanska. Tout est à refaire. Tout dépend maintenant du résultat obtenu par Brigitte Gaudin-Latrille face à une Hongroise, Mlle Maros. Victorieuse, la Française offre la médaille d'argent à sa coéquipière et obtient probablement pour elle-même la médaille de bronze. Battue, ce qui sera le cas (4-5), elle finira cinquième.

Ce long et éprouvant suspense ne prendra fin que sur un autre assaut décisif entre Magda Maros et la Roumaine Catherine Stahl. Si la première gagne, barrage ; si la seconde l'emporte, Pascale Trinquet est championne olympique. Contre toute attente et contre toute crainte — parfois fondée en escrime — de voir un intérêt collectif fausser la combativité de ces deux concurrentes, l'escrimeuse roumaine joue le jeu et l'emporte (5-4).

C'est assez pour faire de Pascale Trinquet, étudiante en pharmacie, championne de France en 1979 et en 1980, une championne olympique. Assez pour rappeler qu'elle gagna l'Universiade en 1979. Assez pour se souvenir qu'une autre fille de la famille Trinquet, Véronique, fut championne du monde juniors en 1975. Assez pour faire d'elle la première championne olympque française depuis 1968.

Assez enfin pour que toute l'escrime française fête la victoire de la jolie Tropézienne avec d'autant plus d'enthousiasme qu'elle était totalement inespérée.

PIERRE GEORGES.

GYMNASTIQUE

La reine détrônée

(De notre envoyé spécial.)

Moscou. — On n'a pas l'habitude de parler de guerre en matière de gymnastique. C'est pourtant le seul mot qui convient pour qualifier la rivalité sans rémission entre les modèles réduits soviétiques et la petite reine de Montréal, la Roumaine Nadia Comaneci. Outre l'Allemande de l'Est Maxi Gnauck, elles étaient trois, jeudi 24 juillet, à pouvoir contester sa couronne : Natalia Schaposhnikova, la plus séduisante ; Elena Davidova, la plus inattendue ; Nelli Kim, la plus mal placée, avec le soutien de dix mille spectateurs déchaînés. La guerre fut *totale*.

Guerre des nerfs. « Schapo » fut la première à craquer. A son deuxième exercice, le sol, une réception sur les genoux l'écarta de la course au titre.

La grâce orientale de Kim la remit en place après le deuxième agrès, la poutre, mais elle tomba ensuite dans les acrobaties au sol et perdit à son tour toute chance. Au début de la compétition, Davidova, corps minuscule dans un maillot groseille, avait vingt-cinq millièmes de point de retard sur Comaneci. Après le troisième agrès, l'écart n'avait pas changé. Ce que la Roumaine a gagné en féminité, elle l'a perdu en légèreté. Aussi, le 10 qu'elle récolta aux barres asymétriques, l'agrès où elle avait chuté la veille, a-t-il été écorné par une moins bonne réception au saut du cheval, où elle n'a pas gardé ses explosions d'adolescente.

Le dernier agrès devait donc être décisif. La tension était à son paroxysme. Maxi Gnauck, mini-femme en caoutchouc *made in R.D.A.*, qui était en tête, fut simplement moyenne au saut de cheval. Davidova fut presque parfaite aux barres asymétriques. Et Comaneci, un peu moins impériale à la poutre, sous les sifflets du public.

Ce fut alors que commença la guerre des juges. La note de la Roumaine tarda à être affichée. Les six juges se réunirent. Conciliabules, mimiques à l'appui. Qu'y avait-il à redire ? Sans doute pas grand-chose, un pied un peu écarté à la réception au sol après quatre sauts périlleux sur la poutre large de 10 centimètres et une triple vrille à la sortie de l'engin. Mais, arithmétiquement, le résultat pouvait être très différent : 9,95, c'était la médaille d'or ; 9,90, la seconde place devant Maxi Gnauck ; 9,85, la seconde place à égalité avec l'Allemande de l'Est. L'entraîneur de la Roumaine, Bela Karoly, était au bord *de la crise* d'*apoplexie*.

Après une demi-heure de tractations orageuses entre juges roumains et soviétiques, avec l'arbitrage des Allemands de l'Est et l'intervention du président du jury, le verdict tomba : 9,85. Transe du public. Dans un brouhaha indescriptible, l'Espagnole Aurora Morata, qui devait se classer vingt-cinquième, effectua des sauts périlleux hésitants sur la poutre. Indifférence générale à son égard. Elena Davidova venait d'obtenir une médaille d'or, qui complétait les trois autres gagnées par l'équipe masculine et féminine soviétique. Mais la gymnastique n'y gagnait pas grand-chose.

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME

Médaille d'argent pour Bondue

De notre envoyé spécial

Moscou. — A l'hôtel Rossia, ville labyrinthe calée sous la place Rouge, chaque menu de restaurant, où officient des bataillons de serveuses formées expressément pour ces Jeux à l'école occidentale, porte un triple visa. Il y faut, pour garantir conforme le prix du bortsch et de l'esturgeon grillé, la signature manuscrite de M. le directeur, de M. le producteur et de M. le calculateur.

Personnages mystérieux, nés de l'imagination fertile d'une organisation très structurée, personnages de grand pouvoir et sans doute de grande utilité. C'est à eux qu'on pensait et, très précisément, à ce suave M. le calculateur en essayant de faire un choix dans le trop copieux menu olympique. Où était la valeur sûre du jour, le Ipacement de papa, la chance de médaille ? Dans le cyclisme, évidemment. Parce que, pendant quelques olympiades, les *dénommés* Trentin et *Morelon, en* individuels, et, si l'on ose dire, le gag Trentin-Morelon en tandem, ont ramené plus d'or à la France que plusieurs centaines de coureurs à pied, le pli ne pouvait qu'être pris, le réflexe devenir pavlovien : cyclisme = médaille.

Sur le magnifique vélodrome de Moscou, sur cette piste faite du bois blond de Sibérie qui, manifestement, convient aux grands exploits, se déroulait, jeudi 24 juillet, l'épreuve de poursuite individuelle. Une épreuve assez sommaire dans son principe : deux coureurs sur une piste de 333,33 m., chacun au milieu — pour autant qu'il y ait un milieu à pareille distance — quarante-quatre tours de course, le premier arrivé a gagné. Simplicité biblique donc et qui, pourtant, quand les deux adversaires se voient, se poursuivent et luttent au centième de seconde près, prend vite l'aspect d'une grande traque.

Il y faut du souffle, un chronomètre dans la tête, le sens de la mesure et le goût de l'exploit. Il y faut aussi aujourd'hui un matériel d'horlogerie — le vélo en titane, les tubes, flèches et haubans, des rayons plats, des boyaux millimétriques — des combinaisons d'anticipation vaguement impudiques et des casques *profilés qui donnent* aux coureurs des allures de robots. Enfin, il y faut du muscle.

Alain Bondue, rescapé de la Moskowa, n'en manque pas. Ce garçon de vingt et un ans, *« fils des pavés du Nord, un petit paradis, non l'enfer »*, a une grande classe. Cycliste amateur, de sa profession employé d'une équipe où ses diplômes de dessinateur industriel restent cachés dans la musette, ce garçon parvint à réussir l'exploit, l'accession en finale. *« Je n'espérais pas être là »*, confiera-t-il lapres.

Il faut dire qu'il ne fit rien pour ne pas y être. En demi-finale, à la moyenne de 52,130 kilomètres à l'heure, il avait tout donné pour se débarrasser d'un solide Allemand de l'Est, Harald Wolf, relégué à près de quatre secondes. Il avait trop donné probablement. En finale, un Suisse, Robert Dill-Bundi, un blondinet aux cuisses jambon de montagne, le laissa, lui, à plus de sept secondes.

Il en aurait fallu davantage pour priver le jeune Bondue de sa joie, même un peu ternie par l'escamotage du drapeau tricolore (1) pour un *« Français et tout de même un peu fier de l'être »*. Qu'importe le symbole pourvu qu'on ait l'ivresse. *« Je suis content »*, dit le Français. *« Je suis bien content »*, dit son vainqueur. *« Je suis vraiment très content »*, affirma le Danois *Hans Henrik Orsted. Tous* tellement contents, presque bras dessus, bras dessous, ils s'en furent, sacrifiant au rite anti-dopage, faire pipi dans l'éprouvette.P.

(1) Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, aucun drapeau national n'a été hissé lors de cette cérémonie protocolaire, où les trois médaillés appartenaient à des délégations ayant choisi la bannière olympique.

ATHLÉTISME

Les héros et les autres

De notre envoyé spécial

Moscou. — Un gag, le Laotien Thipsaman Chanthaphone pénètre dans le stade Lénine d'une démarche chaloupée et fluide, à peine marqué par l'effort d'une marche de 19 650 mètres. Il lui reste 350 mètres à couvrir pour franchir la ligne d'arrivée. Il en fait 250 mètres, s'arrête, discute avec un officiel, repart pour passer la ligne d'arrivée comme s'il devait faire un tour supplémentaire. Il faut lui courir après pour le convaincre de gagner les vestiaires. Le public l'ovationne. Il a mis une bonne heure de plus que l'Italien Damilano, vainqueur de l'épreuve, pour cette gloire éphémère.

Un drame. La première série du 10 000 mètres touche à sa fin. L'Ethiopien Mohammed Kedir (dit Marcel), à coup d'accélérations brutales, a fait éclater depuis longtemps le peloton. *Antipov, l'un des meilleurs* soviétiques sur la distance, a pris la tangente à mi-course sous les sifflets de la foule. Lassé, Viren, le Finlandais, double champion olympique à Munich et à Montréal, qui tente à nouveau sa change, est à la dérive. A la cloche, Kédir accélère à nouveau. John Tracy, l'Irlandais, deux fois champion du monde de course à travers champs, tente désespérément de rester dans sa foulée, tient 10 mètres, commence à tituber, zigzague comme un ivrogne après une tournée des pubs de Dublin et s'effondre à 200 mètres du but. Il quitte le stade sur une civière.

Les spécialistes européens des courses longues obtiennent des résultats chronométriques grâce à une progression régulière. Kedir, comme ses deux compatriotes Yfter et Kotu, ont gagné de la même façon leur série face à une opposition très relevée, ne tiennent aucun compte du chronomètre. Ce sont des « desperados » du tartan. Ils dynamitent le peloton, puis filent sous le nez de leurs adversaires, les laissant les jambes en ruines et la poitrine en feu. On regrette, à Moscou, l'absence des sportifs des pays du boycottage. Déplorons que ces prodigieux coureurs africains n'aient pas laissé leurs jambes s'exprimer à Montréal, pour cause de boycottage aussi.

Un doute. La nouvelle recordwoman du lancer du javelot, la Soviétique Tatiana Birioulina, gagne sa place en finale avec une extrême difficulté. Son meilleur jet est inférieur de 10 mètres à sa récente performance, qui avait donc provoqué à juste titre des réserves.

Une bêtise : Coe et Milhau ont terminé premier et deuxième de leur série du 800 mètres, après une course pour gastronomes de la piste.

Un constat : José Marajo gagne sa série du 800 mètres sans difficulté et dans l'indifférence générale du public. Si le deuxième performeur mondial sur cette distance en 1979 retient l'attention des services de police soviétique, il est inconnu sur les gradins du stade. — A. G.

Pentathlon : un record

De notre envoyé spécial

Moscou. — Le baron Pierre de Coubertin était misogyne comme M. Jourdain faisait de la prose. Il n'avait accepté que du bout des lèvres l'intégration d'épreuves féminines au programme olympique pour aussitôt la rejeter. Le rénovateur des Jeux était un homme obstiné sinon buté. Pourtant, s'il avait pu assister, jeudi 24 juillet, à la première journée des compétitions athlétiques, sans doute aurait-il fait amende honorable.

Dix-neuf jeunes femmes y disputaient le pentathlon, c'est-à-dire un combiné de cinq épreuves (100 mètres, lancer du poids, saut en hauteur, saut en longueur et 800 mètres), qui a désigné l'athlète complète après la conversion des performances en nombre de points. Le pentathlon de Moscou, le cinquième de l'histoire des Jeux olympiques, était passionnant à deux égards : d'abord parce qu'il devait être le dernier — les dames devant disputer l'heptathlon, c'est-à-dire deux épreuves supplémentaires, le javelot et le 200 mètres sur deux jours, comme les décathloniens... Ensuite, parce qu'il était l'occasion de relever un défi : dépasser le total des 5 000 points, une de ces barrières psychologiques qui, comme les 8 mètres en longueur ou les 10 secondes sur 100 mètres, sont autant de marches pour la progression de l'athlétisme.

D'emblée, la Soviétique Nadeja Tkachenko a montré qu'elle en était capable. A la lutte avec ses deux compatriotes, Rukavishnikova et surtout Kouragina, qui lui avait ravi le record du monde il y a quelques semaines en réalisant 4 858 points, elle prouva qu'elle avait ajouté, à la puissance, son habituel point fort, la détente. Elle franchit en effet 1,84 mètre en hauteur. Après un bond de 6,76 mètres au-dessus du bac de sable, elle totalisait 4.084 points avant la dernière épreuve. Il fallait qu'elle couvre le 800 mètres en moins de 2 min. 10 sec. pour pouvoir atteindre les 5 000 points. Un « chrono » que son gabarit ne lui avait jamais permis d'approcher.

Kouragina, qui avait perdu toute chance dans le lancer du poids, servit de lièvre dans cette épreuve. Menant un train d'enfer, elle aspira littéralement sa camarade : 2,05 min. 20 sec. pour Tkachenko, épuisée, titubante à l'arrivée. L'exploit était accompli : 5 083 points. Un total qui ne sera plus jamais amélioré. Un exploit enjolivé encore par le fait que les deux autres Soviétiques ont battu l'ancien record du monde.

Une ombre à ce tableau : le souvenir que Tkachenko avait été convaincue de dopage aux championnats d'Europe d'athlétisme, à Prague, en 1978. Disqualifiée à vie, puis requalifiée il y a un an, on aurait préféré n'avoir jamais eu aucun doute sur l'authenticité, la pureté de sa performance.

Une autre ombre à ce dernier pentathlon. Florence Picaut, l'oiseau des îles d'outre-mer, qui était là avec l'ambition plus modeste de battre son record de France (4 463 points) n'y parvint pas. Elle semblait pourtant en mesure de réaliser une performance qui l'aurait située à la huitième place du concours en fin de matinée. Mais, au repos, les officiels l'empêchèrent de consulter son médecin. Elle s'énerva et n'arriva pas à se concentrer correctement lors du saut en longueur. Ne dépassant pas les 6 *mètres, elle avait perdu* tout espoir et quittait le stade Lénine avec une légère amertume.

● *PRECISION.* — Par suite d'une erreur de transmission des guillemets ont été omis dans l'article consacré à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques *(le Monde* du 22 juillet). Les deux dernières phrases de cet article — *« Le rêve est toujours avec les hommes. L'Olympiade. Sois, marche, vis, triomphe »* — ont pu, de ce fait, apparaître comme une appréciation, un souhait ou un commentaire de notre envoyé spécial Pierre Georges. Il ne s'agissait en réalité que de la simple citation du message inscrit sur les tableaux lumineux du stade Lénine au terme de cette cérémonie d'ouverture.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

PENTATHLON FEMMES

Classement final. — 1. Nadjeda Tkachenko (U.R.S.S.), 5 083 points (nouveau record du monde ; ancien record, 4 858 points par sa compatriote Olga Kuragina) ; 2. Olga Rukavishnikova (U.R.S.S.), 4 937 ; 3. Olga Kuragina (U.R.S.S.), 4 875 ; 4. R. Neubert-Gohler (R.D.A.), 4 698 ; 5. M. Papp (Hong.), 4 562 ; 6. B. Pollak (R.D.A.), 4 551 ; 7. V. Dimitrova (Bulg.), 4 458 ; 8. R. Kounova (U.R.S.S.), 4 431 ; 9. Fl. Picaut (Fr.), 4 424, etc.

LANCER DU POIDS FEMMES

● Classement final. — 1. Ilona Slupianek (R.D.A.), 22,41 m. (nouveau record olympique) ; 2. Svetlana Krachvskaya (U.R.S.S.), 21,42 m. ; 3. Margitta Puffe (R.D.A.), 21,20 m.,

20 KILOMETRES MARCHE

1. Maurizio Damilano (Italie), 1 h. 23 min. 35 sec. 5 ; 2. Pyotr Pochinchuk (U.R.S.S.), 1 h. 24 min. 45 sec. 4 ; 3. Roland Wieser (R.D.A.), 1 h. 25 min. 58 sec. 2 ; 4. Y. Yevsyukov (U.R.S.S.), 1 h. 26 min. 28 sec. 3 ; 5. J. Marin (Esp.), 1 h. 26 min. 45 sec.

● En réalisant 16,43 m., le Français Christian Valetudie s'est qualifié pour la finale du concours du triple saut.

● Les Français Roger Milhau (1 min. 48 sec. 5), Philippe Dupont (1 min. 49 sec. 5) et José Marajo (1 min. 49 sec. 6) se sont qualifiés pour les demi-finales du 800 m.

ATHLETISME rapel rappel rappel)

Sur 100 mètres, le Français Hermann Panzo s'est qualifié pour les demi-finales en 10 sec. 29. Antoine Richard a été éliminé en 10 sec. 45.

Aviron

● Le quatre de couple français (Weill, Imbert, Peltier, Marquis) s'est qualifié pour la finale, qui aura lieu dimanche 27 juillet. En revanche, les deux sans barreur (Roussel, Lecointe), dernier bateau français engagé, a été éliminé en demi-finale.

Dans la catégorie des 57 kilos, le Français Daniel Londas a été éliminé aux points par le Soviétique V. Rybakov.

Cyclisme

POURSUITE INDIVIDUELLE

Finale. — Robert Dill-Bundi (Suisse), 4 min. 35 sec., bat Alain Bondue (Fr.), 4 min. 42 sec. 96.

Pour la troisième place : Hans-Henrik Oersted (Dan.), 4 min. 36 sec. 54, bat Harald Wolf (R.D.A.), 4 min. 37 sec. 30.

● Le Français Yavé Cahard s'est qualifié pour les demi-finales du tournoi de vitesse face au Suisse Heinz Isler, en deux manches.

Escrime

FLEURET FEMININ

Finale. — 1. Pascale Trinquet (Fr.), 4 victoires ; 2. Magda Maros (Hong.), 3 vict. ; 3. Barbara Wyczozanska (Pol.), 3 vict. ; 4. C. Stahl (Roum.), 2 vict. ; 5. B. Gaudin (Fr.), 2 vict. ; 6. D. Vaccaroni (It.), 1 vict.

Gymnastique

CONCOURS GENERAL MASCULIN

Classement final. — 1. Alexandre Ditiatin (U.R.S.S.), 118,500 points ; 2. Nikolaï Andrianov (U.R.S.S.), 118,225 ; 3. Stoyan Deltchev (Bulg.), 118 ; 4. A. Tkachev (U.R.S.S.), 117,700 ; 5. R. Bruckner (R.D.A.), 117,300 ; 6. M. Nikolay (R.D.A.), 116,750 ; (...) 16. W. Moy (Fr.), 114,275 ; 20. M. Boutard (Fr.), 113,725 ; H. Boerio (Fr.), 113,275, etc.

CONCOURS GENERAL FEMININ

Classement final. — 1. Elena Davidova (U.R.S.S.), 79,150 points ; 2. Nadia Comaneci (Roum.) et Maxi Gnauck (R.D.A.), 79,075 ; 4. N. Chaposhnikova (U.R.S.S.), 79,025 ; 5. N. Kim (U.R.S.S.), 78,425 ; 6. E. Eberle (Roum.), 78,400, etc.

Haltérophilie

75 KILOS

Finale. — 1. Assen Zlatev (Bulg.), 360 kilos (nouveau record du monde ; le Bulgare a en outre établi un nouveau record du monde de l'épaulé-jeté avec 197,5 kilos ; 2. Alexandre Pervy (U.R.S.S.), 357,5 ; 3. Nedeltcho Kolev (Bulg.), 345 kilos, etc.

Lutte gréco-romaine

57 KILOS

1. Shamil Serikov (U.R.S.S.) ; 2. Josef Lipien (Pol.) ; 3. Benni Ljungbeck (Suède), etc.

68 KILOS

1. Stefan Rusu (Roum.) ; 2. Andrzej Supron (Pol.) ; 3. Lars-Erik Skiold (Suède), etc.

82 KILOS

1. Gennady Korban (U.R.S.S.) ; 2. Jan Dolgowicz (Pol.) ; 3. Pavel Pavlov (Bulg.), etc.

100 KILOS

1. Alexandre Kolchinsky (U.R.S.S.) ; 2. Alexandre Tomov (Bulg.) ; 3. Hassan Bchara (Liban), etc.

Natation

100 M. PAPILLON DAMES

Finale. — 1. Caren Metschuck (R.D.A.), 1 min. 42 centièmes ; 2. Andrea Pollack (R.D.A.), 1 min. 90 ; 3. Christiane Knacke (R.D.A.), 1 min. 1 sec. 44 ; 4. A. Osgerby (G.-B.), 1 min. 2 sec. 21 ; 5. L. Curry (Austr.), 1 min. 2 sec. 40 ; 6. A. Martensson (Suède), 1 min. 2 sec. 61 ; 7. M. Paris (Costa-Rica), 1 min. 2 sec. 89 ; 8. J. Osgerby (G.-B.), 1 min. 2 sec. 90.

Finale. — 1. Barbara Krause (R.D.A.), 1 min. 58 sec. 33 (nouv. rec. d'Europe ; anc. rec., 1 min. 59 sec. 4 par elle-même) ; 2. Ines Diers (R.D.A.), 1 min. 59 sec. 64 ; 3. Carmela Schmidt (R.D.A.), 2 min. 1 sec. 44 ; 4. O. Klevakina (U.R.S.S.), 2 min. 2 sec. 29 ; 5. R. De Jong (P.-B.), 2 min. 2 sec. 76 ; 6. J. Croft (G.-B.), 2 min. 3 sec. 15 ; 7. N. Strunnikova (U.R.S.S.), 2 min. 3 sec. 74 ; 8. I. Aksyonova (U.R.S.S.), 2 minutes 4 sec.

Natation

400 METRES NAGE LIBRE MESSIEURS

Finale. — 1. Vladimir Salnikov (U.R.S.S.), 3 min. 51 sec. 31 (nouveau record olympique) ; 2. Andrei Krylov (U.R.S.S.), 3 min. 53 sec. 24 ; 3. Ivar Stukolkin (U.R.S.S.), 3 min. 53 sec. 95 ; 4. J.G. Madruga (Brésil), 3 min. 54 sec. 15 ; 5. D. Machek (Tchéc.), 3 min. 55 sec. 68 ; 6. S. Nagy (Hong.), 3 min. 56 sec. 83 ; 7. M. Metzker (Austr.), 3 min. 56 sec. 87 ; 8. McKeon (Austr.), 3 min. 57 sec.

4 × 100 METRES QUATRE NAGES MESSIEURS

Finale. — 1. Australie (M. Kerry, P. Evans, M. Tonelli, N. Brooks), 3 min. 45 sec. 70 ; 2. U.R.S.S. (V. Kuznetsov, A. Miskarov, E. Seredin, S. Kopliakov), 3 min. 45 sec. 92 ; 3. Grande-Bretagne (G. Abraham, D. Goodhew, D. Lowe, M. Smith), 3 min. 47 sec. 71 ; 4. R.D.A., 3 min. 48 sec. 25 ; 5. France (F. Delcourt, 54 sec. 84, nouveau record de France du 100 mètres dos, O. Borios, X. Savin, R. Ecuyer), 3 min. 49 sec. 19 (nouveau record de France, ancien record : 3 min. 52 sec. 87) ; 6. Hongrie, 3 min. 50 sec. 29 ; 7. Pays-Bas, 3 min. 51 sec. 81 ; 8. Brésil, 3 min. 53 sec. 24.

A LA TÉLÉVISION

VENDREDI 25 JUILLET

- Gymnastique, finale hommes (en direct) : de 13 h. 30 à 16 h. 30 (A 2) ; finale dames (en direct) : de 19 h. à 20 h. (A 2) ; finale dames (en différé) : de 23 h. à 23 h. 30 (A 2).
- Athlétisme, finales (en direct) : de 16 h. à 19 h. 15 (TF 1).
- *Résumé de la journée* : de 22 h. 30 à 23 h. 30 (TF 1).

SAMEDI 26 JUILLET

- Cyclisme (en direct) de 14 h. 55 à 16 30 (A 2).
- Athlétisme (en direct) : de 16 h. 30 à 19 h. 15 (A 2).
- Natation (en direct) : de 17 h. 35 à 18 h. 35 (TF 1).
- Résumé de la semaine : de 17 h. à 17 h. 35 et de 18 h. 35 à 19 h. 15 (TF 1).
- Résumé de la journée : de 23 h. à 23 h. 50 (A 2).

DIMANCHE 27 JUILLET

- Athlétisme (en direct) : de 17 h. à 19 h. 30 (TF 1).
- Natation et athlétisme, en alternance (en direct) : de 17 h. 30 à 20 h. (A 2).
- Résumé de la journée : de 22 h. 30 à 23 h. 30 (TF 1).

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME



En Espagne, là ou grandissent les « taureaux braves »

A l'instar des dynasties qui ont régné pendant des siècles sur l'Europe, les élevages de « taureaux braves » ont leur arbre généalogique, avec leurs princes et leurs barons, leurs bâtards et leurs ambitieux, leur Maison et leur terre d'origine. Ainsi de l'Andalousie et de la Castille. Parce qu'il faut voir Séville au printemps, que Salamanque est trop courue l'été, le voyageur curieux, à la manière de Mérimée, s'arrêtera à Madrid. Et, partant de la capitale de « toutes les Espagnes », se dirigeant vers le nord-ouest, il parcourra à une soixantaine de kilomètres de Madrid, un pays ignoré des touristes, grandiose et rude qui s'enfonce vers Avila et Ségovie et qui est situé à la limite de la vieille et de la nouvelle Castille : la sierra de Guadarrama.

Une oasis de fraîcheur sur cette terre de feu où palpite le cœur de l'Espagne et où règne « *neuf mois d'hiver et trois mois d'enfer* ». Terre sauvage, terre des rois catholiques s'élançant à la reconquête de leur royaume tenu par les Maures, terre du monastère de l'Escurial dans lequel s'enferma Philippe II pour penser Lépante, rêver à l'Invincible Armada et faire de Madrid une capitale. La sierra de Guadarrama est aussi la terre des taureaux. Ici, sur ce sol où affleure le granit, entre les pentes accidentées couvertes de bois de chênes ou de pins, sous ce ciel transparent immortalisé par Velasquez, on trouve des « ganaderias » qui sont parmi les plus célèbres d'Espagne. Telle celle de José Antonio Hernandez Tabernilla qui possède près de deux cents bêtes réparties sur 300 hectares situés notamment près de Guadalix et de Manzanares-del-Real, un haut lieu de la sierra de Guadarrama.

Chez les Hernandez, on est ganadero de père en fils depuis 1882, date de la présentation de l'élevage dans les arènes de Madrid. Cet homme de quarante-deux ans connut son jour de gloire en 1979 avec son taureau, Capitan, qui triompha à la célèbre féria de la San Isidro. « *L'élevage du taureau est merveilleux jusqu'au moment de sa commercialisation* », affirme José Antonio Hernandez Tabernilla, appuyé contre un mur de la petite arène de son domaine de Quejigal. C'est dans cette arène, toute blanche, dominée par les montagnes de la sierra, bleutées comme les monts des Cévennes, que sont « essayées » les bêtes au cours de « Tienta », l'épreuve de bravoure pour les vaches que l'on gardera pour la reproduction. La commercialisation, c'est la vente des taureaux pour la corrida de Burgos, de Barcelone, de Murcie ou de Séville. C'est, en effet, un moment difficile pour l'éleveur sérieux. Car la bête lui échappe pour être confiée aux organisateurs des courses. Tout est alors possible, y compris la fraude.

Une histoire d'un autre âge

L'idée de génie de cet éleveur castillan fut de conduire à l'abattoir, il y a près de quinze ans, la plupart de ses bêtes pour les remplacer par des vaches et des taureaux d'origine de Santa-Coloma, un sang qui fait autorité. Les *aficionados* ont pu voir les premiers résultats de cette transfusion au cours de la San Isidro de l'année dernière. Ces éleveurs aiment-ils leurs bêtes auxquelles ils consacrent une partie de leur vie ? José Antonio raconte cette histoire d'un autre âge. Un taureau avait été fortement piqué pour connaître sa bravoure et savoir s'il pouvait rester à la ganaderia pour servir d'« étalon ». La bête saignait abondamment. Elle avait sur le dos un trou profond d'un demi-bras. Le vétérinaire, au lieu d'employer les médicaments traditionnels pour soigner la plaie profonde, se servit d'un fer rouge. « *Le taureau ne mugit pas. Il garda la bouche fermée. Il se crispa, mais resta sur place, immobile, solide comme ça* », précise le ganadero en frappant violemment un bloc de béton. Il ajoute : « *Ce vétérinaire n'est plus jamais revenu à la ganaderia.* » José Antonio Hernandez, qui a préparé une corrida pour Bilbao, « *la feria du toro* », sélectionne avec sérieux, contrairement à d'autres éleveurs qui gardent la plupart de leurs vaches, quelle que soit leur bravoure, pour « vendre » plus de corridas, les bêtes qui assureront l'avenir de son élevage. Il y a deux ans, il n'a gardé que trois vaches sur les dix-huit qui sont « sorties » dans la petite arène de Quejigal. Ce qui fait dire à cet éleveur de tradition : « *Il n'y pas de mauvaises ganaderias, il y a de mauvais ganaderos.* »

JEAN PERRIN.

(Lire la suite page 12.)

VU DE CHEZ EUX

UNE ET DIVISIBLE

par FERNANDO SAVATER (*)

QUAND Tartarin débarqua à Alger, il pensait qu'il allait rencontrer des chasseurs de lions déambulant avec arrogance dans un décor mythique, mélange de Constantinople et de Zanzibar. Il fut bien étonné de se trouver dans une sorte de Tarascon, avec des musiciens des rues jouant des polkas d'Offenbach, et des terrasses de cafés occupées par de pacifiques personnages qui dégustaient tranquillement leur bière.

C'est un peu ce qui risque d'arriver au touriste français qui vient pour la première fois en Espagne. S'il se fie aux clichés, il croira que toute l'Espagne ressemble à l'Andalousie et que l'Andalousie commence dès qu'il a franchi les Pyrénées. Il cherchera tout de suite des danseuses de flamenco en train de jouer des castagnettes, ainsi que des gitans et des toreros. Le plus probable, c'est qu'il ne verra rien de tout cela, à moins qu'il n'y ait dans les parages quelque marchand de folklore. Il se trouvera au contraire dans un paysage pratiquement semblable à celui de la région française — catalane ou basque — qu'il aura traversée avant de franchir la frontière. Il lui faudra du temps pour rencontrer ses premiers « lions » — il y en a — à moins qu'il ne se contente comme Tartarin de n'importe quel fauve en cage. Mais peut-être découvrira-t-il entre-temps des choses qui l'intéresseront davantage que les clichés andalous qu'il avait en tête à son arrivée.

Dans un livre récent, qui pourrait servir d'introduction à ce qu'un écrivain a appelé le « *labyrinthe espagnol* », Juan Goytisolo affirme : « *Il n'y a pas une Espagne unique, mais plusieurs Espagne de niveaux économiques, sociaux et culturels différents. Toute tentative pour les réduire à un même dénominateur conduit à sacrifier la réalité à une méthode arbitraire.* »

Il y a en effet de nombreuses Espagne. L'unique caractéristique de ce concept ambigu qu'est la « chose espagnole », c'est sans doute son irréductible et provocante pluralité. On peut dire évidemment la même chose de n'importe quel pays. Mais le cas espagnol offre des singularités.

L'effort de centralisation et d'unification mené par les Etats modernes — dont l'exemple-type est la France surgie de la Révolution — n'a jamais vraiment abouti en Espagne. Il a buté sur la forte personnalité des pays de la périphérie, qui n'ont pu être intégrés que *manu militari*. Le principe monolithique de l'Etat ne s'est réalisé ici que de façon superficielle. Paradoxalement, la dictature de Franco, avec sa mythification fasciste de l'Espagne « une et impériale », a contribué à affaiblir encore le principe centraliste et à exacerber les passions centrifuges et indépendantistes. On s'en aperçoit tous les jours depuis que la démocratie a commencé.

Meurtris par l'histoire

Aujourd'hui, les peuples d'Espagne veulent être considérés en eux-mêmes et dans ce qui fait leur différence. Ils ne veulent plus être rassemblés sous le cliché d'opérette de « l'Espagne une et éternelle ». Contre cette abstraction cannibale, ils se dressent avec une virulence qui est le trait le plus notable de cette période de transition. C'est pourquoi le visiteur fera bien de ne pas exiger des « toros » et des guitares, du gazpacho et de la paella. Les réalités distinctes et même opposées qu'il peut découvrir seront sans doute l'expérience la plus stimulante de son voyage.

Mais peut-être le Français pensera-t-il trouver chez nous la frénésie sentimentale que nous aurions héritée de notre côté africain, et préservée dans ce recoin extrême d'une Europe trop apathique. Il cherchera les grandes passions de caractère romantique, l'orgueil, la jalousie, l'honneur... A sa grande surprise, il rencontrera des gens excessivement raisonnables et pragmatiques, essentiellement patients (quarante ans de dictature ne sont pas précisément une école de fougue), avec peu de penchant pour la violence et même désenchantés.

On parle beaucoup de ce désenchantement, devenu désormais un cliché journalistique. Cinq ans après la mort de Franco, les Espagnols ont compris que les libertés démocratiques s'accompagnaient d'un mode d'emploi qui les rendait beaucoup moins efficaces que ce qu'ils avaient imaginé sous la dictature. De graves problèmes économiques, la lenteur désespérante du processus autonomiste, les attentats contre la liberté d'expression, la permanence d'un pouvoir exécutif et d'un pouvoir judiciaire fondamentalement franquistes, une gauche incapable de profiter avec imagination de l'occasion unique qui s'est présentée à elle, sont des motifs de désillusion.

Désenchantement aussi — il faut le reconnaître — en raison de l'attitude de la France. L'immense et séculaire admiration des Espagnols à l'égard de tout ce qui est français n'a pas été récompensée au cours de l'Histoire, depuis les « Cent Mille Fils de Saint Louis » (1) jusqu'à Giscard, en passant par la guerre civile. A tel point que certains regrettent de ne pas avoir témoigné cette affection si peu payée de retour à d'autres pays, comme l'Angleterre ou l'Italie.

De toute façon, je ne crois pas que ce désenchantement soit aussi grand qu'on le dit. Les grandes illusions collectives s'accordent sans doute assez mal avec un peuple qui a été trop meurtri par l'histoire. Rien ne dit pourtant que le scepticisme provoqué par l'Espagne « officielle » ne cède un jour la place à un enthousiasme lucide, commun à toutes « les » Espagne.

(*) Philosophe et essayiste.

(1) En 1823, à la demande de la Sainte-Alliance, la France de Louis XVIII avait envoyé en Espagne un corps expéditionnaire pour aider Ferdinand VII à rétablir l'absolutisme dans un pays qui s'était doté quelques années plus tôt d'une Constitution libérale. Cette troupe d'intervention avait pris le nom des « Cent Mille Fils de Saint Louis ».

Les bombes basques n'expliquent pas tout

PERSONNE ne paraissait vouloir porter le deuil du taureau. L'ombre allait bientôt recouvrir l'enceinte de brique et de faïence, et il se dégageait toujours du spectacle la même impression de tristesse. Ce dimanche de juillet, la corrida ne trouvait pas la bonne cadence. Elle piétinait, besogneuse, brutale, avait perdu ce rythme de ballet qui, à en croire les Espagnols, fait ressembler une mise à mort à un art sacré.

Médiocre, fort médiocre corrida, dont le principal défaut, cependant, à écouter les commentaires après l'ultime agonie, tenait moins au style des combats inégaux qu'à l'aspect des gradins : les taureaux avaient été vaincus devant des arènes vides.

M. Francesc Sanuy, ministre du commerce et du tourisme de la *Generalitat*, le gouvernement autonome de Catalogne, nous avait prévenu : « *Si, dimanche la Plaza de toros monumental n'attire pas quinze mille spectateurs, dont la moitié d'étrangers, c'est que notre tourisme est en crise.* » Le vieux test de la corrida, qui servait sous le franquisme à tâter les pouls de Barcelone, était-il indispensable pour mesurer ce que l'Espagne est en train de perdre ? Aucun Catalan n'ignore plus, à vrai dire, l'état de crise du secteur le plus florissant de l'économie nationale : son soleil. Un astre bienveillant, qui permettait, chaque année, à l'Espagne, selon un expert du consulat de France à Barcelone, d'empocher « *la valeur d'un plan Marshall, soit environ 5,5 milliards de dollars* ».

Au début du mois de juillet, la « *guerre des vacances* » de l'organisation séparatiste basque ETA pouvait encore semer le doute dans les esprits les moins prévenus. S'il y a moins de touristes, expliquait-on, c'est que les touristes sont des animaux craintifs et que la presse européenne — surtout française, précisait-on — leur fait redouter les bombes basques. Ces arguments biaisés n'ont plus cours, après la première période estivale, du 15 juin au 15 juillet.

« *C'est un véritable effondrement* », note un agent de voyages. « *C'est un moment difficile* », reconnaît M. Ramon Bago, directeur du tourisme pour la Catalogne. « *La situation aurait été identique sans les bombes de l'ETA* », admet M. Francesc Sanuy.

Réalistes, les Catalans. Sans doute parce qu'il n'y a plus rien à cacher. Pour se convaincre de la chute de l'affluence touristique de l'Espagne, en ce début d'été 1980, il suffit de lire les premiers chiffres commentés dans la presse madrilène ; la fréquentation des hôtels de la Costa del Sol a baissé de 40 %. Celle des hôtels de la Costa Brava de plus de 30 %.

Quinze millions de touristes étrangers avaient foulé la terre ibérique, de février à mars. Mais c'était l'an dernier. Pour ce printemps-ci, le chiffre n'a pas dépassé huit millions. On est loin de l'année 1978, l'année du record, avec quarante millions de vacanciers, dont la moitié durant les mois d'été.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 12.)

AVANT LE DÉPART

Transports

● *Avion.* — Tarif spécial excursion (6 jours-1 mois) : 1 665 F, du 16 juin au 15 septembre (aller-retour). Le prix normal est de 2 180 F. Un tarif intéressant est pratiqué sur Palma de Majorque du 1er juillet au 31 août : 950 F (6 jours-1 mois).

★ Air France (535-61-61). Ibéria (261-57-30).

● *Train.* — Plusieurs destinations sont desservies par la S.N.C.F., notamment :

— Puerta del Sol, trajet + wagon-lit : 1 816 F ; en double : 1 215 F ; T3 : 813 F ; couchette 832 F (aller-retour).

— Paris-Madrid : 2e classe : 600 F (aller-retour).

★ S.N.C.F. : 261-50-50.

D'autre part les chemins de fer espagnols proposent un « carnet » qui permet de déduire le prix de chaque nouveau voyage fait sur place de la somme de 829 F ou 1 105 F, versée au départ.

★ Chemins de fer espagnols : 723-52-01.

● *Auto.* — L'essence est en Espagne au même prix qu'en France. 2 000 kilomètres d'autoroutes payantes sont en service.

Logement

— Dans un hôtel de la chaîne d'Etat « Paradores », 3 étoiles : 120 F en chambre double ; 4 étoiles : 162 F.

— Dans les hôtels de classe moyenne : 60 F environ.

— Dans les auberges de jeunesse : 12 à 14 F.

— Chez l'habitant : 12 F.

A lire

— *L'Espagne et ses populations*, d'André Dessens (96 F environ), collection « Complexe » (Presses universitaires de France).

— *L'Espagne*, de Jean-Pierre Amalric, collection « Petite Planète » (Seuil) : 20 F environ.

— Guide Michelin (37 F environ) et pour connaître les bonnes adresses gastronomiques le « Guide de Campsa » ou le guide Gourmentour

— Guide bleu, guide Nagel, guide Fodor.

★ Office du tourisme espagnol, 43 ter, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75008 Paris. Tél. : 720-90-54. Ouvert tous les jours de 9 h. à 18 h., et le samedi de 9 h. à 12 h.

Vacances européennes : nous avons continué dans « le Monde du tourisme et des loisirs » du 19 juillet avec l'Autriche un « tour » d'Europe au cours duquel nous proposons chaque semaine à nos lecteurs des formules originales de séjours. Pour chacune de nos étapes, nous avons demandé à un observateur du pays d'aider les visiteurs français à aller au-delà des clichés et de préjugés. La semaine prochaine : le Danemark.

VACANCES EN ESPAGNE

Le pays des taureaux

(Suite de la page 11.)

Le 30 mai dernier, dans les arènes de Aranjuez, cette ancienne cité royale située au sud de Madrid, le torero Paco Camino reçut un terrible coup de corne d'un taureau de Baltasar Iban. Don Baltasar n'est plus, mais son élevage, qui compte sept cents têtes réparties sur près de 750 hectares, situés à l'entrée de la sierra de Guadarrama, continue. Il est aujourd'hui dirigé par sa femme, Julita, par un administrateur, Antonio Vaamonde, au visage secret comme un garde de Philippe II, et par le mayoral Francisco Santos, dit « Paco » (dans le monde taurin, tout le monde s'appelle Paco), qui ressemble plutôt à un personnage de Pagnol.

Ce Paco a vu, et il le raconte avec une certaine fierté, « *naître et mourir tous les taureaux de la ganaderia* ». Là aussi, le sang de l'élevage a été rajeuni par l'achat, en 1974, d'un « étalon » provenant de la ganaderia andalouse de Juan Pedro Domecq. L'élevage de Baltasar Iban, qui donne cinq à six corridas par an, est situé sur un territoire que l'on appelle El Campillo et qui est délimité par les villages de Villalba, Galapagar, L'Escurial et Guadarrama. Le promeneur peut donc voir au cœur de ce quadrilatère, tout proche de Madrid, non seulement les bêtes de Baltasar Iban, mais encore celles de Maria Teresa Oliveira et de Moreno Yagüe. Contrairement à José Antonio Hernandez Tabernilla, Baltasar Iban n'était pas un ganadero de tradition. Par amour du taureau, il s'est offert un élevage qu'il a développé et fait fructifier. Dans ces prairies dominées par le monastère de l'Escurial et par la croix du monument de la vallée de Los Caidos, les plus grands toreros : Paco Camino, El Viti, Palomo Linares, notamment, viennent manier la cape ou la muleta entre deux corridas. Mais, dans les arènes de France ou d'Espagne, on voit de moins en moins de taureaux braves. La réponse fuse : « *Si le combat était mieux mené par les toreros, le taureau se révélerait.* »

Dernière visite : Galapagar, pour rencontrer Victorino Martin. Un éleveur pas comme les autres. Contestataire en diable, il a fait irruption dans le monde taurin en achetant il y a quelques années une ganaderia dont personne ne voulait. A force de sélection et de travail, il a forcé les portes du monde très fermé des ganaderos. Il possède près de six cents bêtes dont certaines ont enthousiasmé le public de Las Ventas, les arènes de Madrid. Gouailleur, malin, aficionado jusqu'à la moelle Victorino est un paysan de Castille qui n'arrive jamais à enlever tout à fait de ses souliers la terre de la sierra. Il veut que ses couleurs brillent avec autant d'éclat que celles des grands éleveurs andalous. « *Pourquoi j'ai du succès ? Parce que mes taureaux ne sont pas comme les autres. Ils ont de la caste, ils sont braves et présentent un danger pour le torero.* » Il continue : « *A l'heure actuelle, les taureaux manquent d'agressivité et de bravoure.* » « *C'est un peu notre faute, à nous les éleveurs, car nous avons fait évoluer nos ganaderias, non plus en pensant au public qui aime le vrai taureau de combat mais au torero qui recherche, et c'est naturel, la bête commode qui manque de classe.* »

Bistrots à friture

Il veut redonner au taureau sa vraie place dans l'arène. Cette politique paie. Car, de même que l'on vient assister à une corrida des éleveurs andalous Miura ou Pablo Romero, on remplit les gradins pour découvrir les « Victorino ». Mais, contrairement à José Antonio Hernandez Tabernilla et à Baltasar Iban, l'éleveur de Galapagar refuse d'indiquer le prix de vente de ses taureaux. Chez les deux autres ganaderos, une corrida de six taureaux est vendue entre 50 000 et 100 000 francs. « *Je ne pourrai que mentir si je répondais à cette question* », réplique malicieusement Victorio Martin.

Ainsi vont les élevages et les « toros de la tiera ». Certes, ce ne sont plus des bêtes dures, âpres, solides sur leurs pattes, qui caractérisaient le taureau de Castille d'il y a cinquante ans. Mais ici, en sierra de Guadarrama, malgré la guerre civile qui a décimé les ganaderias et l'urbanisation grandissante, on rencontre des éleveurs passionnés par leur métier.

Le voyageur pourra trouver au cours de son périple dans la sierra de multiples auberges ou refuges pour déposer ses bagages. Il peut aussi, après avoir découvert ces élevages, retourner dans la capitale et flâner dans un quartier taurin. Car s'il existe le Madrid des Habsbourg et celui



(Dessin de Plantu.)

des Bourbons, il y a aussi le Madrid taurin. En partant de la plaza Santa-Ana, il faut parcourir la calle de Nunez de Arce, la calle de la Cruz, la calle Victoria et le centre de cet imbroglio de petites rues, le passage de Matheu. On y trouve une quantité invraisemblable de bistrots qui sentent la friture et dont les murs sont tapissés de photos jaunies de toreros et de taureaux. Parmi les mégots et la sciure, accoudé au comptoir, on peut déguster à peu de frais des poissons frits ou des œufs avec du *chorizo*, le tout arrosé du vin frais du patron. M. Pierre Arnouil, le plus madrilène des Français et chroniqueur taurin avisé, affirme : « *Si dans ce circuit, vous n'avez pas vu vingt-cinq banderillos, trois picadors, dix impresarios, un matador égaré et dix-sept valets d'épées, c'est que vous y êtes allé à 9 heures du matin ou un dimanche après-midi.* »

Après une longue promenade dans la sierra, et avant d'aller vadrouiller du côté de la plaza Santa-Ana, le voyageur ira à la Casa de campo, un parc situé au sud-est de Madrid, où se trouve une école de toreros. Là, dans une petite arène « retapée » par des jeunes gens démangés par la passion taurine, on peut voir les Camino, Puerta, Ordoñez et Paquirri de demain s'entraîner, cape et muleta en main, face à un taureau imaginaire. Parmi ces « vaillants », il y a même un jeune Français qui demeure près de Pontoise et qui rêve de devenir le « meilleur ». En attendant, sous le soleil madrilène, il est maçon. Le métier du Cordobès.

JEAN PERRIN.

● *Une nouvelle base des Glénans* a été inaugurée récemment en Irlande. Située dans l'île de Collan More, dans la baie de Clew, sur la côte ouest, elle s'ajoute aux deux bases implantées à Bere Island et à Baltimore. Ce centre reçoit dès cette année des stagiaires français et irlandais de tout niveau pouvant naviguer sur « Figaro », « caravelles camping » et dériveurs. Des croisières sont organisées sur des « mousquetaires clubs ».

★ Pour tous renseignements : E.N.G., quai Blériot, 75781 Paris cedex 16. Tél. : 520-01-40.

Bombes basques

(Suite de la page 11.)

Les moins alarmistes des prévisions situent à environ 30 % la baisse du chiffre d'affaires envisagé dans le tourisme national pour cette année noire. Cinquante pour cent des Anglais attendus ne se sont pas montrés à la frontière, ainsi que 60 % d'Italiens, 50 % de Scandinaves, 20 % d'Allemands et 40 % de Français.

Devant l'ampleur de ce qu'un homme politique madrilène a qualifié de « *catastrophe nationale* », les professionnels du tourisme et de l'hôtellerie ont choisi de ne pas se boucher les yeux. L'heure est au bilan de santé, parfois à l'autocritique. On ne vous épargne rien du récit de l'effondrement touristique, « *sous-estimé*, dit un hôtelier de Figueras, *par le gouvernement central* ». On vous livre toutes les causes du sinistre.

A commencer par la principale, la plus voyante : la hausse des prix, dans une proportion de 30 à 40 %, enregistrée dans le tourisme espagnol le 1er janvier 1979. « *Nous ne nous sommes pas assez inquiétés du point de vue des touristes qui venaient d'abord en Espagne parce que ce pays était moins cher que ses voisins* », explique un parlementaire catalan. L'Espagne avait négligé qu'elle était, très souvent, perçue comme un pays pauvre. Le tourisme européen a toujours eu ce « *réflexe tiers-mondiste* », qui se laisse attirer par les pays de faible niveau de vie et s'éloigne des nations enrichies. Plus que toute utre, l'Espagne a profité de ce boom — apparu vers 1962 — qui drainait, vers ses plages, un tourisme de masse, économe et avare de ses deniers. Avant elle, c'était l'Italie. Après elle, la Grèce, la Tunisie, la Yougoslavie.

L'économie hôtelière espagnole était en retard sur ses concurrents européens. La loi du marché commandait qu'elle s'aligne pour élever le niveau de vie des Espagnols. Elle perd, du même coup, ceux de ses touristes qui se soucient peu des nécessités sociales des contrées qu'ils traversent l'été.

Voyant monter les prix de ses *tortillas* et de ses parasols de plage, le vacancier étranger de Cadaquès ou de Malaga s'est mis à juger la qualité du service. A se plaindre des équipements et de la nourriture. Les professionnels du tourisme eux-mêmes reconnaissent que ce service est « *très médiocre* ». « *Les Européens sont de plus en plus exigeants, et c'est normal*, estime un membre de l'Association patronale des agents de voyages. *En 1980, un paysan ne peut plus devenir immédiatement restaurateur.* » Les écoles de formation sont encore à créer dans ce secteur. Parfois débordée par son propre succès, l'Espagne n'avait pas pris la précaution d'améliorer ses structures d'accueil.

Survient la crise européenne. Crise de l'économie et des dépenses estivales. Du nord au sud, paraît-il, les touristes préféreraient désormais aux plages ibériques des séjours plus cours, des trajets moins longs. Beaucoup de Suédois se rappellent qu'ils ont de la famille dans la campagne suédoise. Beaucoup d'Allemands choisissent, cet été, de rendre visite à leur oncle du Tyrol, ou de redécouvrir leur pays. L'Europe en crise se découvre un esprit casanier et un goût pour les vacances brèves.

L'Espagne paie, la première, ce mouvement de reflux, parce qu'elle était, jusqu'à l'an dernier, le pays de la première aventure, du premier exotisme. Souvent, même, du premier passage de frontière. Les jeunes sans argent, les retraités qui n'avaient jamais pris de vacances, allaient y goûter des plaisirs qui leur étaient inconnus.

L'Espagne a été pendant vingt ans une sorte d'apprentissage aux vacances à l'étranger. Seul pays européen à ressembler à l'Afrique, elle accueillait les touristes qui venaient d'accéder à l'ère du voyage estival. La Costa del Sol, avant de penser au Maroc, à l'Asie, aux plages de Tahiti.

« *Je me demande s'il n'y a pas un bien dans ce qui nous arrive* », estime M. Francesco Sanuy. Pour le ministre du commerce et du tourisme de la Generalitat, l'Espagne aurait dû se méfier plus tôt. « *Trop longtemps, les vacanciers ont méprisé notre pays : ils le traversaient pour gagner la mer, sans faire de distinction entre les provinces.* » L'Espagne, pour beaucoup, se réduisait aux plages de sable, toujours anonymes pour le tourisme de masse, et à un folklore de pacotille. On ne gardait en mémoire que ces flamencos approximatifs et les corridas du dimanche. « *Ce qui nous arrive au moment du passage de l'Espagne à la démocratie va nous permettre, peut-être, de réformer notre image de marque.* »

PHILIPPE BOGGIO.

DEUX AGENCES JOUENT LA CONFIANCE

Voyages à prix ferme

UNE des plaies du voyage à forfait réside dans les variations incessantes des tarifs affichés par les agents de voyages. *Encore heureux lorsque* le client ne se trouve pas contraint de sortir de son portefeuille 100 ou 200 F supplémentaires dans la salle d'embarquement de l'aérogare...

Trop de fabricants de voyages invoquent les hausses du prix du kérosène pour dégager leur responsabilité de ces fluctuations anormales. Deux marques, filiales de la Compagnie Air France, Jet Tours et *Jumbo*, ont rejoint cette année le camp des tours-opérateurs qui veulent en finir avec ces errements : du 1er avril au 31 octobre 1980, les prix affichés resteront stables.

« *Il s'agissait avant tout de sécuriser nos clients*, explique M. Joël Routier, directeur de l'agence Jumbo. *Nous savons que, malgré la conjoncture, ils partiront, mais ils préfèrent repousser la date d'achat de leur voyage à forfait pour être certains du prix final qu'ils acquitteront. Ces achats tardifs nous perturbent. Trois semaines avant la date de départ, nous rendons les lits d'hôtel et les places d'avion invendus. De plus en plus, l'acheteur se présente quinze jours avant le départ. Ça nous coûte cher de mettre en ligne des moyens supplémentaires. La garantie des prix est le moyen d'amener le vacancier à se décider plus tôt.* »

Il existe aussi, dans ce mécanisme, le désir de prouver que les agents de voyages sont des gens sérieux, soucieux de passer avec leurs clients des contrats fermes et clairs. « *Nous sommes des agents de voyages et pas de vulgaires « additionneurs », qui se contentent de mettre bout à bout des hôtels et des avions. Nous sélectionnons des produits ; nous devons « sélectionner nos hausses de prix.* »

Le risque pris par Jumbo semble minime, puisque le prix de chaque produit a été calculé en fonction des hausses prévisibles, notamment de carburant. Au pire, le manque à gagner pourrait s'élever à 30 F par siège d'avion à destination d'Athènes ; 60 F, à destination de Dakar, et 80 F à destination de Pointe-à-Pitre. En tout état de cause, si un voyage devenait déficitaire pour cause d'inflation excessive, il serait retiré de la vente. « *Je préfère diminuer ma rentabilité*, explique M. Joël Routier, *et accroître ma crédibilité.* »

Al. F.

Philatélie

N° 1647

Trente-cinquième année

Notre chronique philatélique hebdomadaire entre dans sa trente-cinquième année.

A cette occasion, nous offrirons un cadeau philatélique à tous ceux qui voudront bien répondre au questionnaire suivant :

1. Lecteur de la rubrique philatélique du *Monde*, êtes-vous abonné ou achetez-vous notre journal au numéro ?
2. Lisez-vous *le Monde* un jour par semaine (lequel), plus souvent, ou tous les jours ?
3. Depuis quand lisez-vous la chronique philatélique ?
4. Lisez-vous *le Monde des Philatélistes ?* Y êtes-vous abonné ?

Pour recevoir notre cadeau, veuillez accompagner votre réponse à nos questions d'une enveloppe (23 × 16) libellée à votre adresse et affranchie par vos soins à 3,50 F.

Répondre avant le 20 août 1980.

« Le Monde des Loisirs », *Adalbert Vitalyos, 5-7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.*

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 62370 Audruicq (antenne rurale du SIVOM, place du Général-de-Gaulle, le 7 septembre. — Trente-sixième anniversaire de la libération.

⊙ 63240 Le Mont-Dore (mairie), les 9 et 10 août. — « Quatre-vingts ans de vie mont-dorienne ».

⊙ 42140 Chazelles-sur-Lyon (Théâtre municipal), les 13 et 14 septembre. — Exposition féline.

⊙ 81100 Castres, du 19 au 28 septembre. — Vingt-septième Foire économique (cachet petit format).

EN BREF...

● BENIN. — *Cinquantième anniversaire de la découverte de la pla-*



nète Pluton, 70 et 100 F. Maquette de Jacques Combet. Offset, Delrieu S.A. (2-4-80.)

● CANADA. — *Hommage à deux musiciens : Emma Albani (1847-1930), soprano, 17 c., et Healey Willan (1880-1968), organiste et compositeur, 17 c. (4-7-80.)*

● CENTRAFRIQUE. — « *Les grands événements spatiaux* », *40, 50, 60, 100, 150 et 200 F ; bloc-feuillet de 500 F. (6-6-80.)*

● CONGO. — « *Coupe du monde de football, Espagne 1982* », *60, 75, 100, 150 et 175 F ; bloc-feuillet, 250 F. (23-6-80.)*

● GABON. — *Série des blasons : 10 F, région du Haut-Ogoué ; 20 F, région de l'Estuaire, et 30 F, district*





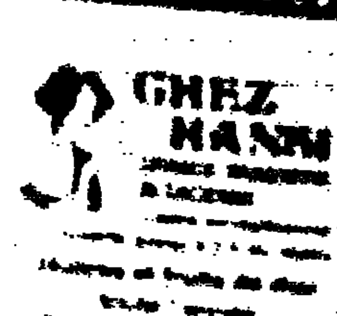
de Ettam. Hélio, d'après documents par Delrieu S.A. (13-6-80.)

● HONGRIE. — *28e Congrès international des sciences physiologiques, Budapest, 1 forint, emblème du congrès et portrait du Dr Endre Högyes. (7-80).*

● MADAGASCAR. — *5e anniversaire de la Révolution socialiste malagasy, 30 fr. mg. (15-6-80.)*

● MAROC. — *Roches minérales, 0,40 DH. (19-6-80.)*

ADALBERT VITALYOS.



هكذا من الأصل

basques

à prix ferme



Plaisirs de la table

Des Japonais à Paris

YAMANA, le cuisinier nippon héros du roman de Fumio Niwa, *les Couteaux du cuisinier*, est chef du restaurant Senju. Il y jouit d'une autorité suprême. Une servante est exclusivement attachée à son service personnel, entretenant son linge, lui apportant à boire et à manger ainsi que les pourboires des clients. Dans sa chambre ! Et c'est dans cette chambre que Yamana donne des instructions à ses aides, goûte une sauce avec condescendance avant de retourner à ses problèmes d'échecs...

N'imaginez pas que tous les chefs japonais soient ainsi. De reste, là-bas, il n'y a plus que des chefs français sur les traces de Paul Bocuse ! Je plaisante, mais je doute que les cuisiniers nippons de Paris aient la vie si belle...

La cuisine japonaise est une religion ou presque. Le tcha-no-you, cérémonial du thé a une *étiquette* si précise que les professeurs l'enseignent, dans des écoles spéciales, aux jeunes filles à marier. Jusqu'au kimono qui est garantie de bonne digestion, laissant le corps libre et à l'aise l'estomac. Mais où aller, à Paris, prendre une leçon de sukiyaki, par exemple ?

Les restaurants japonais ne manquent point. Au dire de Mari Oliver, l'un des meilleurs et des plus attachants est celui de l'hôtel Nikko : le Benkai.

Le menu es. trilingue, je veux dire que, aux noms des plats japonais, une explication s'ajoute, en français et en anglais. Ainsi vous apprendrez que le mori-komi est un assortiment d'appetizers où entrent grains de sésame, purée de radis noirs, citron vert, soja, algues d'Alaska agrémentant de la méduse, des tripes de calamars, des holothuries, des aiguillettes de canard, etc. Le rayon des poissons fait appel à la daurade, au thon rouge, au blanc de seiche, au saumon ; et le mori-awasse est un assortiment de poissons crus.

Le poisson, comme aussi le canard, les poulets et l'aubergine (???) peuvent également être rôtis, frits, etc. Les soushi (poissons crus avec du riz) peuvent également être « de luxe », de fantaisie, au maquereau ou à l'œuf de saumon. Il y a même, après le soukiyaki (vous le voyez l'orthographe diffère de celle que j'employais plus haut, mais l'un et l'autre *se dit* [ou se disent], ô Vaugelas !) et vous la choisirez peut-être : la fondue japonaise (shaboushabou).

Tout cela paraît horriblement compliqué mais reste fait de matériau de qualité et, en fait, diététiquement simple. Un choix de menus (dénommés Benkai, Yoshitsune et Shizuka — 105 F) vous incitera à venir trois fois découvrir cette cuisine curieuse avant d'aborder la carte puis, expérience aidant, le menu traditionnel de cuisine japonaise (deux soupes et cinq plats — 160 F) et, si vous êtes très amateur, très affamé et très fortuné, d'aborder le menu combiné soukiyaki-shaboushabou à 300 F !

Allez donc, aoûtiens, faire le voyage immobile du Japon au Benkai (hôtel Nikko, 61, quai de Grenelle (15e) — tél. 757-62-62 — fermé dimanche).

LA REYNIÈRE.

Au bord des Champs

Dans la galerie Point Show du 66 Champs-Elysées vient de rouvrir ce plaisant restaurant sur deux étages. A l'enseigne du « Show Gourmet » (tél. : 225-75-79), on y trouvera, à toute heure et jusqu'à minuit dernières commandes, une carte intelligente à prix corrects (mon repas : salade César romaine, anchois, ail, œuf et parmesan, j'en ai raconté l'histoire dans les « Cent Merveilles de la cuisine du monde »), la côte de bœuf grillé et ses frites, l'assortiment de petites pâtisseries. Avec un pichet de rouge et le café (accompagné de chocolats), l'addition est de 75 F. Des trouvailles sur la carte comme ce show burger en meurette, 19,50 F).

Des bières à la pression et même un vin américain de Californie en carafe ! Un service aimable de jolies personnes joliment habillées. La prochaine fois, mon menu sera : salade buissonnière de volaille, brouillade d'œufs au saumon fumé, chèvre chaud et salade frisée, café. J'en aurais pour 65 F !

L. R.

MIETTES

● *La Ciboulette* (60, rue Rambuteau, 1er, tél. : 271-72-34), de Jean-Pierre Coffe (auteur par surcroît de l'excellent *Gourmandise au singulier*), ferme désormais le lundi, mais reste ouverte le samedi pour les déjeuners, dîners et soupers. Avec une carte nouvellement mise au point pour la saison.

● *Un thermomètre à vin original.* Il a forme d'un bracelet que l'on ajuste à la bouteille. La température apparaît instantanément sur ce bracelet. La marque de cet « Idéal Temps » paraît être Codev, à Genève. Je vais essayer d'avoir une adresse plus complète.

● *Jamais trois sans quatre...* Un nouveau *Bistrot de la Gare* va ouvrir au 32, de la rue Saint-Denis (1er). En ce quartier de mangeoires enfin un espoir de repas honnêtes à petit prix !

● *Rue Duphot, la Cigogne* est vendue. Ce n'était pas un bon restaurant, mais, de reste, y a-t-il de bons restaurants de cuisine alsacienne à Paris ? Non, hélas !

● *Infatigable, l'illustre* Denis s'attaque maintenant à la carte du *Château de la Corniche* (à Rolleboise, tél. : 093-21-24), très élégante maison et prépare notamment un réveillon d'exception, joyeux et gourmand.

● « *Beaujolais, un goût étrange venu d'ailleurs... Non seulement tu nous montes à la tête à force de te charger en soufre, en sucre, de te compenser en glycérine et en acides Non seulement tu t'acoquines parfois avec des vins venus d'ailleurs...* » Eh bien ! Si c'était moi qui écrivait ces vérités pas bonnes à dire ! Mais je les lis dans le bi-mensuel lyonnais *Résonance* qui ajoute il est vrai « *que les plus grandes nuances sont nécessaires* ».

Hôtellerie

LES 25 PLUS GRANDS

Nous publions ci-dessous un extrait du classement des cent premières chaînes hôtelières mondiales établi par le mensuel américain « Service World International » et publié, en français, par « la Revue technique des hôtels et restaurants » dans son numéro du mois de juillet 1980.

Classement	Dénomination	Pays	Nombre de chambres	Nombre d'hôtels
1	Holiday Inns	E.-U.	296 251	1 741
2	Sheraton	E.-U.	102 000	400
3	Ramada Inns	E.-U.	94 035	640
4	Trust House Forte	G.-B.	70 801	801
5	Hilton Corporation	E.-U.	70 000	205
6	Howard Johnson	E.-U.	59 000	521
7	Days Inns	E.-U.	43 000	308
8	Quality Inns	E.-U.	42 000	350
9	Intourist	U.R.S.S.	32 658	67
10	Intercontinental Hotels	E.-U.	29 530	80
11	Motel 6	E.-U.	29 504	283
12	Western International	E.-U.	29 431	56
13	Club Méditerranée	France	29 001	103
14	Hilton International	E.-U.	28 095	77
15	Hyatt	E.-U.	25 500	51
16	Novotel	France	24 042	205
17	Marriott	E.-U.	20 956	47
18	Balkantourist	Bulg.	20 492	251
19	Rodeway Inns	E.-U.	17 489	151
20	Hoteles Agrupados	Esp.	13 500	22
21	Red Carpet-Master Hosts	E.-U.	13 100	105
22	Cedok	Tch.	12 990	187
23	Grand Metropolitan	G.-B.	12 741	68
24	Balnea	Tch.	12 700	90
25	Commonwealth Holiday Inns	Can.	11 757	56

Au classement des cent plus importantes chaînes hôtelières, les Etats-Unis arrivent en tête avec trente-huit sociétés ; la France se classe deuxième avec dix sociétés ; la Grande-Bretagne et le Japon se trouvent en troisième position avec huit sociétés chacun. On notera que deux nations réputées pour les qualités de leur parc et de leur personnel hôtelier — la République fédérale d'Allemagne et la Suisse — ne possèdent qu'une seule chaîne.

Par rapport à l'année dernière l'Intourist progresse de la dix-septième place à la neuvième grâce à la comptabilisation de 14 311 nouvelles chambres à l'occasion des Jeux olympiques. Intercontinental accroît son parc de douze hôtels et saute de la dix-neuvième place à la dixième.

Hippisme

Neuf pestiférées

CURIEUX problème d'éthique professionnelle, dans le monde des courses. On recherche neuf juments atteintes de « métrite contagieuse », autant dire neuf pestiférées. Mais ni leurs propriétaires ni le laboratoire et les vétérinaires qui pourraient mettre les autorités hippiques sur la voie n'acceptent de le faire.

La « métrite contagieuse », qu'on désigne sous ce terme extrêmement vague parce que, justement, on ne possède sur elle que de vagues données, est la plus discrète — et par conséquent la plus redoutée dans les haras — des affections génitales. Souvent, pas le moindre symptôme extérieur. Les juments atteintes peuvent rester « pleine peau ». Mais elles ne procréent plus, et la stérilité peut frapper rapidement tout l'effectif d'un haras.

La maladie, née de la mutation d'un virus, apparut, probablement en Irlande, vers 1976. Elle gagna la région de Newmarket. Les Anglais donnèrent l'alerte dès qu'ils eurent décelé des cas et fermèrent les haras atteints. Trop tard : plusieurs étalons, dont le célèbre *Mill Reef*, avaient, au rythme de deux sauts par jour (invariablement à 9 heures et à 17 heures, ce sont là les travaux forcés des étalons), répandu le mal. Des juments l'avaient introduit chez nous, comme d'ailleurs dans beaucoup de pays.

Un premier réflexe fut de déclarer la maladie « légalement contagieuse » et d'appliquer les règles de contrôles et de limitation à la circulation des animaux qui découlent aussitôt d'une telle qualification. Mais les conséquences pouvaient être extrêmement graves. Elles pouvaient déboucher sur une suspension des courses pour une longue durée et sur l'arrêt des transactions internationales. Déjà, les Etats-Unis avaient fermée leurs frontières aux étalons et poulinières européens.

De nombreuses et parfois fiévreuses réunions professionnelles permirent de dégager une solution écartant ce cortège de calamités. Il fut convenu, avec l'administration, que celle-ci ne déclarerait pas la maladie « légalement contagieuse », mais que les organisations professionnelles appliqueraient et feraient appliquer les mêmes contrôles que devant une telle qualification, exceptions faites d'un arrêt des courses et de trop contingentes entraves à la circulation des animaux.

Il était prévu, notamment, qu'aucune jument ne serait saillie avant au moins deux analyses négatives, effectuées à des phases bien déterminées du cycle ovarien ; que les sujets positifs seraient mis en quarantaine et aussitôt signalés aux Haras nationaux, qui publieraient des listes, etc., etc.

La main sur le cœur et l'éprouvette au garde à vous, chacun s'engagea, alors, à respecter ces règles. Elles furent, en effet, appliquées en 1978 et 1979. Ainsi, en 1978, les Haras nationaux publiaient une liste de soixante-quinze juments déclarées « positives » et aussitôt inscrites à l'encre rouge sur les tablettes de tous les étalonniers. L'an passé, les mesures se révélant efficaces, la liste diminuait : cinquante et un noms.

Cette année, au début de la saison de monte, vers février-mars, on avait l'impression d'un nouveau recul de la maladie. Mais celle-ci était-elle jugulée au point qu'il n'y eût plus que deux cas ? Car deux juments seulement étaient « dénoncées », alors que l'Irlande signalait treize cas, l'Angleterre quatorze et le Japon, à son tour atteint, deux cent soixante-dix.

Les Haras nationaux, étonnés, interrogeaient les laboratoires vétérinaires départementaux, habilités à effectuer les analyses.

Celui de Caen reconnaissait neuf cas positifs, qui n'avaient pas été déclarés par les propriétaires des juments en cause. Mais son directeur, se retranchant derrière le secret professionnel, se refusait à livrer les noms des sujets contaminés et même ceux des vétérinaires lui ayant fait parvenir les prélèvements.

De pressantes approches étaient réalisées auprès des vétérinaires spécialisés en médecine équine. Silence total, toujours sous l'invocation du secret professionnel.

L'affaire a été évoquée, en dernier lieu, à l'assemblée générale du syndicat des éleveurs, voilà deux semaines. Le président du syndicat, Guy de Rothschild, a tonné contre « *ceux qui ne jouent pas le jeu* ». Il a fait état d'une démarche de l'administration centrale auprès du préfet du Calvados, tuteur administratif du laboratoire vétérinaire départemental. Ses propos, qui avaient aussi valeur d'appel à récipiscence, ont été publiés par tous les journaux professionnels sans éveiller aucun écho. Tout ce qu'on croit savoir, c'est que plusieurs des neuf cas ressortiraient de la clientèle de deux vétérinaires installés l'un dans le Bessin, le second dans la région d'Argentan.

N'ayant pas été juridiquement déchargés du secret professionnel par une désignation de la métrite comme maladie « légalement contagieuse », les vétérinaires l'appliquent strictement.

Voilà, en tout cas, l'administration centrale placée — par le fait de quelques éleveurs faisant fi de l'intérêt général et de toute solidarité professionnelle — devant un sérieux problème : faut-il, pour rompre le silence, déclarer la maladie « légalement contagieuse », avec tous les risques économiques qui peuvent en découler ? Peut-on considérer que la maladie étant, en Europe, en nette régression et les neuf juments atteintes étant de toute manière soignées, l'affaire est sans conséquences autres que morales ? Mais alors, le silence impuni de 1980 constituant un précédent, ne risque-t-on pas, en cas d'une nouvelle flambée de la maladie — toujours possible avec un virus susceptible de mutations, — de la voir s'installer secrètement sur une large échelle ? Le choix est difficile.

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

échecs N° 875

LE RÉVEIL

(Tournoi de Wijk aan Zee, 1980)
Blancs : SEIRAWAN
Noirs : TIMMAN
Début anglais.

1. ç4	Cf6	22. Ré1!	bxç3
2. Cç3	é6	23. bxç3	Db3!
3. é4	d5	24. Dd3 (m)	Txa1 (n)
4. é5 (a)	Cé4 (b)	25. Txa1	h6
5. Cxé4 (ç)	dxé4	26. Tb1! (o)	Da3
6. Dg4	Fd7! (d)	27. Dç4	ç5
7. Dxé4	Fç6	28. Rf1!	Da8
8. Dé3! (é)	Ca6	29. h3	Tç8
9. d4	Cb4 (f)	30. Db5	çxd4
10. Rd2!! (g)	a5	31. çxd4	Da2
11. a3	Ca6	32. Rg1	Fg5
12. Rç2	Dd7	33. Té1	Ff4
13. Cf3	Fé7	34. Dd7!	Tb8 (p)
14. Fd2	0-0! (h)	35. g3	Da8
15. Fç3	b5! (i)	36. d5!! (q)	Td8
16. çxb5	Fxb5	37. Dç6	Dxç6
17. Fxb5	Dxb5	38. dxç6	Fg5
18. Th-d1	Tf-d8 (j)	39. Cxg5	hxg5
19. Rd2!! (k)	Cb4 (l)	40. Rg2	Tç8
20. Dé2	Db7	41. Tç1	
21. axb4	axb4		abandon. (r)

NOTES

a) A considérer est aussi 4. ç×d5, é×d5 ; 5. é5, Cé4 comme dans une partie Korchnoï-Unzicker de 1979 : 6. Cf3, Cç6 (ou bien 6..., Ff5 ; 7. Db3, Cç5 ; 8. D×d5, Cç6 et les Noirs auraient une compensation pour le matériel sacrifié) ; 7. Fb5, C×ç3 ; 8. d×ç3, Fé7 ; 9. Cd4, Fd7 ; 10. C×ç6, b×ç6 ; 11. Fd3, 0-0 ; 12. Dç2 avec avantage aux Blancs.

b) Une autre idée consiste en 4..., d4 avec la suite 5. é×f6, d×ç3 ; 6. b×ç3 (meilleur que 6. f×g7, ç×d2+ ; 7. F×d2, F×g7), D×f6 ; 7. d4. Dans cette position, Korchnoï joua contre Seirawan dans le même tournoi de Wijk aan Zee 1980 7..., ç5 mais tomba en difficultés après 8. Cf3, h6 ; 9. Fd3, ç×d4 ; 10. ç×d4, Fb4+ ; 11. Rf1 !, Cç6 ; 12. Fb2, Fç5 ; 13. Fç2, 0-0 ; 14. Dd3, Td8 ; 15. Td1, Rf8 ; 16. Dé4, Fd6 ; 17. h4 !, Df5 ; 18. Dé2, Da5 ; 19. Fb3, Cé7 ; 20. h5, bo, 21. Dé4, Fa6 ; 22. d5 !! ; 7..., é5 ! suffit à égaliser (si 8. Dé2, Fé7 !). Le retrait 4..., Cf-d7 semble douteux : 5. ç×d5, C×é5 ; 6. d4, Cg6 ; 7. d×é6, F×é6 ; 8. d5, Fd7 ; 9. Cf3, Fd6 ; 10. Fg5, f6 ; 11. Fé3, 0-0 ; 12. Fd3, f5 ; 13. Dç2, Ca6 ; 14. F×a6, b×a6 ; 15. 0-0-0 (Seirawan-Handoko, 1979. De même, si 5..., é×d5 ; 6. d4, ç5 ; 7. Cf3, Cç6 ; 8. Fb5, a6 ; 9. F×ç6, b×ç6 ; 10. 0-0, Fé7 ; 11. d×ç5, C×ç5 ; 12. Cd4 (Smyslov-Farago, 1977). Le coup du texte implique un très intéressant sacrifice de pion assurant aux Noirs un contre-jeu dynamique, après 4..., Cé4 ; 5. C×é4, d×é4 ; 6. Dg4, Fd7 !

ç) Ou 5. Cf3, Cç6 ; 6. d4, Fb4 ; 7. Dç2, f5 ; 8. é×f6, D×f6 avec égalité.

d) Le sacrifice du pion é4 est nécessaire. Si 6..., Dd4 ? ; 7. Cf3 ! et si 6..., Cç6 ; 7. D×é4, Dd4 ; 8. D×d4, C×d4 ; 9. Fd3, Fd7 ; 10. Cé2, Cç6 ; 11. f4, Fç5 ; 12. a3, a5 ; 13. Fé4 !.

é) Et non 8. Dé2, Fç5 ! ; 9. d3, Ca6 ; 10. Fé3 (si 10. Cf3, Cb4 ; 11. a3, F×f3 ; 12. g×f3, Cç6 ni 10. a3, Fd4 ; 11. Cf3, Cç5), Fb4+ ; 11. Fd2, Dd4 ! avec avantage aux Noirs (G. Garcia-Chamkovitch, Rio-de-Janeiro, 1979) : si 12. 0-0-0, Fa4 ! ; 13. Té1, Fa3 ! et si 12. F×b4, C×b4 ; 13. a3, C×d3+ ! ; 14. D×d3, D×d3 ; 15. F×d3, F×g2.

f) Menace 10..., D×d4 !.

g) Et non 10. Dç3 ?, D×d4 ! ; 11. D×d4, Cç2+ et 12..., C×d4 suivi du grand roque. Sur 10. Rd1, Dh4 ! est à envisager. 10. Rd2 ! reste le seul bon coup. Une curieuse position.

h) Le petit roque est logique, en prévision des opérations qui doivent se dérouler sur l'aile - D.

i) Le sacrifice du pion é4 prévu dès le quatrième coup (4..., Cé4) a bien donné aux Noirs une réelle initiative. L'ouverture ici de l'aile - D s'accompagne de la récupération de la case d5.

j) Si 18..., ç5 ; 19. d5 !.

k) A nouveau une superbe défense du R blanc qui trouve un meilleur abri sur é1 et sur l'aile - R.

l) Une imprécision (qui n'est pas permise quand on a un pion de moins). Plus énergique est 19..., Cç5 ! ; 20. Ré1, Cb3 ; 21. Ta-b1, Td5 ! et la pression sur le pion d4 commence à se faire sentir.

m) Si 24. Dé3, Ta3 ! ; 25. Ta-ç1, Ta2 menaçant Fa3 - b2.

n) Une erreur grave. 24..., Fb4 ! était nécessaire : si 25. Ta-ç1, Ta3 ; 26. Cç5, F×ç3+ ; 27. Rf1, g6 ; 28. Df3, Tf8 ; 29. Cé4 ! (et non 29. Td3 ?, Db5 ; 30. Rg1, Fd2 !), Db5+ ; 30. Dd3, D×d3+ ; 31. T×d3, Fb2 ; 32. T×a3, F×a3 ; 33. T×ç7. Nécessaire mais probablement insuffisant.

o) Le réveil des Blancs. Retournement de l'initiative qui passe désormais aux mains des Blancs.

p) Si 34..., Tç2 ; 35. Dé8+, Rh7 ; 36. D×f7, T×f2 ; 37. D×f4.

q) Interception décisive.

r) Les Noirs jouèrent 41..., f5 avant l'ajournement mais abandonnèrent, la finale étant sans espoir ; par exemple : 42. Rf3, Rf7 ; 43. Ré3, Ré7 ; 44. Rd4, Td8+ ; 45. Rç5, Td2 ; 46. Ta1, Tç2+ ; 47. Rb6, Tb2+ ; 48. Rç7, T×f2 ; 49. Rç8, f4 ; 50. Ta7+ !, Ré8 ; 51. ç7, f×g3 ; 52. Rb8 !, Tb2+ ; 53. Tb7 et les Blancs gagnent.

Solution de l'étude n° 873

I. Kralin, 1972.

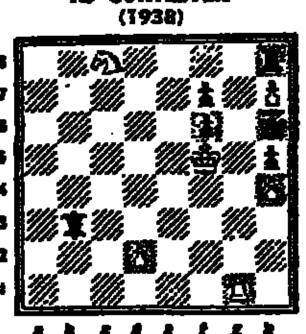
(Blancs : Ré8, Dé7, Fç8, Pf5, f2, h6. Noirs : Rg8, Db3, Tg4, Ch7.)

1. Dé6+, Rh8 ; 2. Dé5+, Cf6+ (forcé, si 2..., Rg8 ; 3. Fé6 mat et si 2..., Tg7 ; 3. D×g7 mat) ; 3. D×f6+ Rh7 (car si 3..., Rg8 ; 4. Fé6+, Rh7 ; 5. Dg6+ !, Rh8 ; 6. Dg7+ !) ; 4. Dg6+ ! ; Rh8 (si 4..., T×g6 ; 5. f×g6+ et 6 F×h3 ; 5. Dg7+ !, T×g7 ; 6. h×g7+, Rh7 ! (si 6..., R×g7 ; 7. f6+ et 8. F×h3 et si 6..., Rg8 ; 7. Fé6+) ; 7. Fé6 !, Db5+ ; 8. Rf8 ! (et non 8. Ff7, Dé2+ ; 9. Rf8, Rh6 ; 10. g8=D, Dé7+ pat), Dh5 ; 9. Fg3 mat !

ETUDE

N. CORTLEVER

(1938)



BLANCS (6) : Rf5, Tg1, Cç8, Pd2, h4, h7.

NOIRS (6) : Rh6, Th8, Fb8, Pf7, f6, h5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 872

FESTIVAL DE DEAUVILLE

Même quand on a gagné quatorze titres de champion du monde, on peut ne pas prendre la bonne décision, comme le prouve cette donne jouée dans un des festivals de Deauville.

	♠ 10 8 ♥ V 8 3 ♦ A D V 4 ♣ R 9 8 6	
♠ A R V 9 7 ♥ D ♦ R 9 3 ♣ D 10 4 3	N O E S	♠ 6 5 3 ♥ 10 9 7 4 2 ♦ 10 6 2 ♣ V 7
	♠ D 4 2 ♥ A R 6 5 ♦ 8 7 5 ♣ A 5 2	

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Perron	Pabis	Mari	Bellad.
1 ♠	passe	passe	contre
passe	2 ♠	passe	4 ♥ !
passe	passe	passe	

Ouest ayant attaqué le roi de pique, l'as de pique et le 7 de pique, le déclarant fit la dame. Il essaya ensuite l'impasse à carreau, qui réussit, puis il tira l'as de cœur, sur lequel tomba la dame d'Ouest. *Comment Belladonna aurait-il pu gagner* QUATRE CŒURS *contre toute défense ?*

Réponse :

Si la dame de cœur est sèche, comme on peut le supposer, le contrat peut être réussi à condition qu'Est ait trois carreaux et deux trèfles. Il suffit alors de faire un jeu d'élimination : Sud refait l'impasse à carreau, puis, après deux tours à trèfle et l'as de carreau, *on joue le dernier carreau* du mort et Est ne peut faire qu'*une* levée bien qu'il ait encore quatre atouts.

♥ V 8 ♦ 4 ♣ 9

——— ♥ 10 9 7 4

♥ A 6 5 ♣ 5

Est ne doit pas couper avec le 4 de cœur (sinon Sud ferait le 5 de cœur en surcoupe) ; il coupe donc avec le 7 de cœur, sur lequel *Sud jette son trèfle perdant* ; ensuite, Est doit rejouer le 10 de cœur. Le mort prend alors avec le valet, et le 9 de cœur est pris ensuite en impasse par A 6 de cœur !

Belladonna cependant n'a pas joué de cette façon parce qu'il était convaincu que Ouest, qui avait forcément la dame, la jetterait, *même si elle était seconde*, pour tromper le déclarant sur la distribution.

Effectivement, si Est a un cœur de moins et un carreau de plus, il faut, comme l'a fait Belladonna, donner un second coup d'atout pour faire tomber le dernier atout d'Ouest et ne pas être coupé à carreau...

A l'autre table, Omar Sharif en Sud, avait réussi le contrat de « 1 SA » avec deux levées de mieux.

Championnats olympiques

Si les Américains sont les favoris des prochaines Olympiades qui se dérouleront fin septembre à Valkenburg, en Hollande, la lutte pour la médaille d'or des dames promet d'être très disputée entre les Américaines, les Italiennes et les Anglaises, tandis que les Françaises joueront le rôle d'outsiders.

	♠ 9 6 ♥ 7 ♦ A R V 9 7 4 ♣ 9 8 6 3	
♠ D V 8 5 4 ♥ A 10 9 4 3 2 ♦ D 8 ♣ —	N O E S	♠ 7 3 2 ♥ D 8 6 ♦ 6 3 2 ♣ A 10 7 4
	♠ A R 10 ♥ R V 5 ♦ 10 5 ♣ R D V 5 2	

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Hawes	Capod.	Truscott	d'Andréa
1 SA	2 ♥	2 SA	passe
3 ♣	3 ♠	3 SA	4 ♥
4 SA	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 10 de cœur pour la dame d'Est, comment le coup s'est-il déroulé et *de quelle façon Sud aurait-elle pu, à cartes ouvertes, gagner* QUATRE SANS ATOUT *contre toute défense ?*

Note sur les enchères :

L'annonce de « 2 SA » était conventionnelle. Elle signifiait que Nord avait assez de jeu pour jouer la manche, mais elle ne garantissait pas d'arrêt dans la couleur adverse. Les enchères, ensuite, étaient naturelles, notamment dans la déclaration de « 4 SA », qui s'explique par le *désir de faire la manche vulnérable*.

A l'autre table, les enchères avaient été différentes :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Valenti	Moss	Bianchi	Mitchell
1 SA	2 ♣	3 SA	passe...

La surenchère de « 2 ♣ » était la convention Landy pour indiquer les deux couleurs majeures.

Avec la chute de la dame de carreau, le contrat fut réussi sans difficulté.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 90

LA CLÉ OUVRE SES PORTES

TROISIEME FESTIVAL DE NICE * Double, première tranche, Samedi 12 juillet, 21 heures * Tournois, 14, rue Pasteur, à Cagnes, le lundi à 20 h. 30

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	O O H N R E A	HONORA	H 4	26
2	E + S R D K I A	KAISER	G 9	47
3	D + E E E N V I	RENVIDEE (a)	14 G	90
4	D U U Y R A M	DRAYA	10 C	35
5	U M U + V E E Z	REMUEZ	D 10	52
6	V U + L I J E R	RUEZ	15 A	39
7	V L J I + I S T	JUIVES	13 C	34
8	L I T + A O R E	AEROLITE (b)	M 7	70
9	L U G N S T E	GLUTENS	O 8	90
10	D P O L I S ?	D(E)POLIS	L 1	74
11	E E S S N O X	ESSE	15 F	39
12	N O X + A U E F	FEODAUX	1 I	60
13	N + A C G M I L	CAMPING	3 I	32
14	L + R U F H E T	FLEURAT	E 5	44
15	H + P O T W A ?	TOPHU(S) (c)	8 A	42
16	A W + B A L I U	KAWA	9 G	32
17	B A L I U + I Q	QUAI	2 F	35
18	B L I + M E N T	BLEMI	D 1	27
19	N T + B C A E N	CEDA	L 12	26
				894

La F.F.S.C. vient d'être admise comme membre à part entière de la CLE (Confédération des loisirs de l'esprit), association d'éducation populaire reconnue par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs et qui, jusqu'à présent, ne concernait que le bridge, les échecs et les dames (le tarot, qui devient extrêmement populaire dans les lycées, a été admis en même temps que le scrabble). En cette période des Jeux olympiques, cette consécration a le mérite de réhabiliter les sports de l'esprit à côté de ceux du muscle. La reconnaissance des pouvoirs publics facilitera la pénétration du scrabble en milieu scolaire.

A plus long terme, on peut espérer que la construction d'une maison des loisirs de l'esprit permettra de loger les cinq fédérations de la CLE et d'organiser des grandes compétitions.

NOTES

(a) DEVIENNE, 6 B, 68.

(b) 6 scrabbles sur N : LAITERON, ORIENTAL, etc.

(c) Goutte à l'oreille.

Résultats : 1. Nino-Dellac, 894. 2. Del-Jordi, 886. 3. Brelle-Esquerre, 885.

Résultats finals du Double : 1. Lahmi-Visieux. 2. Duval-Luyten et Nino-Dellac.

Résultats finals de l'individuel : 1. Del C. 2. Mollard H. 3. Lahmi M.

PENTASCRABLE N° 90
de J. KRAUS
(Saint-Etienne-de-Tinée)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser *toutes les lettres de chaque tirage*.

EINOSTT - EEIMRST - EEISSU? - ABCEERR - IJOTUXZ.

SOLUTION PROPOSEE : 701 pts.

Solution du problème n° 88. — ASSETTE, H 2, 66 - SAUMURES, 3 A, 70 - ACHETAT, 1 B, 122 - EXHUMERA, 2 A, 149 - RESQUILLE, A 1, 305. - TOTAL : 712.

● Le V° championnat de France aura lieu au Palais des Congrès de Béziers les 6 et 7 septembre 1980. Inscriptions pour l'Open, ouvert à tous, auprès de la F.F.Sc. accompagnées d'un chèque de 75 F pour les licenciés et 120 F pour les non-licenciés.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à *M. Charlemagne, F.F.Sc.*, 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 103

Horizontalement

I. S'est intéressé aux perles et à Perth. — II. Distinction ; Sur le Tage. — III. Manières ; Comme nous autres. — IV. Rend parfois amer ; Rendent l'eau. — V. Ce n'est vraiment pas grand-chose ; Doublé, c'est familièrement familial. — VI. Calife ; Abat ; Rivière. — VII. Tient la plume ; Fait tenir. — VIII. Un refus bien injuste ; Abusé. — IX. Tout à fait mêle ; Parler. — X. Quelques éléments ; Vieille vache. — XI. Ce n'est vraiment pas grand-chose.

Verticalement

1. Si nous l'admirons, c'est en secret. — 2. Solitaire ; En règle. — 3. Sudiste ; Après Dieu. — 4. Dans les toiles ; Tarit dans le désordre. — 5 ... di caffé ; Intéresse, du moins nous l'espérons, le 1 du 4. — 6. Repris connaissance ; Fièvre. — 7. Sur le calendrier ou sur l'annuaire ; Sur une jambe. — 8. Forcément ombreux ; Des nanas bien désordonnées. — 9. A tout du mirage. — 10. Empressé ; En dernier ; Tout y reposait. — 11. Elle préfère le liquide ; Du liquide en Scandinavie. — 12. Tentatrices.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

SOLUTION DU N° 102

Horizontalement

I. Portemanteau. — II. Eveil ; Nouvel. — III. Tintamarre. — IV. Insubordonné. — V. Eloi ; Inter. — VI. Bolar ; Gré ; Fa. — VII. Engrené ; Salt. — VIII. Ni ; Ara ; Lei. — IX. Réescompta. — X. Ronéo ; Echine. — XI. Entendements.

Verticalement

1. Petit-beurre. — 2. Ovin ; On ; Eon. — 3. Renseignement. — 4. Titularisée. — 5. Elabore ; Con. — 6. Moi ; Nao. — 7. Anar ; Germée. — 8. Nordir ; Apcm. — 9. Turones ; The. — 10. Event ; Alain. — 11. Ae ; Nèfle ; Nt. — 12. Ulcératives.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

N° 103

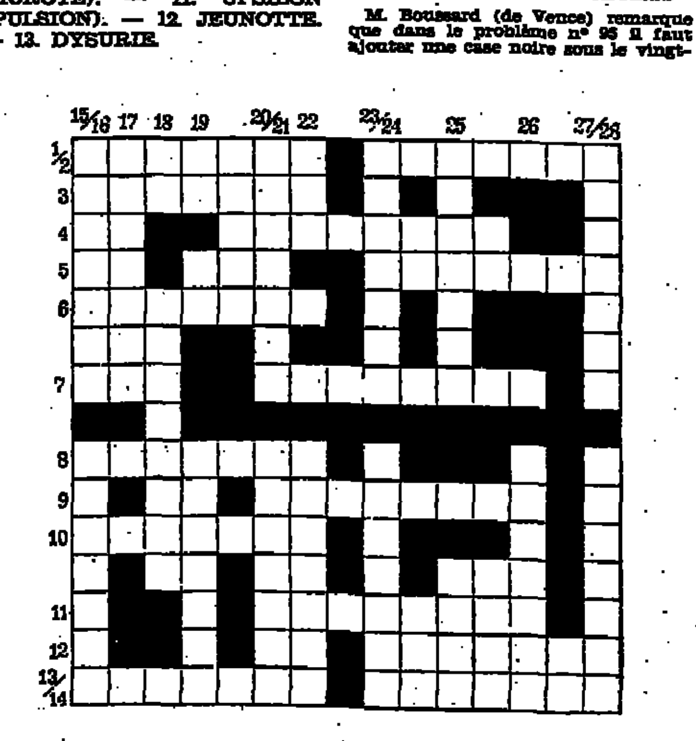
Horizontalement :

1. EFIOPRT (+ 1). — 2. BCEINOY. — 3. ACEEHNS (+ 1). — 4. ACCLOORT. — 5. ADELMRU. — 6. AGILORS (+ 2). 7. DEERRSSU. — 8. ACDEIPS. — 9. AAEGIMOP. — 10. ACCEHIL. — 11. EEFILNOS (+ 1). — 12. AFIILRT (+ 1). — 13. EFIILST. — 14. EEISSUX.

Verticalement :

15. EGINPRU. — 16. CIOSSSY. — 17. EIILNTU. — 18. AEEEMNRX. — 19. AACDEIP. — 20. DDEHIOOR. — 21. ACEIORT (+ 1). — 22. AAELPTU (+ 1). — 23. EEIMOPS (+ 1). — 24. AEFFIGR (+ 1). — 25. ADEILOX. — 26. EEIRSTV (+ 8). — 27. ADEEENN. — 28. AFIRSUX.

★ Jeu déposé.



SOLUTION DU N° 102

Horizontalement :

1. CONTUMAX. — 2. VINICOLE. — 3. NURACHE. — 4. ALUCITE (ECULAIT). — 5. APATRIDE (DEPARAIT, DEPARIAT, DERAPAIT). — 6. CURISTE (CUISTRE, RECUITS). — 7. TRIONYX. — 8. MAGNETO (MONTAGE). — 9. TRIPANG. — 10. CORDITE (DECROIT, DICROTE). — 11. UPSILON (PULSION). — 12. JEUNOTTE. — 13. DYSURIE.

Verticalement :

14. CINEASTE. — 15. BARONET (ENROBAT, OBERANT). — 16. NORMATIF (INFORMAT). — 17. ANODINE. — 18. URGERONT. — 19. DEXTROSE. — 20. COTUTEUR. — 21. BILIEUSE. — 22. BISSELS. — 23. LOCALISA. — 24. PIAILLER (PILLERAI, RIPAILLE). — 25. VETUSTES. — 26. ENGONGEE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

COURRIER DES ANA-CROISES

M. Boussard (de Vence) remarque que dans le problème n° 95 il faut ajouter une case noire sous le vingt-

Le Monde ... JO...

Un voyage...

...les Cook :

...route des ancêtres...

...S EN VISITES

Le Monde

jours d'été

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Iles Cook : la route des ancêtres

Rarotonga (îles Cook). — Il pleut sur les îles Cook... Faut-il écouter ses humeurs ? Ont-elles autant d'importance que le nouveau décor qui les transforme ? C'est le mystère principal des voyages, bien sûr, leur défi plutôt : démêler à chaque fois ce qui vient du dehors, qui participe effectivement de la découverte, et le reste, qui ne sort que de vous-même. Méfions-nous du narcissisme baladeur, mais plus encore de son contraire : l'affirmation naïve d'une réalité « en soi » qu'on pourrait raconter sans compromettre son propre regard. Ce vieux mensonge empoisonne tant la profession qu'on ne se lasse pas de le débusquer : mais, diable, comme ce n'est pas facile ! C'est un chemin de crête bordé de précipices et qui traverse, ici et là, de minuscules détresses.

∴

Ainsi de la mélancolie qui vous enveloppe aussitôt qu'on tombe du ciel, un dimanche matin, sur Rarotonga. Se dissipera-t-elle comme un nuage de fatigue ou fait-elle, obstinément, partie des lieux ? Faut-il la chasser de soi en haussant les épaules, ou bien l'apprivoiser en tâchant d'écouter ce qu'elle dit ? Je crois bien qu'elle dit ce matin le bonheur un peu trop immobile de ces quinze îles polynésiennes semées à la volée sur 2 millions de kilomètres carrés d'océan, la stupeur molle d'un territoire sans guerres et sans tumultes, sans tragédies visibles. Imaginez un peu les Cook, république « indépendante » de vingt et un mille habitants, au centre exact des mers du Sud ; quelques grains de terre saupoudrés sur un infini de vagues. A peine arrivé, oui, je crois bien qu'elle dit toute l'Océanie cette mélancolie-là. C'est la trace d'une blessure qui ne guérit pas vraiment. Mais suis-je « objectif » ?

∴

L'avion m'a lâché à l'improviste, seul passager débarquant, dans ce périmètre ruisselant de 67 kilomètres carrés. Venant de Tahiti et des affairements motorisés de Papeete, le choc est brutal. Il y a du vide et du silence ; des pentes qui fument sous l'averse et des cochons noirs dans les jardins. Eparpillées sur la périphérie de l'île, les maisons plates aux toits sombres se cachent sous le vert spongieux des arbres à fer et des citronniers. Les chemins sont étroits et rares les automobiles. On sent ici la somnolence des bouts du monde tels qu'on les rêve et, par-dessous, le règne de ces activités gagne-petit qui rythment encore, chez nous, la vie des campagnes. Un peu étourdi, j'ai montré ma valise à l'unique douanier assoupi sur son comptoir de bambou. On devait m'accueillir, mais personne n'était là. Cette absence paraissait si conforme au décor qu'elle m'a plutôt réjoui. Le film en somme passait au ralenti. Aux dures nervosités tahitiennes succédait un imperceptible ennui, comme un sable fin croquant sous la dent. Passé le premier désarroi devant cette vacuité soudaine, j'ai décidé de m'y abandonner tout à fait. J'ai eu raison. Mes balades sur Rarotonga ont pris dès lors la saveur un peu amère d'un vieux blues. L'étape devenait douce dérive sans projet ni programme. Une aubaine dont j'ai compris qu'elle resterait, bizarrement, comme un temps fort du voyage.

D'abord l'Arametua m'a capté dans son anneau de 27 kilomètres. C'est le personnage principal de l'archipel ; une vieille route circulaire qui existait bien avant l'arrivée des Européens. Construite par Toï, ancêtre fabuleux venu sans doute en pirogue de Raiatea, l'île sacrée, elle était dallée de pierre et courait au pied des montagnes, frôlant parfois la plage ou s'aventurant plus près des vallées. C'est, dit-on, le plus ancien chemin du Pacifique sud. Aujourd'hui bitumée, parcourue par les petites motos Honda des familles rarotongiennes, elle conserve un puissant magnétisme, une sorte de noblesse. C'est le dernier témoignage palpable du passé dans une île qui fut soumise comme tant d'autres — à partir de 1823 — au rouleau compresseur des missions anglicanes. *Maraes*, détruits, fétiches brûlés, *arikis* (nobles) convertis : seule l'Arametua parle encore aujourd'hui de l'époque brumeuse des guerriers samoans venus du Nord, de Tangiia le sage et des sept pirogues à balancier parties follement de Rarotonga pour aller à 3 000 kilomètres conquérir la Nouvelle-Zélande et y fonder les premières communautés maories.

∴

Certes, on ne trouve maintenant en débarquant aux Cook, dans l'île principale au moins, qu'un décor banalisé où plus rien, de prime abord, n'évoque la culture polynésienne. Ni *fares* (maisons) traditionnels, ni costumes, ni voiles sur le lagon. Avec quelques motels sur la plage, des « stores » couverts de tôles ou des pavillons en dur, le paysage est plutôt celui d'une lointaine banlieue d'Auckland ou de Wellington. Que les jeunes Tahitiens se rassurent, leur Polynésie « atomisée » n'est pas le seul exemple de dévastation coloniale. Mais à Rarotonga, c'est vrai, il y a cette route magique, ce cercle... J'en fais inlassablement le parcours, dans la musique des essuie-glaces et le crépitement de l'averse sur les bananiers. Je roule doucement, croisant de rares camions, évitant des fondrières, doublant des vieillards aux jambes nues réfugiés sous les banyans. Au deuxième tour, on cède progressivement au charme un peu monotone de l'Arametua. Elle résume toute la quotidienneté de l'île. C'est de part et d'autre que se concentrent la vie et les maisons. C'est le lieu unique de la politique quand un *takapini* (procession) jette les militants du parti démocratique dans un « tour de l'île » contestataire. C'est surtout le symbole absolu de la « finitude » et de la circularité, concepts-clés de l'Océanie. L'île est close sur elle-même. Elle est refuge mais prison ; bonheur protégé mais nostalgie d'un « ailleurs » ; privilège inouï mais sourde malédiction. On tourne autour de Rarotonga, repassant les mêmes carrefours, avec la sensation légère d'un vertige. *« Tu vas traverser l'Océanie,* disait un ami tahitien, *alors pense bien à ceci : nous sommes une civilisation annulaire. »* Oserai-je dire que cette « route des ancêtres » vous initie mieux que tous les livres à l'indéfinissable secret du Pacifique. Comme si ses bâtisseurs de jadis avaient voulu précisément cela : inscrire dans l'espace, avec des pierres qu'aucune commodité n'imposait, leur principale leçon.

∴

Un arrêt à Averua quand le ciel s'éclaircit. C'est le seul vrai village de l'île, vague condensation de maisons, mais capitale politique de tout l'archipel. Capitale de poupée, certes, qui tient en un carrefour de rues avec cinq ou six boutiques et trois bâtisses rectangulaires qui font office de cinéma. Le tout un peu écaillé, délavé, branlant, mais néanmoins sauvé par les cascades vives de bougainvillées, gardénias ou frangipaniers, qui jettent des couleurs partout sur les trottoirs. Copie en miniature de Tahiti pour ce qui est du paysage, des habitants et de l'histoire préeuropéenne, les Cook en sont comme la petite sœur pauvre restée dans sa province, mais digne dans sa « gêne » momentanée. Archipel agricole, elles vendent des bananes et des citrons, des ananas et un peu de poisson, mais en quantité modeste. De l'aveu même du gouvernement, le système de propriété des terres, d'une infinie complexité, bloque le développement rural. Quant à la pêche, pas plus d'enthousiasme là qu'à Tahiti ; c'est avec la Corée que les Cook ont signé cette année un accord après avoir éconduit les Soviétiques. Rarotonga, qui règne sur une immensité d'océan, importe donc de la viande et du poisson congelé de Nouvelle-Zélande. Au dix-neuvième siècle, pourtant, un florissant marché de légumes, fruits, cochons et volailles, contrôlé par les *arikis* (nobles), s'était développé ici pour approvisionner les baleiniers d'Europe sillonnant les parages. Il n'en reste qu'un souvenir. L'indépendance limitée de l'archipel accordée en 1965 par la Nouvelle-Zélande a vite gonflé ce qu'on appelle ailleurs le « secteur administratif » : 45 % de la population active travaille maintenant pour le gouvernement, et l'ancienne métropole finance un bon quart du budget. L'ennui insulaire et le romantisme du voyage ne sont pas les seules raisons qui poussent les citoyens des Cook — surtout depuis 1975 et l'ouverture de l'aéroport — à émigrer en Nouvelle-Zélande. La frugalité maorie n'a de charme que vue de loin ou de Papeete. A Rarotonga, le passeport néo-zélandais et le libre accès à Wellington auxquels les habitants ont droit en vertu du statut ne sont pas jugés comme des vestiges du colonialisme. Ce sont des avantages auxquels on tient. Aucun parti ne suggère d'y mettre fin.



Capitaine James Cook

∴

L'unique café d'Averua est un peu « cow-boy » avec son sol en dur et ses planches sur la façade. On y boit de la bière sans parler, les yeux tournés vers la mer. Une inquiétude vous poursuit : comment décrira-t-on cette mélancolie-là ? Saura-t-on expliquer qu'elle est insupportable et précieuse à la fois ? A la table voisine, une dame songeuse feuillette un illustré. Deux goélettes sont à l'ancre dans le port. Plus loin, l'épave d'un cargo allemand achève de se dissoudre sur le récif. Son équipage, ivre mort, un soir de bombance, l'a jeté sur les coraux voici quinze ans. La pluie reprend un peu... On voudrait se pincer et secouer la tête. Quoi ! il y a encore quelque part dans le monde des Amériques et des guerres d'Afghanistan, des fusillades et des bidonvilles ? Cet absolu du « non-événement » que l'Océanie incarne nous prend toujours au dépourvu, nous qui venons d'où règne, souverain — même s'il n'est souvent que spectacle, — le « divertissement » de l'actualité. Et si nous n'étions pas de taille à tirer la leçon ? Car enfin ! que, toute jobardise évacuée, on réalise un peu. Les Cook ne sont pas l'innocent paradis rêvé par Chateaubriand ou Henry Adams. Il n'empêche ! Sur une planète qui, partout ailleurs, souffre et saigne ; sur la même terre que Calcutta, Phnom-Penh ou Kampala, voilà une ahurissante exception.

∴

A Rarotonga, nul n'a faim ni froid, aucune guerre ne menace, pas d'insupportable injustice, ni de bidonville. Pas même de bombe atomique sur ces atolls ou de manigances coloniales continuées. Ici, la plupart des obstacles qui partout ailleurs cachent la lumière du jour, l'essentiel de ce qui tient les hommes dans la souffrance, n'existent pas. Interrogez un million d'êtres de tous les pays de la Terre sur ce qui les empêche d'être heureux. Ils décriront, en négatif, un territoire idéal qui ne sera pas très loin de Rarotonga. Oui, j'avoue que cette pensée m'obsède devant le comptoir désert du café d'Averua. On pense brusquement aux O. S. de Lorraine, aux enfants squelettiques du Mali, aux fusillés du Salvador. Et, d'abord, comme quiconque on s'indigne, une folle question sur les lèvres : pourquoi n'êtes-vous point gais ?

Question naïve, en vérité, qui ferait sourire ma voisine rêvassant devant son illustré. Les citoyens des Cook — comme ceux de Pago-Pago, de Nauru ou de Ponape — ont presque tous les privilèges. Sauf un : le pouvoir et le droit d'être encore eux-mêmes. Comme si c'était trop tard. Comme si l'on sentait décidément en Océanie la présence indéfinissable d'un très vieux crime définitivement consommé et dont rien ne pourra effacer la trace. Ni un drapeau ni un siège à l'ONU... Un crime, dira-t-on, mais où est donc le cadavre ? Justement, le Pacifique n'en finit pas de nous apprendre qu'il est d'autres sortes d'assassinats et d'autres explications à la dificulté d'être. Elle est subversive — oh oui ! — cette mélancolie trouvée à l'étape de Rarotonga.

Je reprends dans la soirée le chemin circulaire de l'Arametua. J'ai deux rendez-vous que le hasard apporte comme deux allégories complémentaires. D'abord un « cocktail » autour du nouveau premier ministre Tom Davis, ancien médecin de la NASA rentré des Etats-Unis pour prendre le pouvoir à Rarotonga. Les « cocktails » sont manifestement une spécialité des Cook. Quatre en deux jours ! On y présente son bristol dans une atmosphère plus protocolaire que l'on croit. Elle procède, m'a-t-on dit, de la synthèse exagérée entre la componction britannique et le goût très hiérarchique de la vieille aristocratie maorie. Celui-là se déroule dans ce qui fut la résidence de l'ancien Premier, Albert Henry, victime en 1978 d'une manière de Watergate à l'échelle du territoire (1). Chemises à fleurs, mais raideur très appuyée : on se congratule longuement dans les salons. Quelques ministres sont là. Le Premier évoque prudemment son dernier voyage à Paris — il sollicitait des crédits, la France voulait un allié en Océanie — et l'accord territorial juste signé avec l'ambassadeur américain au sujet des îles du nord proches des Samoas. En aparté pourtant, c'est un sujet plus inattendu qui meuble les conversations : la reine d'Angleterre vient de retirer à l'ancien premier ministre condamné son titre de Sir. L'événement paraît plus considérable que la destitution elle-même. Je m'enfuis vite. Suis-je fou de voir dans cet innocent « cocktail » le symbole presque parfait d'une acculturation consentie ? Eh quoi ! vont-ils maintenant nous imiter jusque dans nos ridicules ?

∴

Plus tard dans la soirée, on s'installe sur les chaises métalliques juste alignées dans un ancien hangar à bananes. Les travées sont surpeuplées et quatre néons jettent une lumière un peu pingre sur la salle. Les groupes folkloriques des Cook présentent — en séance « couturière — le spectacle qu'ils donneront bientôt à Port-Moresby pour le Festival du Pacifique sud. Le Premier et son épouse s'installent près de la scène. Ouvert sur une prière récitée au micro, ponctué de danses et de poèmes, cet hymne au Pacifique éclate comme une fulgurante revanche. On y parle soudain de la joie et de la mer ; du soleil et de la Croix du Sud... Un poète récite des vers qui disent en termes crus l'horreur de la bombe française et de Mururoa. Des jeux scéniques rythmés par la sèche rafale des tambours de bois exaltent les activités traditionnelles, et l'artisanat polynésien : la pêche au harpon, le tissage des cocos, la couture des *Tifaifai*... Je sens la salle électrisée. La pluie martèle les tôles du toit. Les applaudissements explosent quand le Premier s'avance en dansant vers la scène, billet de banque brandi pour verser son obole. Une idée fugace de réconciliation et d'harmonie flotte tout d'un coup sur une foule qui sourit. Puis les acteurs disparaissent. On entend des bruits de chaises tirées, et chacun se lève. Ce n'était qu'un spectacle.

Dehors il fait très noir, et les invités rendus au silence tâtonnent autour des voitures en enjambant les flaques. La pluie a repris plus fort encore.

(1) Vainqueur aux élections de 1978, M. Albert Henry, leader du Cook Island Party et premier ministre depuis 1965, a été destitué par l'attorney general après que ses adversaires du Democratic Party eurent introduit un recours pour fraude. M. Henry, accusé de népotisme, a été convaincu d'avoir utilisé des fonds publics pour faire venir, par charter, des électeurs favorables à son parti et résidant en Nouvelle-Zélande. M. Tom Davis, chef du Democratic Party, fut alors nommé premier ministre.

Lundi :

ILES COOK : LE REMORDS DES CONQUÉRANTS

PARIS EN VISITES

SAMEDI 26 JUILLET

« Exposition tricentenaire de la Comédie-Française », 14 h. 30, Bibliothèque nationale, Mme Lemarchand.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Hôtel de Chaulnes et place des Vosges », 15 h., 9, place des Vosges, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Enclos tragique de Picpus », 15 h., 35, rue de Picpus (Approche de l'art).

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée Rodin », 15 h., 77, rue de Varenne (Mme Fleuriot).

« Notre-Dame », 15 h., métro Cité (Mme Haulier).

« Chapelle expiatoire », 15 h., 38, rue de l'Arcade (Histoire et Archéologie).

« La Sainte-Chapelle », 15 h., porche (M. de La Roche).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Saint - Germain - des - Prés (Lutèce-Visites).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« La Cité mystérieuse », 15 h., grille du Palais de justice (Paris inconnu).

« Institut de France, la coupole », 15 h., 23, quai Conti (Tourisme culturel).

« Marais inconnu », 15 h., 2, rue de Sévigné (le vieux Paris).

« Le Sénat, palais du Luxembourg », 15 h., angle rue de Tournon et Vaugirard (Visages de Paris).

« Palais des Tuileries et son jardin », 16 h., devant l'arc du Carrousel (Mme Rouch-Gain).

DIMANCHE 27 JUILLET

« Les jardins du palais du Luxembourg », 10 h. 30, angle rue de Tournon, rue de Condé, Mme Garnier-Ahlberg.

« Salons du Conseil d'Etat », 15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic.

« Le Marais illuminé », 21 h., métro Saint-Paul (Mme Zujovic) (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le musée postal », 15 h., 34, boulevard de Vaugirard (l'Art pour tous).

« Faubourg Saint-Jacques », 15 h. 15, 7, rue Soufflot (Mme Barbier).

« Hôtels du Marais », 15 h. 30, métro Pont-Marie (Mme Camus).

« Mouffetard et ses secrets », 10 h. 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Mme Ferrand).

« De la Tour Saint-Jacques à la rue des Orfèvres », 15 h., métro Louvre (Mme Haulier).

« Le Palais-Bourbon », 15 h., 33, quai d'Orsay (Histoire et Archéologie).

« Port-Royal de Paris », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal (M. de La Roche).

« Le Marais sud », 15 h., métro Saint- Paul (Lutèce-Visites).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Saint - Germain - des - Prés (Résurrection du passé).

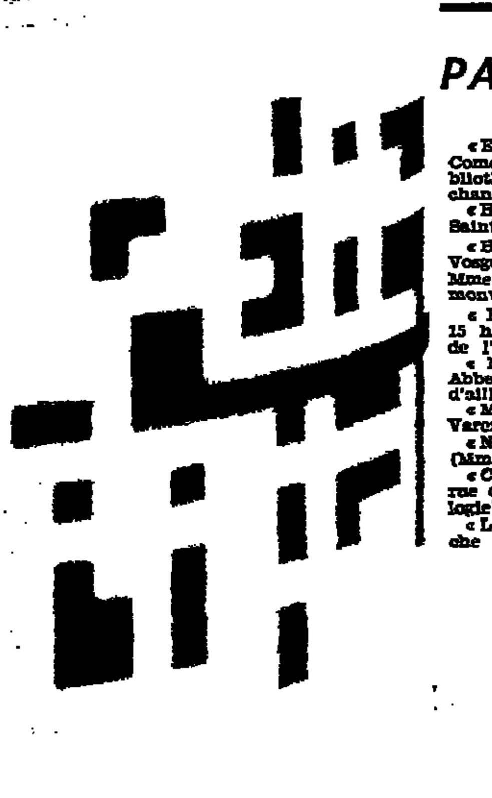
« Village de Vaugirard », 15 h., métro Vaugirard (Paris inconnu).

« La mosquée », 15 h., place du Puits - de - l'Ermite (Tourisme culturel).

« Les synagogues » de la rue des Rosiers », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

« Père-Lachaise », 15 h. 30, entrée boulevard de Ménilmontant (Visages de Paris).

« L'île Saint-Louis », 10 h. 30, métro Pont - Marie (Mme Rouch-Gain).



INFORMATIONS « SERVICES »

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES *INTOXICATIONS* — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

● S.O.S. Urgences bucco-dentaires : 337-51-00.

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions Air France (320-12-55 ou 320-13-55), U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33, Lyon (78) 54-33-33, Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24 :

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VETERINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94, en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127 avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche de 9 heures à 20 heures. Tél. : 723-61-72.

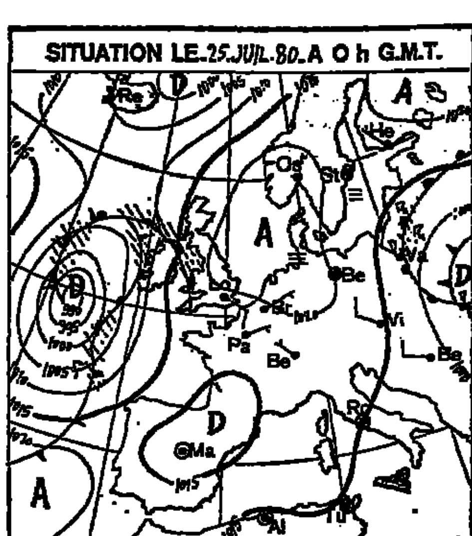
S.O.S. - AMITIÉ

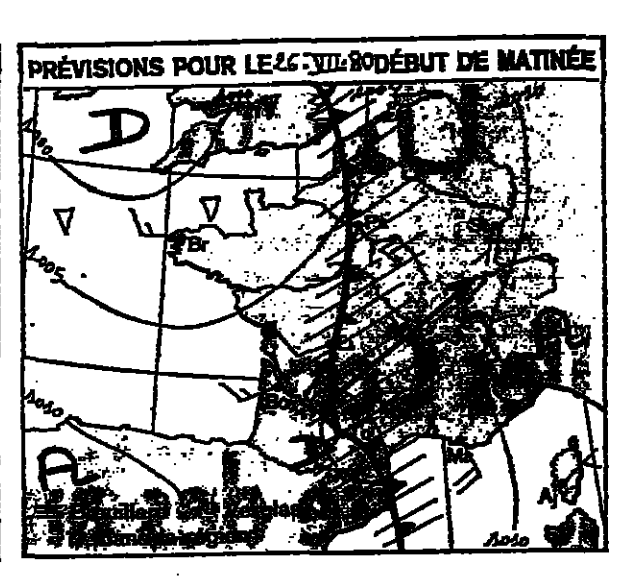
Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt, 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 heures à 6 heures du matin) et au 296-26-26 pour Paris (de 14 heures à 4 heures du matin). Il existe, en outre, un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures)

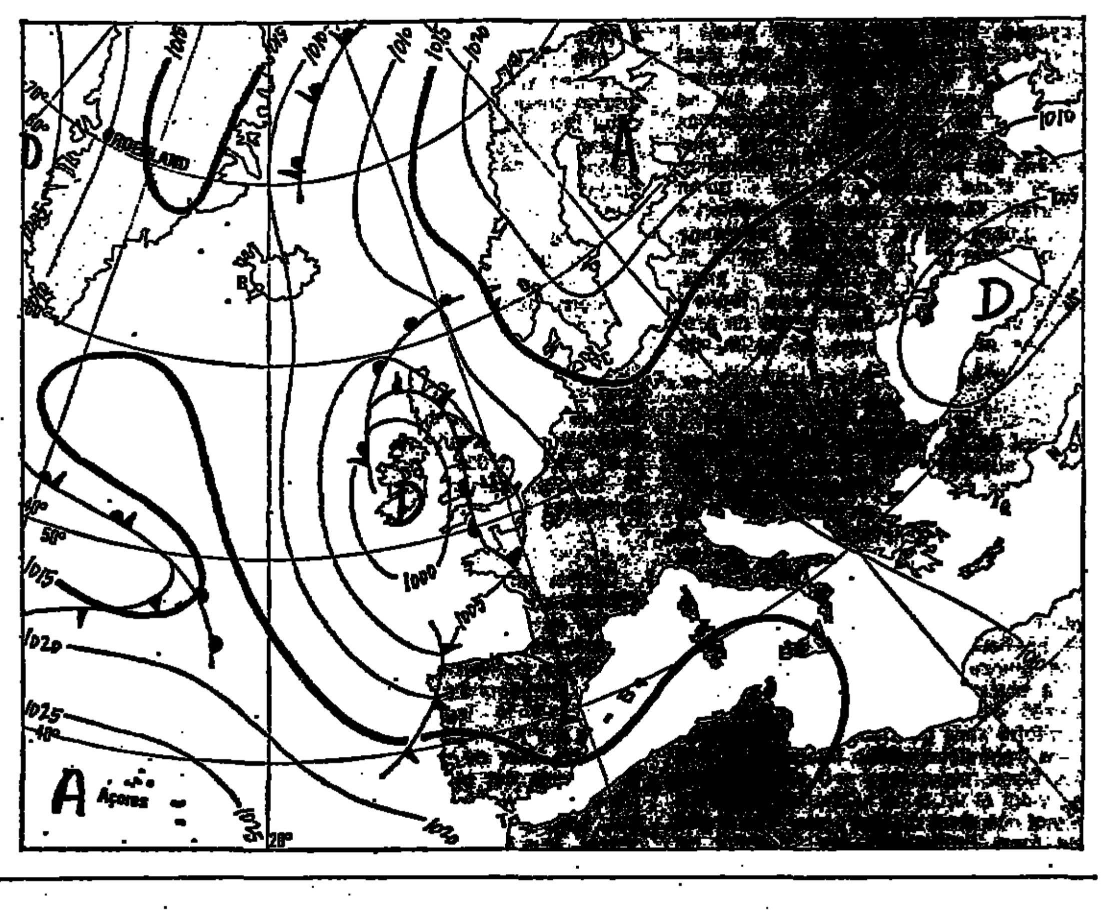
S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

MÉTÉOROLOGIE







PRÉVISIONS POUR LE 26 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 25 juillet à 0 heure et le samedi 26 juillet à 24 heures :

Avec l'éloignement des hautes pressions de la mer du Nord vers la Scandinavie, le champ de pression va s'affaiblir sur l'Europe occidentale. La perturbation du proche Atlantique traversera la France en y apportant une aggravation pluvio-orageuse. Après son passage, des masses d'air moins chaud pénétreront sur notre pays.

Samedi matin, après avoir traversé nos régions de l'Ouest, cette perturbation donnera un temps très nuageux du Bassin parisien et du Nord à l'est des Pyrénées et au golfe du Lion, avec des pluies ou des ondées, parfois accompagnées d'orages. Ces derniers risquent d'être localement forts et parfois accompagnés de fortes rafales de vent.

Dans la journée, la zone pluvio-orageuse atteindra nos régions orientales, reprenant de l'activité le soir sur les montagnes. Après son passage, le temps deviendra plus frais et variable par l'ouest, quelques averses se produisant, principalement au nord de la Loire, ainsi que, le soir, au sud de la Garonne.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 24 et 15 degrés ; Biarritz, 27 et 18 ; Bordeaux, 31 et 16 ; Bourges, 28 et 17 ; Brest, 24 et 13 ; Caen, 24 et 13 ; Cherbourg, 21 et 14 ; Clermont-Ferrand, 29 et 14 ; Dijon, 30 et 18 ; Grenoble, 31 et 15 ; Lille, 25 et 14 ; Lyon, 29 et 15 ; Marseille, 31 et 17 ; Nancy, 27 et 14 ; Nantes, 27 et 17 ; Nice, 23 et 17 ; Paris-Le Bourget, 26 et 13 ; Pau, 29 et 17 ; Perpignan, 35 et 18 ; Rennes, 26 et 17 ; Strasbourg, 28 et 14 ; Tours, 27 et 16 ; Toulouse, 32 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 13 degrés ; Amsterdam, 23 et 11 ; Athènes, 30 et 21 ; Berlin, 25 et 14 ; Bonn, 26 et 12 ; Bruxelles, 24 et 13 ; Le Caire, 33 et 22 ; îles Canaries, 32 et 29 ; Copenhague, 23 et 13 ; Genève, 29 et 13 ; Lisbonne, 28 et 18 ; Londres, 24 et 15 ; Madrid, 38 et 15 ; Moscou, 31 et 19 ; New-York, 27 et 23 ; Palma-de-Majorque, 31 et 14 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 26 et 14 ; Téhéran, 35 et 26.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 25 juillet, à 8 heures : 1 015,4 millibars, soit 761,6 millimètres de mercure.

PROBABILITES
POUR LE DIMANCHE 27 JUILLET

Dans la matinée, quelques ondées orageuses se produiront encore dans l'est de la France, plus particulièrement sur les massifs montagneux, Vosges, Jura et Alpes. Beau temps sur les régions méditerranéennes, où mistral et tramontane s'établiront.

Dans tout le reste du pays, amélioration progressive, les nuages se disperseront peu à peu et on observera de belles éclaircies près de l'Atlantique. Températures en baisse dans les régions du nord-est, stationnaires ailleurs, autour de 25 degrés au moment le plus chaud de la journée.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

AU JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du 25 juillet 1980 :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 20 juillet 1972 fixant les conditions d'application de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

DES ARRETES

● Fixant les taxes applicables dans diverses relations téléphoniques.

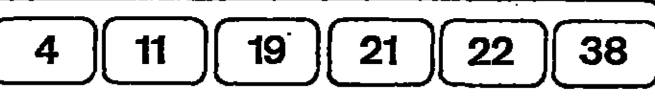
UNE LISTE

● Des candidats autorisés à continuer les épreuves du concours d'agrégation pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion ouvert en 1979 dans la section droit privé et sciences criminelles.



TIRAGE N° 30

DU 23 JUILLET 1980



NUMERO COMPLEMENTAIRE 49

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	6	1 461 555,10 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	26	168 640,90 F
5 BONS NUMEROS	1 994	6 596,70 F
4 BONS NUMEROS	113 837	115,50 F
3 BONS NUMEROS	2 084 986	9,10 F

PROCHAIN TIRAGE LE 30 JUILLET 1980

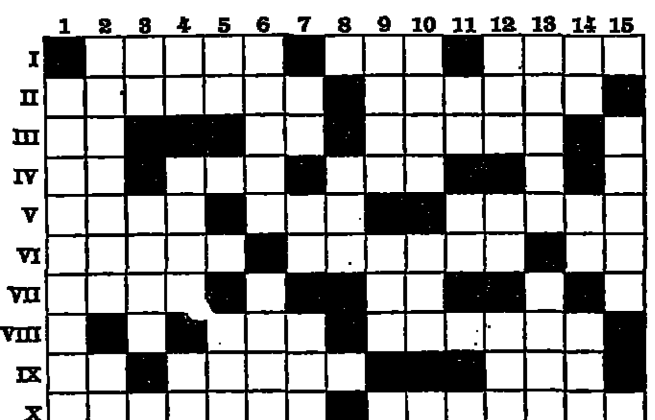
VALIDATION JUSQU'AU 29 JUILLET 1980 APRES-MIDI

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

JEUX

Anacyclo-palindromique

Problème n° 12



HORIZONTALEMENT

I. Ancien « pays » *(réprimer)* ; Surveillé par un rosier *(Compositeur espagnol)* ; Dieu cruel des Celtes *(Connue pour son pas)*. — II. « Coller » *(Resserrer des liens)* ; Sur le chef des rois assyriens *(Etre conditionnel)*. — III. Préposition *(Personnel)* ; Chemin qui suit un cours *(Bon Dieu pour les Sémites)* ; Etait porté par-dessus l'armure *(Polissage à l'émeri)*. — IV. Abréviation pour des élus *(Abréviation pour un « homme en blanc »)* ; Se jette dans le lac Balkhach *(Pour les Chinois, c'est le Yi-li)* ; Pouce, c'est un nain ! *(On se le donne quand on est tombé d'accord)*. — V. Quand on la voit, dit-on, la fin est proche *(Contestés)* ; Possessif *(Caricaturiste français)* ; Qualifie un nez qui n'est pas celui de Cyrano *(Arbrisseau qui renferme souvent un produit toxique)*. — VI. Ile britannique *(Fit connaître)* ; Embarcation pour Terre-Neuviens et terre-neuvas *(Fracturer)* ; Personnel *(Suffixe à valeur diminutive)*. — VII. Vedette *(Rongeurs)* ; Phonét. : Qui a une touffe *(Symbole chimique)*. — VIII. Louange ancienne *(Valait 12 deniers)* ; Bâtiment *(Capitale d'une République rouge)*. — IX. Préposition *(Interjection pour Méridional)* ; Révisée *(Mathématicien suisse)* ; Posséda *(Celée)*. — X. Palper de nouveau *(Eprouver encore)* ; Rejeter des cartes *(Redessiné)*.

VERTICALEMENT

1. Remâcher *(Rabâcher)*. — 2. Redit *(Entrelacer)* ; Symbole chimique *(Agent de liaison)*. — 3. Phonét. : Soulever *(Adverbe)* ; Plairas *(Costume d'Indienne)*. — 4. Commandement *(Phonét. : Salut)* ; Pays d'Asie en anarchie *(Princesse asiatique)* ; Coups de baguettes *(Symbole chimique)*. — 5. Ancienne mesure nordique *(Article)* ; Coup au tennis *(Pareil)*. — 6. Le premier n'était pas un doux *(Mesures anglaises)* ; Enlevée par Hercule *(Saint et ministre de rois de Neustrie)*. — 7. Symbole chimique *(Fin d'infinitif)* ; Arménien créé par Platon *(Note)* ; Préposition *(Font peut-être les grandes rivières)*. — 8. Partie de somnifère *(Levant)*. — 9. Cet ingénieur allemand mit au point un système concernant un homophone de son patronyme *(Philosophe allemand)* ; Astre anglais *(Désolés)*. — 10. Etait peuplé de Thaïs *(Céréale)* ; Station thermale d'outre-Quiévrain *(Amorce d'apside)*. — 11. Phonét. : Religieux *(L'âme, pour les Egyptiens)* ; Ensemble de pulsions *(Phonét. : « Ça suffit ! »)*. — 12. Morceaux de France *(Surface)* ; Symbole chimique *(Adverbe)* ; Pour un charcutier, c'est la fin *(Ancienne unité monétaire)*. — 13. Le plasma moins le fibrinogène *(Enfermés)* ; Pensa *(Costaud, si l'on en croit le proverbe)*. — 14. Sigle pour un Etat *(Unité monétaire indochinoise)* ; Première des notes *(Personnel)* ; Devrait s'accompagner de chaleur *(Force de l'âge littéraire)*. — 15. Mesurer le calibre d'un fil de fer *(Grand panier)*.

J.-P. COLIGNON.

« L'antonomase du poilu »

Solution du problème n° 11

I. Le *bessonneau* était un rebond au sol effectué par un avion. D'après l'aspect bombé, voûté, des hangars Bessonneau (que les aviateurs surnommaient les « bessonnards ») dont Roger Labric *(les Champs bleus,* Edouard-Joseph édit., 1923) parle du « gros dos rond d'éléphant ».

II. Le *pétain* était le nom donné — par reconnaissance — à un petit repas du matin servi aux soldats à la fin de la Grande Guerre. Ce repas était dû à une initiative du maréchal Pétain.

III. Les pneus Bergougnan « n'éclataient jamais », disait la publicité. De ce fait, les poilus surnommèrent *bergougnan* un obus qui n'éclatait pas, lui non plus. Mais une autre acception était exacte : les pneus Bergougnan, très « résistants » disait-on, pouvaient donc être comparés à un bifteck... élastique et tout autant résistant. De spirituels poilus ne manquèrent pas de faire le rapprochement...

IV. *Bouteillon*, déformation graphique, due à la prononciation, de *bouthéon*, était le nom donné par les poilus à une marmite de campement individuelle, inventée par un intendant, M. Bouthéon. *Bouteillon* fut aussi le surnom donné à une torpille aérienne. Quant au sens de « racontar », de « on-dit », il ne pouvait constituer une réponse valable, car si cette acception du mot existe bien elle aussi, elle n'apparut que vers 1940.

V. Charles Humbert, journaliste et homme politique français (1866-1927), fut député et sénateur et aussi directeur du *Journal*. Pendant la guerre, il mena une vigoureuse campagne pour le développement de l'artillerie lourde. Les poilus donnèrent en conséquence son nom à l'obus français de 280.

VI. Joffre étant une valeur sûre à la Bourse des poilus, ceux-ci avaient donné son nom à la pièce d'or de 20 francs. [Noter aussi l'expression *ciel bleu joffre* pour désigner un ciel bleu... horizon.]

VII. Clemenceau [le nom s'écrit sans accent aigu] avait fait mettre à un sou le litre de vin remboursable des coopératives de régiment, ce qui explique que les poilus aient « banalisé » son nom en le donnant à ce « pinard » du combattant [le mot *pinard*, formé sur *pinot*, *pineau*, est antérieur à 14-18 ; on l'a noté dès 1886 chez *les militaires*].

VIII. Le poète Stéphane Mallarmé vit son nom pris par les poilus comme synonyme de biplace Nieuport, type d'avion qui, selon eux, avait un armement défectueux. Cet avion était donc... mal armé.

IX. Marie-louise (ou : Marie-Louise) fut le nom donné aux jeunes conscrits des classes 1814 et 1815, appelés par anticipation en 1813 et convoqués sous le seing de l'impératrice Marie-Louise [Napoléon l'avait nommée régente le 30 mars 1813]. Ces très jeunes gens partirent à la guerre sans aucune instruction militaire préalable. Les poilus reprirent le mot pour désigner les conscrits de la classe 1915 surtout [mais le terme fut aussi utilisé pour ceux des classes 1914 et 1916]. Ces conscrits étaient évidemment des « jeunots » comparés à des anciens qui pouvaient déjà compter deux ans d'armée [la durée du service militaire, qui était de deux ans depuis le 21 mars 1905, avait été portée à trois ans le 7 avril 1913].

X. La monarchie de Juillet, l'époque louis-philipparde, était une période qui, quoique relativement proche, semblait bien démodée aux combattants de ce vingtième siècle commençant. Et, à leurs yeux, il en était de même du mortier de tranchée qu'ils trouvaient peu efficace ; c'est pourquoi celui-ci fut surnommé *louis-philippe* par les fantassins en 1915.

J.-P. C.

(Voir les mots croisés page 14.)



Le Monde

culture

FESTIVALS

A AVIGNON

« Attitudes », de Philippe Boesmans

Annulé d'abord, puis remis, le spectacle musical de Philippe Boesmans sur un texte de Michèle Blondeel, Attitudes, *aura été finalement donné pour deux représentations seulement, les 23 et 25 juillet avec une chanteuse suisse, Theresia Klenzi qui, se trouvant à Avignon pour* Va et vient, *de Holliger, avait accepté de remplacer Elise Ross dont la voix avait mal supporté sans doute les rigueurs du mistral. Etudier en quelques jours une partition d'une heure et l'interpréter avec autant d'aisance témoigne d'une sûreté musicale et d'un métier peu communs, mais cette performance ne suffisait peut-être pas à conférer à cette analyse en vingt-deux séquences des rapports entre la musique — représentée par deux pianos, des percussions et un synthétiseur — le chant, le geste et le film (projeté simultanément) un intérêt persistant ; du moins, en applaudissant à la fin, n'avait-on pas trop l'impression de saluer seulement un dénouement qui se faisait attendre depuis un certain temps.*

Il n'est pas possible de « raconter » Attitudes, *créé en 1979 à l'Opéra-Studio du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, pour la raison très simple qu'il s'agit d'une suite de variations sur une anecdote volontairement banale. Une femme traverse une place publique en courant. Un homme est assis près d'une fontaine, elle perd un gant, il se lève, se retourne, elle a disparu. Selon un procédé dont la nouveauté remonte maintenant à quelques années, trois idiomes seront utilisés à tour de rôle : l'anglais, le français et l'italien. La soprano qui tantôt récite, tantôt chante, apparaît dans le film dont elle est la seule actrice, alternativement sous les traits d'une secrétaire, d'une ménagère, d'une comédienne ou d'une jeune femme à la mode.*

Sans doute distingue-t-on assez bien les moments où les instruments sonnent à l'unisson de la voix et ceux où ils se combattent, ceux où la chanteuse double, comme en play-back les mouvements de la bouche du film muet, et ceux où elle explicite seulement la pensée ; ainsi, une partie de la dialectique que les auteurs ont substituée à l'action n'en reste pas moins au niveau de l'intention, mais la question est de savoir si cette proportion suffit à nourrir un spectacle musical ou si la faim sur laquelle il laisse ne résulte pas d'un défaut d'appréciation de la part des auteurs.

Comme chaque fois qu'un film ou des diapositives se superposent à une exécution musicale, faut-il répéter qu'il vaudrait mieux se passer de cet appareillage qui n'est pourtant plus d'avant-garde jusqu'à ce qu'il soit au point, c'est-à-dire qu'il ne fasse plus autant de bruit ? Le ronronnement mécanique persistant ajoute à la monotonie de la musique de Philippe Boesmans.

Celle-ci, comme on avait déjà pu le constater dans des œuvres présentées à Royan et à Metz, se fixe volontiers autour de certains points de référence (notes centrales, acords brisés se répétant et se décomposant à l'infini) et marque une certaine prédilection pour les consonances au sens large. Aux quelques pastiches de bel canto, de jazz, d'opéra vériste et de musique nouvelle des années 50, s'en ajoutent d'autres qui ne sont peut-être pas aussi délibérés et, à plusieurs reprises, la succession de quartes ascendantes, qui ouvrent la Symphonie de chambre, *de Schönberg, apparaît comme un lien entre le passé et le futur : «* Dans les grisures du temps, *dit le texte,* les relations se font avec le passé *». Et ailleurs : «* L'appogiature ouvre des fenêtres sur le passé *». Formules un peu sibyllines mais qui donnent assez le ton d'un travail dans lequel la nostalgie semble avoir pris le pas sur l'invention et où le souci de didactisme a bridé l'imagination.*

G. C.

★ Coproduit par France-Culture et Contraz culturel (A.S.B.L.), « Attitudes » sera diffusé sur France-Culture le dimanche 3 août à 22 h.

A CARPENTRAS

Une « Périchole » pour le réveillon

S'il est une question vieille comme le monde et à laquelle les horoscopes et les oracles n'ont jamais répondu qu'à moitié, c'est celle de savoir de quoi demain sera fait. Du moins ceux qui ont assisté à la première représentation de la Périchole, *d'Offenbach, à Carpentras, pouvaient être assurés d'une chose en observant l'évolution silencieuse des caméras de FR 3 : ce que les mélomanes regarderont cet hiver sur le petit écran sera en tous points conforme à ce qu'ils ont pu voir et entendre ici, pendant le Festival. Eût-on ignoré ce détail qu'on n'en aurait pas moins convenu qu'il s'agissait là, à l'évidence, d'un spectacle de fin d'année bien propre à réjouir ceux qui ont le vin gai sans trop ennuyer les autres.*

Les puristes, s'il y en a, mettront ce soir-là leur poste sous clé, car ils n'aiment guère qu'on raccourcisse aussi vilainement l'ouverture, qu'on affuble le vieux prisonnier d'un trombone alors que c'est du basson qu'il doit jouer (par référence à un prisonnier célèbre à l'époque et qui s'appelait Bassompierre) et surtout qu'on absolve le malheureux à la fin alors que, précisément, c'est parce que tout le monde ignore la raison pour laquelle il est enfermé depuis douze ans que, faute de pouvoir lui pardonner un crime qu'il ne connaît pas, le vice-roi ordonne qu'on le reconduise au cachot. Cette note sinistre ne convenait pas sans doute pour ce soir de réveillon, car même dans le Pérou imaginaire de Meilhac et Halévy il n'est pas permis d'être trop réaliste.

Remuante et d'une gaieté très conventionnelle, la mise en scène de Jean-Jacques Etcheverry a au moins le mérite de ne pas trop faire disparaître la musique derrière les éclats de rire des spectateurs. Une seule trouvaille a beaucoup amusé le public, mais, comme il s'agissait seulement d'une porte qui fermait mal il a fallu reprendre pour le tournage la scène telle qu'elle avait été conçue, sans l'accident qui en avait compromis le sérieux.

D'une distribution unique sans être exceptionnelle on distinguera au moins trois noms. Jean-Philippe Lafont, tout d'abord, qui, après avoir été à la salle Favart un excellent Sganarelle dans le Médecin malgré lui, *et la vedette indiscutable du* Porteur d'eau, *exagère ici le ridicule et la noblesse théâtrale du vice-roi sans jamais découvrir ce que ferait à sa place un comédien professionnel qui, faute d'avoir une voix aussi généreuse, mettrait plus de subtilité dans le ton.*

Existe-t-il actuellement une Périchole capable de rivaliser avec le souvenir qu'en a laissé Jane Rhodes ? Ce n'est pas certain, et Francine Arrauzau, avec sa conception abrupte du personnage, lui ôte beaucoup de son ambiguïté ; surtout, elle a le défaut de donner trop de voix chaque fois qu'elle descend au-dessous du médium, de sorte que son interprétation manque à la fois de finesse et d'homogénéité. Peut-être est-ce simplement le rôle qui ne lui convient pas. Léonard Pezzino, en revanche, ne cherche pas, comme d'autres, à faire de Piquillo le don José qu'il n'est pas : il reste simple, sans être fade, sa naïveté a quelque chose de vrai et de touchant ; comme la voix est jolie, on comprend qu'il ait pu plaire à la Périchole.

Il y a peu à dire de l'Orchestre philharmonique de Nice, dirigé par Pierre Dervaux, parce que le pein air a déjà joué de mauvais tours à des formations plus illustres. Quant aux chœurs de l'Opéra de Monte-Carlo et du Théâtre municipal d'Avignon, la distance et les dimensions du plateau n'expliqueront pas certains flottements. Qu'importe, dira-t-on, puisqu'il ne s'agit là que d'un opéra bouffe ; mais, justement, comme on est loin de cette bouffonnerie tyrannique que lui avait imposée jadis Jean Le Poulain, on pouvait attendre une interprétation plus fine. Ce sera pour une autre fois sans doute, car, comme le dit si bien Carmen : « Il est permis d'attendre, il est doux d'espérer, mais pas aujourd'hui, c'est certain. »

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations : 28 juillet, puis les 2 et 5 août.

EXPOSITIONS

Karskaya la magicienne

« Je devins un opéra fabuleux... » Est-ce blasphématoire de prêter à Karskaya ces paroles de Rimbaud ? Elles s'imposent devant la tempête multiforme qui s'engouffre dans les salles de l'ancien C.N.A.C. et les change en autant de lieux où se joue une féerie délicate et barbare, fourmillante d'oripeaux soudain sacralisés.

Se joue... Ses exégètes ont trop souvent mis en relief le caractère ludique de cette création pour épiloguer encore là-dessus. Karskaya ne le cache pas, son jeu, auquel elle finit par se prendre tout entière, et ce n'est pas son humour omniprésent — tant de poètes et d'autres artistes depuis un siècle nous en ont convaincus — qui en altère l'engagement profond. Pas davantage qu'une perpétuelle opération de sorcellerie qui métamorphose les matériaux, voire les déchets les plus hétéroclites, tout un bric-à-brac dont on a abusé depuis — mais vérifiez les dates et saluez l'œuvre d'un précurseur — en protagonistes, en figurants, en décors d'un spectacle toujours neuf. « Une révolution permanente », dit Kenneth White.

A ces manipulations magiques s'ajoute, dans un registre qui s'acharne à reculer ses propres limites, l'emploi de la peinture. On s'en doutait. Les toiles peintes alternent avec les collages, les assemblages, les tapisseries qui font fi des procédés orthodoxes. Elles ne manquent pas dans la plus importante rétrospective qui nous soit offerte depuis celle de 1972 à l'Abbaye de Beaulieu, et qui englobe et privilégie bien entendu les œuvres réalisées depuis. Une bonne trentaine d'années de travail, voilà qui nécessitait les dimensions d'une exposition colossale, où l'on a tenté de mettre le meilleur.

Ce libre jeu se moque pareillement des frontières assignées à l'abstrait et au figuratif. La *Nana inépuisable* — qui ne bénéficie pas, c'est dommage, de l'afflux des foules attirées par Beaubourg — voisine avec le *Serpent à plumes* aux stridences vermillon. L'éternel féminin — *les Sœurs de tendresse, Lola, Lili, Loulou,* brossées à larges traits — rassurait déjà le visiteur interloqué lorsqu'il doit se demander ce qu'il y a *Derrière le rideau,* et pourquoi cette petite flamme verte, en bas et à gauche, fait vivre tout le reste, non loin du *Projet d'un cheval et de ses guerriers.*

Les éclats sont rares, il est vrai, et d'autant plus éloquents, parmi ses teintes en général somptueusement assourdies. Dans les peintures comme dans les collages — admirons au passage *Election de femmes,* avec ses lambeaux d'affiches, dont la distribution, de préférence faite par affinités, ne suit pas forcément l'ordre chronologique. On se devait pourtant de grouper la fameuse série des *Gris quotidiens* aux tons subtils nuancés à l'infini, ailleurs les *Lettres sans réponses* qui les ont précédés ; les *Connus inconnus* qui les ont suivis et qu'on retrouve dans la « chambre des têtes » en compagnie du *Portrait bombé* et de maints visages humains. Ce n'est pas là, mais au rayon des assemblages que celui de Jean Paulhan — deux boules de cuivre pour les yeux, un coquillage sanglant pour la bouche — fait face à *l'Arrêt du temps,* reliquaire enchâssant les entrailles d'une montre cassée. Ce symbole élémentaire justifie les méandres d'une promenade capricieuse, bousculant la succession régulière des différentes périodes de la création, qu'abandonne, ainsi que l'inventaire d'une production proliférante, aux exigences des historiens d'art.

Oui, le temps s'est figé dans ces salles et tout spécialement dans la ... de sanctuaire qui est à la mesure, ou à la démesure, de la tapisserie gigantesque, *Mémoire d'un noyé,* qui a recueilli l'écume des jours : à notre avis le sommet de l'exposition. Elle domine ces peuplades ressurgies d'un passé lumineux qui a basculé dans l'éternel : *la Tente de Gengis Khan* et ses habitants, mannequins fantomatiques comme ceux qui sont réunis en concile au milieu de la pièce : une *Ophélie* en ses voiles de ficelle, etc., car toutes les fibres végétales ou animales, l'écorce de bouleau, les tissus effilochés, le crin miraculeux de *la Cigarette méditative,* ont contribué à cette recréation d'un monde archaïque qui nous survivra, à cette recréation aussi, qui demeure étonnamment plastique en dépit de ses connotations littéraires. Ailleurs on a pu parfois se cabrer devant une richesse pléthorique. Ici, c'est l'ensemble lui-même qui impose sa délirante unité, c'est l'exemple enfin réalisé du spectacle total qui emporte notre totale adhésion.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer, Paris (8e). Entrée gratuite. Jusqu'au 14 août.

« FLOWERS » par la Lindsay Kemp Company

Une troupe d'acteurs-danseurs, la Lindsay Kemp Company, du nom de son animateur anglais, présente, dans la salle du Théâtre municipal d'Avignon, une pantomime de « long métrage », *Flowers.* Le titre est un hommage à Jean Genêt, dont le roman, *Notre-Dame des Fleurs,* a donné à Lindsay Kemp quelques idées d'origine.

La poésie de Genet se retrouve dans un tableau où Lindsay Kemp, vêtu d'une robe grise et se cachant un peu le visage derrière un éventail, entre dans un café et s'assied. Le garçon lui donne l'ordre de sortir. Lindsay Kemp, la « Divine » du roman de Genet, se lève, marche vers la porte et rencontre un grand bel homme brun, musclé, qui l'invite à danser, l'épouse puis l'emmène chez lui. Divine ôte sa robe grise, s'étend. Le lendemain matin, en slip à paillettes, il danse. Tout cela est réalisé avec délicatesse, et Lindsay Kemp manifeste ici une grâce émouvante.

Dans l'ensemble, ce spectacle n'a pas la finesse de cet acte. Le son est médiocre et tonitruant, les éclairages éblouissent, les gestes sont d'une violence extrême. Tout est fait plutôt pour l'épate, jusqu'à l'étalage répété de sexes masculins dans leur simple appareil, sollicités et maltraités en tous sens à qui mieux mieux. Le Palais d'Avignon, pas bégueule, a fait un accueil tapageur et chaud à cette pantomime libérée.

MICHEL COURNOT.

P.-S. — Jean-Pierre Miquel nous écrit que le titre et le projet de son spectacle *la Malédiction* remontent à 1969 et ne doivent donc rien au montage de textes tragiques grecs présenté cette année à Londres par la Royal Shakespeare Company, sous le titre *The Greek.* Dont acte. Qu'il veuille bien m'excuser de cette référence dont une erreur de transcription avait accentué l'inexactitude.

■ M. Jean-Louis Pujol, directeur général adjoint du Festival d'Aix-en-Provence, assurera l'intérim de la direction générale du Festival en 1980-1981, en attendant l'arrivée de M. Louis Erlo à l'automne 1981, en remplacement de M. Bernard Lefort.

« Le Théâtre depuis 68 »

(Suite de la première page.)

Ils avaient voyagé depuis Mouffetard. Du moins, ils étaient allés au Festival de Nancy. Ils avaient vu Grotowski, Julian Beck, Bob Wilson. Ils en avaient rapporté des images naïves, contorsions et reptations symboliques, cris prétendus primaux et silences interminables, mais qui en disaient long.

Nous n'étions pas très nombreux dans le public. Pour la plupart des amis qui attendaient que ce soit fini pour boire un verre avec les comédiens. J'ignore si, à Belleville comme à Mouffetard, Colette Godard était là. Je l'imagine assez bien, guettant le spectacle avec son attention inquiète, espérant, malgré tout, on ne sait quel miracle.

Car, pour elle, qui se rend au théâtre depuis vingt-cinq ans, tous les jours ou presque, ce qui se passe sur scène est indissociable de sa propre vie. Aussi ne faut-il pas confondre l'ouvrage qu'elle vient de publier chez J.-C. Lattès : « le Théâtre depuis 1968 », avec un manuel didactique. Ce n'est pas l'histoire du théâtre, que nous conte Colette Godard, mais son histoire avec le théâtre.

Elle nous en avertit d'ailleurs, par le sous-titre « Parti pris » ainsi que dans un prologue : « *Je raconte le chaos, le temps et les richesses, les rencontres. Je ne parle pas de tous, pas même de tous ceux que je connais, je choisis mes enfants.* »

C'est bien par là que son livre nous importe. Ses espoirs, ses illusions, ses déceptions sont les nôtres. Il faut bien se rendre à l'évidence. Quand le cinéma des années 70 s'enfermait, à part Godard, Eustache et quelques rares autres, dans le conformisme commercial, quand la littérature s'aveuglait sur elle-même et, refusant de se compromettre, s'isolait dans le discours théorique, le théâtre, lui, avec ses moyens de fortune, tentait de traduire notre ambition de changer le monde, à défaut de la vie. Et, aujourd'hui, nulle part ailleurs qu'au théâtre, on ne peut lire avec autant de clarté le trajet des enfants de 68.

Au long des deux cent cinquante pages du livre de Colette Godard défile ainsi tout ce en quoi nous avons cru et que nous n'avons, quoi qu'en disent les maîtres-penseurs, pas tout à fait renié. La remise en cause des institutions, d'abord, qui s'est manifestée dès 68 avec la contestation du Festival d'Avignon, de Jean Vilar et de la politique de décentralisation. Puis, et en vrac : la foi en la marginalité, et dans la fête, avec le Magic Circus et Savary ; l'explosion de l'individu et le militantisme par l'exemple, avec le Living Theater ; le travail sur soi-même pour faire éclater les barrières psychiques, avec Grotowski ; la création collective et la vie en communauté, avec le Théâtre du Soleil. Sans oublier la rigueur dans les luttes et la volonté de pureté idéologique, à la manière de Vincent et Jourdheuil.

De tout cela, Colette Godard parle avec une passion qui répond à celle que nous avions alors. Nous avons aussi été de ces foules complices des plaisanteries de Romain Bouteille ou qui tentaient d'égaler l'insolence des Magiquettes. Nous avons couru, avec gloutonnerie, de chapiteau en square ou en arrière-salle de bistrot, pendant les Festivals de Nancy ou d'Avignon pour découvrir la troupe d'Amérique du Sud qui nous ferait partager, une heure de représentation, les combats des campesinos. Nous avons appris la mode rétro avec le Tse et nous avons été à la fois agacés et fascinés par le mandarin Vitez et ses écoliers qui avaient oublié, pour le coup, l'esprit de contestation.

Après 1975, tout a changé. Le rétro a envahi les boutiques de mode. Les psychodrames débouchent tous sur les mêmes hystéries plus ou moins appliquées. La création collective s'est très vite résumée à un auteur unique, animateur-créateur de la troupe qui, bien souvent, se conduit en despote. L'exigence politique cède le pas devant les complaisances esthétiques : on ne croit plus guère qu'au décor. Les plus intransigeants, comme Chéreau, fuient le théâtre pour l'opéra. Peut-être parce qu'au théâtre, qu'on le veuille ou non, on finit toujours par dire quelque chose. Quant à la décentralisation, même ses plus farouches défenseurs, épuisés par les magouilles politiques et les combines ministérielles, n'y croient plus guère.

La nouvelle féodalité

Il y a peut-être une autre raison. Le théâtre de ces douze dernières années a refusé la tyrannie de l'écrit. Il n'était que gestes et cris jetés dans l'espace scénique et qui, aujourd'hui, se fondent dans le brouillard de notre mémoire. Colette Godard a cherché les auteurs. Elle est allée à Théâtre Ouvert, lieu destiné à les susciter. Elle n'en a retenu que le nom des deux animateurs, Micheline et Lucien Attoun, comme si aucun écrivain ne l'avait réellement intéressée. D'une observatrice aussi passionnée, cela est symptomatique. Tel le schmürz de Boris Vian, la dramaturgie a envahi peu à peu le théâtre tout entier, engloutissant auteurs et comédiens. Car, ainsi que le note Colette Godard, le rapport entre ces derniers et le metteur en scène, « *c'est la nouvelle féodalité, les vassaux portent les couleurs des seigneurs, sont initiés à leurs secrets, que certains demandent de reproduire — mais ça n'arrange pas les problèmes. d'identité* ».

Cependant, en même temps que s'effondrent les illusions, on éprouve, plus ou moins confusément, le besoin de recourir au texte. Les gens en place, metteurs en scène qui disposent de théâtre ou animateurs qui dirigent un centre, préfèrent les auteurs morts. Il est plus facile et plus gratifiant de monter une enième version du « Misanthrope » que de présenter la pièce d'un auteur contemporain qui parlerait de ce que nous vivons avec un langage d'aujourd'hui. Car ces auteurs existent. Mais rebutés par des années d'indifférence Ils ne se montrent guère. Il faudrait les trouver. Pour cela, il faudrait d'abord avoir le goût du risque. Le problème dépasse celui des commissions et des subventions. Il est de savoir si ceux qui font le théâtre sont prêts, en 1980 comme il y a dix ans, à prendre le présent en compte ou s'ils continueront à avoir peur de leur époque. Le théâtre de cette année 1980 a été étrangement frileux. Il faudrait bien finir par ouvrir les portes, histoire de voir qu'on ne s'enrhume pas forcément dès qu'on met le nez dehors.

JEAN-PIERRE ENARD.

★ *Le Théâtre depuis 68,* parti pris de Colette Godard. Éditions Jean-Claude Lattès, 250 pages. Environ 60 F.

■ Un spectacle réalisé à l'occasion de l'Année du patrimoine est donné chaque mercredi et chaque jeudi du mois de juillet et août au château d'Ussé (Indre-et-Loire). Intitulées « L'espace des songes », ces représentations sont organisées par une association tourangelle — le Groupe d'animation audiovisuelle — financée par le conseil général d'Indre-et-Loire et le ministère de la culture et de la communication.

SPECTACLES

théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296-10-20) 20 h. 30 : Ruy Blas.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus ; 23 h. : le Concile des fous.
Atelier-Théâtre du XIX[e] (386-59-11), 20 h. 30 : les Bonnes.
Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h. 30 : Histoires vraies ; 22 h. : les Bonnes. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco : la Raison de la mémoire.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 22 h. 15 : Tu causes, tu causes.
Hôtel de Fourcy (241-41-45), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : les Quatre Jumelles ; 22 h. 15 : After Liverpool. — II, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'informatique.
Marigny (225-20-74), 21 h. : Kean, désordre et génie. — Salle Gabriel, 21 h. : Albert ; 22 h. 30 : le Délire amoureux.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duce sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles ; II, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Yerma.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-mémoire.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : la Mère coupable, 1792.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : l'Avare.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
Bistrot Beaubourg (271-33-17) 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-15-70), 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaion (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Gotainer, Coluche ; 22 h. : Charlie couture.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' conc'
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : Dans la rue ; 22 h. 30 : Carnival jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30, le Petit Prince ; 21 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : N. Pereira ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Ça boum ; 21 h. 45 : Chiens de pique ; 23 h. : M. Andrieu.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Nizet ; 22 h. : J.-P. Reginal ; 23 h. 45 : Soirée jazz.
Le Fanal (233-91-17), 19 h 45 L'une mange, l'autre boit.
La Mirandière (229-11-13), 22 h. 15 : S. Wofsy.

Vendredi 25 juillet

Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Splendid (887-33-82), 21 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : *Phèdre à repasser.*
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Les comédies musicales

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Ta bouche.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Un de la Canebière.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Le music-hall

Daunou (261-69-14), 21 h. : Fiesta Flamenca
Fontaine (874-74-10), 22 h. 45 : Luc Berthommier (chansons pour voir).
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Procédé Guimard-Delaunay.

Les concerts

Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure (Bach).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales (Mozart, Vivaldi, Tchaïkovsky, Dvorak).
Notre-Dame, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J.-E. Gardiner (Haendel, Lulli).
Eglise St-Germain-des-Prés, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach, Vivaldi, Haendel, Rossini).

Jazz, pop, rock, folk

Bataclan (700-30-12), 20 h. : Azuquita y su melao.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : X. Chambon Quartet, M. Silva.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J. Lee Wilson, B. Saxton, P. Browler, H. Picken, A. Lewis ; 22 h. 45 : Los Salseros.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h. : R. Urtreger, A. Cullaz, P. Combelle, C. Guilhot.
Dreher (233-48-44), 22 h. : Ray Briant Trio.
Dunois (578-72-00), 21 h. : Bobby Few.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : New Farmers.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Allen Quartet, Christian Vander.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : G. Colliers London Allstars.

XV[e] Festival estival de Paris

(329-37-57)

Grand Hôtel, 18 h. 30 : Trio Delta (Beethoven, Lalo) ; 21 h. : R. Bollen, J. de Beenhouwer (C. et R. Schumann, Wolf, Mahler).
Salle Auber-R.E.R., 16 h. 30 : Quintette de cuivres G. Touvron.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : The Crimson Kimono, de S. Fuller ; 19 h. Le patrimoine cinématographique français : l'Homme du large, de M. L'Herbier ; 21 h. : les Quatre Fils de Katie Elder, de H. Hathaway.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : Crainquebille, de J. Feyder ; 17 h. : Enthousiasme ou la symphonie du Donbass, de D. Vertov ; 19 h. : le Vent, de V. Sjostrom.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5[e] (337-57-47).
ALIEN (A., v.o.) (**) (70 mm) : Broadway, 16[e] (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5[e] (326-79-17) ; Paramount-City, 8[e] (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8[e] (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14[e] (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47) ; v.f. : Cin'Ac, 2[e] (296-80-27) ; Calypso, 17[e] (380-30-11)
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93)
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15[e] (544-25-02).
CALIGULA (It., v. angl.) (**) : Saint-Germain Studio, 5[e] (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; v.f. : A.B.C., 2[e] (236-55-54) ; U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27) ; Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Clichy-Pathé 18[e] (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées - Point - Show, 8[e] (225-67-29)
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg., v angl.) : U.G.C.-Danton, 6[e] (329-42-62) ; Balzac, 8[e] (561-10-60) ; v.f. : Caméo, 9[e] (246-66-44) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).
CHARLIE BRAVO (Fr.) (*) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; *Gaumont-Sud, 14[e]* (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Cambronne, 15[e] (734-42-96) ; Wepler, 18[e] (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96)
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5[e] (354-34-83) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; U.G.C Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ; Studio Raspail, 14[e] (320-38-98)
5 % DE RISQUE (Fr.) : Quintette, 5[e] (354-35-40) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
LE COLLEGE EN FOLIE (A., v.f.) : Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Tourelles, 20[e] (364-51-98)
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C Danton, 6[e] (329-42-62) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Caméo, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71)
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Forum-Ciné 1[er] (297-53-74) ; Vendôme, 2[e] (742-97-52)
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5[e] (354-89-22)
L'ETOILE NOIRE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; (v.f.) : Secrétan, 19[e] (206-71-33).
LE FAISEUR DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4[e] (278-47-86).
LE GANG DES FRERES JAMES (A., v.o.) : Colisée, 8[e] (359-29-46)
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) . Vidéostone, 6[e] (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3[e] (272-62-98)
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; (v.f.) : Ternes, 17[e] (380-10-41) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32).
L'IMMORALE (Fr.) (**) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; Caméo, 9[e] (246-66-44) ; *U.G.C.-Gare de Lyon,* 12[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount - Montmartre, 18[e] (606-34-25).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Haussmann, 9[e] (770-47-55).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5[e] (354-35-40) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2[e] (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27).
LADY MACBETH SIBERIENNE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Olympic, 14[e] (542-67-42).
LES LOUPS DE HAUTE MER (A., v.o.) : Paramount-City, 8[e] (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
LULU (Fr.-All., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5[e] (354-39-47).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Passy, 16[e] (288-62-34).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5[e] (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN *(All., v.o.) : Cluny-Palace, 5[e]* (534-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1[er] (297-49-70) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; *Gaumont-Convention, 15[e]* (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).
LES MONSTRESSES (It., v.f.) : Paramount - Marivaux, 2[e] (296-80-40).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5[e] (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5[e] (354-35-40) ; Gaumont-les-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Colisée, 8[e] (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47) ; Cinoche Saint-Germain, 6[e] (633-10-82) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17[e] (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE *(Fr.-It., v. it.)* : 14-Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00). — V.f. : 14-Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).
LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRESTRES (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8[e] (225-67-29). — V.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Clichy Pathé, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5[e] (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01).
TESS (Fr.-An., v. an.) : Templiers, (272-94-56).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15[e] *(306-50-50) ; Gaumont* Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Montparnasse - 83, 6[e] (544-14-27) ; Athéna, 12[e] (343-07-48). — V.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6[e] (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81). 14 Juillet - Beaugrenelle, 11[e] (575-79 79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont - les - Halles, 1[er] (297- (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, (575-79-79) ; Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Publicis - Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (An., v.o.) : U.G.C. - Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C. - Odéon, 6[e] (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15[e] (544-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

CHRONIQUES MARTIENNES, film américain de Michael Anderson. — V.o. : Saint-Germain Huchette, 5[e] (634-13-26), Marignan, 8[e] (359-92-82). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43), Parnassiens, 14[e] (329-83-11), Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27), Clichy-Pathé, *18[e] (522-46-01).*

BRIGADE MONDAINE ; VAUDOU AUX CARAIBES, film français de P. Monnier (**) : U.G.C.-Danton, 6[e] (329-42-62), U.G.C.-Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13[e] (336-23-44), Miramar, 14[e] (320-89-52), Mistral, 14[e] (539-52-43), Secrétan, 19[e] (206-71-33), Rex, 2[e] (236-83-93), Helder, 9[e] (770-11-24), Normandie, 8[e] (359-41-18), Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25).

CACTUS JACK, film américain de Hall Needham. — V.o. : Cluny-Ecoles, 5[e] (354-20-12), Elysées-Cinéma, 8[e] (225-37-90). — V.f. : Caméo, 9[e] (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13[e] (336-23-44), Murat, 16[e] (651-99-75), Secrétan, 19[e] (206-71-33), Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : *Action Christine, 6[e]* (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6[e] (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6[e] (326-80-25).
L'ANGE EXTERMINATEUR (Esp., v.o.) : Champollion, 5[e] (354-51-60).
AMERICAN GRAFFITI, La Suite (A., v.o.) : Opéra-Night, 2[e] (296-62-56).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6[e] (326-12-12).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8[e] (359-53-99) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23) — V.F. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27).
LE BLUES ENTRE LES DENTS (A., v.o.) : Palais des Arts, 3[e] (272-62-98).
BORSALINO (Fr.) : Paramount-Elysées, 8[e] (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7[e] (783-64-66).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5[e] (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) Forum-Cinéma 1[er] (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5[e] (354-34-83) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5[e] (354-35-40) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42). — V.F. : Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (387-37-43).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15[e] (374-95-04).
DRACULA, PRINCE DES TENEBRES (Ang., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ; (v.f.) : Mistral, 14[e] (539-52-43).
DUMBO (A., v.o.) : Napoléon, 17[e] (380-41-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16[e] (288-64-44).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Olympic, 14[e] (542-67-42).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Gaumont - les - Halles, 1[er] (297-49-70).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : A.-Bazin, 13[e] (337-74-39).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; (v.f.) : Les Tourelles, 20[e] (364-51 98), mar., 21 h.
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Panthéon, 5[e] (354-15-04).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5[e] (326-84-65), Marignan, 8[e] (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70), Montparnasse - Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Gaumont - les - Halles 1[er] (297-49-70), Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27), Wepler, 18[e] (387-50-70), Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01).
HISTOIRE D'O (Fr.) : Actua-Champo, 5[e] (354-51-60)
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5[e] (325-78-37).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : France-Elysées, 8[e] (723-71-11).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées-Pt-Show, 8[e] (225-67-29) ; (v.f.) : Fauvette, 13[e] (331-60-74), Capri, 2[e] (508-11-69), Berlitz, 2[e] (742-60-33), Montparnasse - Pathé, 14[e] (322-19-23), Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41).
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8[e] (359-31-97).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5[e] (337-90-90).
IRMA LA DOUCE (Fr.) : Espace Gaîté, 14[e] (320-99-34).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André des Arts, 6[e] (326-48-18).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5[e] (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5[e] (354-42-34).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) Capri, 2[e] (508-11-69).
MOLIERE (Fr.), Calypso, 17[e] (380-30-11) E. Sp.
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5[e] (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A.) (**) (v.f.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70). : Montparnasse-83, 6[e] (544-14-27).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5[e] (634-13-26)
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3[e] (272-62-98).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Templiers, 3[e] (272-94-56)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Balzac, 8[e] (561-10-60) ; Quintette, 5[e] (354-35-40) ; Espace Gaîté, 14[e] (320-99-34).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7[e] (783-64-66) ; Lucernaire, 6[e] (544-57-34).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6[e] (633-97-77).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6[e] (633-10-82)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR (A.) (**) (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6[e] (633-10-82).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5[e] (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; (v.f.) : Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (387-35-43) : Cambronne, 15[e] (734-42-96)
LA SOURIS QUI RUGISSAIT (A., v.f.) : Espace-Gaîté, 14[e] (320-99-34) J. S. L.
LA SOURIS SUR LA LUNE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14[e] (320-99-34).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Action La Fayette, 9[e] (808-80-50)
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio Cujas, 5[e] (354-89-22) : (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 25 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Caméra au poing.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : L'enterrement de M. Bouvet.
Réalisation G. Lefranc, avec R. Faure, M. Perrey, A. Tainsy, G. Chamarat, V. Garrivier, J. Airic et J. Doyen, d'après le roman de G. Simenon.
La mort d'un vieillard tranquille déclenche une série de témoignages aussi étranges les uns que les autres...
22 h Les grandes expositions.
Faïences françaises.
22 h 30 Jeux olympiques à Moscou.
Résumé.
23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne : Satanas et Diabolo ; Dino boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Variétés.
19 h Sports : Jeux olympiques.
Gymnastique, en direct de Moscou.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Winnetou.
N° 4 : Fleur de la prairie.
21 h 40 Apostrophes.
Des Français typiquement français.
Avec MM. J. Guichard-Meili (pour les Aventures de ma vie, *d'H. Rochefort*), *Mmes P. Brun* (Raimu, mon père), *M.-F. Pochna* (Bonjour M. Boussac), *MM. B. Rochefort* (Un diable de Français nommé La Tulipe), *Cabu* (la France des beaufs et Mon beauf').
22 h 50 Journal.
23 h Sports : Jeux olympiques.
Gymnastique.
23 h 30 Ciné-club (cycle histoire au présent) : « Paris nous appartient ».
Film français de J. Rivette (1958). Avec B. Schneider, G. Esposito, D. Crohem, F. Prévost, F. Maistre, J.-C. Brialy, B. Jualin, J.-M. Robain. (N. Rediffusion.)
A Paris, pendant l'été 1957, des jeunes gens, mêlés à une expérience de création théâtrale et à une conspiration politique, se perdent dans leurs rêves et leurs chimères.
Le premier long métrage de Jacques Rivette, placé sous le signe de Fritz Lang. Désarroi et angoisse d'une génération, intelligence de la mise en scène.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Fraternité Abraham.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le prince et le mendiant ; Titres en poche.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Les grands témoins, M. Ceausescu.
21 h 30 Document : La ruée vers l'eau.
De C. Paolini, d'après un récit de G. Borg. Avec : Antoine et P. Clay.
Qu'est-ce qui fait voguer les hommes ? Quel est cet appel de la mer auquel on ne résiste pratiquement jamais ? La réponse sera donnée avec humour et poésie...
22 h 25 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Du côté de O'Henry : Chambre meublée.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Historique de la production d'énergie atomique.
20 h., Relecture : Georges Ribemont-Dessaignes.
21 h. 30, Black and blue : Contrebasses.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Concert (échanges franco-allemands) : « Symphonie n° 3 en ré majeur » (F. Schubert) ; « Sinfonia » (Keuris) ; « Also sprach Zarathustra » (Strauss), par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink.
22 h. 15, Les Nuits d'été : portraits par petites touches : « 29e sonate en si bémol » (Beethoven), avec E. Heidsieck ; 23 h. 5, Vieilles cires : Concert commémoratif pour la révolution de 1848 donné le 20 mai 1948 au Théâtre des Champs-Elysées (Berlioz) et des extraits du concert donné le 3 avril 1949 (D. Milhaud) ; 0 h. 5, Grandes œuvres, grands interprètes : œuvres de Mendelssohn, Weber.

Samedi 26 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Magazine auto-moto.
12 h 30 Série : Qu'est-ce qui fait courir papa ?
L'anniversaire.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Claude Ruben en direct (et à 15 h. 10, 16 h. 30) ; 13 h. 50, La cloche thibétaine ; 14 h. 45, L'abeille Maya II ; 15 h. 30, Le magazine de l'aventure.
17 h Jeux olympiques d'été à Moscou.
Résumé des meilleurs moments de la semaine et la natation en direct.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Caméra au poing.
Un voyage sous terre.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Festival de Provins.
Avec Capdevielle, Joëlle, D. Balavoine, les Planets, A. Dona, Dave, L. O'Malley, G. Chakiris, F. Cabrel, J. Logan et Adamo.
21 h 45 Série : Starsky et Hutch.
Un visage d'ange. Réalisation N. Sgarro ; avec M. Woodward, P. Barnes, M. Gordon...
22 h 40 C'est arrivé à Hollywood.
Les mondes imaginaires.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Le poulet au curry.
12 h 45 Samedi et demi.
13 h 35 Document : La France vue du ciel.
La Normandie.
14 h Les jeux du stade.
Equitation.
14 h 55 Sports : Jeux olympiques.
Cyclisme, athlétisme.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 35 Théâtre : « Remarie-moi ».
De N. De Buron. Enregistré au Théâtre Daunou, mise en scène M. Roux, réalisation J. Cohen. Avec J. Gauthier, H. Garcin, B. Lavalette, M. Grellier...
Marie et François ont une liaison. Ce pourrait être simple s'ils n'étaient tous les deux divorcés et si les « ex » conjoints ne s'en mêlaient.
22 h 10 Variétés : Ray Charles à Montreux.
23 h Sports : Jeux olympiques.
Résumé.
23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Pour les jeunes.
Mon ami Guignol : le duel.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le prince et le mendiant ; See and tell : les poules.
20 h Les jeux.
20 h 30 Holiday on ice.
Mise en scène : S. Andros. Réal. : F. Chatel.
21 h 25 Festivals d'été : Les liaisons dangereuses.
Retransmis en direct d'Aix-en-Provence, opéra de C. Prey, d'après C. de Laclos, mise en scène : P. Barrat. (En liaison avec France-Musique.)
En intermède : « le Devin de village », de J.-J. Rousseau.
23 h 10 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : le tourisme populaire.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches... avec Jean Ristat.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h. 5, Les minorités principales en Chine.
16 h. 20, Livre d'or : « Sonate n° 32 » et « Sonate n° 23 » : « Appassionata » de Beethoven, interprétées par J. Palenicek, pianiste.
17 h. 30, Pour mémoire : Promenade en Ariège, le Couserans (rediffusion).
19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée », de R. Georgin (Mallarmé).
20 h., Cristal qui songe, de T. Sturgeon, adapt. : C. Bourdet. (Redif.)
21 h. 45, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3 La musique aux champs : œuvres de Auber, Debussy, Sarasate et Lanner.
7 . 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h. Un grand soleil chargé d'amour : Les anonymes (Josquin Des Prés) ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Le délire des doigts : Liszt.
10 h. Un grand soleil chargé d'amour (suite) ; 11 h., Les anonymes et nous.
11 h. 30, Concert (échanges internationaux) : « Concerto pour cordes » (Stravinski) ; « Concerto pour basson et orchestre en si bémol majeur » (Mozart) ; « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Beethoven), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Cologne, dir. Edo de Waart, avec G. Pfitzenmaier, basson ; 13 h. 5, Jazz, en direct de Juan-les-Pins.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Quatuor n° 13 en si bémol majeur » (Beethoven), par le Quatuor Talich ; 17 h., Les anonymes et nous.
17 h. 30, Concert : Rencontres internationales de chant choral de Tours ; 19 h. 5, Kiosque-soir.
20 h., Concert : M. Lovano présente : « Concerto Le Pantin pour guitare et orchestre » (M. Palau), par l'Orchestre national d'Espagne ; 21 h. 25, Festival d'Aix-en-Provence (en direct) : « les Liaisons dangereuses » (Cl. Prey), en liaison avec FR 3.
23 h., Les Nuits d'été : Comment l'entendez-vous ? Le piano romantique, par D. Desanti (Liszt, Chopin, Berlioz, Schumann, Wagner) ; 1 h., Le dernier concert : Expérience acoustique de Fr. Bayle (G.R.M.-INA).

Dimanche 27 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en la cathédrale de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence).
Prédicateur : Père Stan Rougier.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 Série : Les faucheurs de marguerites.
14 h 20 Variétés : Brasil tropical.
15 h 15 L'énergie c'est nous.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Le monde merveilleux de W. Disney.
Voleur malgré lui.
17 h Jeux olympiques d'été à Moscou.
Athlétisme, finales.
19 h 30 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Trapèze ».
Film américain de Carol Reed (1956), avec B. Lancaster, T. Curtis, G. Lollobrigida, K. Jurado, T. Gomez, J. Puleo, M. Watson, G. Landry.
Un grand trapéziste, qui avait été victime d'un accident, reprend sa carrière avec le fils de son ancien partenaire, qui l'aide à retrouver sa forme. Une femme vient faire un numéro avec eux et sème la discorde. Histoire de gens du cirque parfaitement conventionnelle, mais il y a un exercice de voltige remarquablement filmé et des vedettes populaires.
22 h 20 Court métrage.
22 h 30 Jeux olympiques d'été à Moscou.
Résumé quotidien des vainqueurs.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
La fille du directeur.
14 h 15 Le petit cirque mexicain.
15 h 30 Téléfilm : Coralie.
De J. Bond, réal. J.-J. Peche. Avec C. Gary, P. Maguelon, F. Blistin, A. Chapuis.
16 h 30 Variétés : TV - music-hall.
17 h 35 Stade 2.
Jeux olympiques : athlétisme et natation.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontière.
Au Portugal.
22 h Documentaire : A deux pas de chez nous.
Le Japon.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : La flèche noire.
N° 4 : Le vol du bétail.
20 h 30 Série : Les merveilles de la mer.
La beauté de la méduse.
21 h Rue des Archives : Rugby, trente ans d'antenne.
21 h 50 Journal.
22 h 10 Court métrage : « le Refuge ».
De J.-M. Raitière.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle S. Fuller) : « Baïonnette au canon ».
Film américain de S. Fuller (1951), avec R. Basehart, G. Evans, M. O'Shea, R. Hylton, G. Hill, S. Homeier, H. Kulky, R. Monohan (v.o., sous-titrée. N.)
En 1951, sur le front de Corée, un caporal américain, qui a peur de tirer sur les ennemis, est obligé de prendre le commandement d'un peloton de soldats.
Conflit psychologique et réflexion sur la guerre et la mort. Un des premiers films, mal connu, de Fuller, dont on reconnaît le style.

FRANCE - CULTURE

7 h., La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Sur les routes de France.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10 h., Messe à la cathédrale d'Avignon.
11 h. 5, La musique et les mots : Un poème, des musiciens : Goethe.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Disques rares... d'Otakar Ostrcil.
14 h., Sons : Chevaux (à Longchamp dans la quatrième).
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Androclès et le Lion », de G.B. Shaw.
17 h. 30, Rencontre avec... Cyril Koupernik.
20 h., Albatros : Poésie, les livres de l'année.
20 h. 40, Soirée G. Ribemont-Dessaignes : « Larmes de couteau » ; « Arc en ciel » ; « l'Arbre de la liberté » ; « le Partage des os ».
23 h., Musique de chambre : Schumann, Ravel, Haydn.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Eveil symphonique : Reger, Strauss, Beethoven.
9 h. 5, Edwin Fischer joue J.-S. Bach : « Préludes et Fugues nos 40 à 48 » (le clavier bien tempéré).
10 h., Monuments de la musique religieuse : « Messe de Gran », de Fr. Liszt, par les Chœurs et l'Orchestre de la Radio-Télévision hongroise, dir. Janos Ferencsik.
11 h., Festival de Salzbourg 1980 (Echanges internationaux) en direct du Mozarteum de Salzbourg : 13 h. 5, Jazz, en direct de Juan-les-Pins.
14 h., Répertoire pour aujourd'hui : Mendelssohn, Glière ; 16 h., Maîtres d'hier : Wilhelm Kempf - Pierre Fournier (Beethoven) ; 17 h., Opéra présent : « le Roi Roger », de K. Szymanovsky, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Varsovie, dir. M. Mierzejewski ; 19 h. 5, Répertoire pour demain.
20 h. 30, Concert de clôture de l'année Vivaldi : « Concerto pour cordes et clavecin en ut majeur », « Cantate pour soprano, cordes et clavecin », « Concerto pour violon, cordes et clavecin, en mi mineur », « Symphonia en si bémol majeur », « Concerto pour basson, cordes et clavecin, en ut majeur », « Motet pour soprano, cordes et clavecin », par la Filarmonici del Teatro Comunal di Bologna, dir. A. Ephrikian.
22 h. 30, Les Nuits d'Eté : Le nouvel instrument, la nouvelle clarinette (Stravinski, Berg, Portal, Boulez) ; 23 h. 30, Equivalences : Bach ; 0 h. 5, Saturnales : œuvres de Satie, Stravinski, Henri, Boulez, Mozart, Ravel.

LE PROGRAMME D'ÉTÉ DE FRANCE CULTURE

● France-Culture va modifier sa grille de programme du 4 au 31 août *« en relation avec la saison »* ; cette grille sera conçue en fonction de cinq grands thèmes :

— Exploration de la vie régionale (reportages sur des personnes et des lieux de France, de 7 h. à 8 h. ; enquête sur l'Auvergne, de 10 h. à 11 h. ; les musées connus et inconnus de France, avec François Leyritz, de 12 h. à 13 h. 30) ;

— Grands reportages tournés vers l'étranger (en particulier sur les universités de huit pays, Italie, Belgique, Grande-Bretagne, Egypte, Allemagne, Espagne, Suède et Suisse) ;

— Réflexion avec des séries comme « Visages de la langue française » à travers le monde, par Olivier Germain-Thomas, du 4 au 15 août, de 18 h. à 19 h. ; « L'épopée des matières premières », du 18 au 29 août, de 18 h. à 19 h. ; « Culture européenne », par Georges Charbonnier) ;

— Emissions de création et de divertissement (dont un cycle sur Offenbach, du 4 au 15 août, de 20 h. à 21 h. ; sur la comédie musicale américaine, du 18 au 29 août, de 20 h. à 21 h. ; sur la voile, du 7 au 9 août et du 11 au 14 août, de 16 h. 15 à 16 h. ; un magazine le soir, « New nuit », reportages et voyages imaginaires, du 7 au 29 août, de 23 h. 30 à 23 h. 35) ;

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 25 JUILLET

— *M. Pierre Miquel*, avocat, président de la commission des droits de l'homme au C.D.S., est l'invité de l'émission « Le téléphone sonne », de France-Inter, à 19 h. 20.

PRESSE

● *Le groupe de travail presse-administration sur la télématique*, animé par M. Bertrand Cousin, chef du service juridique et technique de l'information, a, au cours de sa réunion inaugurale, le 22 juillet, vu sa mission précisée : suivi de l'expérience de Vélizy, qui débutera le 29 décembre prochain, et examen contradictoire des problèmes déontologiques, économiques et juridiques posés à la presse pa rle développement des nouveaux services, dans le respect des principes et des textes régissant le droit de la communication.

La prochaine réunion du groupe, où siègent des représentants de l'Union des syndicats de la presse quotidienne régionale et de la Fédération nationale de la presse française, a été fixée au 10 septembre prochain.

● *Miss Match*, le futur supplément mensuel féminin de *Paris-Match*, devrait paraître à compter du jeudi 9 octobre. Ce complément de soixante-huit pages, du même format que l'hebdomadaire dans lequel il sera inséré, est préparé par des journalistes des Publications de Filipacchi, sous l'autorité de M. Roger Thérond, directeur général, rédacteur en chef de *Paris-Match*.

● *Le personnel de l'agence Reuter aux U.S.A. s'est mis en grève* le 24 juillet, les négociations pour une nouvelle convention collective n'ayant pas abouti. A Londres, les journalistes et employés de Reuter ont, en signe de soutien, refusé, le 25 juillet, de traiter les informations en provenance et à destination des U.S.A., et des administrateurs de Reuter ont dû assumer la rédaction du service des informations.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Patrick BALKANY laissent à Vanessa la joie d'annoncer la naissance de son petit frère
Alexandre,
le 22 juillet 1980, à Neuilly.
74, rue de Chésy, 92200 Neuilly.

Décès

ROGER LÉVÊQUE DE VILMORIN

Nous apprenons le décès de Roger LÉVÊQUE de VILMORIN, membre de l'Académie d'agriculture de France, officier de la Légion d'honneur.

[Né le 12 septembre 1905 à Paris, licencié ès sciences, M. Roger Levêque de Vilmorin fut de 1925 à 1962, directeur à la société Vilmorin-Andrieux (graineterie et horticulture), il fut ensuite maître de recherche au C.N.R.S., entra à l'Académie d'agriculture de France, et, de 1952 à 1965, présida la Société nationale d'acclimatation et de protection de la nature. Il avait aussi présidé la Société botanique de France.

M. Roger de Vilmorin a dirigé en 1975 la publication d'une « Encyclopédie des fleurs et des jardins » en trois volumes.]

— M. et Mme Pierre Boudot et leurs enfants,
Mlle Nicole Boudot,
Le colonel et Mme Roland Gérard et leurs enfants,
Le docteur et Mme Hugues Lamu et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort du
colonel Georges BOUDOT,
chevalier de la Légion d'honneur.
La messe d'enterrement et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à l'église de Roye (Haute-Saône), le lundi 21 juillet 1980.
Merzé, 71250 Cluny.
11, faubourg des Ancêtres, 90000 Belfort.
17, avenue de la Duchesse-du-Maine, 92330 Sceaux.
Porte d'Autun, Saint-Fargeot, 71400 Autun.

— Mme Henri Fraudet, son épouse,
Mme Gabrielle Fraudet, sa fille,
Mme veuve Emile Pelinq, sa belle-sœur,
Ses neveux, nièces, cousins et cousines,
font part du décès de
l'inspecteur général de l'Instruction publique honoraire
Henri FRAUDET,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
survenu le 22 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-quinzième année, à Enghien-les-Bains.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité le jeudi 24 juillet 1980, en l'église Saint-Joseph d'Enghien-les-Bains, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
2, rue de Malleville, 95880 Enghien-les-Bains.

— Le magistrat militaire de 1re classe honoraire et Mme Xavier Marchelli,
M. et Mme Vincent Marchelli et leur fille Florence,
Mme veuve Antoine-François Alfonsi, née Fieschi Xavière,
M. et Mme Vergeliati Antoine et leurs enfants,
M. et Mme Sébastien Alfonsi et leurs enfants,
Mme veuve Roger Gautier, née Thomson Violette,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme veuve Vincent MARCHELLI,
née Fieschi Marie,
pieusement décédée le 1er juillet 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 3 juillet 1980.
La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Laurent, à La Penne-sur-Huveaune, puis il a été procédé à la mise au caveau de famille.

— Mme Roger Moline,
Le docteur et Mme Jean Moline et leur fille,
Les familles Devallois, Hercé, Lestelle, Vinot,
font part du décès du
docteur Roger MOLINE,
ancien interne des hôpitaux de Paris.
Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados), le 21 juillet 1980.

— Les enfants et petits-enfants de
Mme Y. A. OIFFER,
née Yvonne Bomsel,
ont la douleur de faire part de son décès, survenu à son domicile le 21 juillet 1980. Elle était dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. Jacques Post,
M. et Mme Georges Post,
Le docteur et Mme Claude Champagne,
Mme veuve Claude Post,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,
Mme Maurice POST,
née Henriette Pataud,
rappelée à Dieu à la Varenne-Saint-Hilaire, le 21 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-unième année.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le vendredi 25 juillet 1980, en l'église Saint-Hilaire à la Varenne.

— Marie-Lise Roux,
Françoise et Ado Strauch et leurs enfants,
Jacqueline et Jean-Paul Merigeaux, leurs enfants et petits-enfants,
Suzanne Roux et ses enfants,
Odile et Jean-Luc Pidoux et leurs enfants,
Lucile Roux,
Raymonde Roux, ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du
pasteur Hébert ROUX,
survenu le 23 juillet 1980, à Coulommiers (Seine-et-Marne).
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 25 juillet 1980, en l'église réformée de Coulommiers.
Lescherolles, 77320 La Ferté-Gaucher.
(Voir page 9.)

— Le 18 juillet 1980 est décédé, à Chalon-sur-Saône, après une cruelle maladie, le poète
Gilbert TROLLIET,
fondateur et directeur des revues « Raison d'être », « Présence » et « Revue de Suisse ».
La cérémonie religieuse œcuménique suivie de l'inhumation a eu lieu dans l'intimité en l'église de Saint-Micaud.
De la part de :
Mme Gilbert Trolliet,
M. Jean Trolliet,
M. et Mme Maurice Novarina,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Trolliet, Clottu, Pauli et alliées,
dans l'affliction.
71460 Saint-Micaud.
Genève Chevrens 1247.
52, rue Raynouard, 75016 Paris.
« Tout ce qui fut demeure
et tout ce qui s'achève,
Est le gage en secret, le
germe du printemps... »
« Ode à la France », 40-44.

— Mme David Weill,
M. et Mme Joël Rochard et leurs fils,
M. et Mme Gérard Macé et leur fils,
Mme Gaston Weill,
Mme Pinkas Kahlenberg,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Me David WEILL,
avocat au barreau de Paris,
ancien conseiller de Paris,
médaille de la Résistance.
Les obsèques auront lieu lundi 28 juillet, à 10 h. 15, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.
52, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris.

Remerciements

— Mme Albert Charton et sa famille, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques d'affection et de sympathie reçues à l'occasion du décès de
M. Albert CHARTON,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine d'accepter leurs remerciements émus.

— M. l'abbé J.-F. Six et sa famille remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de
Mme Hélène SIX.
127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Anniversaires

— Mme Kosmoglou remercie tous ceux qui auront une pensée en souvenir de
M. Dimitri KOSMOGLOU,
décédé le 26 juillet 1979.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

Filiale Française important groupe Américain matériel équipement pétrolier recherche INGÉNIEUR d'études diplômé conviendrait à débutant intéressé par analyse informatisée des structures. Lieu de trav. 60 km sud Paris. Libre rapidement, connaissances anglais scolaire indispensable. Envoyez C.V. et prétentions à S.M.P., nº 9.671, B.P. 34 77302 FONTAINEBLEAU Cedex.

GESTION 2000 pour Ingeneering Paris
INGÉNIEUR
Calculs béton armé et charpente métallique. Déplacements étranger.
SUPERVISEUR
Génie civil V.R.D., expér. exigée. Tél. 246-42-01.

RÉGIONALES

LYON. — Cabinet d'expertises près les compagnies d'assurances, spécialisé dans l'incendie, recherche :
JEUNE INGÉNIEUR E.T.P.
avec formation complémentaire administration d'entreprise ou juridique, 2 à 3 ans d'expérience. Lieu de domicile : LYON. Travail dans un secteur de 150 km. Origine lyonnaise souhaitée. Écrire avec curriculum vitae et photographie à M. LACROIX, expert, 110, rue Sully, 69006 LYON.

INTERNAT.

Recherchons, urgent pour chantiers : EUROPE AFRIQUE :
AGENTS TECHNIQUES PLANNING
(PERT - COST) expérimentés T.C.E. en réalisation usines, clés en main, CHIMIE, PETROCHIMIE et NUCLEAIRE. Téléphone 556-16-62.

automobiles

divers

VOITURES DIRECTION
HORIZON GLS 80 .. 5.000 km
HORIZON GL 80 .. 8.000 km
1510 GL 80 .... 4.000 km
RANCHO neuf, ancien tarif.
Téléphone 328-97-95.

représentation demandes

SIDÉRURGIE

Représentant autonome, 10 ans d'expérience de vente auprès industrie sidérurgique Belgique et Sar-Lor-Lux désire élargir paleste et cherche représentations supplémentaires.

Français, anglais, allemand.

Introductions excellentes. Références sérieuses. Ecrire nº 8.730 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

PONT-MARIE DBLE LIVING + 1 CHAMBRE bains, w.-c., cuis., cave, rénové. Px : 545.000 F. T. : 325-75-42.

5e arrdt.

JARDIN DES PLANTES DUPLEX 2 chbres, 2 s. bs, jdin s/cour, cave, parking. Ag. s'absten. 723-64-82, H. de B. 535-04-52, soir et week-end.

SORBONNE CLUNY tr. beau 100 m2 4e ét., vue except., balc. circulaire, ent., gd liv. + 3 p.-cuis., bs., w.-c., 1.300.000 F. Tél. 633-22-76.

CLAUDE-BERNARD. P. de T. 2e ét. Gd liv. + 2 chb., 80 m2 env. Pf. état. CONTRESCARPE 105 m2. Liv. + 3 chbres sr jdin. Tél. : 535-86-37.

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND Du STUDIO au 4 P. GARAGES Sur place 11 à 19 h. - 550-21-26.

11e arrdt.

Métro Voltaire s/bd 5e étage. **3 P.** 50 m2 anc. + grand balc. soleil, calme, 320.000 F. **GID** T. 281-33-34 et 35 10-20 h. 257-61-62 et 89 sam.-dim.

12e arrdt.

Près BASTILLE directement très bel imm. rénové studio en duplex tt cft actuellement loué. TEL : 555-92-72.

14e arrdt.

Près av. GAL-LECLERC direct. dans imm. rénové vendons en bloc ou séparément studios et 2 p. tt cft balc., ét. élevé, loués bon rapp. pr investiss. avisé. TEL : 555-92-72.

GAITE-MONTPARNASSE restaurés charme et caractère, studios et duplex équipés très gd cft, matériaux de 1er choix. Placem. ou habitat. de qualité. EUROVIM le propriétaire : 555-92-72.

Je propose PROXIMITÉ Métro ALESIA dans VOIE CALME ET PROVINCIALE
MAISON PARTICULIÈRE
tt cft époque 1925 exposée au soleil av. GARAGE TERRASSE et chambre service 260 m2 développés. VENDU 8.500 F LE M2 en parfait état, idéal pour grande famille, artiste ou usage professionnel. Visite samedi de 11 à 17 h. 12, square de Châtillon.

ALESIA STUDIO 100.000 F. Ecr. Sté Piter, 2, Grande-Rue, 91310 MONTLHERY ou téléph. : (16-6) 901-84-50, 901-80-67 ou 901-88-05.

18e arrdt.

Cœur Montmartre pptaire vend dans bel imm. pierre de t., 3 p. entrée, cuis., salle d'eau, w.-c., 65 m2, balcon, 2e ét., asc. Sur place samedi 26, de 10 h. 30 à 18 heures, 102, rue Lepic.

19e arrdt.

Pr. PARC BUTTES-CHAUMONT (300 mètres), beau studio tout confort, pied-à-terre ou très bne rentabilité. Téléph. : 555-92-72.

20e arrdt.

ANGLE AVENUE GAMBETTA **SACRIFIE** Bourgeois 395.000 F 3 p., asc. rénové. Tél. 325-75-42.

Mº BUZENVAL BON IMMEUBLE **3.500 F LE M2** PETIT 2 PIÈCES, ENTRÉE cuis, douche, w.-c., chff., Tél., 109, RUE D'AVRON 3e ét. s/r. Samedi, dimanche, 15 à 18 h.

78 - Yvelines

ETANG-LA-VILLE Appt ds gentilhomm. XVIIIe s., tr. beau parc, calme, 2e et dern. étg., 145 m2 habitab., hall, gde récept., 65 m2, salon, 2 chbres, 2 S. de B., wc, cuis. équ., nomb. rang., park. s.-sol, cave. Prix : 850.000 F. Téléphone : 959-04-47. Agence de la Forêt : 916-38-05.

ORGEVAL Centre grand 6 p., 135 m2 s. de bs, dche, 2 w-c, gar. dble Px 440.000 F. Ecr. SALAUN WOAS WEN, 22660 Trebevern. Tél. : (96) 23-72-62.

94 Val-de-Marne

VILLENEUVE-LE-ROI (94) 10 min. gare Villeneuve-St-Georges, ds pet. imm., appt 3 Pces, cuis., tt cft, cave, remise. Prix 185.000 F. Téléphone : 996-20-50.

A VENDRE DANS RESIDENCE 53, avenue FOCH VINCENNES face au bois. Immeuble de standing, en pierre de taille massive appartement de 3 et 5 pièces. Terrasses-balcons sur verdure. SPACIM 14, r. de la Pépinière, 75008 PARIS. Tél. : 522-95-32.

A SAISIR CHAMPIGNY RER Imm. réc. tout cft, stud. 30 m2, balc., cave, soleil. Spécial investiss. Px 119.000 F. **GID** Tél. 281-33-35/34, 10-20 h. 257-61-62/89. Sam et dim.

VITRY. Grand F 2 situé près du Palais des Sports, 140.000 F. Ecrire Sté Piter, 2, Grande-Rue, 91310 MONTLHERY ou téléphoner : (16-6) 901-84-50, 901-80-67 ou 901-88-05.

95 - Val-d'Oise

EZANVILLE DS RESIDENCE TR. B. STAND. Appt F 4 très bien aménagé avec hall d'entrée, dégagement, penderie, débarras, 2 caves, 1 garage. Prix : 250.000 F. Tél. 012-29-25 après 17 heures.

Région parisienne

60 - Oise

GOUVIEUX-CHANTILLY dans une résidence de standing avec tennis et piscine, bel APPARTEMENT NEUF 6 P., duplex, cheminée, est/ouest. LIBRE IMMEDIATEMENT. Prix intéressant. Pour visiter : 11 h. 30 à 18 h. tous les jours sauf le jeudi. TEL : (4) 457-32-62.

Province

VACANCES HAUTE-SAVOIE Thollon - Chapelle-d'Abondance studio, 4 personnes, 140.000 F avec 28.000 F comptant. Les Gets - La Clusaz logements grand standing sur les pistes. Bureau vente ouvert tout l'été. G.R.G., rue du Lac-Corzent, 74200 Thonon. Tél. (50) 71-76-49.

HAUTE-SAVOIE Le Praz-de-Lys (1.500 m. alt.). Station été-hiver près des GETS Studios à partir de 150.000 F. avec 30.000 F comptant + créd., 2 et 3 pièces. Location par Sté spécialisée. ERIGE-VENTE B.P. 18, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. TEL. : (50) 38-52-89.

PAYS BASQUE BIARRITZ Appt 100 m2 habit., avec vue sur mer, imm. grand standing av. piscine, situé près du Phare et du Golfe. 320.000 F + 280.000 F (crédit sur 10 ans). Ecr. Sté PITER, 2, Grande-Rue, 91310 MONTLHERY, ou téléph. : 901-84-50 - 901-80-67 ou 901-88-05. Biarritz, tél. : (16-59) 24-83-02.

appartem. achat

RECHERCHE, URGT, PARIS : 1 à 3 PIECES avec ou ss conft. PAIEMENT IMMEDIAT CHEZ NOTAIRE. Téléph. : 873-20-67.

immeubles

PROMOTIC 25, avenue Paul-Doumer (16e) **Achète immeubles** Forte commission aux intermédiaires et indicateurs.

maisons individuelles

MAISON témoin s/1.380 m2 terr. vue s/la vallée, située ds une résid. av. club de tennis. Compr. entrée av. plac., w.-c., lavabo, séj. triple av. chem., cuis éq., office, 1 chbre ppie av. dress.-room + s. de bns, 2 autres ch. av. s. de dches. nbx plac. gar., 2 volt., chff gaz. Px 630.000 F. Rep. poss. de 270.000 F de créd. à 10,80 %. Tél. dom. : 872-61-13, bur. : 296-56-78.

viagers

Société spécialiste viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix indexation et garanties. Etude gratuite discrète.

Libre 1-6-81, SARTROUVILLE. Grand pavillon 5-6 p., jdin, tout confort. calme. Fme 76 ans. 110.000 F + 3.950 F. VIAGERS F. CRUZ : 266-19-00.

locations non meublées Offre

Paris

Marais, s/jard., et hôtel classé, lux. garç. d'un architecte, 50 m2, soleil, 7 fenêtr., mezzan. et balc. 3 nivx sous 5 m., cuis., S. de B., tél., Part. à Part. Sur place, SAMEDI 26 - A 10 HEURES, 3, rue des Blancs-Manteaux.

Région parisienne

A louer, vide, dans un immeuble de standing : grand studio 47 m2, grand balcon 11 m2, à 150 m. du lac d'Enghien. Loyer mensuel 1.100 francs + charges. Téléphone : 959-32-48.

ST-GERMAIN-EN-LAYE - Centre 7 MINUTES R.E.R. reste à louer : « RESIDENCE TIMSIT », gd stdg, 20 appts, du studio, à 1.712 F charg. compr., au 3/4 P., à 3.668 F ch. compr. Visite sur place, SAMEDI, au : 14, rue du DOCTEUR-TIMSIT, A.I.B. : 958-23-38 - 973-06-19.

Province

CHARTRES RESIDENCE DU CARMEL (à quelques minutes de la gare et du centre-ville) **A LOUER** MAISONS INDIVID. 5-6 pièces av. jardin privatif et garage. Renseign. s. place : sente du Petit-Rachigny (accès par la rue des Rechèvres), samedi, dimanche, lundi de 10 à 18 heures. Téléphone 16 (37) 21-26-48. ou GFF TOUR FRANKLIN 92081 Paris-Défense - Cedex 11.

locations non meublées Demande

Paris

Cadre bancaire ch. 2 pièces, calme, près ETOILE ou lignes directes. — Tél. : 723-29-85, H.B.

Couple, cherche 2-3 pièces dans 12e, 13e, 14e, 15e arrdt. 1.000 F à 1.300 F CH. C. - 585-03-23.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

PPTAIRES LOUEZ SANS FRAIS **SOUS 48 HEURES** VOS APPARTEM. 261-53-88.

locations meublées Demande

Province

Etudiant fonctionn. travx ruraux ch. à Strasbourg ch. ou studio av. dche pr 3 ans, prix moyen. Ecr. nº 6.965 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

bureaux

Votre SIÈGE SOCIAL BUREAUX MEUBLES - TELEX PARIS VIIIe - IXe - XVe **CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS** Prix compét., délais rapides. **ASPAC 281-18-18 +**

Votre SIÈGE SOCIAL AV. SECRETAR. - TELEPH., **CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS** ACTE S.A. PARIS. - 261-80-88 ; MARSEILLE - (91) 93-11-13.

Boutiques

AIX-EN-PROVENCE Murs de boutiques Centre Ville Prix : 380.000 F. Loyer obtenu 4.800 F mens. net. **15 % brut** **ROBERT TOMAS** 2, place des Prêcheurs, 13100 AIX-EN-PROVENCE (42) 27-43-18 et 27-55-01 et 27-60-26

fonds de commerce

A vendre **PAS-DE-PORTE** à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE 1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, W.-C. **Tél. : 430-19-00** Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

RECHERCHE A ACHETER agence immobilière plein centre de Paris. Tél. : 16 (61) 62-32-55.

ORLEANS VENDS AGENCE MATRIMONIALE EXCELLENT EMPLACEMENT Tél. 16 (39) 30-47-87.

villas villas villas

Golfeurs ou non...

A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
Une réalisation Kaufman & Broad.

Le Parc de Launay : des maisons spacieuses aux plans raffinés et aux prestations de très haut niveau. 2 modèles de plain-pied avec des réceptions 64 m2 et 68 m2 et des terrains de 1.500 à 2.500 m2. Prix fermes à partir de 1.355.000 F. Crédit 80 % possible.

Maison modèle sur place, rue des Deux-Croix. Tél. 045.64.80, tous les jours de 10 h à 20 h, sauf le mercredi.

04-Forcalquier. B. villa 4 a., ter. 900 m2, surf. hab. 124 m2, séj., ch. 39 m2, 3 gdes ch., S. de B., S. d'eau, 2 w.-c., gar. 21 m2, tr. b. vue, pelouse, arbres, fleurs, pêche, 700.000 F. T. (95) 75-12-63.

Saint-Germain-lès-Corbeil 91 Part. vend de préfér. à part. maison Kafman et Broad de 5 pièces, tt cft, cuisine équipée, garage + Tél. sur terrain, engazonné de 660 m2 (planté de conifères) et clos de lauriers. Prix : 530.000 F. Tél. 533-78-68 et/ou 075-05-31.

Hameau LUBERON bien exposé particulier vend 700.000 F bergerie restaurée, cuisine, salon, 3 chbres, 2 s. de bns, 120 m2 utile, garage remise cave cours. Tél. : (90) 75-23-56 20 h./21 h.

91 EPINAY-SOUS-SENART 5 p., 350 m2 de terr., 350.000 F. LONGPONT-SUR-ORGE 300 m2 habit., piscine intérieure. Prix : 850.000 F. ST-GERMAIN-LES-ARPAJON 6 pièces, 580.000 F. Ecr. Sté Piter, 2, Grande-Rue, 91310 MONTLHERY ou téléphoner : (16-6) 901-84-50, 901-80-67 ou 901-88-05.

77 LA QUEUE-EN-BRIE 6 pièces, 320.000 F. Ecr. Sté Piter, 2, Grande-Rue, 91310 MONTLHERY ou téléphoner : (16-6) 901-84-50, 901-80-67 ou 901-88-05.

maisons de campagne

CÔTE D'ARMOR Particulier vend, en Bretagne, maison rénovée, tout confort : cheminée - poutres - téléphone, jardin d'agrément entièrement clos (630 m2). Tél. : 010-07-64.

Très jolie fermette rénovée 12 km MANTES-LA-JOLIE **150 M2** plain-pied, 3 chambres, s. bains, cuis. anciennes écuries transformées en sal. séjour 70 m2. Parc jdin 3.000 m2, gar. Autoroute Ouest, sortie Mantes Sud, nationale 13, départementale 114, village La Belle-Côte « Maison la Tréfillière » GRANDE-RUE. Visite samedi, dimanche 10 h. à 20 h. ou TEL. 387-49-96. **PRIX : 600.000 F.**

Au soleil du Midi **GARD** à moins de 2 heures de Lyon, de Grenoble et de Marseille. A 10 min. de l'autoroute, jolie maison de village entièrement rénovée, près d'UZES. Terrasse panoramique. Habitable de suite. Idéale vacances. Prix justifié : 320.000 F, avec 65.000 F à la réservation. Près d'UZES, au pied d'un château XVIIIe maison de village entièrement rénovée avec terrasse et cour intérieure. Habitable de suite. Prix 250.000 F, avec 50.000 F à la réservation. Pour visiter tous les jours, tél. CATRY, chez Cabinet LALLEMAND, 19, boulevard Gambetta, 30700 UZES (66) 22-43-44 h. bur. ou (66) 22-21-95 heures repas.

Influence du climat méditerranéen, à 2 heures de Toulouse, Montpellier et Nîmes. **AVEYRON** Pays de tradition paysanne et vrales mais. campagnardes dans un cadre typique **AU PRIX JUSTE** — Ferme à rénover avec sa grange et sa bergerie + petit jardin + non attenant, terrain planté de chênes avec sa petite bergerie. Px étonnant 99.000 F. av. 20.000 F. à la réservation ; — Petites granges en pierres bleues du pays, facilem. transformables en maisons de campagnes après travaux, avec sa magnifique prairie-jardin de plus de 3.000 m2. Vue agréable. Rivière, baignades, pêche à la truite à deux pas. Px 129.000 F avec 26.000 F à la réservation; — Pr. du CAYLAR, à 1 h. 10 de Montpellier, petite ferme à aménager avec son jardin ombragé en bord. de hameau + petite grange + petite ruine. Px 139.000 F avec 28.000 F à la réservation. Pr visiter, tél. le soir (66) 22-50-30, ou écrire CATRY, chez Cabinet LALLEMAND 19, boulevard Gambetta 30700 UZES (66).

chalets

VOSGES pleine Montagne Chalet 60 M2 + terrain, 3 chbres cuis. moderne aménagée, salle bains, W.C., sous-sol garage, chauffage central au mazout, eau de source. Téléphone. VUE IMPRENABLE. TEL : 608-56-70 et, après 19 hres, au 605-96-26.

propriétés propriétés

A vendre vieille ferme Touraine, 6 ha de terre. Belle situation. Ecr. nº 8.729 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09.

BORDURE GOLF D'ORMESSON sur 2.650 m2 boisés, clos, superbe PAV. style breton, traditionnel, ss-sol + rez-de-ch. + 1 étage, tt conft, stand, piscine, 1.300.000 F. Tél. 325-89-90.

10 km SAINT-TROPEZ dans domaine privé 800 m de la mer, villa avec piscine. Superbe vue sur mer. 16 (94) 79-22-70 .. 255-84-51.

AIX-EN-PROVENCE MOUL. BORD. RIVIÈRE entièr. restauré, comprenant : 1) Maison de maître, mitoyenne au moulin, en duplex, sur 1 ha (10.000 m2), de jardin arboré. Prix : 1.400.000 F. 2) Habitation à aménager en duplex, environ 400 m2, avec salle voûtée et cour du moulin, rouages, sur petit jardin. Prix : 1.150.000 F. 3) Dépendances, ancienne bergerie avec cour intérieure, gdes possibilités d'aménag. et jardin. Prix : 550.000 F. Vendus séparément, ou en totalité pour 3.000.000 de francs. Conviendr. pour relais de camp. CATRY. T. (91) 54-92-93 H. bur. ou (42) 26-73-61 le soir.

Belle propriété **PARC MALMAISON** 400 m2 couverts sur 3.000 m2 de terrain. Le calme de la campagne à 15 minutes de Paris. Prix à débattre pour vente avant vacances. Téléphonez, vendredi de 14 à 18 heures au : 788-19-51, vendredi soir, samedi, dimanche et lundi au : 751-16-96.

FINISTERE Proximité BREST ancien moulin 1 ha, site boisé, px 700.000 F. ABER vue except., accès direct mer, maison caractère, 4 chambres, 3 bains, prix : 920.000 F. 20 km BREST 8 km mer maison contemporaine de qualité, 1 ha. Prix : 900.000 F. Imm. Saint-Renan (98) 84-94-98.

Part. vend à 1 h. 30 Paris AUTHENTIQUE CHAUMIERE NORMANDE s/2.000 m2 paysagé, totalemt rénovée, 7 p. princ., 2 cheminées, poutr., cuis. rustique équipée, 3 s. de bains. Pour visite, tél. (35) 29-83-12.

PAYS BASQUE ESPELETTE MOULIN XVIe siècle, 200 m2 hab., à rénover, 1 ha, 450.000 F. Ecr. Sté PITER, 2, Grande-Rue, 91310 MONTLHERY ou téléph. : (16-6) 901-84-50 901-80-67 ou 901-88-05.

90 km PARIS SUD maison de campagne habitable de suite, terrain arborisé de 1.700 m2. Px : 490.000 F. Tél. : 306-98-07.

TOI beau, riche, esthète attaché aux vraies valeurs de la campagne **MOI** ferme de maître du XIXe dans un site incroyable possédant ma belle prairie de + de 5.000 m2 dans **SUD AVEYRON** + mes vastes dépendances (grange cathédrale écurie, four à pain) Je suis habitable après modernisation de mes commodités et cherche qui saura refaire vivre mon cœur. Aventurier, instable ou curieux s'abstenir. Prix : 450.000 F, avec 90.000 F. à la réservation. Pr vis. Tél. le soir (66) 22-50-30 ou écrire CATRY chez Cabinet LALLEMAND, 19, boul. Gambetta, 30700 Uzès. Tél. : (66) 22-43-44 Heures bur.

A GORDES Jolie MAISON neuve sur 2 niv., gd séj., cheminée, poutres anciennes, cuisine, cellier, gar., 3 chbres, 2 s. de bns, construction tr. soignée, vue panoramiq., terrain 5.000 m2. Prix 850.000 F.

A GORDES Face au LUBERON, beau terr. 15.000 m2 viabilisé, permis de constr. accordé pr MAS 250 m2, vue panoramique. Px 180.000 F.

ROSIER IMMOBILIER GORDES, tél. (90) 72-00-70. Roussillon, tél. (90) 75-63-41. Cavaillon, tél. (90) 71-24-27.

PROVENCE 15' AIX, PRÈS VENTABREN Mitoyenne à un magnifique moulin restauré, villa de grand standing sur deux plans, prête à vivre, restaurée avec matériaux de qualité. Plus de 300 m2 habitables avec 10.000 m2 de prairie bordée par rivière. Prix : 1.750.000 F. Tél. : 16 (42) 26-73-61.

pavillons

EXCEPTIONNEL ! NOGENT, 30, rue Parmentier, résidentiel, calme, 10' R.E.R., belle maison caractère, grande réception + 7 P., 3 bains, salle billard, garage 2 voitures, jardin 700 m2. Prix : 1.300.000 F. Samedi, dimanche : 10 h. à 18 h.

GIF-S/YVETTE : solide constr. meulière sur 1.100 m2 de terrain, compr. : séj., gde cuisine aménagée, 4 chbres, 2 s. de bns, 3 w.-c., sous-sol complet. Px : 550.000 F. - L.N. : 045-29-09.

terrains

Croissy-sur-Seine, ligne R.E.R., 3 lots de terrain à bâtir : 800 et 1.000 m2, grande façade, entièrement viabilisés. PRIX : DE 500.000 A 530.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. - 976-05-90.

91 MARCOUSSIS, terr. 1.300 m2, 16 mètres de façade, 250.000 F. ITTEVILLE, terrain de 535 m2, 12 mètres de façade, 180.000 F. Ecr. Sté Piter, 2, Grande-Rue, 91310 MONTLHERY ou téléphoner (16-6) 901-84-50, 901-80-67 ou 901-888-05.

94 VITRY, 900 m2, possibilité division. 460.000 F. Ecr. Société PITER, 2, Grande-Rue, 91310 MONTLHERY. ou téléph. (16-6) 901-84-50 901-80-67 ou 901-88-05.

PAYS BASQUE ESPELETTE TERRAIN A BATIR 2 ha situé dans cadre verdoyant pour réalisation de 12 lots viabilité : eau, égout, électricité. Arrêté de lotissement à déposer. Prix : 450.000 F. TERRAINS CONSTRUCTIBLES Surface : 2.500 m2, 130.000 F. Surface : 10.000 m2, 200.000 F. OPERATION TERRAIN + CONSTRUCTION (5 pièces : 400.000 F.). Ecrire Sté Piter, 2, Grande-Rue, 91310 MONTLHERY ou (16-6) 901-84-50, 80-67, 88-05. Biarritz. Tél. : (16-59) 24-83-02.

domaines

SOLOGNE région **SALBRIS** 60 hectares seul tenant, terres, bois, marais, possibilité étang. Permis de construire. Sans servitude. - Très bonne chasse. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN Téléphone : (54) 76-03-92.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au **296-15-01**

l'agenda du Monde

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

Cours

Pers. de langue maternelle américaine ayant l'expér. de l'enseign. donn. cours anglais tous niveaux. Tél. : 354-44-48.

Débarras

DÉBARRAS INTÉGRAL cave, grenier, appartement. Tous locaux. Tél. 606-60-06.

Instruments de musique

A vendre PLEYEL grand piano de concert 2,75 m. Tout révisé, excellent tone romantique. Prix : 32.000 F. Transport d'Amsterdam à Paris inclus. Renseignements : Cristofori Piano's, Amsterdam, Pays-Bas. Tél. : 19- 3120268495.

Livres

ACHAT LIVRES Disques 33 tours parfait état. SACELP : 329-21-41, poste 08.

Films vidéo

VIDÉO FILMS X Prix et choix incomparables. Transfert vidéo de films S 8. Import. doc. : 20 F. - Ecrire : GIL FILM VIDEO, B.P. 131 69390 VERNAISON, filiale ARTMOR FILMS, Lyon, Marseille, Nice, Bordeaux, Saint-Etienne, Grenoble, Lille.

Matériel de bureau

PHOTOCOPIEUR RANK XEROX 3103 18.000 F HT TEL : 346-62-14.

Moquette

A BRADER 40.000 m2 moquette laine et synthétique, pose assurée. Téléph. 757-19-19.

Rencontre

J.H. 33 ans, allemand, fonctionnaire à Bonn, aimant sports, tennis, voyages, théâtre, cinéma, lecture, etc., cherche femme française pour correspondance. Écrire à Ulrich Schendel, Tulpenbaumweg 12, D-53 Bonn 2.

Troisième âge

VOTRE TROISIEME AGE dans un château historique à 40 km Paris, autoroute du Nord, Château d'Ermenonville (Oise). Chambres et appartements. Pension à court ou long terme : vacances, retraite, repos, convalescence. A partir de 160 F/jour T.T.C. 60440 ERMENONVILLE. Tél. : (4) 454-01-57 et 454-00-26.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS Mer - Montagne - Campagne

A louer août PROV. LUBERON superbe maison 18e s., tt cft, pisc., 7 ch., 2 s. de bns, 1 dche, lavabos, 5 w.-c., gd liv duplex, biblioth., pet. salon, 2 cuis., Tél. médecin et tous commerçants, 15.000 F. T. 15 à 18 h. 329-12-15.

ROUERGUE : 6jrs Art-Histoire habitat rural, églises romanes à travers Causses et vallées av. historienne d'art agréée MH Août-Sempetmbe : N. ANDRIEU 12400 VABRES. T. (65) 49-16-93.

44 LOIRE-ATLANTIQUE La Baule, centre, 200 m. de la plage, villa 6 ch., liv., 3 gds lits, 4 lits simples, jardin. Libre de suite pour août. Téléphone : (16) 40-34-04-16.

TOURS (8 km). Demeure camp. 2-3 personnes Confort, garage. T. : 227-77-61.

SUPERCANNES Vue magnifique sur mer. Villa exceptionnelle dans parc 1 hectare paysagé avec piscine. **750 M2** somptueuses réceptions 4 chambres de maîtres + 3 ch. serv. Loc. août 75.000 F. Locat. septembre 50.000 F — 522-96-57.

VOLS SPÉCIAUX
ATHENES .... 1.000 F
TUNIS .... 1.000 F
AGADIR, CASABLANCA, MARRAKECH ...... 1.000 F
Prix mini aller et retour. J. S. F. - Lic. A 804 7, rue de la Banque, 75002 Paris. Téléphone 261-53-21.

BALÉARES - PALMA 2 semaines. 1.300 F, pension complète. Avion compris. Du 26/7 au 9/8 ou du 23/8 au 6/9 J. S. F. - Lic. A 804 7, rue de la Banque, 75002 Paris. Téléphone 261-53-21.

LE CANET loue appart. 2 ch., séj., balc. Août 4.000 F. Tél. (16-94) 70-01-04 heures repas.

Initiat. Perfect. Crois. Hautur. Dép. Cherbourg : Angl. sud Iles. Dép. Antibes : Sardaigne, Elbe. Cond. spéc. aux moins de 25 a. ECOLE CROISIERE LE GRAAL 5, chem. Plantes 78620 l'Etang-la-Ville. Tél. : (3) 958-07-85.

A louer Béarn août-septembre-octobre, bel appartement dans maison avec grand jardin. Téléphone (16-59) 34-51-09.

LONDRES loue maison 7 pers. AOUT Téléph. : 19 (44) 1 - 947-82-46.

Camping

CAMPING OLVA LES EUCALYPTUS ***NOUVELLES NORMES vous offre le calme et la détente EN PLEIN MAQUIS route de la Castagna. TEL : (95) 77-11-58. à 8 minutes de la mer, à 5 kilomètres de Sartène la plus corse des villes corses. au milieu de 2 hectares de chênes d'arbousiers et d'eucalyptus. LE CONF. D'UN 3 ETOILES bar, restaurant, épicerie, sanitaire, eau chaude, etc. promenades piétonnières et équestres.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES **296-15-01**

Le Monde

GENERAL MOTORS

La crise n'est pas fondée car le marché est illimité

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

AFFAIRES

LES DIFFICULTÉS DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

- **GENERAL MOTORS : premier déficit d'exploitation depuis 10 ans**
- **FORD : réduction de la production de l'usine de Bordeaux**
- **FIAT : 74 000 travailleurs en chômage technique en septembre**

La crise de l'automobile que les constructeurs français qualifient de conjoncturelle, se manifeste presque chaque jour par de nouvelles annonces de chômage partiel ou de déficit.

A Bordeaux, la direction de Ford a annoncé au personnel des « mesures de prudence » pour le second semestre se traduisant par des arrêts de fabrication et peut-être un report de la date du retour des vacances. La Fiat de Turin, constatant que « la chute des ventes sur le marché européen s'est accélérée de manière imprévisible », a pris de nouvelles mesures de chômage technique : soixante-quatorze mille ouvriers de l'automobile et quatre mille du secteur sidérurgique arrêteront le travail pendant huit jours en septembre. La chute des exportations de Fiat est surtout sensible en Allemagne fédérale (— 25 %) et en Grande-Bretagne (— 30 %).

Aux Etats-Unis, les pertes enregistrées au second trimestre de l'année 1980, pour la première fois depuis dix ans, par General Motors, le premier des Américains, confirment que la récession atteint l'ensemble des constructeurs, si les difficultés de Chrysler sont les plus visibles. G.M. a perdu 412 millions de dollars. Le précédent résultat déficitaire trimestriel remonte au dernier trimestre 1970. American Motors, quatrième constructeur des Etats-Unis, auquel Renault est associé, a enregistré de son côté une perte de 84,9 millions de dollars, pour le troisième trimestre de son année fiscale. Pour les neuf premiers mois, les pertes atteignent 70,8 millions de dollars contre 73,3 millions à l'époque correspondante de l'année précédente.

Du côté syndical, la C.G.T., dans un communiqué, « accuse le pouvoir et le patronat de développer à la veille des vacances une offensive d'envergure contre le potentiel économique de notre pays ». Jeudi 2 juillet, des métallurgistes de ce syndicat ont manifesté contre le déplacement dans le quartier de la Défense du siège parisien de Citroën. Le parti communiste, enfin, qui vient de demander une convocation de l'Assemblée nationale en session extraordinaire, estime que la crise de l'industrie automobile n'est pas fondée, mais provoquée par la politique d'austérité du gouvernement.

POUR LE PARTI COMMUNISTE

La crise n'est pas fondée car le marché est illimité

L'automobile française est en crise. Non seulement cette crise n'est pas fondée mais, en outre, l'industrie automobile a encore un grand avenir devant elle. C'est en résumé l'analyse qu'a présentée, jeudi 24 juillet à la presse, M. Claude Poperen, membre du bureau politique du parti communiste français au nom des fédérations communistes directement concernées par l'industrie automobile et ses annexes.

L'automobile française est menacée, selon le P.C.F., car les ventes des constructeurs ont baissé de 16 % en un an, cent dix mille travailleurs auront connu cet été le chômage partiel, et comme « *les instances européennes envisagent la suppression totale de cent mille emplois en Europe, à terme ce sont plusieurs dizaines de milliers d'emplois qui sont menacés en France* ».

Cette crise n'est pas fondée car les grands groupes ont réalisé d'énormes profits et, en réalité, les causes de la crise sont celles de la société française et du système capitaliste.

C'est en premier la politique d'austérité qui, en réduisant le pouvoir d'achat et en augmentant les prix et les charges liés à l'automobile, défavorise le marché intérieur. « *Il n'est pas vrai que le marché de l'automobile soit saturé en France alors que près d'une famille sur trois ne possède aucune automobile.* » Au passage, M. Poperen se prononce pour une réduction variable selon les modèles de la T.V.A. à la condition qu'en retour le grand capital et les bénéfices des grandes sociétés soient imposés. « *Nous contestons le non au tout-automobile, sans nier pour autant les nuisances* », a encore déclaré M. Poperen, qui estime que les propositions de la C.F.D.T. (*le Monde* du 24 juillet) s'inscrivent dans une optique de gestion de la crise. M. Poperen conteste également qu'on puisse opposer transports en commun et transports individuels. « *Il faut offrir le choix aux citoyens ; l'automobile est encore un bien socialement utile.* »

Le second facteur de crise réside dans le redéploiement des groupe à l'étranger. M. Poperen note que la France a importé d'Espagne plus de véhicules fabriqués par Peugeot et Citroën que de voitures japonaises. « *Si la tendance actuelle devait se poursuivre*, déclare le P.C.F., *c'est près de la moitié de la production des constructeur français qui serait faite à l'étranger d'ici à 1985.* »

Enfin, les constructeurs français sont responsables de la crise car ils ont refusé « *de mettre en œuvre à grande échelle les procédés d'automation (...) qui seraient de nature à supprimer le travail déqualifié, à alléger la peine des hommes et à réduire la durée du travail* ». Retard dans la manière de produire, retard dans la conception des produits eux-mêmes, plus économiques et plus sûrs, commente M. Poperen.

Après ce constat, le P.C.F. fait cinq propositions :

— Maintien de l'emploi, relèvement des salaires, mesures sociales hardies ;

— Développement du marché intérieur français par le relèvement du niveau de vie des travailleurs, par l'amélioration des véhicules tels que la R 4 et la 2 CV, par la création de nouveaux modèles économiques comme la Renault 2 et la Talbot C 2 ;

— Introduction de nouvelles technologies et méthodes de travail, afin notamment d'en finir avec le travail à la chaîne, ce qui implique l'existence en France d'une solide industrie des machines robots et des machines automatiques, dans lesquelles Renault et Peugeot ont acquis une grande expérience ;

— Développement et diversification des opérations de coopération internationale, notamment avec les pays en voie de développement et les pays socialistes. « *Le marché étant illimité, il y aura du travail pour tous*, a expliqué M. Poperen, *tandis qu'à l'heure actuelle les investissements étrangers se font là où la main-d'œuvre est surexploitée.* »

— Nationalisation et démocratisation de l'ensemble de l'industrie automobile française, qui permettrait une coopération efficace entre les sociétés publiques françaises.

Comme il se doute que le plan du P.C.F. ne sera pas adopté demain, M. Poperen n'a pas exclu, bien qu'il ne soit pas favorable à une politique d'autarcie, que le P.C.F. pourrait être amené à proposer des mesures de protection du marché. « *Mais, dans l'immédiat, ce n'est pas la solution* », a-t-il conclu.

Libres opinions

Du bluff et du racket...

par AUGUSTE BLANC (*)

« *LA crise vient d'atteindre de plein fouet l'industrie automobile...* » Ce constat inquiétant a été établi, il y a quelques jours, par l'un des directeurs de Peugeot, mais cette lucidité tardive pourra-t-elle éviter à l'industrie automobile française de devenir une « sidérurgie bis » avec son cortège de violences et de drames ?

L'une des organisations syndicales les plus représentatives dans ce secteur, la Confédération des syndicats libres, ne cesse, depuis plus d'un an, de réclamer une « opération vérité » sur la prétendue bonne santé de l'automobile. Ni le patronat ni les pouvoirs publics n'ont répondu, estimant sans doute que notre pessimisme d'alors n'était pas fondé. Nos alarmes n'étaient pas vaines : la vague de chômage technique qui s'est abattue ces jours derniers sur plusieurs sociétés confirme, hélas ! notre diagnostic.

L'industrie automobile, qui, durant des années, a constitué l'un des fleurons de l'économie nationale — cent mille emplois créés en quinze ans, — risque de s'effondrer, victime à la fois des directives de quelques technocrates de Bruxelles, du bluff patronal et du racket des pouvoirs publics.

La technocratie européenne ? Après avoir fait leurs premières armes avec notre sidérurgie, ces serviteurs de la « robocratie supranationale » ont, à coup de rapports, « gommé » l'industrie automobile française.

Le bluff patronal ? Tout a été mis en œuvre pour cacher la vérité, pour la travestir, ou pour faire taire les voix de ceux qui s'inquiétaient. Et aujourd'hui, comme on ne peut plus décemment nier. « les premiers signes de retournement du marché », des mesures autoritaires sont prises en catastrophe qui frappent durement le pouvoir d'achat des salariés concernés : les pertes de salaires pour les ouvriers de fabrication s'échelonnent en moyenne, selon la catégorie, entre 278 francs et 840 francs.

Racket des pouvoirs publics ? Si nous ne sommes pas les seuls à le dénoncer, sans doute avons-nous été les premiers : T.V.A. « de luxe », taxes sur l'essence, vignettes, péages, amendes, etc. Tout a été imaginé pour mettre en coupe réglée l'automobiliste, au risque même de le décourager et de casser cette merveilleuse « machine à sous ».

Que va-t-il se passer demain ?

Jouant sur la proximité des vacances et sur une évidente démobilisation — apparente, toutefois, et due à une certaine angoisse devant l'avenir — des salariés, ceux qui sont chargés de restructurer l'industrie automobile vont préparer une opération « en douceur » : nouvelles journées de chômage technique d'ici à la fin de l'année, suppressions de postes en facilitant les départs en préretraite, mesures d'encouragement au « retour au pays » pour les travailleurs immigrés... Au bout du compte, il faut réussir à « dégraisser les effectifs », une expression qui, dans son réalisme, dissimule mal les conséquences dramatiques pour les travailleurs et leurs familles.

Mais pourquoi les choses se passeraient-elles aussi simplement ? Pourquoi les travailleurs de l'automobile accepteraient-ils, sans rien dire, les ukases de la robocratie de Bruxelles et les conséquences du bluff et du racket ? Pourquoi les travailleurs immigrés, à qui l'on a fait appel durant des années pour monter des voitures, accepteraient-ils aujourd'hui d'être renvoyés chez eux et d'être montrés du doigt comme « ceux par qui le chômage existe »...

Pourquoi les travailleurs de l'automobile, manifestant leur refus d'être sacrifiés sur l'autel du fric et de la rentabilité à outrance — sur leur dos, — ne feraient-ils pas la chasse — comme les paysans du Midi l'ont fait avec les produits espagnols — aux véhicules japonais ou autres, que l'Etat, au nom du libéralisme avancé, laisse entrer par milliers et dizaines de milliers d'exemplaires en France... alors qu'il y a quelques mois, un modèle de voiture française était « interdit de séjour » au Japon, sous prétexte que la calandre « rappelait un dragon qui aurait pu effrayer les enfants... » ?

Pourquoi les travailleurs de l'automobile, comme leurs camarades de la sidérurgie, ne se fâcheraient-ils pas et n'embraseraient-ils pas le pays tout entier en édifiant des barricades à tous les carrefours ?... Et nul doute que tous les automobilistes se sentiraient solidaires !

Avant d'en arriver là, un autre chemin peut être choisi : celui du dialogue et celui de la raison.

Dialogue entre le patronat de l'automobile, les pouvoirs publics et les représentants des salariés. Pour nous, C.S.L., qui durant des années avons défendu l'outil de travail, l'emploi, le pouvoir d'achat des travailleurs de l'automobile, il n'y a pas d'ambiguïté : notre syndicalisme efficace, plébiscité par les salariés, qui a contribué au développement de cette industrie, est à même, aujourd'hui, de proposer et de discuter l'adaptation de l'automobile à la nouvelle conjoncture.

Les solutions : baisse des taxes sur les carburants, réduction de la T.V.A. « de luxe », des péages et des primes d'assurance, allégement du crédit... mesures qui relanceront les ventes, et donc la production. Et plus directement, en ce qui concerne la production : préretraite, aménagement des horaires, etc., mais aussi une redéfinition des règles de la concurrence visant à éliminer les pratiques de dumping.

La sidérurgie allemande s'est sortie de la crise grâce à la cogestion : les syndicats ont pris là des responsabilités parfois douloureuses. Il en sera de même en France. La C.S.L. est prête à assumer les siennes pour réussir la restructuration qui s'impose.

Enfin, notre pays et son industrie automobile ont une place à prendre dans certains créneaux où, actuellement, le pays se contente de « subir » les marques étrangères : machines-outils, motos, véhicules agricoles.

L'industrie automobile : c'est près de trois cent mille travailleurs chez les constructeurs, c'est aussi deux millions de salariés dans les industries annexes. Ils n'accepteront pas sans rien dire leur mise à mort.

Syndicat de participation, la C.S.L. en appelle au président de la République pour que, se posant en arbitre, il impose entre nous, le patronat et le gouvernement, cette négociation.

(*) Secrétaire général de la C.S.L.

● RECTIFICATIF. — Une erreur typographique a modifié les chiffres des immatriculations des voitures particulières que nous avons donnés dans notre article paru le 25 juillet, page 25. Nous avions dû imprimer : « *Les immatriculations* [ont baissé] *de 16,3 % (151 677 contre 181 286).* »

● PRECISION. — La Cour européenne de justice n'a pas déclaré illégal le système de commercialisation de quatre grands fabricants français de parfum, comme nous l'avions indiqué dans *le Monde* du 12 juillet, nous fait observer l'un d'entre eux. S'agissant des parfumeurs Guerlain, Rochas, Lanvin et Nina Ricci, la haute juridiction européenne avait été saisie par le tribunal de grande instance de Paris. Celle-ci, ayant à juger certaines pratiques commerciales reprochées aux parfumeurs précités, voulait connaître la portée de la lettre adressée aux intéressés par la Commission de la C.E.E. et dans laquelle la Commission déclarait n'avoir plus à intervenir à l'encontre de leur distribution sélective, modifiée conformément à sa demande.

La Cour européenne de justice répond que « *le droit communautaire ne fait pas obstacle à l'application des dispositions nationales interdisant le refus de vente même lorsque les contrats, invoqués pour justifier ce refus, ont fait l'objet d'un classement de la part de la commission* ».

● *1,4 milliard de dollars pour une unité de liquéfaction de charbon.* — Les Etats-Unis, la République fédérale d'Allemagne et le Japon vont signer, la semaine prochaine — selon le *Financial Times*, — les derniers contrats pour la construction d'une unité de liquéfaction de charbon, qui pourra traiter 6 000 tonnes de charbon par jour. Construite à Morgantown, en Ouest-Virginie, l'usine sera financée pour 50 % par les Etats-Unis, et pour 25 % chacun par le Japon et la R.F.A. L'unité utilisera un procédé mis au point par Gulf, qui sera le leader industriel côté américain. Mitsui prenant la tête de cinq sociétés japonaises, et Ruhrkohle étant chef de file côté allemand. L'usine devrait entrer en activité dès 1984.

● *La société Marie-Brizard et Roger International*, société holding du groupe Marie-Brizard, a pris le contrôle total de la société Pulco Ralli France, dont elle détenait déjà 50 % du capital. C'est en 1975 que Marie-Brizard a pris cette participation dans cette entreprise spécialisée dans la fabrication des jus de fruits et de sirops, appartenant alors à la famille Kalifa. Pulco Ralli France a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires de 39 millions de francs, le chiffre d'affaires du groupe Marie-Brizard s'élevant pour la même année à 262 millions de francs.

Une passe délicate pour la sidérurgie

(*Suite de la première page.*)

Mis à part les Bresciani, qui se moquent des accords, les sidérurgistes de la péninsule, dont le géant d'Etat Italsider, non seulement n'ont pas licencié comme ailleurs, mais augmentent même leur capacité de production. Une différence majeure, toutefois, avec la crise de 1976-1978 : partout les entreprises ont le dos au mur, ayant épuisé leurs dernières réserves, et vont s'efforcer de maintenir le niveau des prix, plutôt que les volumes.

Les perspectives ? Beaucoup de spécialistes sont pessimistes, n'entrevoyant de reprise qu'au deuxième semestre 1981, dans le meilleur des cas, avec, peut-être, une demande active en 1982 et 1983. Il va donc falloir tenir le coup pendant au moins un an et demi.

Voilà qui va compliquer la tâche des sidérurgistes français. Comme nous l'avons dit, ils n'ont pas de chance, la nouvelle crise compromettant leurs perspectives de rétablissement au moment même où ils espéraient en sortir, avec, toutefois, une différence de taille avec la crise précédente : si le retour à l'équilibre en 1981, comme prévu, est exclu, l'allégement des frais d'exploitation par fermetures d'usines et suppressions d'emploi a modifié du tout au tout la situation, avec des nuances selon les groupes.

Ainsi, Usinor apparaît le mieux placé, avec sa prédominance en produits plats (tôles) et ses grandes unités modernes, dont la productivité est comparable aux meilleures aciéries ouest-allemandes, notamment à Dunkerque. Sans doute ses résultats, qui étaient, enfin, équilibrés au premier semestre 1980, après les lourdes pertes antérieures, vont-ils redevenir négatifs, mais l'amélioration sera indéniable.

Tel ne sera sans doute pas le cas de Sacilor, qui ne fera pas mieux en 1980 qu'en 1979, où la perte d'exploitation atteignait 800 millions de francs environ. C'est qu'au départ la situation de Sacilor est plus difficile : moins de produits plats et davantage de produits longs plus concurrencés (poutrelles, barres), installations anciennes en pleine rénovation, prix de revient plus élevé pour la fonte et l'acier élaborés à partir de minerai lorrain, alors qu'Usinor dispose de minerai importé dans des usines côtières. Ces difficultés expliquent que M. Jacques Mayoux, président de Sacilor, réclame énergiquement le renforcement de la sidérurgie lorraine, allant jusqu'à demander une part plus importante dans la coopérative de production Solmer à Fos (actuellement à 50/50 avec Usinor) pour accroître ses capacités en produits plats, ce qui n'est pas du goût de M. Etchegarray, président d'Usinor, qui ferme à la fin du mois son aciérie de Denain.

Dans ces conditions, faut-il, comme M. Porcu, député (P.C.) de Meurthe-et-Moselle, redouter de nouveaux licenciements massifs (quinze mille au dire du parlementaire lorrain) ? C'est peu probable. Chez Usinor, le programme de suppressions d'emplois annoncé à la fin de 1978 et modifié en avril 1979 se poursuit, avec la fermeture de l'aciérie de Denain à la fin du mois (encore cinq cents personnes non reclassées), tandis qu'il reste encore deux mille six cents emplois à supprimer à Longwy d'ici l'été 1981, dont mille cent pour l'automne 1980 : aucune compression complémentaire n'est prévue.

C'est moins sûr chez Sacilor, qui poursuit son plan de huit mille cinq cents suppressions d'emplois d'ici à la fin de 1980, mais dont le président n'a jamais exclu qu'il pourrait être procédé à de nouveaux « *allégements gérables* » (*Le Monde* du 6 avril 1979) : le sort de l'usine d'Hagondange (deux mille personnes), qui ne devrait pas, en principe, être fermée avant 1983, est désormais en suspens. A vrai dire, le problème des sidérurgistes, pour l'instant, est plutôt de freiner les départs au titre de la convention sociale de 1979, qui permet la préretraite à partir de 50 ans dans certains cas.

Sur un plan plus général, et compte tenu de la nouvelle baisse d'activité en volume, qui va peser sur l'exploitation des sociétés, grevée par des frais fixes très lourds (60 % du chiffre d'affaires), il est à craindre que l'aide des pouvoirs publics (3 milliards de francs pour 1979, 1980 et 1981) soit insuffisante, et qu'une rallonge doive être apportée.

Le problème des aciers spéciaux

C'est ce même problème de l'aide publique qui rend plus difficile la restructuration de l'industrie des aciers spéciaux, entreprise depuis le début de 1979 et qui devait aboutir à la constitution de deux grands pôles, axés l'un sur Usinor, l'autre sur Sacilor, afin de permettre à ces groupes d'élaborer et de commercialiser toute la gamme des aciers. L'apport à Usinor par Creusot-Loire de son secteur « *produits longs* », et notamment de sa grande usine des Dunes, proche de l'aciérie de Dunkerque qui l'alimente partiellement en lingots, est pratiquement acquis : ce qui l'est moins, en revanche, c'est la rémunération de l'apport, 500 à 600 millions de francs, dit-on, que seul l'Etat peut fournir, Usinor, dont il est quasiment propriétaire, s'avérant hors d'état de le faire.

L'affaire se complique du fait que cet argent tombera dans l'escarcelle du groupe Empain-Schneider, et l'on sait que les relations ne sont pas bonnes entre les pouvoirs publics et le baron Empain, ce qui compromet l'indispensable renforcement de Creusot-Loire, pivot de la mécanique lourde française, qui doit reconstituer ses fonds propres fortement entamés par des pertes dépassant cinq cents millions de francs (*le Monde* du 28 mai 1980).

Quant au second volet de l'opération, à savoir l'apport à Sacilor d'Ugine-Aciers par PUK, sa mise au point est très délicate. Outre le problème financier de la rémunération de l'apport, toujours à la charge de l'Etat (pour les mêmes raisons), certaines questions ne semblent pas encore réglées. Sacilor, qui a déjà absorbé les Aciéries de Pompey il y a un an, voudrait renforcer le plan de charge, à la fois sur ses installations lorraines et celui de l'usine de Fos affecterait peu Ugine-Aciers, toujours déficitaire, et qui devrait être porté de 200 000 tonnes à un optimum de 400 000 tonnes. Cette augmentation devrait être compensée par des diminutions dans d'autres régions, notamment dans le centre, chez Creusot-Loire : sur 3 millions de tonnes de production, 400 000 tonnes sont jugées excédentaires, et trois ou quatre usines, réparties sur toute la France, devraient être fermées, avec des suppressions d'emplois à la clé.

En fait, la restructuration de l'industrie des aciers spéciaux n'est qu'un aspect du remodelage de la sidérurgie française en fonction des exigences de la nouvelle conjoncture, et les enjeux sont tels, les conséquences lointaines si graves, que l'on comprend les discussions et les hésitations des responsables.

FRANÇOIS RENARD.

LES GROUPES ARBED ET COCKERILL CRÉENT UNE FILIALE COMMUNE

La commission des communautés européennes vient d'autoriser les groupes luxembourgeois Arbed et le groupe belge Cockerill à créer une filiale commune, Galvanange S.A., à Dudelange, dans le Grand-Duché du Luxembourg.

Cette société sera spécialisée dans la production de tôles Galvanum — tôle revêtue d'un alliage zinc et aluminite — et de tôle aluminée. Dans un premier stade, sa production sera de 100 000 tonnes par an.

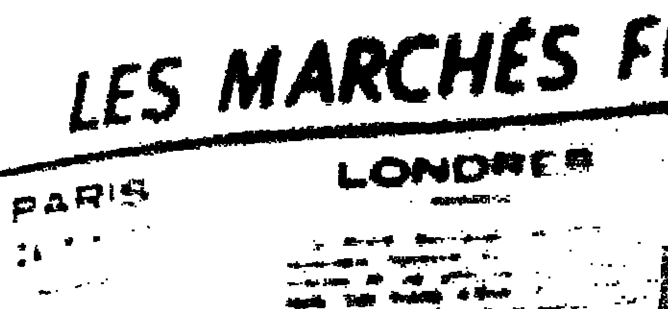
Le capital de la société Galvanange (200 millions de francs belges) sera souscrit pour moitié par chacun des deux groupes. L'investissement projeté est de l'ordre de 1,3 milliard de francs belges (180 millions de francs environ). — (A.F.P.)

Les banques françaises vont ramener leur taux de base de 13 % à 12,75 %

La décrue des taux d'intérêt en France, après la flambée du début de l'année se poursuit : le Crédit commercial de France et la Compagnie financière (d'Edmond de Rothschild) ramènent leur taux de base de 13 % à 12,75 %, dès le 25 juillet, une autre banque, Odier - Bungener - Courvoisier allant jusqu'à 12,70 % à partir du 1er août.

Cette réduction, qui va se généraliser dans les prochains jours, fait suite à une première diminution au début du mois de mai dernier (13 % contre 13,25 %). Elle est due à un nouvel abaissement du loyer de l'argent à court terme sur la place de Paris, qui a culminé à un peu moins de 14 % en mars 1980, pour revenir graduellement à 12 %, et même un peu moins ces derniers jours (11 5/8 % à 11 3/4 %), l'écart entre ce loyer et le taux de base des banques se creusant pour approcher de 1 %. Dans ces conditions, les établissements, qui avaient porté leur taux de base au niveau record de 13,25 % en mars dernier, contre 8,80 % en juin 1979, sont en mesure de réduire, très prudemment, les tarifs du crédit, qui restent encore historiquement très élevés.

De toute façon, les pouvoirs publics freinent la baisse générale du taux en France, malgré la chute observée aux Etats-Unis, où la Chase Manhattan a donné le signal d'une nouvelle diminution du taux de base (10,75 % contre 11 %). L'objectif primordial est de défendre le franc en assurant une rémunération élevée aux capitaux étrangers, et la Banque de France, maîtresse du marché financier, a les yeux fixés sur la politique de la Banque fédérale d'Allemagne de l'Ouest. Et celle-ci s'est refusée, une fois de plus et malgré les pressions, à diminuer son taux d'escompte, ce qui limite les initiatives françaises.



SOCIAL

UN SONDAGE DE L'OFFICE NATIONAL D'IMMIGRATION

Les Français répugnent encore à remplacer les travailleurs étrangers aux tâches les plus pénibles

Dans une question orale avec débat adressée à M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, M. Anicet Le Pors, sénateur (P.C.F.) des Hauts-de-Seine, s'est étonné, ces jours derniers, que le secrétaire d'Etat ait pu évoquer « une étude confidentielle de l'Office national d'immigration suggérant que le renvoi des travailleurs immigrés serait un remède au chômage, sans que cette étude ait été rendue publique, ce qui était pourtant la meilleure façon d'apprécier la validité de l'analyse réalisée ». Ce document interne, en date du 2 juin, vient seulement d'être publié.

Il s'agit, en fait, d'un simple sondage portant sur deux mille trois cent vingt-neuf postes de travail d'immigrés ayant accepté l'aide au retour dans douze départements. Il a été réalisé en deux temps, d'octobre à décembre 1979 et de janvier à avril 1980. Il concerne environ 11 % des aides au retour et un peu plus d'un millième de la population étrangère active.

Organisé à titre expérimental par l'Office national d'immigration (ONI), le sondage a été mené à partir des dossiers d'aide au retour réglés à l'étranger pour 4 556 travailleurs (sur environ deux millions d'immigrés actifs). Mais seulement 2 329 d'entre eux ont été observés, cela dans douze départements : Oise, Haut-Rhin, Savoie, Eure-et-Loir, Val-d'Oise, Seine-et-Marne, Jura, Seine-Maritime et les départements de la région Bretagne. Le sondage a été effectué tout d'abord par téléphone puis, ces derniers mois, au moyen de questionnaires adressés aux employeurs, dont plus de 75 %, nous a déclaré M. Jean-Ange Tomi, directeur de l'ONI, se sont montrés *« extrêmement coopératifs »* : il s'agissait d'indiquer comment les immigrés ont été remplacés.

Au 31 décembre 1979, le nombre des primes d'aide au retour, chômeurs et salariés confondus, enregistrées pour les douze départements, représentait 11,3 % du total général des paiements d'aide au retour. Parmi les 4 556 travailleurs étrangers dénombrés, ont été exclus de l'enquête : 906 chômeurs (soit 19,9 %), 33 intérimaires (0,7 %), 244 employés de maison (5,4 %), 706 salariés d'entreprises extérieures au département (15,5 %). D'autre part, les consultations n'ont pu être faites pour 321 travailleurs (7 %) dont les employeurs n'ont pas été joints (faillites, déménagements, etc.) et pour 17 travailleurs (0,4 %) dont les employeurs ont refusé de donner des informations. C'est pourquoi le sondage n'a porté que sur 2 329 travailleurs, soit 51,1 % des effectifs partis volontairement de 1 256 entreprises. S'il ne saurait être exhaustif, il apporte toutefois certaines indications.

En schématisant, on pourrait dire que, sur l'ensemble des postes de travail abandonnés par des immigrés bénéficiant de l'aide au retour, un tiers ont été occupés depuis lors par des Français, un tiers par de nouveaux travailleurs immigrés et un tiers supprimés (1). Sur 2 329 emplois libérés, 58 ont été *« laissés vacants »*, soit 2,5 % ; 1 401 ont été à nouveau pourvus (60,1 %) dont 732 par des Français (31,4 %) et 669 par des étrangers (28,7 %) ; mais 747 emplois ont été supprimés (32,1 %), et il n'y a pas de réponse précise pour 123 postes de travail (5,3 %). Le département le plus atteint par ces suppressions d'emplois est celui de la Seine-Maritime (53,4 % d'emplois supprimés) et le moins atteint, le Haut-Rhin (11,2 % d'emplois supprimés). Les activités les plus touchées sont, dans l'ordre décroissant des pourcentages : l'industrie du verre (79,4 %), la fonderie et le travail des métaux *(62,3 %), les industries diverses* (55,2 %), la construction électrique (43,5 %), le bâtiment et les travaux publics (39,6 %), la production et la transformation des métaux (37,7 %), l'agriculture (37 %).

Pour l'ensemble des douze départements, le taux de remplacement le plus élevé a été enregistré dans le Haut-Rhin (75,4 %) et le moins élevé dans l'Oise (52,6 %). Les remplacements les plus malaisés se situent dans le bâtiment et les travaux publics, la construction électrique et les industries diverses. Les remplacements par des Français sont légèrement supérieurs aux remplacements par des étrangers dans la catégorie des O.S. (54,9 % contre 45,1 %) et des ouvriers qualifiés (53,1 % contre 46,9 %). Mais dans la catégorie des manœuvres, le taux de remplacement par des étrangers est nettement supérieur à celui du remplacement par des Français (62,5 % contre 37,5 %).

En fin de compte, ce sondage semble indiquer que les Français ne sont pas près de remplacer les travailleurs immigrés aux tâches les plus ingrates. — J.B.

(1) Au 31 janvier 1980, dans les douze départements observés, plus de 30 % des postes de travail abandonnés par des immigrés se situaient dans le bâtiment et les travaux publics et environ 50 % concernaient des Portugais (contre environ 20 % d'Espagnols, moins de 10 % de Maghrébins et d'Africains et moins de 6 % dans chacune des autres nationalités). Sur les 2 329 bénéficiaires de l'aide au retour étudiés, 310 étaient manœuvres (13,3 %), 1 278 étaient O.S. (54,9 %), 741 étaient ouvriers qualifiés (31,8 %). Dans le seul bâtiment (744 travailleurs), la répartition était la suivante : 108 manœuvres (14,5 %), 171 O.S. (23 %), 465 ouvriers qualifiés (62,5 %). Pour l'ensemble des autres activités, les 1 585 travailleurs se répartissaient entre 202 manœuvres (12,7 %), 1 107 O.S. (69,8 %) et 276 ouvriers qualifiés (17,4 %).

ÉTRANGER

LA BUNDESBANK ASSOUPLIT SA POLITIQUE DU CRÉDIT SANS MODIFIER LES TAUX DIRECTEURS

Bonn. — La Bundesbank pourrait bien avoir pris, jeudi 24 juillet, un virage qui va la conduire à assouplir de plus en plus sa politique monétaire restrictive. Son conseil a décidé pour la première fois depuis deux ans de desserrer la liquidité bancaire tout en laissant inchangés les taux directeurs. La Banque centrale *ouest-allemande* va prendre dès lundi prochain en pension, pour une durée de vingt-cinq jours, des effets publics à long terme détenus par les banques, à des conditions avantageuses pour les emprunteurs : 9,2 % au lieu de 9,87 % jusqu'à maintenant. Fait notable, le nouveau taux est désormais inférieur à celui des avances sur titre « lombard » qui reste fixé à *9,5 %. L'escompte* demeure à 7,5 %

M. Pöhl, président de la Bundesbank, a justifié jeudi soir à la télévision le maintien du loyer de l'argent à son niveau décidé le 30 avril dernier, en rappelant que la lutte contre l'inflation (6 % d'une année sur l'autre) et le financement du déficit des paiements courants (9 milliards de deutschemarks au cours des cinq premiers mois de cette année, soit déjà presque autant qu'en 1979) restaient les deux objectifs de sa politique. Certes M. Pöhl a reconnu que l'activité se ralentissait outre-Rhin mais il a réfuté les arguments de ses nombreux détracteurs qui l'accusent de briser la croissance. Pour M. Pöhl, la R.F.A. ne basculera pas cette année dans la récession puisque le ministère de l'économie estime l'expansion du premier semestre entre 3,5 et 4 %. Une performance inattendue qui devrait permettre au P.I.B. ouest-allemand d'augmenter de 2,5 % sur l'ensemble de cette année.

Pourtant pour les milieux financiers ce refroidissement, favorable à une décélération des prix en fin d'année, devrait quand même pousser la Bundesbank à faire un geste à l'automne en abaissant ses taux. Cela pourrait être d'autant plus probable que la détente du loyer de l'argent *aux Etats-Unis* facilite une désescalade outre-Rhin.

● *Hausse des prix en Belgique.* Les prix à la consommation ont augmenté de 1,17 % de juin à juillet 1980, contre 0,34 % de mai à juin, a annoncé jeudi 24 juillet le ministère belge des affaires économiques.

De juillet 1979 à juillet 1980, la hausse de l'indice des prix à la consommation a été de 6,5 %. L'accélération enregistrée le mois dernier est imputable, selon les services du ministère belge, à l'augmentation du prix du carburant, au renchérissement des produits frais en raison du mauvais temps et à la hausse de la T.V.A. sur les alcools.

● *La Finlande a signé avec l'U.R.S.S. des contrats d'exportation* pour un montant de 2,4 milliards de marks finlandais de façon à rétablir la balance commerciale entre les deux pays, devenue déficitaire pour Helsinki à la suite de la hausse du prix du pétrole soviétique. Les commandes concernent neuf bateaux, d'une valeur totale de 1,8 milliard de marks, et des machines destinées à l'industrie papetière russe. Le déficit commerciale de la Finlande s'est élevé en 1979 à 2,7 milliards de marks, les échanges avec l'U.R.S.S. *sont estimés à quelque* 20 milliards de marks pour 1980.

TRANSPORTS

Pas d'argent pour assurer la phase finale de la formation des pilotes

L'Association des élèves pilotes de l'Ecole nationale de l'aviation civile nous a adressé la lettre suivante :

Un quart environ des cent-dix élèves pilotes de ligne formés par l'Ecole nationale de l'aviation civile exercent, faute de pouvoir entrer dans la carrière pour laquelle ils se sont préparés, des métiers de fortune.

En 1973, 1974 et 1975, Air France s'était engagé à embaucher ces élèves à l'issue de leur formation. C'était le principe de cette filière : adaptation de l'offre à la demande dans le cadre d'une formation d'Etat ouverte aux candidats de mathématiques supérieures.

Certes, les arrêtés ministériels relatifs à cette formation garantissent les engagements pris. Seulement, aucun délai n'est précisé. Du coup, Air France préfère attendre pour assurer la phase finale de la formation en repoussant l'échéance d'année en année.

Au mois de mars 1980, la situation semble s'améliorer : deux cent soixante-dix embauches au minimum dans les trois ans à venir. Les pilotes de l'ENAC n'y suffiront pas ; aussi de appels d'offres de pilotes professionnels sont-ils lancés par voie de presse.

Deux mois plus tard, la compagnie nationale se rétracte : aucune embauche pour l'année prochaine et très peu pour les suivantes.

Parallèlement, les crédits qui avaient été débloqués par le ministère des transports pour assurer la phase finale de la formation des élèves pilotes sont utilisés ailleurs. Sans ces crédits, les élèves resteront chômeurs.

Cette situation n'est pourtant pas sans solution. Si le marché de l'emploi stagne en Europe, ce n'est pas le cas dans certains pays du bassin méditerranéen, du Proche-Orient et d'Afrique.

Ainsi, la compagnie Royal Air Maroc (RAM), pourrait embaucher des pilotes de l'ENAC. Une vingtaine y ont déjà travaillé sur Boeing-727 deux ans avant d'être rappelés par Air France. Comme personne ne veut assurer la qualification sur Boeing-727, ces places seront perdues. Pourtant, le Boeing-727 est l'avion le plus vendu au monde. Il serait facile à la compagnie nationale d'assurer, comme prévu, sur cet avion de sa flotte, la fin de la formation des élèves qu'elle devra, de toute façon, embaucher.

L'exemple de la RAM n'est pas unique. Un certain nombre de compagnies étrangères — Luxair, ALIA — pourraient engager des pilotes français à condition qu'ils possèdent la qualification adaptée à leurs avions. Malheureusement, les responsables aéronautiques français ne semblent pas voir l'intérêt qu'il y a à placer des Français à l'étranger.

● *Tramways de Nantes : trois candidats.* — Trois sociétés françaises ont proposé le 23 juillet à Nantes de mettre à l'étude un prototype de tramways pour le marché national et international, indique la Société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération nantaise (SEMITAN).

Alsthom Atlantique, la Compagnie industrielle de matériel de transport (C.I.M.T.-T.C.O.), filiale de Matra et Franco-Rail et M.T.E. (Creusot-Loire) se sont associés afin de répondre à l'appel d'offre lancé en mars 1980

L'ANIMATION DES STATIONS

L'Opéra va-t-il descendre dans le métro ?

Pour assurer le service public dont elle a la charge, la R.A.T.P. se doit, avant tout, de mettre à la disposition des habitants de la région parisienne des transports en commun, commodes et sûrs. Mais cette tâche — très prosaïque — n'empêche pas la Régie d'essayer de donner à ses usagers *« sa part de culture, c'est-à-dire de rêve et d'ouverture au monde »*, pour reprendre l'expression de M. Pierre Bas, député R.P.R. de Paris.

Tel est le sens de la déclaration que fait M. Joël Le Theule, ministre des transports, au *Journal officiel* du 21 juillet, dans laquelle il donne une longue série d'indications, très précises, sur la politique culturelle qui est menée en sous-sol par la Régie. Le député du sixième arrondissement aurait voulu que, dans la foulée, les actions engagées jadis par André Malraux, notamment à la station Louvre, le gouvernement entreprenne *« une révision déchirante »* de sa politique à l'égard de la culture et de l'animation dans les *couloirs et les stations du métro.* A Mexico, pour la station Zocalo, des reproductions d'estampes anciennes du dix-neuvième siècle ne constituent-elles pas, note le député, *« une extraordinaire et parlante animation parfaitement valable et véritablement susceptible d'éduquer et de cultiver le public ? »*.

M. Le Theule rappelle au parlementaire que dès 1967, la station Franklin-D.-Roosevelt, sur la ligne numéro 1, était décorée d'une vingtaine d'interprétations originales en gemmaux de tableaux de peintres célèbres. Saint-Denis-Basilique fut, à son tour, « décorée », et, en 1978, la station Varenne devenait, grâce à de très belles copies de sculptures exposées au musée Rodin tout proche, la troisième « station-musée » du métro. D'autres opérations de mise en valeur du patrimoine historique ou culturel caractérisent l'environnement des stations Bastille, Champs-Elysées-Clemenceau ou encore Jussieu.

Dans le proche avenir, la Régie envisage avec la collaboration de la Ville de Paris, de *mettre en place aux stations* Saint-Paul et Simon-Bolivar des vitrines ou des panneaux qui évoquent respectivement le quartier du Marais et la vie du grand « libertador » d'Amérique latine. Des projets sont en préparation pour les stations Gobelins et Iéna, et des contacts ont été noués avec la conservatrice du musée Guimet.

Au chapitre de l'animation, la R.A.T.P. a organisé, notamment depuis trois ans, une douzaine de manifestations autour de la sculpture, la musique, la peinture, la poésie, la danse et le *cinéma. Coût : 2 millions de* francs par an environ.

L'année 1980 est marquée par une exposition sur la poésie, un festival de marionnettes, un festival du mot sur le thème « cent ans de slogans », des concerts de musique classique, une exposition de photographies sur la Chine et le salon des dessinateurs humoristes de la presse.

Pour les années suivantes, d'autres projets sont envisagés. C'est ainsi que le ministre des transports annonce qu'une opération d'animation importante pourrait être organisé avec le concours du Théâtre national de l'Opéra.

P.T.T.

● *Décentralisation aux postes.* Les P.T.T. vont installer en 1983 deux nouveaux services en province. Le service de maintenance des installations postales (SEMIP, cent quatre-vingt-dix emplois) sera « déménagé » à Saint-Nazaire et le service de recherche technique des postes (SRTP, deux cent soixante emplois) à Nantes.

Ces opérations de décentralisation s'ajoutent à celles déjà réalisées a ucours des vingt dernières années. Ainsi le CNET (Centre national d'études des télécommunications, mille quatre cents agents) a, notamment, été installé à Lannion et Grenoble, la direction des télécommunications du réseau national (cinq cents agents) à Toulouse, l'imprimerie des timbres-poste (sept cents employés et cadres) à Périgueux.

● *Paris : manque d'effectifs dans la poste.* — La fédération C.G.T. des P.T.T. qualifie de « catastrophique » la situation dans les bureaux de poste de Paris en juillet pour ce qui est des *effectifs. Plusieurs* dizaines de postes de travail à la distribution du courrier, aux guichets, dans les services de départ du courrier ne sont pas assurés, estime le syndicat, pour qui les choses vont s'aggraver au mois d'août dans la capitale. Cette aggravation entraînera la suppression de distributions, la limitation des heures d'ouverture de certains guichets : le départ du courrier ne serait plus assuré après 17 h. 30 à compter du 28 juillet, et le relevage des boîtes aux lettres serait supprimé le dimanche.

ENVIRONNEMENT

A PROPOS DE...

Délinquance écologique

M. François Delmas, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'environnement et du cadre de vie, a, le 24 juillet, présenté un rapport sur la lutte contre les infractions dans le domaine de l'environnement.

Ce rapport a été établi par une commission interministérielle créée en septembre 1978. Déposé en décembre 1979, il a été approuvé dans son intégralité par les différents ministères intéressés.

Les auteurs du rapport ont tenu tout d'abord à souligner la spécificité de la *« délinquance écologique »* qui ne relève pas de la malhonnêteté au sens général du terme. En outre, ils estiment que la police en matière d'environnement est confiée à un trop grand nombre de services techniques (pêches, chasses, eaux...) et pas assez, en revanche, à la police, la gendarmerie nationale et les polices municipales.

Enfin, ils relèvent que les sanctions appliquées en matière d'infractions à l'environnement sont inadaptées et qu'elles se résument en général à une amende *« dérisoire par rapport à la faute commise »*.

La commission, présidée par M. Jacques Jung, inspecteur général de l'environnement, propose en premier lieu de mettre de l'ordre et de la clarté dans la présentation des textes auxquels doivent se référer les juges. A ce sujet, M. Delmas a estimé que l'essentiel n'est plus aujourd'hui *« de faire des textes, mais de les faire appliquer »*. Un inventaire des infractions en matière d'environnement, avec les sanctions pénales encourues, a *été dressé à cet effet* par la commission.

Pour ce qui est des sanctions, les experts estiment qu'il est beaucoup plus intéressant de condamner un prévenu à réparer les dégâts qu'il a occasionnés que de lui faire payer une amende. Ce genre de sanctions a, en effet, une valeur exemplaire et *« éducative »* pour l'intéressé et le public.

A plus longue échéance, la commission souhaite que la protection de l'environnement soit intégrée à celle de l'ordre public, afin de faciliter l'intervention des *maires*, des polices municipales, des forces de police et de gendarmerie.

LE POMPAGE DES SOUTES DU « TANIO » COMMENCERA LE 10 AOUT

L'opération de mise en place d'une colonne de 120 mètres pour le pompage des 10 000 tonnes de pétrole que contiennent encore les soutes de la partie avant du *Tanio*, immergé par 87 mètres de fond depuis le 7 mars dernier, à 50 kilomètres au nord de l'île de Batz, dans le Finistère, a commencé le 24 juillet. Remorquée à partir de Cherbourg, la colonne est arrivée à proximité du *Witch-Queen*, bâtiment de base de la société marseillaise Comex chargée du pompage.

La mission délicate entreprise par les plongeurs de cette société consiste à redresser la colonne à la verticale et à l'arrimer au fond à proximité de l'épave. Des ballasts sont ouverts progressivement par les plongeurs pour que la colonne s'enfonce peu à peu dans la Manche.

Les techniciens installeront ensuite dans cette colonne les tuyauteries qui permettront d'introduire dans les soutes du *Tanio* de l'eau chaude pressurisée, émulsion sera pompée jusqu'à la surface et recueillie dans un pétrolier.

L'opération de pompage proprement dite devrait débuter vers le 10 août, pour se terminer avant la grande marée d'équinoxe, c'est-à-dire avant la fin du mois de septembre.

● *Eaux polluées à Houlgate.* — Une centaine de personnes ont été légèrement indisposées, depuis le début de la semiane, après la pollution des sources phréatiques alimentant la station de Houlgate, dans le Calvados.

Les pluies, tombées abondamment sur le littoral normand, ont drainé d'importantes quantités de boue qui ont souillé les sources souterraines et l'usine de traitement de Houlgate n'a pu filtrer toutes ces impuretés.

CIRCULATION

● RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé « La Courtine, on ferme ! » (*le Monde* du 23 juillet), nous aurions dû imprimer : « ...*le camp militaire abritait huit mille à dix mille hommes par mois* », et non pas « *cent mille* », comme une coquille nous l'a fait écrire.

LES MARCHÉS F

PARIS

LONDRES

OURSE DE PARIS - 24 JU



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 JUILLET

La hausse s'accélère

Comme de coutume, mais de manière assez importante, la première séance du nouveau mois boursier, qui s'ouvrait ce jeudi au palais Brongniart, a été bonne, des acheteurs reprenant le chemin de la Bourse. Leur nombre est certes resté assez limité, mais, celui des vendeurs l'étant encore plus, l'indicateur instantané a pu terminer en progrès de 1,2 % environ.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par U.I.S. (+ 5,5 %), Paris-France (+ 4,6 %), Printemps (+ 4,5 %), Esso (+ 4,3 %) et C.G.I.P. (+ 4 %). On le voit, celles-ci ont été relativement modérées, mais très nombreuses, puisqu'on en relevait près de cent cinquante à terme, contre une quarantaine de baisses environ.

Les plus touchées ont été Kléber (— 6 %), Bail Investissement (— 3 %), Valéo, Chiers et Sanofi (— 2 %).

Autour de la corbeille, on expliquait ce mouvement par des considérations techniques — les opérateurs ont quatre semaines de crédit devant eux, et peuvent toujours revendre en cours de mois, — et aussi par l'espoir d'un « bon » indice des prix pour le mois de juin.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or sont restées bien orientées, malgré le léger recul du métal à Paris. Le lingot est en effet revenu de 82 950 francs à 82 600 francs, soit 636,50 dollars l'once. Mais, d'une part, le volume des transactions est resté très étroit (7 millions de francs environ), et le napoléon a, lui, continué sa progression (+ 2,90 francs à 738 francs) et, d'autre part, les cours de l'or se sont montrés très résistants à Londres. C'est, en définitive, le seul marché qui compte...

Le taux de l'argent placé en reports a été fixé à 9 7/8 % pour juillet contre 11 3/8 % en juin.

LONDRES

Le Stock Exchange est calme et incertain vendredi matin, les industrielles et les pétroles sont irréguliers. Les fonds d'Etat sont stables et les mines d'or progressent légèrement.

Or (ouverture) (dollars) 632 50 contre 643 ..

VALEURS	CLOTURE 24/7	COURS 25/7
Beecham	152 ...	152 ..
British Petroleum	348 ...	350 ...
Courtaulds	68 ...	68 ...
*De Beers	10 1/16	10 3/16
Imperial Chemical	372 ...	372 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	470 ...	471 ..
Shell	426 ...	418 ...
Vickers	138 ...	138 ...
War Loan 3 1/2 %	33 5/8	32 5/8
*West Driefontein	88 1/2	89 1/2
*Western Holdings	78 3/4	80 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SCHLUMBERGER. — Le bénéfice net du second trimestre de l'exercice en cours s'est établi à 234 millions de dollars (+ 46 %), ce qui porte à 425 millions de dollars le résultat semestriel (+ 47 %).

Cie GENERALE DES EAUX. — La compagnie augmente son capital de 414,75 millions de francs à 553 millions. Une action gratuite pour trois anciennes sera distribuée cet automne.

I.T.T. — Le bénéfice net par action du deuxième trimestre de 1980 s'est établi (selon les résultats préliminaires et avant expertise comptable) à 44 cents contre 1,11 dollar un an plus tôt. Une perte de changes évaluée à 1,05 dollar par action contre 0,31 un an plus tôt a été enregistrée.

APPLICATION DES GAZ. — Le premier semestre de l'exercice au 30 juin 1980 s'est soldé par un bénéfice (avant impôts) de 23 millions de francs contre 13,46 millions un an plus tôt.

S.C.O.A. — Le résultat net consolidé des six premiers mois de l'exercice s'établit en perte de 21,7 millions de francs contre une perte de 47,6 millions un an plus tôt (dont 14 millions de plus-values de cession et 5 millions de reprise de provisions).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/7	25/7
1 dollar (en yens)	224 ..	224 90

NEW-YORK

Léger repli.

L'abaissement à 10 3/4 % du prime rate (taux de base) de la Chase Manhattan et de la Chemical Bank a été très bien accueilli autour du Big Board. Mais, d'une part, cette nouvelle étape dans la désescalade des taux d'intérêts était attendue et anticipée, et, d'autre part, les pressions des vendeurs étaient encore trop fortes pour permettre à l'indice Dow Jones de monter.

Celui-ci s'est donc effrité (de 2,47 points à 926,11) et, sur 1 889 valeurs cotées, 791 ont encore reculé, 678 ont monté et 420 sont restées inchangées.

Le volume des transactions a porté sur 42,42 millions d'actions contre 46,10 millions, malgré une légère augmentation de la participation des institutionnelles (627 « paquets » d'au moins 10 000 actions ont été échangés contre 613 la veille).

VALEURS	COURS 23/7	COURS 24/7
Alcoa	67 1/8	67 ...
A.T.T.	52 3/4	52 7/8
Boeing	39 ...	38 7/8
Chase Manhattan Bank	44 ...	44 1/4
Du Pont de Nemours	44 3/4	44 5/8
Eastman Kodak	56 1/4	58 5/8
Exxon	71 7/8	71 1/4
Ford	27 3/4	26 7/8
General Electric	54 3/8	54 ...
General Foods	30 1/2	30 1/8
General Motors	51 3/8	50 1/4
Goodyear	15 ...	15 ...
I.B.M.	64 7/8	64 7/8
I.T.T.	30 1/8	30 1/4
Kennecott	30 1/8	28 3/4
Mobil Oil	78 3/8	78 3/4
Pfizer	40 7/8	40 1/2
Schlumberger	125 5/8	126 3/4
Texaco	39 1/4	39 1/8
U.A.L. Inc.	19 5/8	19 1/4
Union Carbide	47 1/8	48 3/8
U.S. Steel	22 ...	21 7/8
Westinghouse	26 ...	25 ...
Xerox	56 1/2	56 7/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	23 juil.	24 juil.
Valeurs françaises	105,9	107,3
Valeurs étrangères	110,4	111,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107,7	108,3

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 25/7 ... 11 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 24 JUILLET - COMPTANT

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 036	4 033	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	232 840	232 230	224	236 ...
Belgique (100 F)	14 516	14 523	13 930	14 60
Pays-Bas (100 fl.)	212 150	212 370	205	216 ..
Danemark (100 krd)	75 810	75 825	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 120	84 070	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 634	9 636	9 30	9 900
Italie (1 000 lires)	4 878	4 883	4 75.	5 100
Suisse (100 fr.)	252 230	252 750	246	258 ...
Suède (100 krs)	98 210	98 130	95 500	101 ..
Autriche (100 sch.)	32 720	32 725	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 697	5 692	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 290	8 290	8 10.	9
Canada ($ can 1)	3 504	3 497	3 420	3 650
Japon (100 yens)	1 800	1 8 5	1 740	1 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24.7
Or fin (kilo en barre)	82500	82400 ..
Or fin (en lingot)	82950	82600 ..
Pièce française (20 fr.)	735 10	738 ..
Pièce française (10 fr.)	392	390 ..
Pièce suisse (20 fr.)	600 10	610 ..
Pièce latine (20 fr.)	601 ..	608 ..
Souverain	762	766
Pièce de 20 dollars	3600 40	3856 .
Pièce de 10 dollars	1430	1405 ..
Pièce de 5 dollars	851 ..	825 ..
Pièce de 50 pesos	3450	3460 ..
Pièce de 10 florins	595 10	580 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

50 morts le 8 janvier 1979 dans la baie de Bantry

Le rapport sur l'incendie du pétrolier français « Bételgeuse » est rendu public par le gouvernement irlandais

Le gouvernement irlandais rendra public, ce 25 juillet à 18 heures, le rapport que lui a remis la commission officielle d'enquête créée après l'incendie du pétrolier français Bételgeuse *dans la baie de Bantry. La commission a commencé de travailler le 18 mai. Ses conclusions, encore sous embargo au moment où nous écrivons, mettraient en cause à la fois l'armateur et les responsables du terminal pétrolier.*

Dimanche 7 janvier 1979 ; l'île de Whiddy dans la baie de Bantry, au sud-ouest de l'Irlande. Le *Bételgeuse*, un pétrolier de 121 000 tonnes, armé par la compagnie Total, Compagnie française de navigation, est en train de décharger sa cargaison dans le centre de stockage international installé et géré à cet endroit depuis 1969 par la multinationale américaine Gulf Oil.

Vers minuit trente, les deux tiers environ du pétrole arabe que contenait le navire ont déjà quitté les soutes. C'est à ce moment qu'après une ou deux explosions — le fait reste imprécis — une gigantesque déflagration éclate à bord du *Bételgeuse* qui s'enflamme aussitôt. « *Des flammes hautes de 200 mètres, un véritable enfer* », déclarent les témoins. Des vitres auront été soufflées jusqu'à 15 kilomètres de l'île de Whiddy. Le pétrolier brûlera durant toute la journée de mardi et il faudra attendre plusieurs heures avant d'être assuré que le sinistre ne s'étendra pas aux installations de stockage et faire le compte des victimes. Cinquante personnes auront trouvé la mort dans l'incendie : sept Irlandais, un Anglais, quarante membres de l'équipage, l'épouse du cuisinier et un ingénieur, ces derniers tous Français.

L'émotion et les réactions sont aussitôt très vives sur place (le premier ministre irlandais se rend immédiatement à Bantry) et en France. Le chef de l'Etat demande au ministre des transports, M. Joël Le Theule, de « *faire toute la lumière sur la catastrophe* ». Les syndicats de marins, des députés, notamment ceux de Bretagne dont été originaires vingt-cinq des victimes, exigent explications et enquêtes. n point retient particulièrement l'attention. Le *Bételgeuse* n'était pas équipé du système de sécurité qui permet d'insuffler dans les réservoirs en cours de déchargement des gaz inertes (c'est-à-dire contenant moins de 6 % d'oxygène) qui prennent la place des gaz de pétrole réputés très inflammables. Seuls, en effet, les pétroliers de plus de 200 000 tonnes ont reçu depuis 1969 cet équipement. « *Tous les super-tankers de la Compagnie française de navigation possèdent ce dispositif*, expliquent les responsables de Total, *et les gros pétroliers français l'ont aussi.* »

Autres précisions données par Total : le *Bételgeuse* construit aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, et mis en service en 1968, « *était comme tous les navires de la compagnie régulièrement entretenu et possédait tous les certificats internationaux de classification et de sécurité* ». Mais on rappela aussi que le *Bételgeuse* avait fait escale à Philadelphie en 1976 et en février 1977. Il avait fait l'objet d'observations de la part des autorités américaines qui ont pris, unilatéralement, des prescriptions rigoureuses concernant la sécurité des pétroliers. Lors de sa seconde escale, le *Bételgeuse* avait dû payer une amende de 100 dollars pour avoir réparé, trop sommairement, aux yeux des Américains, deux fuites de tuyauteries. Chaque fois, le navire français avait exécuté les prescriptions locales, affirme la compagnie.

La polémique devait rebondir quatre mois plus tard lorsqu'un expert britannique, haut responsable de l'industrie pétrolière, mais qui voulut conserver l'anonymat, déclara à Londres que l'explosion du navire s'expliquait par une erreur dans la chronologie des opérations de délestage, d'où des pressions excessives sur les cuves et la coque. Total réagit aussitôt vivement devant ces informations « *prématurées et choquantes* », même attitude de la part des syndicats. Le ministère des transports « *s'étonna* », lui aussi, officiellement de ces informations intervenant au cours d'une procédure judiciaire en *cours et demanda à l'Etablissement national des Invalides la* marine (ENIM) de se porter partie civile pour avoir accès à toutes les pièces du dossier.

Ces pièces, on devrait les trouver dans le rapport de la commission d'enquête irlandaise, qui, on peut s'y attendre, devrait relancer les procédures judiciaires toujours complexes dans le domaine maritime, où les responsabilités sont multiples et, bien entendu, la polémique.

LES PRIX N'ONT AUGMENTÉ QUE DE 0,6 % EN JUIN

La hausse des prix de détail s'est nettement ralentie en France au mois de juin. L'indice des prix à la consommation *n'a augmenté* que de 0,6 %, contre 0,9 % en mai et 1,2 % les deux mois précédents. C'est le meilleur indice depuis dix-huit mois (0,5 % en décembre 1978). La hausse annuelle s'établit à 13,5 % et pour le premier semestre les prix ont augmenté de 7,1 %. En juin, les prix des produits alimentaires, des produits manufacturés, de l'habillement textile et des services ont augmenté *uniformément de 0,6 %*.

Ces bons résultats seront cependant suivis en juillet d'un très mauvais indice. Outre la pleine répercussion de la hausse des prix des produits pétroliers (3 centimes par litre à compter du 14 juin), il englobera, en effet, les multiples hausses intervenues au cours du mois de juillet (automobile, pain, transports S. N. C. F. et R. A. T. P., cotisations *d'assurance-maladie, loyers, médicaments*, pneus, etc.). L'indice d'août sera lui aussi médiocre, puisqu'il répercutera pour partie les augmentations du 15 juillet. De plus, une nouvelle hausse des prix des produits pétroliers — même si l'érosion du dollar contrebalance pratiquement les relèvements décidés par les pays producteurs pour le 1er juillet — et de ceux du gaz (retardée pour cause d'indice) ne sont pas à exclure.

Malgré ce mauvais été qui succédera au bon printemps de mai et de juin, les experts en conjoncture prévoient presque tous un ralentissement du rythme de l'inflation. De semestre à semestre, la hausse, qui est actuellement de 7,1 %, devrait, pense-t-on au ministère de l'économie, diminuer régulièrement (le mauvais indice de juillet étant inférieur au 1,9 de janvier) pour atteindre 5,5 % à la fin de l'année.

Autre sujet de satisfaction pour M. Monory, l'évolution du premier semestre 1980 par rapport au second semestre de 1979 est plus favorable en France que dans les pays voisins. Le rythme de l'inflation s'est accéléré de 1,1 % en France contre 1,7 % *en Allemagne fédérale et* près de 3 % au Japon.

La « session d'urgence » des Nations unies

Le débat sur la Palestine met en évidence les divergences entre Washington et les Neuf

De notre envoyé spécial

Nations unies. — Les hasards du calendrier ont fait que les Etats-Unis et la Communauté européenne, par la voix de M. Thorn (Luxembourg), président du conseil des Neuf, sont intervenus le même jour, jeudi 24 juillet, à la « session spéciale d'urgence » de l'assemblée générale des Nations unies *sur la* Palestine. Cette coïncidence a permis de mesurer les divergences entre Washington et les Européens.

M. Vanden Heuvel, représentant adjoint des Etats-Unis, a mis en doute l'utilité de la session, ainsi que des « *innombrables résolutions* » votées sur le même sujet, ce que s'est gardé de faire M. Thorn. M. Vanden Heuvel a estimé que les déclarations « *qui ne prennent pas en considération les droits légitimes des deux parties en présence ne peuvent pas être la base de négociations* ».

Il a fait un éloge mesuré du processus de Camp David, affirmant qu'il s'agissait d'un premier pas important, même si les Etats-Unis restent conscients que la route est longue. « *Les opposants à Camp David ont-ils une meilleure solution à proposer ?* », a-t-il demandé. Selon lui, les projets de ces derniers n'offrent pas une « *alternative réaliste* », parce qu'ils ne tiennent compte que des intérêts d'une seule partie et oublient l'unique texte à partir duquel un règlement pourrait être réalisé au Proche-Orient : la résolution 242 du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967.

M. Thorn, en revanche, s'est borné à un coup de chapeau distant à l'égard de la dynamique de Camp David, en affirmant que les Neuf « *sont déterminés à favoriser toutes les initiatives positives, d'où qu'elles viennent* ». Il a rappelé, à l'agacement des Américains, qui jugent cette démarche intempestive, que la Communauté souhaitait, comme elle l'a annoncé à Venise, « *s'engager dans la recherche d'une solution de paix* ». Les Neuf ont donc « *décidé de prendre les contacts nécessaires* » afin de « *déterminer la forme que pourrait prendre une initiative de leur part* ».

Le contraste était grand également à propos de la résolution 242 (qui prône le retrait israélien mais ne traite des Palestiniens qu'en tant que « *réfugiés* »). Certes, les Neuf « *continuent de soutenir vigoureusement* » ce texte, mais ils le jugent « *insuffisant, notamment en ce qui concerne le peuple palestinien* ». De la même façon, M. Thorn a affirmé que « *les colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie représentent un obstacle grave au processus de la paix* » et a condamné tout changement de statut de Jérusalem alors que le représentant américain n'en a soufflé mot.

Associer l'O.L.P. aux négociations ?

Enfin, et c'est peut-être la différence majeure, M. Thorn a rappelé la prise de position des Européens, à Venise, en faveur de l'« *association de l'O.L.P.* » aux négociations. L'organisation palestinienne *n'était pas* mentionnée directement par M. Vanden Heuvel, qui préférait évoquer entre autres les « *attaques terroristes* » auxquelles l'Etat hébreu doit faire face.

La conclusion du discours du représentant européen était cependant de nature à rassurer les Etats-Unis et leurs alliés israéliens. M. Thorn prônait l'« *instauration d'un climat de confiance* » (c'est-à-dire la renonciation à tous les extrémismes) et estimait que le projet de résolution sur la Palestine, qui circule actuellement à l'initiative des pays arabes non alignés, « *ne paraissait pas de nature à contribuer à la recherche d'une solution d'ensemble juste et durable* ». Bref, les Européens se préparaient à s'abstenir lors du vote final, ce dont personne, au fond, n'avait jamais douté.

Une autre intervention méritait de retenir l'attention, celle de la Chine, qui a gardé jusqu'ici un « profil bas » sur le Proche-Orient. Après les propos d'usage sur la « *politique impérialiste et colonialiste d'agression* », qui est, selon lui, à l'origine de la « *question palestinienne* » et sur la nécessité du retrait israélien, le représentant de Pékin glissait une phrase discrète *sur* « *le droit pour tous les pays du Proche-Orient à l'indépendance et à l'existence* », qui a dû faire dresser l'oreille des Israéliens. Il est vrai que la formulation de M. He Xing était pour le moins alambiquée. Il faisait allusion à la position de « *nombreux pays et organisations qui sont profondément préoccupés par la paix* », ajoutant que cette attitude « *méritait attention et exploration* ».

Le délégué chinois saluait au passage les efforts des Européens et poursuivait par une critique de l' « *autre super-puissance* » (l'U.R.S.S.) qui « *pratique une double politique au Proche-Orient* », essayant âprement de maintenir l'état de « *ni guerre ni paix* », afin de pêcher en eaux troubles, de contrôler des positions stratégiques et des ressources pétrolières et de réaliser ainsi *son but stratégique d'* « *encerclement de l'Europe* ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les États-Unis ne s'opposent pas à la vente par la France d'uranium à l'Irak

Washington (*A.F.P.*). — *Les Etats-Unis ne s'opposeront pas à la livraison par la France d'énergie nucléaire à l'Irak mais tenteront de s'assurer que cette fourniture n'accroîtra pas les risques de prolifération des armes nucléaires, apprend-on, vendredi 25 juillet, de sources gouvernementales à Washington.*

La vente d'uranium n'a rien d'irrégulier, précise-t-on. On rappelle, d'autre part, qu'en 1975, la France avait signé un accord aux *termes duquel elle s'était* engagée à vendre à l'Irak un petit réacteur nucléaire de recherche et le combustible nécessaire au fonctionnement de ce dernier. L'Irak est signataire du traité de non prolifération nucléaire.

Les Etats-Unis souhaiteraient que la France livre l'uranium enrichi en petites quantités, de sorte que l'Irak ne puisse pas fabriquer de bombes. Ils souhaiteraient aussi que la France exerce un contrôle physique sur l'utilisation des déchets du réacteur et empêche l'Irak de les stocker sur son propre territoire.

[Le souhait des Etats-Unis correspond aux intentions affichées du gouvernement français qui a précisé que « tant le fonctionnement du réacteur que son alimentation en combustible » s'inscrivent dans le cadre de l'accord franco-irakien de 1975. Celui-ci prévoit que les « matières, l'équipement et les installations reçues, ainsi que les matières nucléaires produites » ne doivent pas être « employées de manière à servir à des usages militaires ou pour la fabrication de dispositifs nucléaires explosifs » et sont soumis sur le territoire irakien aux contrôles de l'A. I. E. A. Par ailleurs, il a été précisé que la livraison de réserves de combustibles n'est pas prévue par le contrat.]

L' « affaire Poniatowski »

LES MEMBRES R.P.R. DE LA COMMISSION SPÉCIALE AFFIRMENT LA SOLIDARITÉ DE LA MAJORITÉ

Les membres R.P.R. de la commission spéciale de l'Assemblée nationale, chargée d'examiner la demande de traduction en Haute Cour de M. Poniatowski, protestent contre les commentaires qui ont suivi la dernière réunion de la commission le 23 juillet (*le Monde* du 24 juillet). Trois d'entre eux (1), MM. Rivièrez, Krieg et Tiberi, s'étaient déclarés favorables à une nouvelle séance de travail de la commission (décision qui allait à l'encontre des souhaits de M. Poniatowski). Dans une déclaration commune publiée jeudi 24 juillet, MM. Foyer, Rivièrez, Krieg et Tiberi « *s'élèvent avec indignation contre les propos qui auraient été tenus à la suite de la séance de la veille et selon lesquels une division serait apparue à l'intérieur du R.P.R. et au sein de la majorité* ».

Ces députés soulignent que, « *au cours d'une suspension, les commissaires de la majorité s'étaient mis d'accord pour fixer la prochaine séance au 8 octobre 1980 et prévoir diverses auditions ;*

» *Qu'à la reprise de séance, M. Longuet, rapporteur, a lui-même présenté cette proposition qui a recueilli l'accord unanime de la commission.* »

Ils concluent : « *Toute déclaration contraire d'un membre de la commission relève, en conséquence, de la plus haute fantaisie.* »

(1) La commission spéciale compte cinq commissaires membres du R.P.R. : MM. Foyer, Rivièrez, Krieg, Tiberi et Séguin. M. Séguin était absent le 23 juillet et avait donné mandat à M. Tiberi.

De juin 1979 à juin 1980

PLUS D'UN DEMI-MILLION DE CHOMEURS SUPPLÉMENTAIRES DANS LA C.E.E.

Après avoir connu un recul en mai, le chômage dans la Communauté a retrouvé, en juin, son niveau d'avril avec 6 221 800 demandeurs d'emploi, soit une augmentation de 2,3 % par rapport à mai (138 200 chômeurs supplémentaires). En un an, la hausse du chômage dans l'Europe des Neuf est de 9,6 % (avec 547 200 demandeurs d'emploi en plus), et le phénomène frappe aujourd'hui 5,7 % de la population active des pays membres contre 5,2 % en juin 1979.

De mai à juin 1980, l'évolution du chômage dans la C.E.E. a été différente, en données observées, selon les Etats : on a enregistré une baisse en France (— 3,1 %), au Danemark (— 0,8 %), en Italie (— 0,2 %) et en Belgique (— 0,2 %) et une nette augmentation au Royaume-Uni (+ 10 %), aux Pays-Bas (+ 8 %) et, à *un degré moindre* en Irlande (+ 3,2 %), au Luxembourg (+ 1,9 %) et en R.F.A. (+ 1,9 %).

Mais, en un an, seule cette dernière connaît une stabilisation du chômage par rapport à la population active (3 %). Tous les autres pays enregistrent une hausse, la plus forte étant constatée au Royaume-Uni et en Irlande, dont les taux de chômage passent respectivement de 5,2 % à 6,4 % et de 7,7 % à 8,5 %. Ce taux est, pour la France, de 5,9 % en juin 1980 contre 5,6 % en juin 1979.

Me JACQUES ISORNI A L'ILE D'YEU

Me Jacques Isorni, ancien député de Paris, président d'honneur de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain, a pris la parole mercredi 23 juillet à l'île d'Yeu sur la tombe de l'ancien chef de l'Etat français. Il a souhaité que « la France *soit lavée de ce péché* » que fut, selon lui, la condamnation de Philippe Pétain, et il a ajouté :

« *Nous le demandons solennellement, en dehors de toute polémique, et pour le prestige de la France, à tous ceux qui, bientôt, solliciteront de leurs concitoyens l'honneur et les responsabilités du pouvoir suprême. Nous écouterons leurs réponses. Nous écouterons même ceux qui ne répondront pas.*

» *Et cela n'ira pas sans conséquences.*

» *Mais, si malgré la modération de notre appel, malgré le constat qu'il exprime, la foi, la reconnaissance, la piété même de millions de Français parmi lesquels tant d'anciens combattants, et ceux de Verdun qui s'en vont inexorablement, nous devions connaître le refus, je renouvelle ici, dans ce cimetière au bord de l'océan, le serment intérieur qui fut le mien à la mort de Philippe Pétain, nous ne nous inclinerons jamais.* »

UN MILITANT DU F.L.N.C. EST IMPLIQUÉ DANS UNE ESCROQUERIE A L'ASSURANCE

L'incendie criminel qui a gravement endommagé un magasin de Casamozza (Haute-Corse), dans la nuit de lundi 21 juillet (« le Monde » du 22 juillet) avait été organisé par les propriétaires du magasin, MM. Alexandre Michel et Mathieu Albertini. Cet incendie devait permettre une escroquerie à l'assurance de quelque 500 000 F.

Deux hommes, MM. François Taddei, vingt-deux ans, et François Verduri, vingt-quatre ans, avaient accepté de mettre le feu contre le paiement d'une somme de 30 000 F. M. Verduri, grièvement brûlé dans l'incendie, est mort mercredi 23 juillet, à l'hôpital Edouard-Herriot, à Lyon.

M. Taddei, qui s'est constitué prisonnier quelques heures après les faits et a permis la découverte de l'affaire, après plusieurs confrontations avec les propriétaires du magasin, est un militant autonomiste corse connu. Interpellé à Bastelica le 8 janvier dernier pour sa participation à la séquestration du commandant Bertolini, il avait été présenté à M. Jean-Claude [illegible], juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat et écroué. Il avait été mis en liberté le 28 février (« le Monde » des 12 janvier et 1er mars). Outre son rôle dans l'affaire du magasin de Casamozza, il a reconnu avoir participé à trois attentats revendiqués par le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) — commis à Corte et Ajaccio entre le 15 juin et le 22 août 1979 — a été transféré à Paris, jeudi 24 juillet, pour être présenté au parquet de la Cour de sûreté de l'Etat.

Les deux propriétaires du magasin de Casamozza ont été inculpés d'escroquerie à l'assurance et de destruction de bâtiments et incarcérés à la maison d'arrêt de Bastia.

● *Le boeing 737 de la « Koweit Airways »*, détourné jeudi 24 juillet entre Beyrouth et Koweït, se trouvait toujours ce vendredi matin immobilisé sur l'aéroport d'Abadan, en Iran, à quelques kilomètres de la frontière iranienne. Le boeing 737 avait atterri dans la nuit à l'aéroport d'Abadan en provenance de Koweït. Les pirates, qui seraient deux ou quatre, détiendraient, selon certaines informations, quarante-trois personnes à bord. Ils réclameraient d'un commerçant koweïtien une importante somme d'argent. — (*A.F.P.*)

● *La rencontre entre Kortchnoï et Polugajevski* dans la première demi-finale du tournoi des prétendants au titre de champion du monde d'échecs se poursuit à Buenos-Aires. Les trois premières parties — douze sont prévues — ont été conclues sur un résultat nul.

M. VLADIMIR BORISSOV EST TRÈS INQUIET SUR LE SORT DE SA FEMME

M. Vladimir Borissov, le fondateur de l'association professionnelle libre des travailleurs (SMOT), expulsé d'Union soviétique le 22 juin, devait tenir, ce vendredi 25 juillet, une conférence de presse à Paris et faire part de ses inquiétudes concernant le sort de sa femme, Mme Irina Kaploun. Des informations selon lesquelles Mme Kaploun aurait trouvé la mort dans un accident le mercredi 23 juillet sont, en effet, parvenues aux milieux dissidents soviétiques en exil. Mme Kaploun avait, selon ces mêmes sources, refusé récemment un visa de sortie pour Israël que lui proposaient les autorités soviétiques.

Le numéro du « Monde » daté 25 juillet 1980 a été tiré à 518 149 exemplaires.